Albert's College Library

EXPOSITION

DE LA

MORALE CATHOLIQUE

MORALE SPÉCIALE

XIII

LA PERFECTION DANS LA VIE CHRÉTIENNE

CONFÉRENCES DE N.-D. DE PARIS

EXPOSITION
DE LA
MORALE CATHOLIQUE

MORALE SPÉCIALE

XIII

St. Albert's College Library

LA PERFECTION DANS LA VIE CHRÉTIENNE

CARÊME 1923

Par le R. P. M.-A. JANVIER

Des Frères Prêcheurs

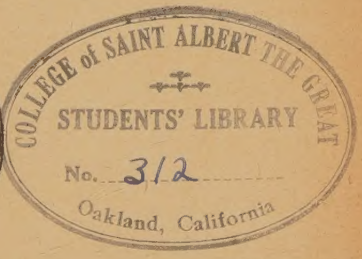

PARIS (VI^e^)
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10

APPROBATION DES CENSEURS

Nihil obstat :

Fr. J. D. FOLGHERA, Fr. M. GILLET.

Paris, le 4 août 1923.

Imprimatur :

Fr. R. LOUIS.

Paris, 4 Août 1923.

Imprimatur :

✠ LUDOVICUS, CARD. DUBOIS,
Archiep. Parisiens.

Parisiis, 4 Aug. 1923.

LETTRE ADRESSÉE A L'AUTEUR
PAR S. E. Mgr LE CARDINAL GASPARRI
SECRÉTAIRE DE S. SAINTETÉ PIE XI

A L'OCCASION DES CONFÉRENCES PRONONCÉES
A NOTRE-DAME DE PARIS DURANT LE CARÊME DE 1922

SECRETARIO DI STATO
DI SUA SANTITA

Dal Vaticano,
3 août 1923.

N° 1 756
da citarsi nella riposta.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Notre Saint Père le Pape Pie XI a reçu avec une particulière bienveillance l'hommage que vous Lui avez adressé de vos Conférences de Notre-Dame de Paris pour le Carême de 1922.

Suivant fidèlement le plan de votre exposition de la morale catholique, vous achevez cette année de traiter des vertus qui se rattachent à la tempérance, qui règlent et assujettissent aux lois de la mesure les passions humaines moins impérieuses : la mansuétude et la clémence, opposées à la colère et à la cruauté, la modestie dominant le savoir, les lectures, les spectacles, les amusements profanes.

Vous traitez ces sujets avec votre maîtrise habituelle à la suite de Saint Thomas, votre Père et votre Maître, et en vous inspirant de la doctrine des Pères de l'Eglise, des Docteurs et des grands Théologiens.

12868

Sa Sainteté vous félicite de vos travaux et de vos succès. Elle demande à Dieu que votre enseignement, donné dans un esprit si apostolique, répande de nombreux fruits, à une époque et dans une société qui a tant besoin de réprimer ses passions, de connaître et d'observer la morale catholique.

Appelant à cette fin sur vos travaux les plus abondantes faveurs célestes, le Souverain Pontife vous accorde de grand cœur Sa Paternelle Bénédiction Apostolique.

Avec mes remerciements pour l'exemplaire que vous m'avez fait tenir, je vous prie d'agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

P. Cardinal Gasparri.

Au Révérend Père M.-A. Janvier,
des Frères Prêcheurs.

PREMIÈRE CONFÉRENCE

L'ESPRIT DE PERFECTION DANS LE CHRISTIANISME

SOMMAIRE

Résumé de l'enseignement donné pendant douze années sur les vertus chrétiennes. Diverses manières de pratiquer ces vertus : manière ardente et sublime, manière tiède et vulgaire. Le Christianisme, école de progrès, tend au mieux et au parfait. Importance que les docteurs attachent au traité de la perfection.

Sujet de cette Conférence. 1° Le Christianisme nous pousse par toutes ses forces à la perfection. 2° Excellence sans égale de la perfection évangélique, p. 13-14.

I

Le Christianisme nous pousse à la perfection.

1. Par la force de sa doctrine.

a) Symboles qui figurent dans l'Ecriture-Sainte la perfection chrétienne : trésor caché, perle royale, montagne bénie, royaume des cieux. Prix des actes héroïques. Un seul acte héroïque vaut plus que cent actes tièdes, un saint plus que cent âmes médiocres. Grandeur exceptionnelle de ceux qui passent du mal à la sainteté : Madeleine, l'Enfant Prodigue. Mérite des apôtres qui élèvent une âme du désordre à la sainteté, p. 14-16.

b) Cet enseignement est l'application à notre sujet d'une vérité universellement reconnue. Nous estimons les choses à leur perfection. Nous donnons vingt pièces d'argent pour une pièce d'or. Même jugement quand il s'agit de l'art, de l'éloquence, de la science théologique, etc. Paroles des Israélites au sujet de David. Sentiments de David à la mort de Saül et de Jonathas.

Il est donc vrai que nous estimons les choses à leur perfection plus qu'à leur nombre et à leur étendue, p. 16-17

2. Le Christianisme pousse à la perfection par la force de sa loi.

a) La loi chrétienne est l'ennemie de tout ce qui est mal à quelque degré, regard, signe, geste, pensée, etc. Elle ne pactise avec aucune faiblesse. Pas une nuance du bien n'échappe

à sa sollicitude. Grandeur de l'homme qui réaliserait l'idéal chrétien, p. 18.

b) La loi chrétienne demande qu'on soit parfait en tout, que l'on marche de progrès en progrès, que l'on soit saint dans les moindres détails de sa conduite, p. 18-19.

c) La loi chrétienne s'adresse à tous les hommes, quelles que soient leur race ou leur origine. C'est à tous qu'elle dit : Soyez parfaits... Elle s'adresse aux hommes de tous les siècles, car elle ne passe pas, p. 19-20.

d) La loi chrétienne pousse la société à la perfection. Elle a des prescriptions en rapport avec la condition particulière à chacun, pour les pasteurs et les brebis, les rois et les sujets, etc. Or la nation où chacun remplirait avec conscience les devoirs de son métier serait une nation exemplaire, p. 20-21.

3. Le Christianisme nous pousse à la perfection par la force de son culte.

Action sur les âmes ;

a) des cérémonies. Belles pensées à ce sujet du Catéchisme du Concile de Trente, p. 21.

b) des psaumes qui nous excitent au bien, des hymnes qui nous rappellent notre destinée surnaturelle et la nécessité d'y parvenir, p. 21-22.

c) des mystères dont on célèbre le souvenir, de la vie des saints pleine d'émouvantes leçons. Il n'est pas une heure où la liturgie ne nous prêche l'ardeur dans le bien, p. 22-23.

d) Les monuments du culte, les temples, les autels, etc. exercent une influence sanctifiante sur les âmes. Fécondité de la prédication et de l'apostolat, p. 23.

4. Surtout le Christianisme nous pousse à la perfection par ses forces mystiques.

Les forces mystiques agissent au dedans.

a) La première est la grâce. Considérée dans son essence, elle nous apporte un surcroît de bonté. Cette bonté est envahissante. De l'âme elle se répand dans toutes les facultés pour y faire régner une surabondante justice. La grâce saisit ensuite notre activité pour y opérer une admirable transformation. C'est un moteur qui nous excite continuellement à mieux faire. L'aiguillon de Satan et l'aiguillon de la grâce. Violences sacrées de la grâce. Effets de cette violence, p. 23-25.

b) La grande force mystique du Christianisme est le Saint-Esprit dont la mission est de tout achever. Comment par lui se clôt la Trinité, s'achèvent la création, l'homme, la Révélation.

Comment il habite en nous, afin de nous vivifier, de nous affermir, de nous régir, de nous guider. Comment il se substitue à notre raison hésitante, comment ses dons dorent nos vertus et nous entraînent à un héroïsme surhumain dans sa substance et dans sa manière d'éclater, p. 25-28.

II

La perfection chrétienne est d'une supériorité sans égale.

1. Elle dépasse celle des païens.

a) Noblesse de la nature humaine, même après la chute originelle. Erreurs de Luther et de Baius inconciliables avec la doctrine de l'Eglise. Interprétation d'un mot de S. Augustin, p. 28-29.

b) Vertus réelles et positives des païens dans l'antiquité. Epaminondas, Aristide, Socrate, Lucrèce, Mucius-Scœvola, Auguste, Marc-Aurèle. Vertus réelles et positives de certains incrédules du temps présent. — Probité intellectuelle, sincérité, courage, patriotisme, fidélité conjugale, courtoisie de plusieurs. Aberrations de Pélage suivi par Rousseau, de Manès suivi par Luther. Pondération du Christ qui, sans méconnaître les qualités des païens, nous demande une plus grande perfection, p. 29-31.

2. La perfection chrétienne nous élève au-dessus des Publicains et des Pharisiens.

a) Qualités des Publicains. Leur amour de leurs semblables, leur bienfaisance, leur humilité, leur justice, leur repentir. Les Chrétiens sont tenus de monter plus haut, p. 31-32.

b) Qualités des Pharisiens. Nationalistes du temps, ils défendaient l'indépendance d'Israël, la loi. Leur fidélité aux prescriptions de cette loi. Fanatisme de leur zèle. Pourquoi leur sainteté était insuffisante. Jugement du Maître sur leurs œuvres. « Si votre justice ne dépasse pas la leur, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux », p. 32-33.

3. La perfection chrétienne doit imiter la perfection divine.

a) La promesse fallacieuse de Satan : « Vous serez comme des dieux. » Nos âges ont emprunté au serpent antique son langage blasphématoire. Le Christ, à son tour, a repris le mot du Tentateur. Il nous ordonne de tendre à la perfection du Père Céleste, p. 33-34.

b) Mais la perfection de Dieu est infinie. — Impossibilité de

l'atteindre Il faut cependant s'efforcer de s'en approcher. Sens du précepte de N.-S : « Soyez parfaits comme votre Père Céleste est parfait. » Obligation pour nous de nous hâter, de courir, de voler vers le terme où nous trouverons la plénitude de la vie surnaturelle. Nécessité de progresser toujours à quelque hauteur que l'on soit parvenu. L'ange de la perfection, comme l'ange de la mort nous crie : « Marche, » sans nous permettre de nous reposer, de nous arrêter, de respirer. — La perfection chrétienne n'a point de limite. Elle grandirait à l'infini, si notre âme était capable de contenir la gloire et de porter le poids de l'infini. — La vertu chrétienne est supérieure à la vertu païenne qui nous dispose déjà, selon les philosophes à ce qu'il y a de meilleur. *Dispositio perfecti ad optimum*, p. 33-36.

Les ennemis du progrès spirituel ont perdu le sens chrétien. Ils ramènent tout à des proportions mesquines, ils n'ont compris ni le Christ, ni ses interprètes, les Apôtres.

Le *minimisme* et une école de décadence est un système bâtard avec lesquels il faut rompre pour écouter le Christ qui nous presse de rechercher passionnément la perfection par l'effort et par le désir, comme nous recherchons le bonheur, p. 36-37.

PREMIÈRE CONFÉRENCE

L'ESPRIT DE PERFECTION DANS LE CHRISTIANISME

Eminentissime Seigneur (1),

Messieurs,

Pendant douze années, nous avons peint les vertus dont le respect s'impose à quiconque recherche la béatitude. Nous avons étudié la foi, l'espérance, la charité qui nous transportent au delà des choses visibles, nous lient à Dieu par l'intelligence et par le cœur, puis la prudence, la justice, la force, la tempérance qui établissent le règne de la raison croyante sur nos pensées et nos affections. Mais il y a bien des manières de pratiquer ces vertus : il y a une manière ardente et une manière tiède, une manière agissante et une manière paresseuse, une manière sublime et une

(1) Son Em. Mgr le Card. Dubois, Archevêque de Paris.

manière vulgaire. Le Christianisme n'aspire pas seulement au bien, c'est une école de progrès ; il tend au mieux et au parfait. Il veut nous régénérer dans les profondeurs de notre substance, de nos facultés, et, après nous avoir tirés de notre misère, nous rendre notre beauté primitive, faire de nous des êtres nouveaux, des créatures au front desquelles on retrouvera l'image de Dieu.

Aussi les docteurs s'attachent avec une singulière attention aux problèmes qui se rapportent à la perfection et pressent les âmes de s'engager dans des sentiers toujours plus immaculés. Durant cette station, nous essayerons de les suivre et de méditer sur la perfection de la vie spirituelle (1).

Vous prouver que le Christianisme nous pousse par toutes ses forces à la perfection, vous montrer l'excellence sans égale de la perfection évangélique : tel est le double but de cette conférence.

I

Le Christianisme nous pousse à la perfection par la force de sa doctrine.

A ses yeux, la perfection est le trésor caché qu'il faut acheter, fût-on, pour cela, obligé de vendre ses autres biens, la perle royale à l'acquisition de laquelle le sage sacrifie tout ce qu'il possède, la

(1) Append. n. 1, p. 331.

montagne bénie d'où se répandent d'ineffaçables clartés, où circule un air vivifiant, qu'il faut gravir, car on est aux portes du bonheur et près de Dieu qui est le bonheur même. L'homme sensé lève les yeux vers ce sommet enchanté : pour y parvenir, il se condamne aux fatigues, aux souffrances, au martyre. Aux yeux du Christianisme, la perfection est le royaume des cieux qu'il convient de conquérir avant tout le reste. *quærite primum regnum Dei et justitiam ejus*. A ses yeux, un acte d'une ferveur héroïque vaut plus que cent actes d'une piété relâchée : un saint, à lui seul, est plus grand qu'une multitude dont la religion est sans flamme. A l'âme fidèle, mais qui traîne une existence banale, il préfère le pécheur qui a passé du mal à l'amour passionné du bien. A Madeleine qui, après avoir été le scandale de la cité, a pleuré amèrement ses fautes, brisé aux pieds du Sauveur le vase de ses parfums, donné des témoignages convainquants et multiples du revirement opéré en elle, le Christianisme ménage des encouragements et un culte qu'il refuse à Simon, constant et froid observateur de la loi. Au lendemain de ses erreurs, l'Enfant Prodigue témoigne d'un repentir et d'une humilité admirables : on lui prépare des fêtes, un banquet, des honneurs qu'on n'offre pas à son frère, qui pourtant n'est jamais sorti de sa pharisaïque correction. En conséquence, élever une âme du désordre à la sainteté est plus méritoire pour un apôtre ou un directeur de

conscience, que d'en maintenir dix dans une vertu languissante.

Cet enseignement vous étonne peut-être, Messieurs, En y réfléchissant, vous comprendrez qu'il est l'application à notre sujet d'une vérité que nous admettons dans nos jugements quotidiens. Nous estimons les choses, les personnes, les vies d'après leur perfection, Nous donnons vingt pièces d'argent pour une pièce d'or, des montagnes de pierres communes pour un diamant, toutes les œuvres des artistes sans puissance pour un tableau d'Apelle, de Giotto, d'Angelico, de Raphaël, pour une statue de Phidias ou de Michel-Ange ; tous les poèmes des rimeurs sans inspiration pour un chant d'Homère, de Virgile, de Dante, pour une tragédie de Sophocle ou de Racine; tous les discours des parleurs sans souffle pour une Philippique de Démosthène, une Catilinaire de Cicéron, une oraison funèbre de Bossuet; tous les traités des théologiens impersonnels et sans génie pour la Somme de saint Thomas. Il en est ainsi dans tous les genres. L'histoire oublie la masse des politiciens de troisième ordre qui ont rempli les siècles de leurs intrigues stériles, tandis qu'elle écrit en caractères ineffaçables les noms de Périclès, de Ximénès, de Richelieu. « A toi seul, disaient les Israélites à David, tu nous protèges mieux que dix mille hommes. » David lui-même, en apprenant que les Amalécites avaient tué un grand nombre de ses soldats versa d'abondantes larmes. Mais quand on

lui annonça la mort de Saül et de Jonathas, sa douleur, dépassant toutes les bornes, s'exhala en cet hymne déchirant :

« La splendeur d'Israël a péri sur les hauteurs !
Comment les héros sont-ils tombés !

. . . . . .

Collines de Gelboé, qu'il n'y ait plus sur vous ni pluie, ni rosée !
Ni champs de prémices !

. . . . . .

Saül et Jonathas aimables et chers pendant leur vie,
Ne furent point séparés dans la mort !
Ils étaient plus agiles que les aigles,
Plus forts que les lions !

Filles d'Israël, pleurez sur Saül
Qui vous revêtait de pourpre...
L'angoisse m'accable à cause de toi, Jonathas, mon frère,
Tu faisais mes délices... (1). »

Tant il est vrai, Messieurs, qu'à l'exemple du Christianisme, nous comptons moins les objets que nous ne les pesons, tant il est vrai que nous mettons plus de prix à leur perfection qu'à leur nombre et à leur étendue (2).

(1) II *Rois*, I, 11-26.
(2) Append. N. 2, p. 331.

Le Christianisme pousse à la perfection par la force de sa loi. Sa loi, dans ses préceptes et dans ses conseils, dans ses récompenses et dans ses châtiments, est l'ennemie de tout ce qui est mal à quelque degré. Elle défend, elle condamne, elle punit un regard, un signe, un geste, un mot, une pensée, un désir, un jugement, une distraction, un doute, une hésitation qui blessent, si superficiellement que ce soit, ses dispositions. Elle ne pactise avec aucune faiblesse, avec aucun oubli, elle ne souffre dans la conscience aucune tache, aucune obscurité, aucune ombre. D'autre part, pas une nuance du bien n'échappe à sa sollicitude. Elle nous oblige aux attentions les plus délicates, aux scrupules les plus exquis. Ah! si nous observions la loi chrétienne intégralement, jusqu'au bout, quelle glorieuse transformation apparaîtrait en nous! Nous ne serions plus reconnaissables, tellement notre être infirme aurait fait place à une personnalité exempte de défaillance. Les saints ont été des géants dans le champ de la morale, ils ont exercé une action impérieuse et immense sur leurs semblables, les plus sceptiques les contemplent avec une admiration qu'ils ne réussissent pas à dissimuler. Cependant les saints, malgré leur courage et leur constance, ne sont pas parvenus à l'idéal de la loi chrétienne. Quelle n'eût pas été leur influence et leur grandeur s'ils y étaient arrivés? (1)

La loi chrétienne veut que le bien pénètre l'homme

(1) Append. N. 3, p. 331.

tout entier : son esprit, sa volonté, son cœur, sa sensibilité, sa chair même. « Que le vent qui passe, dit-elle, soit celui de la fortune ou de l'adversité, n'importe, armez-vous de telle sorte que vous puissiez rester en tout inébranlablement attachés au bien : *ut possitis et in omnibus perfecti stare* » (1). « Apprenez à être parfaits, sans faiblir en quoi que ce soit. *Sitis perfecti, in nullo deficientes* (2). » « Dans toute votre conduite, dans tous vos rapports, soyez saints. *Ipsi, in omni conversatione, sancti sitis* (3). » « La volonté de Dieu — dont la loi chrétienne n'est que l'expression — c'est que vous deveniez des saints,.. c'est que vous marchiez de progrès en progrès,... c'est que vous purifiant de toute souillure de la chair et de l'esprit, vous acheviez l'œuvre de votre sanctification (4). »

La loi chrétienne s'adresse à tous les hommes. C'est à des peuples superstitieux, ignorants, cupides, orgueilleux, débauchés : Corinthiens, Galates, Ephésiens, Colossiens, Thessaloniciens, Hébreux que saint Paul répète sous mille formes : « Soyez parfaits... cherchez les choses d'en haut... goûtez les choses d'en haut, non celles de la terre. *Quæ sursum sunt quærite.., quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram* (5). » De cette loi de perfection le

(1) *Ephés.*, VI, 13.
(2) S. JACQUES, I, 4.
(3) I. S. PIERRE, I, 15.
(4) II *Corinth.*, VII, 1. — Cf. I *Thessal.*, I, 1.3. — Cf. Append. N. 4, p. 332.
(5) *Coloss.*, III, 1-2.

Sauveur affirme qu'elle obligera tous les siècles. « Jusqu'à ce que passent le ciel et la terre, un seul iota ou un seul trait de la Loi ne passera pas que tout ne soit accompli. Celui donc qui aura violé un de ces moindres commandements et appris aux hommes à faire de même, sera le moindre dans le royaume des cieux ; celui qui les aura pratiqués et enseignés sera grand dans le royaume des cieux (1). »

La loi chrétienne ne se contente pas de pousser les individus à la perfection, elle y pousse la société. Elle a des prescriptions et des indications en rapport avec la condition particulière à chacun de nous. Elle en a pour les pasteurs et pour les brebis, pour les rois et pour les sujets, pour les maîtres et pour les serviteurs, pour les patrons et pour les ouvriers, pour les chefs et pour les soldats, pour les époux et pour les vierges, pour les parents et pour les enfants, pour les riches et pour les pauvres, pour les jeunes gens, les hommes mûrs, les vieillards. Quel que soit notre âge, que la Providence nous ait placés aux premiers ou aux derniers degrés de la hiérarchie, n'importe, nous serions exemplaires dans notre milieu et dans notre vocation si nous obéissions exactement et rigoureusement à l'Evangile. Or, une nation où chacun remplirait les devoirs de son métier avec conscience, s'acquitterait de ses fonctions avec zèle et honnêteté, deviendrait une nation idéale, une nation riche, une

(1) S. Matth., v, 18-19.

nation puissante, heureuse, invincible ; la plus glorieuse des nations.

Le Christianisme nous pousse à la perfection par la force de son culte (1).

Les Cérémonies, dit le Catéchisme du Concile de Trente, « servent à montrer et à mettre en quelque sorte devant les yeux l'effet qu'opère le sacrement, à imprimer dans l'âme des fidèles l'idée de la véritable sainteté, ensuite elles élèvent jusqu'aux réalités divines la pensée de ceux qui les suivent et les étudient, puis elles excitent en eux la foi et la charité » (2).

La liturgie, dans les psaumes, nous excite au bien.

« Heureux, dit-elle, l'homme qui ne marche pas dans le conseil des impies.

Qui ne reste pas dans la voie des pécheurs.

Qui ne s'assied pas dans leur compagnie.

Mais qui cherche son plaisir dans la loi du Seigneur,

Et la médite jour et nuit.

Il est comme un arbre planté au bord des eaux.

Qui donne son fruit en son temps

Et dont le feuillage ne se flétrit pas (3).

Dans les hymnes, elle nous rappelle notre destinée surnaturelle, la nécessité d'y parvenir en nous hâtant comme le pèlerin impatient d'arriver au terme de son

(1) Append. N 5, p. 333.
(2) *Pars. II*ª, XVI, 3.
(3) *Ps.* I, 1-3.

voyage ; elle nous exhorte à sortir des ténèbres, à nous envelopper de splendeur ; elle met sur nos lèvres des supplications comme celles-ci :

« O bienheureuse lumière,
Remplissez jusqu'au bord
Le cœur de vos fidèles.
O Dieu, lavez-en nous ce qui est souillé,
Arrosez ce qui est aride,
Pansez ce qui est blessé,
Echauffez ce qui est froid.
Pliez ce qui est raide,
Redressez ce qui a dévié. » (1)

Par les mystères dont elle célèbre le souvenir, elle nous introduit dans un domaine absolument étranger aux vues étroites et aux petits sentiments. Par les saints dont elle nous raconte la vie, elle nous donne d'émouvantes leçons, des encouragements énergiques. A peine l'aurore a-t-elle paru, qu'elle nous met en garde contre les dangers du jour naissant ; à peine le soleil est-il arrivé au milieu de sa course, qu'elle renouvelle ses avertissements et dénonce à notre piété le redoutable démon de midi ; à peine est-il descendu à l'horizon, qu'elle revient à la charge, nous prêchant la résistance à l'adversaire qui, le soir, rôde en quête d'une proie et le mépris des fantômes maudits qui, la nuit, assiègent l'imagi-

(1) Prose de la Pentecôte.

nation et l'esprit. En un mot, Messieurs, il n'est pas un détail, ni un exercice de notre culte qui n'ait pour but d'accroître en nous l'amour du bien et la passion du progrès.

Vous-mêmes, sanctuaires augustes, autels sacrés, voûtes sublimes, colonnes, arceaux, images, statues, symboles, orgues, cloches qui servez à la magnificence de nos fêtes, de quoi nous parlez-vous, sinon du Souverain Bien où doit nous conduire la vertu de notre nature et de notre baptême? Et vous, apôtres, ne redites-vous pas continuellement à vos semblables : Comportez-vous comme les élus du Seigneur, comme ses saints bien-aimés (1)? Renouvelez perpétuellement en vous l'image de celui qui vous a créés (2) : redevenez les êtres qui, au commencement, ont été établis dans la justice véritable (3). Nous vous avertissons, nous vous instruisons, nous peinons, nous luttons afin de vous rendre parfaits dans le Christ Jésus (4).

Surtout le Christianisme nous pousse à la perfection par ses forces mystiques.

La doctrine, la loi, le culte agissant sur nous du dehors, par mode de persuasion, éclairent nos esprits, mais ne changent point nos volontés. Les forces mystiques travaillent au-dedans.

(1) *Colos.*, III, 12.
(2) *Ibid.*, 11.
(3) *Ephés.*, IV, 24.
(4) *Hébr.*, I, 28-29.

La première de ces forces est la grâce. Considérée dans son essence, la grâce nous apporte déjà une perfection, car, passagère ou permanente, c'est une qualité qui enrichit l'âme et lui apporte un surcroît d'être, de vie, de dignité, de bonté. Ce surcroît est d'autant plus appréciable que la grâce est expansive. La bonté qu'elle nous communique est envahissante. Elle se répand impétueusement dans les veines et les artères de l'âme. Elle s'y répand à flots ; c'est un océan qui déborde le monde. L'iniquité abondait dans l'univers, traînant à sa suite la mort ; la grâce y surabonde, y guérit les blessures ouvertes par le mal, y fait régner la pleine justice, qui est vie, bonté, perfection. « *Ubi autem abundavit delictum, superabundavit gratia ; ut sicut regnavit peccatum in mortem : ita et gratia regnet per justitiam* (1). »

Ce n'est pas assez pour la grâce d'opérer dans la substance de notre âme, de nos facultés, dans tout l'organisme humain un changement admirable, elle saisit notre activité et l'entraîne, quand nous y consentons, aux œuvres parfaites. C'est, en effet, un moteur qui nous excite continuellement à mieux faire. Les traits empoisonnés de Satan pénètrent en nous au point de nous affoler, et de nous suggérer l'amour du mal que nous haïssons, le dégoût du bien que nous aimons. Saint Paul se plaignait tristement de cette humiliation. « L'aiguillon de la chair me tourmente,

(1) *Rom*, v, 13-21.

s'écriait-il. L'ange de Satan me soufflette honteusement... (1). Je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas... Malheureux que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort? (2) » A ces plaintes mêlées de prières, le Seigneur répondait : « Ma grâce te suffit » (3). Si, en effet, la concupiscence, agent de l'enfer, a des fureurs redoutables, la grâce, fille du ciel, a des violences sacrées qui, sans nous contraindre, triomphent de notre apathie et de notre indifférence. A force de nous stimuler, j'allais dire, de nous persécuter, elle obtient que nous fassions le bien qui nous répugnait et que nous évitions le mal auquel nous portaient le monde, l'instinct et le démon. Elle obtient qu'après avoir commencé, nous couronnions l'édifice de notre sanctification. Tout le long de notre effort, elle nous assiste, tout le long de notre route elle nous accompagne, elle nous aide, elle nous relève, en cas de besoin, et elle nous soutient jusqu'au terme fixé par la Providence. Lorsque nous lui obéissons, rien ne manque à nos œuvres, car la grâce à laquelle l'homme permet de se déployer en toute liberté, aboutit à la perfection.

Dans le Christianisme, la grande force mystique est le Saint-Esprit. Le Saint-Esprit est, en quelque sorte, l'âme du Christianisme. Mais le Saint-Esprit est la Personne dont le rôle consiste au sein

(1) II *Corinth.*, XII, 7.
(2) *Rom*, VII, 19, 24.
(3) I *Corinth.*, XII, 9.

de l'éternité comme au cours du temps à tout parfaire. Il achève, si j'ose ainsi m'exprimer, la vie divine, car par lui se clôt la Trinité. Il achève la création. Il plane au-dessus du chaos informe et des abîmes ténébreux. Alors, les éléments se séparent et se distinguent, le jour n'est plus confondu avec la nuit, ni le ciel avec la terre, ni les continents avec les eaux. Les astres s'attachent au firmament, la vie se déploie jeune, fraîche, intense à la surface du sol, dans les immensités de l'air, dans la limpidité virginale des fleuves et des mers. A mesure que l'Esprit les touche, à mesure qu'ils sont soumis aux vibrations ardentes et fécondes de ses ailes, les êtres s'éveillent, se remuent, et, suivant leurs genres et leurs espèces, trouvent leur forme définitive et leur dernière parure.

L'Esprit-Saint achève l'homme, car le souffle qui nous communique une âme en effleurant notre face d'argile, c'est lui. Lorsque l'univers apparut, dans son ensemble et dans ses détails, avec l'ordre et l'harmonie qui y régnaient, Jéhovah témoigna d'une admiration sans réserve pour l'ouvrage très bon et très beau de l'Esprit. *Et erant valde bona* (1).

L'Esprit-Saint achève la Révélation. Notre-Seigneur disait à ses disciples : « J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais à présent vous ne pourriez les porter; quand l'Esprit sera venu, il vous ensei-

(1) *Genèse*, I, 32.

gnera toute vérité » (1). De fait, l'Esprit-Saint initie les Apôtres à des secrets que le Christ leur avait cachés, il leur donne l'enseignement complet dont avait besoin leur ministère, il grave ses leçons dans leur cœur et rend leurs convictions inébranlables. Lorsque les Apôtres moururent après avoir reçu ces effusions de l'Esprit, la Révélation avait atteint sa plénitude.

La mission propre du Saint-Esprit est donc de tout finir. Il ne trahit pas cette mission s'il s'agit de notre sainteté. Ne savez-vous pas que nous sommes son temple, qu'il habite en nous (2)? Mais il habite en nous afin de nous vivifier, afin de nous affermir, de nous régir, et de nous guider dans notre ascension vers les cimes. Ouvrier de premier ordre, il travaille sans cesse nos volontés et il y opère, à moins de résistance obstinée de notre part, d'heureuses et continuelles métamorphoses, il les dilate, il les creuse, il les exalte, jusqu'à ce qu'il leur ait donné les dimensions extrêmes dont elles sont susceptibles. Moteur incomparable, il nous arrache à notre indolence, il change notre manière de voir, de sentir, d'aimer et nous oriente vers la sainteté. Après nous avoir affranchi de nos passions, *ubi spiritus, Domine, ibi libertas* (3), il nous aide à poursuivre le but qu'il nous a montré, *adjuvat infirmitatem nos-*

(1) S. Jean, xvi. 12.
(2) I *Corinth.*, iii, 16.
(3) II. *Corinth.*, iii, 17.

tram (1) et nous prête des ailes pour l'atteindre. Il se substitue à notre raison hésitante, il devient lui-même le directeur de nos consciences. Ses dons dorent nos vertus, y ajoutent un poli, une onction, une splendeur qu'elles ne connaissaient pas (2), nous rendent dociles à ses leçons et à ses suggestions. Son souffle véhément agitant nos intelligences, nos volontés, bientôt fleurissent en nous des pensées, des désirs qui semblaient inaccessibles à notre faiblesse, bientôt nous nous enivrons d'un héroïsme surhumain dans sa substance et dans sa manière d'éclater. *Habitus, « si quidem perficiat ad bene operandum humano modo, dicitur virtus, si vero perficiat ad bene operandum supra modum humanum, dicitur donum* (3) ».

J'en ai dit assez, Messieurs. Je vous ai surabondamment prouvé que toutes les voix, que toutes les forces du Christianisme nous exhortent et nous conduisent, quand nous y consentons, à ce qui est excellent et parfait.

II

La perfection chrétienne est d'une supériorité sans égale.

(1) *Romains*, VIII, 26.

(2) « *Ista dona quasi poliunt et deaurant, et splendescere faciunt virtutes in his ad quæ per se non attingunt.* » Valgornera, Mystica theologia, n° 551.

(3) Cf. Valgornera. *Ibid.*, Append., n° 382. S. Thomas, Ia IIae, q. 68 art. 2, ad 1um; IIa IIae, q. 159, art. 2, ad 1um; ad Galat. V, Lect. 6, circa finem.

Elle dépasse celle des païens et elle doit, d'après l'ordre formel du Maître, la dépasser.

Le péché originel a causé en nous de graves et funestes ravages; il n'a point eu entièrement raison de la bonté que le Créateur, au commencement, avait versée en nous avec tant de profusion. Même lorsqu'il a oublié son Auteur, son origine, sa destinée, l'homme obéit encore, dans une partie de sa conduite, à cette instinctive bonté; même lorsqu'il ne croit plus ni à sa qualité d'être raisonnable, ni à son immortalité, ni à l'existence d'un Juge souverain, il a encore de nobles élans, de généreux sursauts qui rappellent sa primitive grandeur et en sont des restes. Luther n'admettait point cette vérité. Il enseignait qu'essentiellement et incurablement gâtés, nous étions partout et à jamais condamnés à ne faire que du mal. Nous nous séparons nettement de lui, et sur ce point comme sur tant d'autres, au nom de la foi et au nom de l'expérience, nous réprouvons sa théologie farouche. Nous professons d'abord contre lui, qu'avec la grâce, nous sommes capables de vivre conformément aux exigences de notre vocation surnaturelle. Nous allons plus loin. Nous refusons d'admettre, comme le voulait Baïus, que tous les actes des infidèles soient mauvais, d'interpréter rigoureusement et de prendre à la lettre ce mot fameux de saint Augustin : « Les vertus des Gentils ne sont que des vices brillants. » (1).

(1) Append. N. 6, p. 334.

Nous allons plus loin encore et nous reconnaissons chez les païens, chez les incrédules, des vertus réelles et positives. Réels et positifs ce respect de la Divinité, cette crainte de profaner le foyer domestique et la foi conjugale, cette simplicité de vie, cette dignité de mœurs, ce dévouement de l'amitié, ce désintéressement si souvent en honneur dans l'antiquité ! Réelles et positives la magnanimité d'Epaminondas, la pauvreté d'Aristide, l'imperturbable sérénité de Socrate devant la mort ! Réelles et positives la chasteté de Lucrèce, la force de Mucius-Scævola, la clémence d'Auguste, la résignation, la douceur, la patience de Marc-Aurèle ! Réel et positif ce délire d'âmes que ni Moïse, ni le Christ n'avaient instruites ! Et pourquoi n'accorderions-nous pas au présent la même estime et la même louange qu'au passé ! Certes, nous pleurons douloureusement sur l'indifférence religieuse de nos contemporains. Nous sentons une tristesse infinie lorsque beaucoup d'entre eux, illustres par leur gloire, passent, l'esprit sceptique et le cœur glacé devant la crèche et devant la croix. Est-ce un motif de nier leur probité intellectuelle, la sincérité de leur patriotisme, de leur courage dans la tribulation ? Est-ce un motif d'appeler comédie leur affection pour leur famille, ostentation menteuse leur libéralité et leur magnificence, affectation la délicatesse de leurs procédés et la courtoisie de leurs manières ? Quelle manie nous avons tantôt de flatter l'homme jusqu'à prétendre qu'en lui rien n'est répréhensible, tantôt

de le calomnier et de ne lui attribuer que des bassesses et des iniquités! Quelle aberration de soutenir aujourd'hui, qu'en dehors du Christianisme on peut réaliser l'idéal, demain que, sans la grâce du Calvaire on est incapable de faire aucun bien ; de sombrer un jour dans l'optimisme aveugle de Pélage et de Rousseau, un autre, dans le pessimisme désespérant de Manès et de Luther. Le Christ n'était ni parmi les courtisans de la race déchue, ni parmi ses détracteurs. Il ne disait pas que les qualités des sages, des philosophes, des gentils étaient des défauts, que leurs vertus étaient des vices. Il disait que ces qualités ne devaient pas suffire à ses disciples. Il disait implicitement : « Si, après avoir reçu mes enseignements, mes ordres, ma grâce, vous n'étiez pas meilleurs que les autres, pourquoi serais-je venu en ce monde? »

Quel que soit le dédain dont ils sont l'objet en Israël, les Publicains ne sont pas sans mérite. Ils aiment ceux qui les aiment, ils répondent aux bienfaits par des bienfaits, ils prêtent à leurs semblables dans la gêne et dans l'embarras, à condition — ce qui est légitime — d'être remboursés (1), ils rendent ce qu'ils ont dérobé, font parfois d'abondantes aumônes, observent les lois d'une édifiante humilité, et confessent leurs fautes avec un véritable repentir. Cependant, les chrétiens seraient indignes de leur

(1) S. Luc, VII, 32-35.

nom qui ne feraient qu'égaler les Publicains de Galilée (1).

Les Pharisiens montraient un zèle qu'à plusieurs égards, on ne peut qu'approuver. C'étaient les nationalistes du temps ; ils défendaient avec un courage indomptable les droits, l'indépendance, les intérêts du peuple de Dieu ; ils luttaient contre l'invasion malfaisante et corruptrice de l'étranger. Aussi longtemps qu'ils restaient dans les bornes prescrites par la morale, ils rendaient des services insignes à la cause d'Israël et de la vérité religieuse, car le nationalisme sainement entendu est un sentiment louable qui se confond avec la piété patriotique. Pour les Pharisiens, le jour du Seigneur était sacré, ils payaient la dîme, ils bâtissaient de riches tombeaux aux prophètes, ils ornaient de façon luxueuse les monuments élevés en l'honneur des Saints, ils jeûnaient et pratiquaient minutieusement les prescriptions concernant le culte extérieur. Jésus-Christ ne blâmait pas leur ardeur. Mais parce que leur zèle dégénérait en fanatisme et en haine des Gentils, parce que leurs œuvres étaient fort incomplètes, parce que leur fidélité, au premier abord, si intransigeante, était de pure surface, parce qu'ils croyaient en posséder en eux-mêmes le principe, le Maître fait à ses auditeurs ces solennelles recommandations : « Pre-

(1) Append. N. 7, p. 335.

nez garde au levain des Pharisiens (1). Si votre justice ne dépasse pas la leur, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux (2) ». Après avoir prononcé ces dernières paroles, Jésus entrant dans une foule de détails, explique à ses auditeurs comment la justice chrétienne doit laisser derrière elle la justice des Juifs, des sages, des Publicains, des Pharisiens, de l'humanité, et imiter la justice de Dieu : « Vous, s'écrie-t-il, soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait (3) ». Ne cherchez pas votre modèle parmi vos semblables, cherchez-le au Saint des Saints (4).

Vous vous rappelez qu'au commencement Satan avait dit à nos premiers parents : « Vous serez comme Dieu ; *Eritis sicut dii* (5). » Vous savez que nos premiers parents crurent à cette promesse fallacieuse, que leur rêve s'étant dissipé ils se réveillèrent non point grands comme Dieu, mais inférieurs à eux-mêmes. Nos âges ont emprunté à l'antique serpent son langage blasphématoire et répété : Depuis longtemps, Dieu s'est fait homme ; l'heure a sonné pour l'homme de se faire Dieu. Cette boutade impie a le même sort que l'astucieuse insinuation du démon. Chose étrange, Messieurs, le Christ reprend à son compte le mot du Tentateur,

(1) S. Matth., xvi, 6.
(2) *Ibid.* v, 20.
(3) *Ibid.*, v, 48.
(4) Append. N. 8, p. 336.
(5) *Genèse*, iii, 5.

mais ce qui est perfidie, bravade, dérision sur les lèvres de celui-ci et de ses disciples est puissance et vérité dans la bouche du Sauveur. Il n'affirme pas que nous deviendrons des dieux par nos propres forces, comme le prétendent le serpent et ses apôtres, mais ouvertement, il nous ordonne de chercher, en nous confiant à la grâce, la perfection même du Père, et d'être, à notre manière, saints comme lui. *Estote perfecti sicut et Pater vester cœlestis perfectus est* (1).

Mais la perfection de Dieu est infinie ! Avons-nous donc l'outrecuidance de croire que nous atteindrons la perfection infinie, que le Christ nous a ordonné de l'atteindre et que l'ayant atteinte, nous serons les égaux de Dieu. Non, Messieurs. Nous savons que nous n'atteindrons pas la sainteté de Dieu. Néanmoins nous devons y tendre par un effort soutenu, nous devons nous en rapprocher par des progrès incessants. Le sens du précepte promulgué par Jésus-Christ : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait » est donc celui-ci : « Marchez, ne vous arrêtez pas, courez toujours plus vite, volez toujours plus haut. Ne vous reposez pas dans le chemin, ne vous amusez pas, ne vous distrayez pas. Haletants comme la biche qui soupire après les eaux vives, hâtez-vous. Si loin que vous soyez parvenus, avancez, avancez encore : si changés en bien que vous vous apparaissiez à vous-mêmes, changez en mieux. Ne considérez pas ce que vous avez acquis, songez à ce qui vous

(1) Append. N. 9, p. 336.

manque, laissez la plaine qui s'étend à vos pieds et que vous avez quittée, levez les yeux vers le ciel rayonnant au-dessus de vos têtes et où le Souverain Bien vous appelle, ne regardez pas en arrière, ne vous contentez pas de ce que vous avez fait, ce serait reculer et être impropre au royaume de Dieu, pensez au chemin qui vous reste et à ce que vous n'avez pas fait. Lors même que vous seriez parvenus à l'héroïsme des martyrs, vous seriez encore tenus de progresser et de vous rapprocher davantage de l'excellence infinie. » — Vous le voyez, Messieurs, la perfection chrétienne ne doit pas seulement être supérieure à celle des sages, des Juifs, des Publicains, des Pharisiens, elle doit encore s'élever continuellement au-dessus d'elle-même, et comme elle n'a point de bornes fixes, parce que jamais elle ne reproduira complètement en nous les beautés de Dieu, il faut qu'elle monte toujours, que l'étape gagnée soit la préparation de l'étape suivante. Vous êtes juste, justifiez-vous encore, vous êtes saints, sanctifiez-vous davantage (1). Pareil à l'ange de la mort, l'ange de la perfection vous crie : Marche, marche. L'on voudrait respirer, s'asseoir, se reposer, cueillir une fleur, en respirer le parfum, contempler un spectacle, en charmer ses yeux, écouter une mélodie, en goûter la douceur, mais la voix ne nous laisse aucun répit : marche, marche de la clarté à la clarté jusqu'à ce que, ayant rencontré Dieu, tu tombes dans ses bras.

(1) *Apocalypse*, XXII, 11

De sorte que la perfection chrétienne n'a point de limite, elle tend à l'infini, elle grandirait à l'infini et deviendrait infinie, si notre âme était capable de contenir la gloire et de porter le poids de l'infini. Ne vous étonnez pas que l'Evangile nous impose de telles ambitions et de tels désirs. Puisque la vraie vertu nous dispose déjà, selon les anciens, à ce qu'il y a de meilleur, *virtus, dispositio perfecti ad optimum,* comment la vertu divine qui est en nous par la grâce serait-elle moins impérative et moins exigeante? (1).

Maintenant vous comprenez combien ils ont perdu le sens chrétien ceux qui, en fait, sont les ennemis du progrès spirituel. Ils éteignent en eux-mêmes et dans les autres, la flamme, l'enthousiasme. Ils estiment que l'on en fait toujours trop pour Dieu, que l'on croit toujours trop, que l'on espère toujours trop, que l'on aime toujours trop, que l'on adore toujours trop, que l'on donne toujours trop de pompe au culte, trop de place à la religion. L'idée d'un effort les irrite, le mot de perfection les épouvante. Ils ramènent tout à des proportions mesquines, ils réduisent tout, ils rapetissent tout d'après l'étroitesse scandaleuse de leur esprit et de leur cœur. Ils n'ont entendu ni le mot de saint Paul : *Dilatamini et vos.* Elargissez vos âmes, dilatez votre être » (2), ni le commandement du Seigneur. « Vous, soyez parfaits

(1) Append. N. 10, p. 335.
(2) II *Corinth.*, VI, 13.

comme votre Père céleste est parfait. » Ils demeurent surnaturellement, à l'âge des enfants, sans souci de se hausser jusqu'à la virilité. Ils sentent comme des enfants, ils pensent comme des enfants, ils parlent comme des enfants, ils agissent comme des enfants.

Ils ont imaginé un système dont les principes servent à régler la conduite de leurs consciences rétrécies, dont le nom est encore moins chrétien que français : le *minimisme*. Le minimisme leur permet de refuser à Dieu ce qu'ils peuvent lui refuser sans se damner, et, à cette fin, de se livrer à des calculs misérables où ils trouveront le secret de n'accorder au bien rien en plus de ce qu'il exige rigoureusement. N'allez point, Messieurs, à cette école de décadence, ne vous ralliez pas à ce système bâtard : au bien donnez tout ce que vous possédez et donnez-vous vous-même. Prêtez l'oreille aux voix qui répètent : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » Que si votre fragilité vous retient et vous retarde, du moins, par le désir tendez à la perfection, ayez-en la passion, ayez-en faim, ayez-en soif. Quiconque la désire devient déjà meilleur ; quiconque cesse de la désirer, cesse d'être bon. Ajoutez pour vous soutenir dans vos efforts et vous encourager sur les chemins épineux de la vertu que ce qui fait notre perfection fait notre bonheur et que notre éternité sera heureuse dans la mesure où notre vie aura été parfaite (1).

(1) Append. N. 11, p. 337.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

LES ÉLÉMENTS DE LA PERFECTION CHRÉTIENNE

SOMMAIRE

Résumé de la Conférence précédente. — En quoi consiste la perfection chrétienne. Sentiments divers que les hommes professent à ce sujet. Beaucoup s'illusionnent, prenant, comme le dit S. François de Sales, « les effets pour la cause, le ruisseau pour la source, les branches pour la racine, l'accessoire pour le principal, et souvent l'ombre pour le corps. » Nécessité d'éclairer en cette matière le peuple chrétien, p. 45-46.

I

L'élément essentiel de la perfection chrétienne, c'est la charité.

a) La perfection se mesure au degré de la charité. Développement de cette pensée d'après S. Augustin et Bossuet, p. 46-47.

b) Rien ne remplace cette vertu royale dans l'œuvre de notre sanctification. Enseignement de l'ancien Testament. Enseignement du Nouveau-Testament. La première lettre de S. Paul aux Corinthiens. L'Apôtre exalte les dons que l'Esprit-Saint a répandus parmi les fidèles de la primitive Eglise : don de l'apostolat, don des miracles, don de science surhumaine, don de prophétie, don des langues. Grandeur de ceux qui ont reçu ces dons. La charité préférable à tous ces dons. Hymne de S. Paul en l'honneur de la charité, p. 47-50.

c) La charité comportant l'amour de Dieu et l'amour du prochain, on se demande auquel de ces deux amours, la vie chrétienne puise sa perfection. Opinion des philanthropes qui voient dans la bienfaisance la vertu par excellence. Culte de l'Humanité. Cette opinion est erronée. La perfection se tire d'abord et principalement de l'amour de Dieu, p. 50-51.

d) Pourquoi cela ? Parce que l'être est parfait quand il atteint sa fin dernière. Explication de cette pensée. — C'est par l'amour que nous nous unissons à Dieu. Merveilleux changements que l'amour de Dieu produit en nous, p. 51.

d) Secondairement l'amour du prochain entre comme élément dans la vie parfaite. Motif de cette affirmation. L'amour de

Dieu entraîne l'amour de tout ce que Dieu a fait et de tout ce qui est cher à Dieu. Culte surnaturel de S. François pour les créatures. Amour spécial de Dieu pour les êtres raisonnables qu'il a sauvés en nous livrant son Fils. De là, pour nous, l'impossibilité d'aimer Dieu sans aimer nos frères, p. 51-52.

II

A quelle charité devons-nous arriver pour atteindre la perfection nécessaire au Chrétien ? A quelle charité devons-nous prétendre, si nous voulons nous élever au-dessus de la perfection commune et indispensable au salut ?

1. Nous sommes tous tenus d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et de toutes nos forces, puis d'aimer le prochain comme nous-mêmes.

a) L'amour de Dieu exige d'abord que nous n'aimions rien plus que Dieu, rien contre Dieu, rien autant que Dieu, p. 53.

b) Nous obéirons à cet amour en observant les commandements. Quand on observe les commandements on aime Dieu de tout son esprit, de toute son âme, de toutes ses forces. Développement de cette pensée, p. 53-54.

c) Cet amour est compatible avec les affections vaines et superflues qui ne lui sont pas formellement contraires, avec les mauvaises inclinations et les restes des mauvaises habitudes : rigoureusement il n'exclut que le péché mortel. Il ne nous oblige pas à suivre les conseils, excepté dans les cas où il est impossible, sans cela, de satisfaire aux préceptes. Ce que signifie cette doctrine, p. 54-55.

2. Application de ces principes à l'amour du prochain.

a) La perfection chrétienne demande que nous aimions notre prochain comme nous-mêmes, sincèrement, en vue de son bien, etc., p. 55-56.

b) Que nous l'aimions d'une manière sagement ordonnée. Sens de cette affirmation, p. 56.

c) Que nous l'aimions saintement, effectivement, d'une façon dévouée. Cet amour doit être universel. Notre cœur étroit est dilaté par la charité. Il lui est interdit d'exclure qui que ce soit de sa charité. — Précision de cet enseignement, signification qu'il faut lui donner, p. 56-58.

3. Pouvons-nous prétendre à une sainteté plus haute ?

a) La perfection absolue n'est pas accessible aux créatures.

En Dieu seul l'amour bat son plein et l'Infini de la Charité égale l'Infini de la Bonté. Il faudrait que nous fussions Dieu pour l'aimer autant qu'il est aimable. Infirmité de notre nature en ce domaine, p. 58-59.

b) Nous n'avons pas la faculté de vivre dans un amour où l'on pense continuellement à Dieu, où l'on ne respire que pour lui. Cette charité, avec la perfection qu'elle implique, est la part des bienheureux. Raisons de notre impuissance. p. 59-60.

c) Ce que nous pouvons faire, c'est de nous dégager de tout ce qui nous empêche de nous attacher librement à Dieu, c'est de nous livrer aux exercices surérogatoires qui font progresser la charité. Exemples de renoncement. A ce point, la perfection dépasse la sainteté commune, p. 60.

d) Il faut raisonner d'une façon analogue en ce qui concerne l'amour du prochain. Degrés de l'amour fraternel. Des sacrifices toujours plus généreux et plus héroïques que cet amour entraîne. Perfection supérieure à laquelle il conduit. p. 61-62.

III

Rôle des autres vertus dans l'œuvre de la perfection.

1. Par elles-mêmes, acquises ou infuses, elles nous rendent meilleurs. Lorsqu'elles croissent, l'homme croît avec elles. D'elles-mêmes, elles tendent à un épanouissement complet. *Dispositio perfecti ad optimum*, p. 62.

2. Elles favorisent *l'éclosion, le progrès, le triomphe* de la charité.

a) La foi, l'espérance, les vertus morales nous disposent à la charité, la foi en nous faisant connaître Dieu, l'espérance en nous attachant à lui comme au Rémunérateur tout puissant, les vertus en nous permettant de résister aux passions qui sont un obstacle à la charité. Action dans cet ordre de la force, de la tempérance, de la justice, de la prudence, p. 62-64.

b) Les mêmes vertus contribuent au progrès de la charité. Comment la foi, l'espérance et les vertus morales nous préparent à une charité plus vivante. La charité de S. Paul, p. 64-66.

c) Ces vertus permettent à la charité d'étendre son règne à tout l'organisme et à toutes les opérations de l'être humain. — La charité communique à toutes les autres vertus sa noblesse et ajoute une nouvelle dignité à leur dignité native, p. 66-67.

En revanche les autres vertus, soumettant tout l'homme à la

charité, la charité joue de toutes les puissances intellectuelles, affectives, sensibles, physiques de l'homme pour adresser à Dieu un magnifique hymne d'amour, p. 67-69.

Exhortation à l'amour de Dieu. Sans l'amour de Dieu, point de vie spirituelle, point de Christianisme, point de salut éternel. Il faut progresser dans cet amour. Paroles de Bossuet, de S. François de Sales, de S. Paul. Nécessité de pratiquer toutes les autres vertus pour mieux aimer Dieu. — Il n'y a point de proportion entre les sacrifices qu'exige cet amour et le bonheur qu'il nous assure, p. 69-71.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

LES ÉLÉMENTS DE LA PERFECTION CHRÉTIENNE

Eminentissime Seigneur (1),

Messieurs,

Toutes les forces du Christianisme, forces doctrinales, forces législatives, forces liturgiques, forces mystiques poussent l'homme à la perfection, à une perfection qui, dépassant celle des sages, des païens, des Juifs, s'élève sans cesse au-dessus d'elle-même, gagne chaque jour en vigueur pour se rapprocher de l'Infini, par un perpétuel progrès. Mais en quoi consiste la perfection chrétienne? Il y a une fausse justice, une justice superficielle, qui n'a aucune racine dans la conscience, aucun rapport avec le bien véritable. Combien cachent sous des airs de sainteté des âmes misérables! Combien se trompent au sujet de la piété! Les uns la demandent aux exercices

(1) S. Em. Mgr le Card. Dubois, Arch. de Paris.

matériels du culte, les autres aux œuvres extérieures de bienfaisance. Ceux-ci croient y être parvenus s'ils éprouvent le goût de la mortification, s'ils se livrent au jeûne, à l'austérité, ceux-là s'ils respectent les lois de la chasteté, ou encore s'ils éprouvent de la joie, s'ils versent quelques larmes à l'heure de la prière et aux pieds des autels. Quelques-uns la cherchent dans la simplicité des habits, « plusieurs dans la fréquentation de la Pénitence et de l'Eucharistie, certains dans l'oraison soit mentale, soit vocale ; un grand nombre dans les grâces extraordinaires : » extases, ravissements, révélations, visions. Tous ceux-là s'illusionnent, « prennent les effets pour la cause, le ruisseau pour la source, les branches pour la racine, l'accessoire pour le principal, et souvent l'ombre pour le corps » (1). Il importe de les éclairer en déterminant avec précision les éléments de la perfection chrétienne, c'est ce que nous tenterons de faire aujourd'hui.

I

L'élément essentiel de la perfection chrétienne, c'est la charité. *Simpliciter in spirituali vita perfectus est qui est in charitate perfectus* (2). Dans la mesure où l'on possède la charité, on est juste et saint. « La charité s'ébauchant, dit saint Augustin, la justice

(1) Cf. S. François de Sales. Entretien aux Visitandines sur la simplicité. — Cf Append., N. 1, p. 337.

(2) S. Thomas, Opusc. *De perfectione vitæ spiritualis*, c. 1.

s'ébauche, *charitas inchoata, inchoata justitia est*; la charité croissant, la justice croît avec elle, *charitas provecta, provecta justitia est*; la charité ayant grandi, la justice grandit autant qu'elle, *charitas magna, magna justitia est ;* la charité devenant parfaite, la justice est parfaite, *charitas perfecta, perfecta justitia est* (1). Il y a une connexion intime entre la vie spirituelle et la charité. « Qui n'a pas la charité, s'écrie Bossuet, n'est pas chrétien (2). » Qui ne pratique pas la perfection de la charité ne connaît pas la perfection de la vie chrétienne, car l'une dépend de l'autre et en est inséparable.

Rien ne saurait remplacer cette vertu dans l'œuvre de notre sanctification; aucune qualité de l'esprit, aucune bonté de cœur, aucun geste bienfaisant. C'est la charité qui vivifie et cimente les pierres des temples consacrés à la perfection. Je puise cet enseignement aux livres les plus lumineux de la Révélation. Déjà ce que l'Ancien Testament exigeait de ses serviteurs, c'était, avant tout, la charité. Mais dans la nouvelle alliance c'est comme un refrain qui revient sans cesse : « Ayez la miséricorde, l'humilité, la patience... surtout ayez la charité. *Super omnia autem hæc, charitatem habete* (3) ». « La charité est la plénitude de la loi. *Plenitudo legis est charitas* (4) ». Je ne connais, en cette ques-

(1) *De natura et gratia*, in fine.
(2) Sermon sur le caractère des deux alliances, *in fine*.
(3) *Coloss.*, III, 14.
(4) *Romains*, XIII, 10.

tion, rien de formel, de radical, d'impressionnant comme la première lettre de saint Paul aux Corinthiens. Saint Paul énumère les dons que l'Esprit de Dieu répand dans l'Eglise et la grandeur que ces dons confèrent aux premiers fidèles. Ceux-ci sont grands lorsqu'ils prêchent l'Evangile avec un incroyable succès, ébranlant les intelligences rebelles, touchant les cœurs endurcis, gagnant au Christ les volontés obstinées. Ils sont grands quand ils pénètrent la profondeur des mystères, en interprètent le sens, en mettent la richesse à la portée de tous. Ils sont grands, si, par leur foi, ils opèrent des miracles, si, par leur science surhumaine, ils lisent dans l'avenir et dans les âmes, si, par leur puissance, ils guérissent les malades, ils commandent aux astres, aux vents, aux flots, à la vie, à la mort. Ils sont grands, si parlant toutes les langues, ils sont entendus des Parthes, des Mèdes, des Elamites, des habitants de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de Rome, de la Crète, de l'Arabie (1). Apôtres, Prophètes, Docteurs, Thaumaturges, Pasteurs, vous étiez si grands, qu'en vous voyant et en vous écoutant, on était stupéfait, et, ne sachant que penser on se disait l'un à l'autre : « Qu'est-ce que cela pourrait bien être? (2) ». Vous étiez si grands, que, vous prenant pour des dieux

(1) Cf. I. *Corinth.* XII, XIV; *Actes*, II, 8-12.
(2) *Actes*, II, 12-13.

descendus en terre, on voulait, malgré vos protestations, vous offrir de l'encens et des sacrifices (1). Cependant, après avoir rendu hommage à l'Esprit qui communique aux hommes de tels pouvoirs, saint Paul s'arrête soudain, et interpelle en ces termes les Corinthiens : « Aspirez à des dons plus précieux. Je vais vous montrer une meilleure voie, la voie excellente entre toutes : celle de la charité. La charité vaut mieux que le don des langues. C'est en vain que je parlerais la langue des hommes et des anges; si je n'ai pas la charité, quelle que soit mon éloquence, quelque empire qu'exerce mon verbe, si loin qu'il retentisse, je ne suis qu'un airain sonore, qu'une cymbale bruyante. La charité vaut mieux que le don de prophétie, mieux que le don des miracles. Quand même connaissant les secrets de l'Être souverain, possédant la science qui déchire le voile du passé, du présent, de l'avenir, de la terre, du ciel, et « touche au néant par un de ses pôles, à l'infini par l'autre », je serais assez maître de la vérité humaine et de la vérité divine pour les transmettre dans leur force et dans leur pureté à mes semblables, quand même ma foi serait capable de transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. La charité vaut mieux que les œuvres les plus utiles. Quand même ma libéralité irait jusqu'à la distribution de mes biens aux pauvres, quand même je serais fort au point d'aller spontanément au mar-

(1) Cf. *Actes*, XIV, 7-17.

tyre, de m'offrir au supplice le plus acerbe et de livrer en pâture mon corps au feu, si je n'ai pas la charité, tout cela ne me sert de rien (1) ».

Ainsi donc la charité est, dans le Christianisme, la vertu fondamentale, la vertu dont dépendent la vie spirituelle et sa perfection. Mais la charité comporte l'amour de Dieu et l'amour du prochain, est-ce dans l'amour de Dieu, est-ce dans l'amour du prochain que la vie spirituelle puise sa perfection?

Souvent, parmi nous, on considère comme parfait, le philanthrope qui, étranger à Dieu, n'y croyant pas, ne voulant pas y croire, aime ses semblables, les secourt dans leur détresse, les console dans leurs chagrins, partage avec eux ses richesses et ses joies, suppporte leurs défauts, ne leur tient pas rigueur de leurs fautes, leur donne mille preuves d'une affection pleine de sincérité, pleine de dévouement et se livre au culte de l'Humanité. C'est une erreur (2). La perfection consiste d'abord et principalement dans l'accomplissement du plus grand, du premier des préceptes qui nous demande d'aimer le Seigneur, notre Dieu. « *Diliges Dominum Deum tuum... Hoc est maximum, et primum mandatum* (3). » Messieurs, ne nous faisons pas illusion, si nous n'aimons pas Dieu, nous n'avons pas la charité, si nous ne l'aimons pas d'une manière parfaite, nous n'avons pas la

(1) I *Corinth.*, XIII, 1-3.
(2) Append. N. 2, p. 339.
(3) S MATTHIEU, XXII, 37-38.

charité parfaite, nous ne sommes pas parfaits. Avant tout, nous valons par les degrés de l'amour que nous avons pour Dieu. « *Primo et principaliter consistit spiritualis vitæ perfectio in dilectione Dei* (1). » Pourquoi cela? Parce que l'être est achevé, il trouve son complet développement quand il atteint sa fin dernière. C'est le contact avec cette fin qui met le sceau à la beauté des créatures. En conséquence, l'homme s'épanouit totalement quand il est uni à Dieu qui est sa fin dernière. Plus cette union est positive, plus l'étreinte qui la produit est brûlante, étroite, et plus nous sommes parfaits. Si, en effet, il y a réellement un commerce du souverain Bien avec notre âme, si, en vertu de ce commerce, Dieu habite et vit dans notre cœur, il est impossible qu'il n'y opère pas de merveilleux changements et une ineffable transfiguration. Mais c'est l'amour qui nous unit à Dieu, c'est l'amour qui nous attache à Dieu, qui nous retient en lui, le retient en nous et nous rend inséparables. « Dieu est amour, dit saint Jean, quiconque demeure dans l'amour, demeure en Dieu et Dieu demeure en lui. *Deus charitas est, qui manet in charitate, in Deo manet et Deus in eo.* (2) » La conclusion est claire : avant tout, il faut juger de la perfection d'un homme par l'amour qu'il porte à Dieu.

Secondairement on en peut juger par l'amour qu'il porte à ses frères. « *Secundario consistit spiri-*

(1) S. Thomas. Opusc. *De perfect. vitæ spiritualis*, c. II.
(2) I. S. Jean, IV, 16.

tualis vitæ perfectio in proximi dilectione (1). » « Nous passons de la mort à la vie, dit encore saint Jean, parce que nous aimons nos frères... Quiconque hait son frère, est un meurtrier, et vous savez qu'aucun meurtrier n'a en lui la vie éternelle (2). » La raison de cette affirmation est facile à comprendre. Nul n'aime Dieu, s'il n'aime ce que Dieu aime, les créatures dont Dieu est l'Auteur, la Providence, le Sanctificateur et le Rémunérateur. C'est pourquoi, — je vous l'ai enseigné jadis, — Jésus-Christ parlait avec attendrissement des lys et des passereaux. C'est pourquoi, étendant à tous les êtres l'amour qu'il avait pour Dieu, un saint François chantait un hymne au soleil et entretenait de doux rapports avec les poissons et avec les oiseaux. Celui qui aime Dieu aime donc les créatures en considération de Dieu et à cause de Dieu. Il aime surtout les créatures comme lui, appelées à partager la société, la gloire, la béatitude de Dieu, si chères à Dieu, que Dieu, pour les sauver, a livré son Fils unique à la torture et au tombeau. Dès lors « celui qui, haïssant son frère, dit : « J'aime Dieu », est un menteur (3). » Au fond même, il est permis de dire que dans le Christianisme, il n'y a qu'un amour qui s'attache à Dieu, d'abord, à tout ce qui vient de Dieu ensuite et s'appelle la charité.

(1) S. Thomas. Opusc. *De Perfectione vitæ spiritualis*, c. II.
(2) I. S. Jean, III, 14-15.
(3) S. Jean, IV, 20.

II

Mais à quelle charité devons-nous arriver pour atteindre la perfection nécessaire au chrétien ? A quelle charité devons-nous prétendre si nous voulons nous élever au-dessus de la perfection commune et indispensable au salut ?

Nous sommes, sans exception, Messieurs, tenus par notre baptême et par notre vocation d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, de l'aimer de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit, de toutes nos forces, d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, et ainsi d'arriver à la perfection sans laquelle nul n'est sauvé.

Et que comportent cet amour de Dieu et cet amour du prochain ?

Cet amour de Dieu exige d'abord que nous n'aimions rien plus que Dieu, rien contre Dieu, rien autant que Dieu. « *Est autem infimus divinæ dilectionis gradus, ut nihil supra eum, aut contra eum, aut æqualiter ei diligatur* (1). »

Nous lui obéirons en obéissant aux commandements, en observant ce qu'ils prescrivent, en évitant ce qu'ils défendent. « Celui qui garde mes commandements, dit Notre-Seigneur, c'est celui-là qui

(1) S. Thomas, IIª IIæ, q. 184, art. 3. ad 2um.

m'aime (1). » Quand on garde les commandements, en effet, on conforme sa volonté à la volonté de Dieu, on sert Dieu, on se consacre à lui, on subordonne ses sentiments, ses désirs à la gloire de Dieu; ainsi, on aime Dieu de tout son cœur : on soumet son intelligence à celle de Dieu, on assujettit et l'on enchaîne sa pensée à l'enseignement de Dieu : ainsi on sert et on aime Dieu de tout son esprit ; on aime en Dieu et à cause de Dieu ce que l'on aime : ainsi on sert et l'on aime Dieu de toute son âme ; on parle et l'on agit en vue de Dieu : ainsi on sert et on aime Dieu de toutes ses forces. Cet amour n'est pas toujours sans mélange, il vit avec d'autres affections superflues, vaines, dangereuses qui distraient son attention, diminuent son intensité, attiédissent sa flamme, retardent son vol, mais qui ne lui sont pas formellement contraires. Il se rencontre souvent avec les mauvaises inclinations, avec les restes d'habitudes dépravées que le mal laisse en nous-même après la justification ; rigoureusement il n'exclut que la violation de la loi divine que nous appelons le péché mortel. Cet amour suffisant pour que nous restions en bonnes relations avec Dieu et pour que nous soyons sauvés, ne nous oblige pas d'ordinaire à suivre les conseils évangéliques ; il nous dispose à les suivre, et s'il le faut, il nous impose de les suivre effectivement. Or, il faut quelquefois suivre un conseil évangélique, ou rompre avec Dieu ; il n'y a pas de milieu. Que de fois les chrétiens ont dû

(1) S. Jean, xiv, 21.

renoncer aux joies d'un légitime mariage ou à leur Dieu, choisir entre la possession de leur fortune et l'amour de leur Dieu! En ces occasions, il ne leur est pas permis d'hésiter, car à son moindre degré de perfection, la charité nous impose de sacrifier, au besoin, tous les biens, la vie même, au souverain Bien, tous les amours, fussent-ils en soi les plus innocents et les plus légitimes à l'amour de Dieu; sinon, nous n'aurions pas le droit de dire que nous aimons Dieu par-dessus toutes choses. Alors, il est impossible d'observer le précepte sans suivre le conseil, alors le conseil emprunte au précepte sa force impérative, irréductible, et, pour ne pas tuer complètement en nous l'amour de Dieu, nous devons le pousser au summum de l'héroïsme : « *Nullus est actus perfectionis sub consilio cadens, qui in aliquo eventu non cadat sub præcepto, quasi de necessitate salutis existens* (1) ».

Vous le voyez, Messieurs, la perfection chrétienne à son degré infime, exige que nous aimions Dieu par-dessus toutes choses, que nous soyons prêts intérieurement à suivre les conseils pour ne pas trahir cet amour, qu'au besoin nous les suivions effectivement et jusqu'à la mort plutôt que de le trahir.

Les mêmes principes s'appliquent, proportion gardée, à l'amour du prochain que la perfection chrétienne réclame absolument de nous.

(1) IIª, IIæ, q. 124, art. 3, ad 1um.

La perfection nous demande d'aimer nos frères comme nous-mêmes, de les aimer réellement, sincèrement, en vue de leur bien; et non par intérêt, ni dans l'intention d'en retirer un profit personnel ou une jouissance. Sous l'empire de ce sentiment profond, saint Paul écrivait aux Corinthiens : « Je ne cherche pas mon avantage, je ne veux qu'être utile à la multitude de mes frères. *Non quærens quod mihi utile est, sed quod multis* (1). » La perfection chrétienne nous commande d'aimer nos frères d'une manière sagement ordonnée. L'ordre dans la charité fraternelle consiste à vouloir du bien au prochain, à le vouloir d'autant plus fortement que ce bien est plus noble et plus important. En conséquence, quand il s'agit de nos frères, nous devons nous inquiéter moins de leurs richesses que de leur personne, moins de leur corps que de leur âme. La perfection chrétienne nous commande d'aimer saintement nos frères. Nous les aimons saintement lorsque nous désirons qu'ils atteignent Dieu comme nous désirons l'atteindre nous-mêmes, lorsque nous souhaitons qu'ils parviennent à la béatitude et à la gloire des élus comme nous souhaitons y parvenir nous-mêmes. La perfection chrétienne nous commande d'aimer nos frères effectivement, de leur prouver notre attachement par nos œuvres, par notre dévouement, et en nous dépensant à leur service. « Mes petits enfants, écrivait saint Jean, n'aimons pas en paroles, aimons active-

(1) I *Corinth.*, x, 33.

ment et en vérité, *Filioli mei, non diligamus verbo neque linguâ, sed opere et veritate* (1). »

La perfection chrétienne enfin, nous commande d'avoir une charité universelle, d'étendre notre amour fraternel non point à l'humanité abstraite, mais à l'humanité réelle qui se compose de tous les individus de notre race, quels que soient leur pays, leur caste, leur langue, leur couleur. Et comment satisfaire à ce devoir ? L'univers est trop vaste pour notre cœur. Notre cœur n'a qu'une goutte d'amour, s'il la répand sur des êtres innombrables qu'en reviendra-t-il à chacun ? La nation même et la cité sont encore trop étendues, notre affection ne saurait en embrasser tous les habitants. Triste constatation ! Nous avons du mal à ne pas oublier une partie de nos parents, de nos voisins, de nos amis. Qui sera capable de partager sa sollicitude entre tous les vivants ?

Messieurs, notre charité doit être universelle, en ce sens qu'il nous est interdit de haïr ou de mépriser qui que ce soit, de vouloir ou de faire du mal à qui que ce soit, d'exclure de notre charité qui que ce soit, en ce sens que nous sommes tenus d'aimer tous les hommes, non pas chacun en particulier, mais en général et en bloc, de leur désirer du bien, de n'excepter personne lorsque nous disons : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; pardonnez nous nos offenses, ne nous laissez pas succomber à la

(1) S. Jean, III, 18.

tentation : délivrez-nous du mal : en ce sens que, si l'un de nos frères est dans une extrême détresse, soit au point de vue physique, soit au point de vue moral, nous sommes obligés, fût-il un étranger, fût-il un ennemi, de le secourir, de le soulager et même de sacrifier notre vie pour sauver son âme ; en ce sens, que nous serons dans la disposition habituelle d'adopter cette conduite, quand il le faudra, vis-à-vis de n'importe qui, de prouver qu'il y a en nous l'étoffe et le cœur du bon Samaritain.

Voilà, Messieurs, la perfection commune dont nul ne s'affranchira jusqu'à la mort sans outrager sa vocation de chrétien et sans se perdre éternellement. Pouvons-nous prétendre à une sainteté plus haute ? Pouvons-nous, en ce monde, parvenir à l'amour absolu qui se confond avec la sainteté absolue ?

Non, Messieurs, la perfection absolue n'est accessible ni aux anges, ni aux hommes : c'est l'attribut incommunicable de Dieu. Pour arriver à la perfection absolue de la charité, la créature devrait aimer Dieu autant qu'il est aimable, il faudrait que son amour fût infini comme la bonté de Dieu qui en est l'objet. Dieu seul s'aime de cette façon, en lui seul l'amour bat son plein, en lui seul l'Infini de l'amour répond mathématiquement à l'Infini de la bonté, en lui seul l'Infini de l'Amour égale l'Infini de la bonté. Rien ne lui manque, rien ne borne sa hauteur, sa largeur, sa profondeur, son intensité : c'est un ciel

radieux qu'aucun horizon ne vient fermer, c'est un océan de feu qui n'a point de rivage. O Bonté ! O Amour ! mes lèvres vous trahissent et ma pensée succombe quand j'essaie de vous peindre ! Je tremble, je bégaye, je balbutie, je ne sais plus parler. *A. A. A. nescio loqui.* O suprême Bonté ; si je vous voyais autant que vous êtes visible, je ne serais plus une créature ! O amour souverain ! si mon cœur vous contenait dans votre plénitude, je serais Dieu même. Cet espoir m'est interdit, car « entre le fini et l'infini il n'y a nulle proportion, et pour y en mettre, il faudrait ou relever le fini et le rendre infini, ou ravaler l'infini et le rendre fini, ce qui ne peut-être (1). » O suprême Bonté, ô Amour souverain, j'en suis réduit à vous adorer à deux genoux et à célébrer, sans pouvoir même la comprendre, votre perfection infinie !

Avons-nous du moins la faculté de vivre dans cet amour où l'on pense continuellement à Dieu, où l'on respire uniquement pour lui, où, de l'aurore au crépuscule et du crépuscule à l'aurore, on n'est occupé que de lui, où le regard de l'intelligence, à l'abri de la distraction, s'attache à lui sans le perdre de vue un seul instant, où le cœur lui consacre d'une façon expresse et directe un battement qui ne s'interrompt ni ne s'endort jamais, et lui donne tout ce qu'il peut donner quand la grâce l'a dilaté, enrichi, embrasé,

(1) S. François de Sales. *Traité de l'amour de Dieu.* Livre III, 1. Cf. S. Thomas. IIª IIæ q. 84, art. 2.

où l'être humain use de toute sa puissance affective pour aimer Dieu et pour lui chanter un hymne qui ne se tait pas. Cette charité, Messieurs, avec la perfection qu'elle implique, est la part des bienheureux. Ici-bas, elle n'est pas à notre portée. Nous sommes trop changeants, trop noyés dans la multitude des choses, sollicités et remués par trop d'objets, trop soumis aux nécessités du présent et à la tyrannie des sens pour en connaître la force, la douceur et la continuité (1).

Ce que nous pouvons, même en ce monde, c'est nous dégager non seulement des sentiments et des œuvres qui sont contraires à l'amour de Dieu et le tuent, mais encore des idées, des affections, des réalités qui empêchent cet amour de se porter librement vers Dieu. Ce que nous pouvons, même en ce monde, c'est nous livrer aux exercices surérogatoires qui, bien qu'ils ne soient pas imposés par la loi, entretiennent, animent le feu de la charité et en font monter vers le ciel le parfum précieux. C'est ainsi que plusieurs renoncent à la fortune, aux joies de la famille, à la liberté afin de vaquer au culte de Dieu, de concentrer entièrement sur Dieu l'attention de leur esprit et la sollicitude de leur cœur. A ce degré nous ne sommes pas exempts des fautes légères, mais notre perfection dépasse la sainteté commune, nous unit d'une façon plus étroite et plus intime au souverain Bien et nous permet de rivaliser d'amour avec les élus.

(1) Append. N. 3, p. 339.

En ce qui concerne l'amour du prochain, il faut raisonner d'une façon analogue. Que je me dévoue aux membres de ma famille, à mes amis, à mes concitoyens, aux étrangers qui, sur le chemin, me témoignent de la sympathie, que j'aime les hommes en général, que dans ma prière j'implore le ciel pour tous, sans excepter personne, que je sois disposé à prendre sur mon nécessaire afin d'arracher mon prochain, fût-il mon ennemi, à un péril de mort, et à m'immoler pour sauver son âme, ce n'est pas dépasser la perfection que l'Évangile exige de tout chrétien. Mais que je renonce à l'opulence, au bien-être, à la propriété, aux joies licites, dans le dessein d'être utile à mes semblables, que je quitte ma maison, ma parenté, mon pays et que j'aille au-devant des fatigues, des souffrances, des dangers, de la mort dans le but de servir les intérêts de gens inconnus, sauvages, barbares; que, à l'exemple du Rédempteur sur la croix, j'invoque spécialement le Père en faveur de mes bourreaux; que je cherche toutes les occasions de me dévouer à mes ennemis, de leur rendre le bien pour le mal, de me priver, de m'immoler en vue d'assurer leur bonheur temporel et éternel, que j'adopte cette conduite, mû par le désir passionné de plaire à Dieu, non par l'ambition d'être loué et glorifié, voilà un amour fraternel qui m'élève au-dessus de la sainteté requise par la loi, me fait avancer très loin dans la voie de la perfection et de l'idéal. Je pense vous avoir démontré, Messieurs

que la charité est l'élément fondamental de la sainteté chrétienne et que de ses divers degrés dépendent les degrés de notre perfection.

III

Les autres vertus seraient-elles étrangères à la perfection? Nullement, Messieurs.

Déjà, par elles-mêmes, acquises ou infuses, les autres vertus sont des qualités aimables qui font prévaloir la raison naturelle ou surnaturelle dans nos pensées, nos vouloirs, nos sentiments, nos passions, nos actions et nous rendent meilleurs. Lorsqu'elles croissent au point de franchir les limites ordinaires, l'homme grandit avec elles, et devient, par le caractère élevé de sa foi, de son espérance, de sa prudence, de sa justice, de sa force, de sa tempérance, un objet d'admiration et un héros. Or, d'elles-mêmes, elles aspirent à un épanouissement plus complet. Chacune d'elles est pour nous le principe d'une perfection relative, insuffisante, mais réelle, qui augmente notre dignité. *Dispositio perfecti ad optimum* (1).

De plus, elles favorisent en nos âmes l'éclosion, le progrès, le triomphe de la charité.

« Bien que, dit saint Thomas, la charité soit un don de Dieu, il faut cependant que nous nous prépa-

(1) Append. N. 4, p. 340.

rions à la recevoir. « *Licet charitas sit donum divinum, ad ipsam tamen habendam requiritur dispositio ex parte nostrâ* (1) ». La foi, l'espérance et les vertus morales nous assurent cette préparation. Par la foi, nous apprenons à connaître Dieu, tel qu'il est dans l'unité de sa nature et dans la Trinité de ses personnes, tel qu'il s'est montré en devenant, par l'Incarnation, le compagnon de notre route, et, par sa mort en croix, notre Rédempteur. Cette connaissance nous dispose à la charité, car notre sympathie est prête à se donner aux personnes dont on nous révèle la noblesse et la bonté. Pendant que Notre-Seigneur, leur parlant des vérités contenues dans l'Ecriture, ranimait leur foi, les disciples d'Emmaüs sentaient leur cœur tout brûlant : « *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis dum loqueretur in viâ, et aperiret nobis scripturas?* (2) » A peine Corneille, sa famille et ses amis adhéraient-ils à la doctrine de Pierre que l'Esprit d'amour envahissait leurs âmes (3). L'espérance agit en nous d'une façon aussi heureuse. Grâce à elle, nous comptons sur la puissance auxiliatrice de Dieu pour arriver au bonheur éternel. Mais nous sommes près d'aimer Dieu à cause de lui, dès que nous attendons de sa magnificence notre félicité. Les vertus morales triomphent des obstacles qui empêchent l'éclosion de la charité. Pourquoi résistons-

(1) Op. III. *In Præcepta Legis*, C. 4.
(2) S. Luc. xxiv, 32.
(3) *Actes*, x. 34-44. Cf. S. Thomas, *loc. cit.*

nous à la grâce, source de la charité? Parce que nous nous trompons sur nos propres intérêts, parce que nous sommes esclaves de notre égoïsme, parce que nous sommes dominés par la passion des plaisirs déréglés et par la crainte de la souffrance. On ne peut pas, en effet, servir Dieu et Mammon, idole de l'égoïsme et de la cupidité, boire au calice de Dieu et au calice du démon, s'asseoir à la table de Dieu et au banquet du sensualisme, fils du démon, aimer Dieu et reculer devant les sacrifices que cet amour implique. Mais lorsque la prudence nous enseigne à distinguer entre les faux biens et les véritables ; lorsque la justice, nous soumettant à ses lois, nous empêche de convoiter la richesse et d'en poursuivre l'acquisition en employant tous les moyens et en violant le droit d'autrui : lorsque la tempérance ramène à la mesure la concupiscence de la chair ; lorsque par la force, nous sommes devenus capables d'endurer la douleur et la mort plutôt que de trahir la conscience, le champ est libre, l'âme est ouverte, l'Esprit saint peut y entrer et y faire naître la charité.

Les mêmes vertus, croissant en nous, contribuent à l'affermissement et au progrès de la charité. Plus en effet nous vivons dans les pensées de la foi, dans les certitudes de l'espérance, plus nous sommes saisis par la grandeur et la beauté de Dieu, par sa fidélité à tenir ses promesses et plus nous nous

éprenons de lui. « *Universaliter, sicut cogitationes malæ destruunt charitatem, ita, bonæ eam acquirunt, nutriunt et conservant* (1). » Plus, sous l'influence de la sagesse, de la justice, de la tempérance, nous nous détachons des choses terrestres, des jouissances sensibles, et plus la charité, dégagée des objets qui l'embarrassaient, prend son essor. Ainsi un chêne longtemps débile, grandit, se développe, devient gigantesque dès qu'autour de lui, on a émondé ou déraciné les plantes, les buissons, les parasites vils et touffus qui lui dérobaient les sucs de la terre, l'air et la lumière du ciel. Ainsi le soleil brille de tout son éclat quand se sont dissipés les nuages qui gênaient son rayonnement. « *Quisquis igitur charitatem nutrire vult, instet minuendis cupiditatibus*. Que celui donc qui désire entretenir et augmenter la charité dans son âme, s'applique à y diminuer la convoitise (2). » La peur de souffrir est pour le progrès de la charité une dernière difficulté. Lorsque la force a vaincu les répugnances que nous éprouvons en face des privations, des peines, du trépas, la charité montre une fermeté à toute épreuve, elle est plus indomptable que la mort, plus inflexible que l'enfer, les grandes eaux de la tribulation ne sauraient l'éteindre, ni le torrent de l'adversité la submerger (3). Paul se sentant en possession de cette

(1) S. Thomas. Op. III, *in Præcepta Legis*, C. IV.
(2) S. Th. *Opusc. cit.*, c. 4.
(3) Cantique, VIII, 6.

force s'écriait : « Qui me séparera de l'amour du Christ? La tribulation qui déchire? L'angoisse du cœur aux abois? La persécution qui s'acharne après moi? La faim qui épuise? La nudité qui expose aux rigueurs de l'hiver et du soleil? La perspective du danger qui approche? Le glaive qui menace mes jours? Je les en défie. Je suis sûr que ni la mort avec ses brisements, ni la vie avec ses violences, ni les anges des ténèbres, ni les princes de la nuit, ni les cruautés du présent, ni la terreur des infortunes que nous apportera l'avenir, ni les armes de la tyrannie, ni les assauts d'une sagesse hautaine et dépravée, ni les attentats d'une méchanceté insondable comme les abîmes, ni aucune créature ne tuera en nous l'amour de Dieu. De tout cela, nous sommes plus que vainqueurs. *In hîs omnibus superamus* (1). »

Vous le voyez, Messieurs, la foi, l'espérance et les vertus morales servent la charité en brisant les obstacles qui empêchent sa naissance et ses progrès. De plus, en s'assujettissant à la charité, ces vertus lui empruntent une noblesse qui relève la leur et en même temps lui permettent d'étendre son règne à tout l'organisme et à toutes les opérations de l'être humain.

Les vertus, en effet, ne valent pas seulement par elles-mêmes, elles valent aussi par le commerce qu'elles entretiennent entre elles. Saint François de

(1) *Romains*, VIII, 35-39. Cf. S. THOMAS, *in Rom. ibid.*

Sales a écrit cette page qui éclairera ma pensée : « La chasteté observée par obéissance a double dignité, à savoir la sienne propre et celle de l'obéissance. Mais elle a plus de celle de l'obéissance que de la sienne propre : car comme Aristote dit que celui qui dérobait pour commettre la fornication, était plus fornicateur que larron; d'autant que son affection tendait toute à la fornication, et ne se servait du larcin que comme d'un passage pour y parvenir; ainsi qui observe la chasteté pour obéir, il est plus obéissant que chaste, puisqu'il emploie la chasteté au service de l'obéissance (1). » En raison de ce principe, les vertus passant sous le sceptre de la charité, s'exerçant en vue de plaire à Dieu et par amour de Dieu s'élèvent à une excellence supérieure. Faire œuvre de justice, de force ou de tempérance en vue de plaire à Dieu et par amour de Dieu, c'est faire œuvre de charité plus que de tempérance, de force ou de justice; c'est, pour ainsi dire, changer ces vertus en charité, puisque c'est les rattacher à Dieu et leur communiquer la plus haute perfection dont elles sont susceptibles : la perfection de la charité.

En revanche, ces mêmes vertus, servant la charité lui permettent d'étendre son règne à toutes les fonctions de l'être humain et à toute la vie. Après les avoir disciplinées suivant les ordres de la raison, elles soumettent à la charité l'esprit, la volonté, la sensibilité et jusqu'au limon dont notre corps est pétri.

(1) *Traité de l'amour de Dieu.* Liv. XI, ch. IX.

Devenue souveraine, la charité meut les ressorts de notre activité, les fait jouer à son avantage, dispose entièrement de nos personnes et de nos œuvres. Elle enflamme nos pensées et nos désirs. Par son onction elle purifie la chair qui tressaille en l'honneur de la divinité. *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum* (1).

Elle tire des nerfs et des os des notes vibrantes qui composent au Seigneur un hymne d'amour. « *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi*? (2) » Elle s'empare de toutes nos puissances et les oblige à louer, à bénir et à chanter le Créateur dans un concert unanime et harmonieux. « *Benedic, anima mea Domino, et omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus* (3). » Elle fait entrer dans ce concert nos cris de joie et nos cris de victoire, les plaintes de notre misère et de notre douleur; elle invite les créatures à se joindre à nous pour donner à nos adorations plus de retentissement.

« Eveille-toi, ma gloire!
Eveillez-vous, ma lyre et ma harpe!
Puis éveillons l'aurore (4) ».

afin qu'ensemble nos voix glorifient le Seigneur. Œuvres du Seigneur. Anges, cieux, soleil, étoiles, pluies, rosées, printemps, étés, frimas, glaces,

(1) *Ps.*, LXXXIII, 3.
(2) *Ps.*, XXXIV, 10.
(3) *Ps.*, CII, 1.
(4) *Ps.* LVI, 11.

neiges, nuits, jours, lumières, ténèbres, éclairs, nuages, vents, tempêtes, montagnes, collines, cèdres, hysopes, fontaines, océans, fleuves, aigles, colombes, passereaux, monstres des eaux, fauves des forêts, fils des hommes, prêtres, âmes des justes, des saints, cœurs des humbles, bénissez le Seigneur, louez-le et exaltez-le à jamais (1). La charité absorbe la vie qui se consume aux pieds de Dieu comme la lampe devant l'autel. Que nous goûtions les douceurs de l'extase ou que nous nous acquittions de modestes fonctions, mangeant, buvant, cédant aux nécessités banales de notre condition, que nous soyons dans l'abondance ou dans la pauvreté, nous faisons tout par amour de Dieu. Rien n'échappe à la charité, pas même notre dernier souffle, car nous expirons comme nous avons vécu, avec Dieu et pour Dieu : « *Sive vivimus, Domino vivimus, sive morimur Domino morimur, sive vivimus, sive morimur, Domini sumus* (2) ». Voilà comment la charité, en ce monde, profite aux autres vertus, et parvient, en s'en servant, à la perfection chrétienne.

Vous aimerez le Seigneur avec tout le cœur, toute l'âme, tout l'esprit, toutes les énergies, toute la force, toutes les vertus qui sont en vous. *Ex toto corde tuo, ex totâ animâ tuâ, ex totâ mente tuâ, ex totâ fortitudine tuâ, ex totâ virtute tuâ.* Vous

(1) Daniel, III, 57-88.
(2) *Rom.*, XIV, 8.

aimerez votre prochain comme vous-même. *Diliges proximum tuum sicut eipsum.* Sans cela, point de vie spirituelle : « Celui qui n'aime pas, demeure dans la mort, *qui non diligit, manet in morte* (1). » Sans cela point de Christianisme en ce monde, point de bonheur dans l'autre, point de salut éternel. Ne soyez pas avare de votre amour. Si chaude que soit votre dilection, qu'elle devienne chaque jour plus chaude. Ecoutez Bossuet qui vous dit : « Quoi, vous ne savez donc pas qu'en aimant, on acquiert de nouvelles forces pour aimer? Le cœur s'anime, se dilate : le saint Esprit qui le possède, lui inspire de nouvelles forces pour aimer de plus en plus. Ainsi vous n'aimez point de toutes vos forces, si vous n'aimez pas de ces nouvelles forces que vous donne le parfait amour. Il faut croître en amour pendant tout le cours de cette vie : celui qui donne des bornes à son amour ne sait pas ce que c'est que d'aimer (2). » Ecoutez saint François de Sales : « Qui ne gagne perd en ce trafic : qui ne monte, descend en cette échelle : qui n'est vainqueur, est vaincu en ce combat... Il est écrit très spécialement de l'homme, que jamais il n'est en un même état, il faut ou qu'il avance ou qu'il recule (3). » Ecoutez saint Paul écrivant : « Que notre charité croisse à tous égards en union avec notre Chef... afin que nous soyons

(1) I. S. Jean. III, 14.
(2) Sermon pour la clôture de la Mission de 1682, 1er point.
(3) *Traité de l'amour de Dieu.* Liv. III, ch. I.

purs et irréprochables (1). » Et puisque de diverses façons, la foi, l'espérance et les autres vertus contribuent à la naissance et au progrès de la charité, bannissons de nos âmes les hésitations, le doute, la défiance, croyons avec la simplicité de la colombe, conduisons-nous avec la prudence du serpent, nous détachant des choses terrestres par la justice, renonçant aux affections troublantes et aux plaisirs dangereux par la tempérance, nous habituant aux sacrifices que la charité réclame par l'exercice de la force, nous répétant qu'il n'y a point de proportion entre les douleurs que la perfection nous impose et la gloire qui sera notre récompense, répondant de notre mieux à la bonté infinie de Celui qui gratuitement nous a aimés le premier : Notre-Seigneur Jésus-Christ (2).

(1) *Ephésiens*, IV-15. *Philippiens*, I, 9
(2) Append. N° 5, p. 340.

TROISIÈME CONFÉRENCE

LES ÉTATS DE PERFECTION : LA VIE RELIGIEUSE

SOMMAIRE

Signification du mot, *état*, forme d'existence régulière, permanente, à laquelle on est astreint en vertu d'une loi, d'un principe de justice, d'un acte volontaire, public, définitif, de lui-même irrévocable et que l'autorité légitime a reconnu et scellé. Etat d'esclave, état conjugal, état de perfection. — On peut être parfait sans être dans l'état de perfection, et vivre dans l'état de perfection sans être parfait. Parabole de l'Evangile. Notre mobilité nous porte à être tantôt pires, tantôt meilleurs que nous ne l'avons voulu. — Cependant les états de perfection nous orientent vers l'idéal.

Deux états de perfection : l'Etat religieux, l'Episcopat. L'Etat religieux est un mode de vie dans lequel on se consacre totalement au culte de Dieu, où l'on s'offre à lui en holocauste. Cette conférence développera cette définition, p. 79-81,

I

1. Dans l'Etat religieux on se donne à Dieu.

a) Comme créatures et comme chrétiens, nous devons déjà un culte à Dieu et parfois nous sommes obligés de mourir pour lui. Ce devoir est absolu, on le remplit en observant les préceptes, p. 82-83.

b) La profession religieuse nous conduit plus loin. Elle nous demande de nous consacrer intégralement à Dieu, à changer notre vie en un acte de religion. L'holocauste dans l'Ancien-Testament. On brûlait toute la victime en l'honneur de la Divinité. Les autres sacrifices symbolisent la vie commune du chrétien, l'holocauste figure la vie du religieux qui se livre entièrement à Dieu, sans rien réserver pour lui-même.

Larcin sacrilège du religieux qui retient quelque chose de lui-même, p 83-84.

2. Le don du religieux est sans retour. Il entraîne toute la vie qu'il faut consacrer à Dieu, à mesure que nous la recevons. Pour atteindre ce résultat, les Ordres ont adopté des constitu-

tions. Ces constitutions disposent de toutes les heures afin que, du matin au soir, les religieux appartiennent à Dieu, p. 84-87.

b) Ce langage paraît intransigeant, mais le feu de l'holocauste est le plus grand des amours. — Absolutisme de l'amour. — Ses exigences, qu'on le considère en celui qui aime ou en celui qui est aimé. — Le sentiment souverain qui s'appelle la charité dépasse en intensité tous les autres amours. Dieu qui est aimé ne souffre pas que l'âme se partage. L'homme qui aime vraiment Dieu a besoin de se donner à lui sans réserve, p. 87-88.

II

Il est difficile de parvenir à cette plénitude de charité. Révolte de la nature devant le feu de l'holocauste.

L'obéissance aux conseils évangéliques triomphe de ces répugnances, bien que la perfection ne consiste pas dans la pratique des conseils. Rôle des conseils dans l'œuvre de la perfection. Place des conseils dans la vie religieuse, p. 88-90.

1. Le religieux, à quelque société qu'il appartienne, est tenu de suivre les conseils qui se rapportent à la pauvreté, à la chasteté, à l'obéissance pour triompher des trois obstacles qui se dressent sur le chemin de la perfection : la passion de la richesse, la passion des joies sensibles, la passion de l'indépendance.

a) Le premier obstacle à la charité, c'est la richesse. Le jeune homme de l'Évangile retenu par son attachement à sa fortune. Avertissements réitérés de N.-S. à ce sujet. La richesse, obstacle au salut. Combien trahissent toutes les vertus, mus par l'esprit de cupidité, p. 90-92.

b) Fatale à la vie chrétienne, la richesse l'est plus encore à la perfection. L'amour de la richesse ne laisse à la charité qu'une vie languissante. Il absorbe l'attention, il nous empêche de vaquer au service de Dieu. Tableau du mal causé dans les âmes par la cupidité. Sainteté difficilement accessible d'Abraham, de Job, de Louis IX qui, vivant dans le luxe, sont cependant devenus parfaits, p. 92-93.

c) Avantages de la pauvreté au point de vue surnaturel. Elle nous arrache aux soucis des biens terrestres. Elle nous permet de suivre de plus près le divin Pauvre, Jésus-Christ. Réponse aux objections formulées contre cette thèse, objections portant moins contre la pauvreté que contre la misère, contre la

pauvreté volontaire que contre la pauvreté forcée. — Il est, en outre, plus facile de se détacher de ce que l'on désire que de ce que l'on possède, p. 93-95.

2. Le religieux est astreint à la chasteté.

a) Le règne de la chair éloigne de Dieu. Quand l'homme n'est plus que chair, il cesse d'aimer Dieu. Leçons de l'expérience à ce sujet. L'histoire de la débauche est l'histoire des ruptures avec Dieu. Les plaisirs des sens nous rendent indifférents aux choses de Dieu. Le moindre écart en cette matière trouble notre intimité avec Dieu, p. 95-96.

b) La chasteté nous met à l'abri de ces fautes et de ces dangers. Par sa délicatesse, sa susceptibilité, elle conserve au cœur son intégrité, sa liberté; elle le dispose à entrer dans le concert des vierges, p. 96-97.

c) Sainteté du mariage. Exemples de sainteté dans l'Etat du mariage. Les époux sont rares qui accomplissent sans défaillir les devoirs de leur vocation. Crimes fréquents qui outragent brutalement le mariage. Mal que les meilleurs ont à se contenir, à ne point passer de l'usage à l'abus des plaisirs. Textes de S. François de Sales et de S. Paul, p. 97-98.

d) La chasteté absolue affranchit l'homme des préoccupations et des tentations inhérentes au mariage. — Elle ne dessèche pas le cœur, quoi que dise un paganisme menteur. Egoïsme et dureté de l'amour charnel. Générosité, dévouement des âmes chastes. Paroles du P. Lacordaire, p. 99.

3. L'obéissance est un troisième élément essentiel à l'Etat religieux.

a) Deux sortes d'obéissances : l'obéissance aux préceptes, l'obéissance aux conseils. La première est absolument nécessaire à l'ordre, à la paix, à la prospérité du monde. Maux sans nombre dont l'esprit de révolte est le principe. Il brise tous les liens entre l'homme et Dieu, p. 99-100.

b) Cette obéissance laisse encore un vaste champ à la liberté. Dans ce champ, pourtant restreint, la liberté est exposée à mille erreurs, à mille fautes. L'obéissance religieuse nous défend contre ces erreurs et ces fautes en confiant notre vie à des supérieurs, c'est-à-dire à des êtres meilleurs que nous, p. 100-101.

d) Comment cette obéissance supplémentaire est-elle un instrument de perfection ?

1° Parce qu'elle nous soumet à une direction plus éclairée que la nôtre. 2° Parce qu'elle coupe court aux hésitations, aux doutes qui dévorent notre temps. 3° Parce que, grâce à elle,

nous renonçons à notre volonté faillible pour suivre la volonté infaillible de Dieu qui nous est signifiée par nos supérieurs, p. 101-102.

Tous les hommes ne sont point tenus à la pauvreté de surcroit, à la chasteté absolue, à l'obéissance totale. Tous sont tenus d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et, pour l'aimer ainsi, de posséder l'esprit de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, d'emprunter quelque chose à la générosité des Ordres religieux. Conseils de l'Apôtre aux gens du monde pour les faire avancer dans les voies de la perfection, p. 102-103.

TROISIÈME CONFÉRENCE

LES ÉTATS DE PERFECTION
I. LA VIE RELIGIEUSE

Eminentissime Seigneur (1),

Messieurs,

Il est des âmes dont les jours sont voués à la recherche et à la pratique de la perfection. Dans leur pensée, il ne s'agit pas seulement de la perfection ordinaire, nécessaire au salut, il s'agit d'une sainteté spéciale, partage d'une élite. On dit, dans le langage chrétien, qu'elles ont embrassé l'Etat de perfection. En général, les docteurs désignent au moyen du mot état, des formes d'existence régulières, permanentes auxquelles on est astreint en vertu d'une loi, d'un principe de justice, d'un acte volontaire, public, définitif, de lui-même irrévocable et que l'autorité légitime à solennellement reconnu et scellé. Cette loi, ce principe de justice, cet acte en-

(1) S. Em. Mgr le Card. Dubois, Arch. de Paris.

traînent le don de soi. Ainsi, aux temps antiques, l'homme, à l'état d'esclave, ne s'appartenait plus. Il portait, imprimée au fer rouge, la marque du maître dont il était la chose et qu'il devait servir, à l'exclusion de tout autre. Ainsi les époux, après les serments échangés en présence de Dieu et bénis par l'Eglise, entrent dans l'état conjugal. Sur-le-champ, ils sont tenus d'en respecter la législation, de s'aider mutuellement, de se consacrer l'un à l'autre, et perdent la liberté de se ressaisir. Lorsque des chrétiens ont juré de tendre à une haute et particulière sainteté ou de la pratiquer non plus uniquement par l'observance des préceptes, mais par des œuvres surérogatoires et des moyens choisis, lorsque l'Eglise a reçu et enregistré leurs promesses, ils sont fixés dans un état de perfection. Proclamons-le immédiatement : on peut être parfait et ne point être dans un état canonique de perfection ; on peut être dans un état de perfection et ne point être parfait, car plusieurs s'exercent aux labeurs de la perfection sans s'y être obligés, et d'autres s'y obligent sans s'y exercer. « Un homme avait deux fils : il dit à l'un : Mon fils, va travailler aujourd'hui à ma vigne. Celui-ci répondit : Je ne veux pas, mais bientôt, touché de repentir, il y alla. Le père, s'adressant à l'autre, lui fit le même commandement. Celui-ci répondit : J'y vais ; et il n'y alla pas (1). » Manifestement, le second qui, ayant donné sa parole, ne l'avait pas tenue, ne valait

(1) S. Matth., xxi, 28-31.

pas le premier obéissant à un ordre que d'abord il avait refusé de suivre. Phénomène triste d'un côté, consolant de l'autre! Notre mobilité nous entraîne à nous montrer tantôt moins bons, tantôt meilleurs que nous ne l'avions voulu, à nous abaisser aujourd'hui au-dessous de notre vocation et demain à nous élever au-dessus. Du moins cette parabole nous prouve-t-elle que la voie de la perfection est ouverte à tous, même à ceux qui n'ont point le devoir d'y marcher (1).

Il reste cependant que les états de perfection nous orientent vers l'idéal et nous prescrivent de nous y attacher et de le viser sans cesse.

Le droit chrétien distingue deux états de perfection : l'État religieux et l'Episcopat. Au cours de trois conférences nous traiterons de l'État religieux; au cours de la dernière, nous étudierons l'Episcopat (2).

En quoi consiste essentiellement l'État religieux?

Saint Thomas d'Aquin appelle État religieux, un mode de vie dans lequel on se consacre totalement au culte de Dieu, où l'on s'offre à lui en holocauste. *Antonomastice religiosi dicuntur illi qui se totaliter mancipant divino servitio, quasi holocaustum Deo offerentes* (3). La lumière de cette définition éclairera notre chemin.

(1) Append., N. 1, p. 341.
(2) Append., N. 2, p. 341.
(3) IIª IIæ, q. 186. art. 1.

I

Dans l'Etat religieux, on se donne à Dieu, on s'assujettit à lui, on lui appartient, on devient librement, mais au sens rigoureux du mot, son serviteur. Saint Paul, modèle du religieux, ne voulait qu'un titre : celui de serviteur de Dieu. Le Christ, type incomparable de notre vocation, a longtemps d'avance été désigné sous cette appellation : le Serviteur de Jéhovah. — En adoptant la forme d'existence qui lui est propre, le religieux perd son autonomie, et l'aliène au profit de Dieu.

Mais comme créatures ne devons-nous pas déjà à Dieu un culte d'adoration, de louange, d'amour? Au Baptême, l'onction de l'Esprit n'a-t-elle pas imprimé au fond de nos âmes le signe du Christ? Au moment où l'eau sainte a mouillé notre front et nous a régénérés, ne sommes-nous pas devenus les serviteurs de Dieu? La Confirmation ne nous change-t-elle pas en athlètes, ne nous enrôle-t-elle pas, et ne nous arme-t-elle pas de vigueur afin que nous combattions dans les milices sacrées? Que peut ajouter à ces devoirs et à la perfection résultant de leur accomplissement la profession religieuse?

Il est bien vrai, que comme créatures et comme chrétiens nous sommes redevables à Dieu d'un culte, que, comme soldats du Christ, nous sommes tenus de lutter vaillamment, héroïquement parfois, et, s'il le faut, de nous immoler pour Dieu.

Ce devoir est absolu : on le remplit en observant les préceptes. Or les préceptes nous ordonnent de faire tout ce qui est nécessaire pour rester uni à Dieu, d'éviter tout ce qui nous séparerait de lui, de renoncer par conséquent aux actes qui sont incompatibles avec son amour et qui le tuent. La loi; par ses commandements, exige ces sacrifices, elle n'exige pas davantage. La profession religieuse nous conduit plus loin. Elle nous oblige à nous donner intégralement et totalement à Dieu, à n'être en ce monde, que les serviteurs de Dieu, à changer notre vie en un acte de religion, de piété, de charité. L'Ancien Testament célébrait des sacrifices de diverses sortes. Dans ceux-ci on présentait à Dieu une part de l'hostie, on réservait l'autre aux prêtres ou au peuple. Dans celui-là, on brûlait entièrement la victime en l'honneur de Jéhovah. Il n'était pas permis de garder une parcelle de la chair, de la graisse, des entrailles, du cœur, du foie, il fallait que les moindres atomes de la tourterelle, des petits de la colombe, de l'agneau, du chevreau, du bélier, du taureau fussent consumés par la flamme et se dissipassent en fumée. C'était l'holocauste dont l'odeur très suave était agréable au Maître souverain. « *Holocaustum est et oblatio suavissimi odoris Domino* (1). » La première oblation symbolise les sacrifices que Dieu exige de chaque homme et de chaque fidèle, la seconde figure celui que son état réclame du religieux.« Si

(1) *Lévitique*, ch. I, 17.

quelqu'un, dit saint Grégoire, moine à jamais grand et à jamais immortel, si quelqu'un abandonne à Dieu une part de lui-même en retenant l'autre part, c'est un sacrifice. *Cum quis suum aliquid Deo vovet et aliquid non vovet, sacrificium est.* S'il offre à Dieu tout ce qu'il a, tout ce qui en lui est vie ou sentiment, c'est un holocauste. *Cum vero vovet omne quod habet, omne quod vivit, omne quod sapit, holocaustum est* » (1). « Si profonde est votre consécration, ajoute un saint prélat, en s'adressant à des Carmélites, qu'elle passe de droit à tous vos actes. Une sève de religion monte de votre fond, et vivifie divinement tout ce qui sort de votre âme... Quoique vous fassiez d'humain, fût-ce l'acte le plus vulgaire, cet acte peut et doit être sacré, et il n'y a pas jusqu'à votre sommeil qui ne soit une portion du culte que vous rendez à Dieu (2) ». Il est interdit au religieux de retenir quelque chose de lui-même. En violant cette défense, il commettrait un vrai larcin et un vrai sacrilège, il serait coupable comme les criminels qui s'emparent des temples ou des vases du sanctuaire et les appliquent à des usages profanes. « *Sacrilegium et furtum committitur, si res Deo sic dicata subtrahatur* » (3).

Le don du religieux est sans réserve, il est aussi sans retour... On ne se donne pas totalement quand

(1) *Homil. super Ezech.* L. II. Hom. 20.
(2) Mgr Gay. *De la vie et des vertus chrétiennes*, t. I, 15e édit., p. 103.
(3) S. Basile. Cité par Mgr Gay, *loc. supra cit.*

on se donne pour un temps ou pour quelques années : il faut se donner pour toujours. L'obligation de l'État religieux porte sur la vie entière. Elle nous en dépouille, si longue, si riche, si féconde, si glorieuse qu'elle s'annonce. Or, la vie ne nous arrive pas toute à la fois, elle ne nous arrive que par lambeaux, elle ne coule en notre sein que goutte à goutte. Dès lors, nous n'avons pas la faculté de la présenter effectivement et en sa totalité à qui que ce soit comme on présente un arbre chargé de tous ses fruits, ni comme une grappe qui, en un instant, répand toute la liqueur dont ses grains sont remplis. « *Homo non potest totam vitam suam Deo actu exhibere : quia non est tota simul, sed successive agitur* (1). » Nous devons la lui offrir à mesure que nous la recevons. A lui de disposer de nos talents, de notre jeunesse, de notre âge mûr, de notre vieillesse, à lui d'employer selon son bon plaisir nos bras à cultiver sa vigne, nos yeux à contempler sa beauté, nos oreilles à écouter ses oracles, nos lèvres à chanter ses louanges et à promulguer ses ordres, notre intelligence à étudier ses grandeurs, notre volonté à exécuter la sienne, nos forces à défendre sa gloire, à promouvoir son règne, à lui gagner le monde. A nous de respecter scrupuleusement et jusqu'à notre dernier soupir l'auguste contrat passé entre Dieu et nous ; à nous de dépenser notre vie pour Dieu et en présence de Dieu, à mesure que nous la rece-

(1) IIª IIæ, q. 186, art. 6, ad 2um.

vons et dans la mesure où nous la recevons ; à nous de la lui apporter frémissante sans lui en soustraire une parcelle.

Les divers Instituts pourvoient à la nécessité où sont leurs membres d'obéir à ces lois. Dans leurs constitutions, les labeurs divins de la prière, des études sacrées, de l'apostolat, les exercices de la pénitence, du recueillement ont leurs heures déterminées. Au milieu de la nuit, quand l'univers se tait et sommeille, la cloche réveille les habitants des monastères,

Nocte surgentes vigilemus omnes.

A l'aurore, elle les rappelle devant les tabernacles pour adorer

Jam lucis orto sidere
Deum precemur supplices.

A midi, au cours des soirs, au crépuscule, la règle leur réitère ses invitations :

Allons, que notre charité s'enflamme.
Flammescat igne charitas

Avant le coucher du soleil, invoquons le Créateur des choses :

Te lucis ante terminum
Rerum Creator poscimus.

Sept fois par jour la discipline nous contraint à renouveler intérieurement et extérieurement, en

commun ou en particulier, sous une forme ou sous une autre, le don de nous-mêmes à Dieu, afin que de notre être, rien ne lui échappe. « *Perfectio religionis requirit, ut aliquis omne quod vovit, Deo exhibeat* (1) ». Sur l'autel, disait le Seigneur aux Israélites, l'holocauste brûlera la nuit entière et jusqu'au matin. Le feu y sera toujours ardent..., sans cesse ranimé par le prêtre..., il y sera perpétuel, il n'y mourra jamais (2) ». Ce commandement antique nous regarde. En nous, l'holocauste ne doit pas être interrompu, un feu mystérieux doit brûler en notre âme, un feu qui ne s'éteindra pas, car nous lui jetterons continuellement notre vie en pâture.

Ce langage intransigeant vous scandalisera peut-être. Ce feu, direz-vous, est implacable, il dévore, il consume tout, il ne laisse rien à l'homme. C'est vrai, Messieurs, mais ce feu est le plus grand des amours, et qu'on le considère du côté de Dieu qui en est l'objet, du côté de l'homme qui en est le foyer, il suit la loi de tout amour vrai, intense, profond. Prenez l'amour profane, l'amour sensible, l'amour qui ressemble à un délire. Celui qui l'inspire et le partage n'exige-t-il pas de celui d'où il émane le sacrifice le plus complet? Et celui d'où il émane n'éprouve-t-il pas le besoin impérieux de se donner sans réserve? Ne voyez-vous pas que le premier est insatiable, qu'il entend absorber toute

(1) IIª IIæ, q. 186. art. 6. ad 2um.
(2) *Lévitique*, VI, 8.

l'attention et toute la sollicitude du second, que le second gaspille sa fortune, déshonore son nom, compromet son avenir, sa santé, brise avec sa famille et avec ses intimes pour plaire au premier et pour lui offrir sa jeunesse, sa beauté, ses biens, son être.

Pensez-vous moins absolu que ces amours avilissants le sentiment qui se nomme la charité? Quand Dieu appelle une âme dans son intimité, pensez-vous qu'il lui demande moins que des créatures bornées ne demandent à leurs esclaves? Pensez-vous que cette âme éprise de Dieu sera vis-à-vis de lui moins généreuse que ne le sont les malheureux en proie aux affections charnelles? Non, Messieurs, en elle, la charité n'épargnera rien, en elle la charité épuisera les trésors de l'être au profit de Dieu. Mettre des limites à son amour serait aller contre sa vocation. Tel est l'idéal de l'État religieux. Nul ne le réalisera sans atteindre la perfection de la charité qui est le comble de la perfection chrétienne et quiconque y tendra, sans y parvenir, sera déjà meilleur et s'approchera de la perfection (1).

II

Il n'est pas facile, Messieurs, de se donner à Dieu de cette façon, d'arriver à cette plénitude de charité. Il n'est pas même facile d'y tendre par un effort soutenu, avec une volonté persévérante. Devant le

(1) Append., N. 3, p. 343.

feu de l'holocauste, la nature recule, les instincts se révoltent, mille liens nous retiennent captifs du monde et de ses charmes. Cependant nul n'aimera parfaitement Dieu s'il ne brise ces liens, s'il ne réprime ces instincts, s'il ne maîtrise les répugnances obstinées de la nature, s'il ne se détache pas réellement de ce qui n'est pas Dieu. Il est clair, en effet, que le cœur humain concentre d'autant mieux son affection sur un seul objet qu'il a plus radicalement rompu avec le reste. « *Manifestum est quod humanum cor tanto intensius in aliquid unum fertur, quanto magis a multis revocatur* (1). » C'est pourquoi nous aimerons Dieu dans la mesure où nous renoncerons aux biens temporels. « *Sic igitur tanto perfectius anima hominis ad diligendum fertur, quanto magis ab affectu temporalium revocatur* (2) ». L'obéissance aux conseils évangéliques opère ce renoncement, car elle nous dégage non pas seulement des passions déréglées qui détruisent la charité, mais encore des affections, des sentiments qui, licites en eux-mêmes, retardent notre ascension vers Dieu. Notre renoncement nous permet d'aller plus librement à Dieu, de nous appliquer plus attentivement à la contemplation sanctifiante de ses grandeurs et à l'accomplissement intégral de sa volonté (3). Ce n'est pas que la perfection consiste

(1) S. Thomas. *Opusc. de perfectione vitæ spiritualis.* C. VI.
(2) *Ibid.*
(3) Cf. S. Th. *Op. cit.*, C. VI.

dans la pratique des conseils, c'est que la pratique des conseils y conduit. Puisque l'ambition du religieux est de tendre à la perfection, il faut qu'il entre résolument dans la voie des conseils. Son État le force à y entrer. Il n'est pas tenu de suivre tous les conseils, mais à quelque Ordre qu'il appartienne, il doit premièrement observer les trois conseils qui se rapportent à la pauvreté, à la chasteté, à l'obéissance. Il doit secondement se soumettre aux conseils compris et prescrits dans la règle particulière qu'il professe (1).

La pauvreté, la chasteté, l'obéissance sont des éléments essentiels de l'état religieux. Pourquoi ?

Parce que trois grands obstacles se dressent sur le chemin de la perfection : la richesse, les joies sensibles, la passion de l'indépendance. Le religieux triomphe de ces trois obstacles par la pauvreté, par la chasteté, par l'obéissance.

Le premier obstacle à la perfection de la charité, c'est la richesse. Notre-Seigneur s'éloignait d'une maison où il avait donné à ses apôtres et au peuple de belles, de salutaires leçons. Un jeune noble courant après lui, l'interrogea en ces termes : « Bon Maître, que ferai-je pour avoir la vie éternelle ? — ... Gardez les commandements. — Maître, reprit l'adolescent, je les ai gardés dès mon enfance. Que

(1) Append., N. 4, p. 344.

me manque-t-il encore? » Jésus regarda son interlocuteur et l'aima, voyant en lui un cœur que la justice de la loi n'avait pas rassasié et que tourmentait la soif de vérités plus pures. Il lui montra le sentier qui mène à la perfection. « Une chose vous manque, lui dit-il, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, puis venez et suivez-moi. » Cette parole ne trouva point d'écho dans l'âme du Juif qui sentit tomber son enthousiasme, défaillir son courage et s'assombrir son visage. Triste, silencieux, il se retira. D'un mot, l'Evangile souligne la raison de son attitude : « Il avait de grands biens. » Pendant qu'il s'éloignait, le Sauveur laissant à ses pensées la liberté de leur cours, s'écria mélancoliquement : « Qu'il est difficile aux riches, d'entrer dans le royaume des cieux ! Je vous le dis encore une fois, il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu (1). » Notre-Seigneur nous affirmait que la fortune est un obstacle au salut et non seulement à la perfection. Ai-je besoin de vous prouver l'exactitude de cette doctrine? Les faits dont nous sommes les témoins ne nous apportent-ils pas des arguments d'une éloquence aussi dramatique qu'irréfutable? Sans doute, plusieurs savent simultanément user de leur fortune et offrir à Dieu le culte indispensable. Mais combien désertent les autels du vrai Dieu pour aller se prosterner devant un grossier

(1) Cf. S. Matthieu, xix, 16-24; S. Marc, x, 17-22; S. Luc, xviii, 18-25.

Mammon ? Combien trahissent la conscience, la justice, l'honneur, le foyer, la patrie, le genre humain par amour de l'argent ? Combien troublent le monde, augmentent et perpétuent ses souffrances par amour de l'argent ? Cherchez les causes des convulsions qui ensanglantent l'histoire et arment les unes contre les autres, les classes, les races, les nations, parmi elles vous trouverez l'envie, l'orgueil, l'ambition, la fureur de dominer, toujours vous découvrirez aussi l'amour effréné de l'argent. N'entendez-vous pas la rumeur qui s'élève du sein de notre génération meurtrie, épuisée ? Elle accuse les partis, la politique de ceux-ci, l'incompétence de ceux-là, elle accuse aussi sur un ton chaque matin plus irrité, plus menaçant, les adorateurs de l'argent et les rend responsables des maux qui nous accablent. « Le nombre est effrayant de ceux que l'or et l'argent ont perdus. *Multos enim perdidit aurum et argentum* (1). »

Fatale à la vie chrétienne, la richesse l'est encore plus à la perfection. Même quand l'amour dont elle est l'objet ne blesse pas mortellement la charité, dans le cœur, il ne laisse à cette vertu qu'une place réduite, qu'une vie languissante. De plus il absorbe l'attention et nous ôte la faculté de nous exercer aux œuvres qui développent la ferveur. En proie à la fièvre des affaires, l'homme songe à peine à autre chose. Son esprit est tendu par le souci des opéra-

(1) *Ecclésiastique*, VIII, 3.

tions qu'il prépare, ou dont il attend nerveusement le résultat. Quelle impatience de doubler, de tripler, de décupler son avoir! Quelle crainte de se tromper et de se ruiner! Quelle inquiétude lorsque la hausse ou la baisse ne répondent pas à ses calculs, lorsque les champs, la mine ne rapportent pas le bénéfice qu'il avait escompté, lorsque ses marchés, ses transactions aboutissent à des échecs! Il tombe de la confiance dans le désespoir. Comment, en ces conditions, trouver le temps de prier, de réfléchir à ses intérêts éternels, de vaquer aux œuvres qui entretiennent et augmentent la sainteté? Ici, et j'en suis d'accord, il y a des degrés, on est plus ou moins tyrannisé par la préoccupation des biens matériels, toutefois il est extrêmement rare qu'on y échappe assez pour avancer sur la route de la perfection. Vous me rappellerez qu'Abraham, que Job, que Louis IX, que d'autres encore ont concilié l'opulence et la sainteté, je ne le nie pas. Mais il a fallu que ces personnages fussent d'une vertu exceptionnelle. Il convient à tous de les admirer, très peu réussiront à les imiter. « *Infirmi ea magis mirari et laudare possunt quam imitari* (1) ».

La pauvreté nous affranchit de cet amour des réalités palpables qui, dans la masse, diminue la charité quand elle ne l'anéantit pas, elle nous arrache au surmenage, aux soucis, partage ordinaire des riches et si nuisibles à la piété, elle nous permet

(1) S. Thomas. *Opusc. De Perfectione vitæ spirit.* C. VII.

d'écouter avec recueillement et jusqu'au bout la parole de Dieu que, la plupart du temps, les sollicitudes du siècle et les séductions de la fortune étouffent et rendent stérile, comme les épines étouffent et rendent stérile une semence précieuse. « *Sollicitudo sæculi istius, et fallacia divitiarum suffocat verbum, et sine fructu efficitur* (1). » Elle nous permet, en nous déchargeant du fardeau des biens terrestres qui alourdissaient notre marche, de suivre de plus près, d'un pas plus rapide, plus allègre, le divin Pauvre, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Vous me direz que la pauvreté est une conseillère pire que la richesse, que d'aucuns dédaignent les biens dont ils sont les possesseurs légitimes, tandis que d'autres, dévorés du désir de posséder ce qui leur manque, sont prêts à des actes iniques, à des manœuvres frauduleuses pour sortir de leur indigence. A cette objection, je réponds d'abord que je parle de la pauvreté, non de la misère, de la pauvreté volontaire, non de la pauvreté forcée. La misère à bout de ressources cède à des exaspérations qui nous égarent et nous suggèrent parfois des idées et des résolutions directement contraires à la morale. « *Qui volunt divites fieri*, dit l'Apôtre, *incidunt in tentationem, et in laqueum diaboli.* Quiconque soupire après la richesse, tombe dans la tentation et dans les pièges du démon (2) ». Il n'en est pas de

(1) S. Matthieu, xiii, 22.
(2) I *Timoth.*, vi, 9.

même de la pauvreté, ceux qui y sont condamnés la supportent fréquemment avec une patiente résignation et se contentent du nécessaire. D'ailleurs, il est question en ce discours de la pauvreté volontaire, non de la pauvreté forcée. La seconde est facilement une cause de fautes, la première est un remède à la cupidité.

Je réponds ensuite qu'il est moins dur de se détacher de ce que l'on désire que de ce que l'on possède. Ce que nous désirons est encore extérieur à notre personne, ce que nous possédons, y est, en quelque sorte, incorporé. En nous l'arrachant on nous déchire comme si on arrachait un lambeau à notre chair ou un membre à notre organisme. « *Terrena diliguntur arctiùs adepta quam concupita... Illa enim velut extranea repudiantur, ista vero velut membra præscinduntur* (1). »

Le religieux est astreint à la chasteté. La pauvreté volontaire contribue à la sanctification, la chasteté y contribue davantage. Le règne de la chair éloigne l'homme de Dieu. « Mon esprit, a dit Jéhovah, ne demeurera pas dans l'homme, parce qu'il n'est plus que chair (2). » L'homme n'est plus que chair, lorsqu'il est esclave de la chair, lorsqu'il ne goûte plus que les joies de la chair, lorsque ses affections ne

(1) S. Augustin. *Epist.* 34, *ad Paulinum*. Cité par S. Thomas, IIa IIae, q. 186, art. 3. Cf. ad 2um.
(2) *Genèse*, vi, 3.

sont plus que les filles de la chair, lorsqu'il est à la merci des passions de la chair. A partir de ce moment, il n'aime plus Dieu, il ne pense plus à l'aimer. A quoi bon m'attarder à des raisonnements, l'expérience ne vous a-t-elle pas instruits? L'histoire de la débauche à travers les âges n'est que l'histoire des ruptures successives de l'homme avec Dieu; l'âme de l'adultère et de l'impudique est fermée à la charité.

Les plaisirs de l'imagination et des sens nous amolissent, nous laissent sans force, sans courage pour le service de Dieu, nous rendent indifférents aux attraits prévenants de sa grâce, de sa bonté, de sa grandeur, et après en avoir éloigné notre cœur, en éloignent aussi notre pensée. Ils occupent tellement l'esprit, que les saintes et éternelles vérités n'y ont plus de place. En cette matière, le moindre écart, l'excès le plus léger refroidissent nos rapports avec l'Acte pur, troublent l'intimité de notre commerce avec lui, ralentissent quand ils ne l'interrompent pas le mouvement qui nous emportait jusqu'à lui.

La chasteté nous préserve de ces fautes, nous met à l'abri de ces dangers. Jalouse, elle interdit aux puissances profanes de s'emparer de la conscience et même de la toucher. Délicate, susceptible, scrupuleuse, elle a peur des ombres qui ternirait, ne fut-ce qu'un instant, son éclat. Elle conserve au cœur son intégrité, elle le vide des affections terrestres, elle le ferme hermétiquement du côté du

temps, elle l'ouvre largement du côté de l'éternité, elle le dispose à se remplir d'amour céleste, à s'enchaîner au Christ par de mystiques fiançailles, à faire sa partie dans l'harmonieux concert des lyres qui vibrent devant le Saint des Saints, à chanter dans le cortège de l'Agneau sans tache l'hymne que personne, sinon les vierges, ne peut chanter (1).

Ne vous imaginez pas, Messieurs, que je condamne l'état du mariage. L'autorité surnaturelle qui met le célibat religieux et la virginité au-dessus du mariage, bénit les noces, déclare grand devant le Christ et devant l'Église le septième sacrement, jette l'anathème à Manès, à Priscille et aux hérétiques qui réprouvent comme criminelle l'union conjugale (2). La perfection n'est point inaccessible aux époux. Lorsque ceux-ci, respectueux de la chasteté propre à leur condition, se sanctifient mutuellement et s'aiment comme se sont aimés le Christ et l'Église, lorsque subordonnant tous les intérêts temporels aux intérêts spirituels, formant pour la société humaine et pour la société chrétienne une postérité généreuse, ils préparent de nombreux élus à l'éternité, leur mérite est admirable, leur sainteté digne d'une gloire infinie. Hélas ! qu'ils sont rares les époux qui accomplissent sans jamais défaillir, les devoirs de leur vocation ! Ne parlons pas du troupeau indigne qui, au mépris de la nature et de la grâce, de la raison et de la foi, se condamne à

(1) *Apocalypse*, XIV, 2-4.
(2) Cf. *Denzinger Bannwart*, 36, 241, 941, etc.

une stérilité scandaleuse: parlons seulement des âmes de bonne volonté. Qu'elles ont de mal à rester dans les bornes, à ne point passer de l'usage à l'abus, des joies licites aux joies coupables, à se contenir quand elles ne sont pas habituées à s'abstenir, à respecter les lois de la chasteté nécessaire sans s'assujettir à celles de la chasteté absolue. « Comme ce commandement, dit saint François de Sales, courroucez-vous et ne péchez point, est plus difficile que celui-ci, ne vous courroucez point, et qu'il est plus tost fait d'éviter la colère que de la régler; aussi est-il plus aisé de se garder tout à fait des voluptés charnelles que de garder la modération en icelles (1) ». Que les époux ont de mal à concilier le désir de se plaire avec le désir de plaire à Dieu, à se libérer assez des sollicitudes de la famille pour offrir à Dieu le culte qui lui est strictement dû, et à plus forte raison le culte qu'implique la perfection de la charité! Vous connaissez ce texte de saint Paul : « Celui qui n'est pas marié a souci des choses du Seigneur et cherche à plaire au Seigneur; celui qui est marié a souci des choses du monde, il cherche à plaire à son épouse et il est partagé. De même, la femme qui n'a pas de mari et la vierge ont souci des choses du Seigneur, afin d'être saintes de corps et d'esprit, mais celle qui est mariée a souci des choses du monde et cherche à plaire à son mari (2) ».

(1) *Introduction à la vie dévote*, IIIe partie, ch. XII.
(2) I *Corinth.*, VII, 32-34.

La chasteté nous affranchit des préoccupations, des tentations inhérentes aux œuvres de la chair et nous permet d'avancer à grands pas dans la voie du progrès spirituel. Je le sais, le paganisme accuse cette vertu de tarir et de dessécher la source de la sensibilité, de sombrer dans une indifférence universelle et dans un égoïsme répugnant. Mensonge et préjugés, Messieurs! L'année prochaine, si Dieu me prête vie, si vous daignez encore écouter les accents de ma vieille voix et puisque vous l'avez voulu, un peu malgré moi, Eminentissime et cher Seigneur, je vous montrerai que la charité, à l'école de la pureté, aboutit à des œuvres merveilleuses et des monastères se répand sur la terre, que, parmi les amours, l'amour charnel est le plus dur, le plus intéressé, l'amour chaste, le plus bienfaisant et le plus dévoué. En attendant, contentez-vous de ces paroles que le Père Lacordaire prononçait ici, il y a près de cent ans : « J'ai déjà vu dans ma vie bien des jeunes gens, et je vous le déclare, je n'ai jamais rencontré de tendresse de cœur dans un jeune homme débauché, je n'ai jamais rencontré d'autres âmes aimantes que les âmes qui ignoraient le mal ou qui luttaient contre lui (1) ».

L'obéissance est un troisième élément essentiel à l'Etat religieux. Il y a deux espèces d'obéissance : l'une relève des préceptes, l'autre des conseils : l'une

(1) Conférences de Notre-Dame, 1844, 22e Conférence.

est commune à tous les hommes et à tous les fidèles, l'autre concerne ceux qui aspirent à la perfection. Les apôtres ont formulé les règles de la première en cent passages de leurs écrits. « Enfants, obéissez à vos parents, à cause du Seigneur. Femmes, obéissez à vos maris. Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair, comme au Christ. Sujets, obéissez aux dépositaires du pouvoir, au roi comme souverain, aux ministres chargés de faire justice aux malfaiteurs et d'approuver les gens honnêtes, aux magistrats, aux représentants de l'autorité, même quand ils sont ils sont mauvais et indignes: soldats, obéissez à vos chefs, allez, venez, quand ils vous commandent d'aller ou de venir: agneaux, brebis obéissez à votre pasteur, à l'évêque de vos âmes, écoutez sa voix, suivez-le, obéissez non extérieurement, non à l'œil et par crainte, mais intérieurement, en conscience et de bon cœur (1). » L'ordre, la paix, la prospérité dépendent de la discipline: l'esprit de révolte et de sédition engendre l'anarchie, fléau qui, à son tour, engendre dans la sphère des choses naturelles, le despotisme, la décadence, la ruine, et dans la sphère des choses surnaturelles, l'impiété, la licence. Il creuse entre Dieu et la créature intelligente un abîme (2).

L'obéissance commune nous laisse pourtant un

(1) S. Jean, x, 3-27; *Romains*, xiii, 1; *Ephés.*, vi, 1-5; *Coloss.*; iii, 20-22; *Hébreux*, xiii, 17; *Tite*, ii, 9; I *Pierre*, ii, 18; etc., etc.

(2) Append., N. 5, p. 345.

vaste champ dont nous restons les maîtres. Renfermée dans ce domaine, la liberté est encore dangereuse. Dangereuse, car souvent elle est à la merci de l'erreur. Nous nous trompons sur nos qualités, sur nos défauts, sur nos intérêts fondamentaux. Dangereuse, car souvent, elle subit, au détriment de notre dignité morale, l'influence funeste des préjugés, la pression de nos volontés capricieuses et de nos passions perverses. L'obéissance religieuse nous défend contre nous-mêmes, contre l'incertitude de nos jugements, contre la frivolité de nos décisions, contre les fantaisies de notre humeur et de notre tempérament, en confiant à d'autres le soin de régler le mouvement de notre vie et de disposer de nous. « *Votum obedientiæ ad religionem pertinens, se extendit ad dispositionem totius vitæ humanæ* (1) ».

Comment cette obéissance supplémentaire est-elle un instrument de perfection?

Parce que nous ne renonçons à notre volonté que pour nous en remettre à la direction d'une autorité plus éclairée que nous. L'État religieux est une école de perfection, nous y sommes des disciples, nos supérieurs y sont les maîtres. Ceux-ci nous instruisent et nous initient à des méthodes dont ils ont eux-mêmes emprunté le secret non à leur raison personnelle, mais à l'expérience des générations et à la sagesse de fondateurs éminents. L'obéissance sert encore la cause de la perfection.

(1) IIª IIæ, q. 186, art. 5, ad 4um.

parce qu'elle coupe court aux hésitations, aux recherches, aux doutes, aux fluctuations qui nous empêchent de prendre nos résolutions et de les exécuter avec promptitude. Chaque jour, on nous assigne notre tâche; nous n'avons qu'à la remplir pour plaire à Dieu et pour augmenter par nos œuvres l'intimité de l'amour qui nous unit à lui. Enfin, Messieurs, grâce à l'obéissance, au lieu de suivre notre volonté trompeuse, nous suivons la volonté infaillible et toujours sainte de Dieu, suivant ce mot de l'épître aux Ephésiens : « Obéissez en serviteurs du Christ, vous ferez la volonté de Dieu (1) ». Faire la volonté de Dieu, la faire du matin au soir, s'en nourrir continuellement comme d'un pain substantiel, n'est-ce pas échanger la liberté infirme de faire le bien et le mal contre la divine liberté de ne plus pouvoir faire que le bien? N'est-ce pas porter à l'extrême la perfection et la charité?

Messieurs, je n'ai point épuisé mon sujet. Je n'ai point touché formellement à la question des vœux sans lesquels l'Etat religieux n'existe pas. Nous les étudierons prochainement. Dès aujourd'hui cependant, vous pouvez tirer avantage de mon enseignement. Vous n'êtes point tenus comme nous à la pauvreté de surcroît, à la chasteté absolue, à l'obéissance totale en honneur dans nos cloîtres. Mais vous êtes tenus d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et de toutes vos

(1) *Ephés.*, VI, 6.

forces. Or dans la mesure où vous aurez l'esprit de pauvreté, de pureté, d'obéissance, vous serez capables de concevoir cet amour et de le pratiquer. Si vous êtes asservis à ces trois passions, la passion de l'argent, la passion des jouissance charnelles, la passion de l'indépendance et de l'insurbordination, vous deviendrez impropres au service de Dieu. Ne craignez pas d'emprunter aux ordres religieux un peu de leur générosité. Détachez-vous des biens matériels, même de ceux que vous possédez légitimement et dont vous avez le droit d'user, détachez-vous des plaïsirs, même de ceux que la loi ne vous interdit pas de goûter, détachez-vous de la liberté, même de celle dont l'Evangile vous a laissé le domaine. Vous rappelant que le temps est court, que devant le Juge suprême et au jour de la colère, la fortune, le bonheur fugitif des sens et de la liberté ne remplaceront pas le mérite (1), ralliez-vous à ce conseil que l'Apôtre adressait aux gens du monde : « que ceux qui ont des femmes soient comme n'en ayant pas, ceux qui pleurent comme ne pleurant pas, ceux qui se réjouissent comme ne se réjouissant pas, ceux qui achètent comme ne possèdant pas, ceux qui usent de ce monde comme n'en usant pas » (2), bientôt vous connaîtrez les progrès de la charité, la seule vertu qui nous unisse à Dieu, nous rende saints et nous ouvre le ciel (3).

(1) *Sophonie*, I, 18.
(2) I *Corinth.*, VII, 30-31.
(3) Append., N. 6, p. 345.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

LES VŒUX DE RELIGION

SOMMAIRE

La vie religieuse oblige ceux qui s'y vouent à pratiquer les conseils concernant la perfection de la pauvreté, de la chasteté, de l'obéissance. Cette obligation naît des vœux. Hostilité dont les vœux de religion ont toujours été l'objet. Fermeté de l'Eglise dans la défense des vœux, p. 111-112.

I

Qu'appelle-t-on vœux de religion ?

1. On appelle vœux de religion les promesses par lesquelles, librement, après mûre réflexion, on s'engage à servir Dieu, et, dans ce but, à pratiquer jusqu'à la mort les vertus de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, puis à suivre la règle que l'on a embrassée.

a) Les vœux sont de l'essence de l'Etat religieux.

On peut, sans prononcer aucun vœu, devenir un grand saint, on n'est pas religieux. Il faut en dire autant de ceux qui n'ont pas prononcé les trois vœux, qui se sont contentés d'en prononcer un ou deux. Les ordres militaires du Moyen-âge. C'est improprement qu'on les appelle religieux, p. 113-114.

b) Deux sortes de vœux : le vœu temporaire et le vœu perpétuel. Mérites du vœu temporaire qui ne suffit pas pourtant à fixer dans l'Etat religieux. Le vœu perpétuel est simple ou solennel. A quoi l'on s'oblige par le vœu simple. Le vœu simple laisse au religieux le domaine radical sur lui-même et sur ses biens. Pourvu que l'Eglise n'en ait pas décidé autrement, les actes contraires aux vœux simples sont illicites, non invalides, p. 114-116.

d) Le vœu solennel lie davantage, il a une portée supérieure à celle du vœu simple, la transgression du premier est plus grave que la transgression du dernier. Le premier enlève aux actes qui lui sont contraires toute valeur. On devient, par le vœu solennel, radicalement incapable de posséder en propre, de se marier, de disposer de soi, p. 116.

e) D'où vient au vœu solennel ce caractère ? Plus probable-

ment de sa nature. La bénédiction et l'acceptation de l'Eglise sont une condition pour que le vœu solennel soit valide comme pour le mariage, p. 116-117.

f) Autrefois les vœux simples n'étaient que l'acheminement aux vœux solennels. — On devenait définitivement moine par les seuls vœux solennels. Depuis Grégoire XIII surtout, l'Eglise considère les religieux à vœux simples comme de vrais religieux. Ils ne le sont pourtant pas totalement comme les religieux à vœux solennels, p. 117-118.

2. Le religieux promet obéissance à la règle de son Ordre. Cette règle varie selon les Instituts; elle est toujours un moyen de mieux pratiquer les vœux et de mieux aimer Dieu. Importance, pour la sanctification, de la simplicité du vêtement, de la mortification, du jeûne, etc.

La clôture sépare du monde et du danger, l'observance assouplit la volonté, le silence favorise le recueillement, l'étude et la prière, la vie commune porte un coup décisif à l'individualisme, fils de la concupiscence. Fureurs des sectes contre la vie commune, p. 118-119.

II

Avantages des vœux de religion.

1. Le vœu est un acte qui nous ennoblit, c'est un geste qui nous confère une vraie grandeur.

Ruth et Noémi. Notre générosité s'inflige de fréquents démentis, c'est beaucoup qu'elle s'affirme par des actes forts et de sublimes résolutions, p. 119-120.

2. Les vœux nous affermissent dans la voie de la perfection. L'homme a besoin de se défendre contre sa naturelle mobilité. Mobilité de l'homme dans ses rapports avec ses semblables, dans ses rapports avec Dieu. Les vœux de religion sont un remède à notre inconstance, p. 120-121.

3. Le vœu enchaîne aux vertus qui mènent à la perfection.

a) C'est une promesse qui nous oblige à tenir. Quand on manque à sa parole, à un traité, à un contrat, on est disqualifié, qu'on soit un individu ou qu'on soit un peuple. Ce principe reconnu partout, p. 121-122.

b) Caractère sacré du serment émis solennellement devant les hommes et devant Dieu. Ce serment lie et enchaîne. Les vœux ont ce caractère.

La société chrétienne l'admet et proteste contre quiconque

viole ses vœux. Sévérité du monde pour ce qu'il appelle les « défroqués », les apostats, p. 122-123.

c) Le vœu de religion nous enchaîne jusqu'à la mort et, jusqu'à la mort, nous consacre à l'idéal chrétien.

Emotion des peuples chrétiens quand ils entendent les paroles de la profession religieuse. Ils ont conscience du changement radical et définitif qui s'opère dans l'âme du religieux, p. 123-124.

4. Le vœu ajoute un mérite à celui qui appartient en propre à chaque vertu.

a) L'acte de foi, par exemple, quand il est vivifié par la charité, a un double prix ; celui qu'il tient de lui-même, celui qu'il emprunte à la charité. Pareillement les actes du religieux sont deux fois louables, et parce qu'ils émanent de la pauvreté, de la chasteté ou de l'obéissance, et parce qu'ils sont exigés par le vœu, qui relève de la vertu de religion, p. 124.

b) La vie religieuse, par les trois vœux, devient un chant perpétuel et un holocauste en l'honneur de Dieu. Un chant perpétuel à la louange de Dieu, car par les trois vœux le religieux proclame que, tous les biens, si on les compare à Dieu sont indignes de notre attention, un holocauste, car, par les trois vœux nous immolons à Dieu les biens extérieurs, les biens du corps et les biens de l'âme, p. 124-126.

c) Les vœux solennels, jusqu'à un certain point, remédient à l'impuissance où nous sommes de donner à Dieu notre vie en une seule fois. Le religieux, par sa promesse, abandonne le présent à Dieu, et aussi, dans quelque mesure, l'avenir puisque promettre, c'est déjà donner ce que l'on promet, puisque livrer l'arbre lui-même, c'est livrer ses feuilles, ses fleurs et ses fruits, p. 126-127.

d) Pour quelques-uns, les vœux sont l'unique voie qui puisse les mener au salut. Ces âmes ne seront que sublimes ou misérables. Elles se perdront dans la vie du monde. Elles ne renonceront à ce qui est mauvais qu'en se sacrifiant complètement au bien. Le seul lieu où elles ne se damneront pas, c'est le monastère, p. 127-128.

Les simples fidèles peuvent, sans briser avec le monde, s'associer à la vie des couvents, en devenant oblats, tertiaires ou familiers des Ordres religieux et en partageant leurs mérites. Ils le peuvent, à défaut de cette affiliation, en remplaçant les vœux par l'intention surnaturelle de vivre au service de Dieu. En quoi consiste cette intention. Ses effets heureux dans l'ordre du salut, p. 128-129.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

LES VŒUX DE RELIGION

Eminentissime Seigneur (1),

Messieurs,

L'état religieux consiste dans le don sans réserve et sans retour de l'homme à Dieu. Aux devoirs du simple chrétien, il ajoute l'obligation de pratiquer les conseils se rapportant à la perfection de la pauvreté, de la chasteté, de l'obéissance. Point d'ordre religieux si ces trois vertus ne sont pas observées. Ce sont les vœux qui nous obligent à les observer toute la vie et à renoncer pour toujours aux biens matériels, aux jouissances sensibles, à l'indépendance. Depuis les débuts du Christianisme les vœux ont été l'objet d'attaques tantôt violentes, tantôt sournoises, mais acharnées de la part de ceux que saint Thomas nomme les ministres du démon et les ennemis de Dieu : *Ministri diaboli et inimici*

(1) Son Em. Mgr le Cardinal Dubois, archevêque de Paris.

St. Albert's College Libr

Dei (1). « Pervers et astucieux, écrit le saint docteur, ils ne reculent devant aucun attentat, leur ambition impie est de détruire les cloîtres, sanctuaires de la dévotion, d'en rendre les habitants odieux en les calomniant, malheureux en les privant des consolations spirituelles et en les accablant sous des jougs intolérables (2). Jamais l'Eglise n'a fléchi devant ces hostilités. Elle a maintenu ses principes, traité comme des adversaires du Christ, frappé de ses foudres les Jovinien, les Vigilance, les Guillaume de St-Amour, les Wicleff, les Jean Huss et leurs disciples.

Dernièrement encore, Pie XI se plaisait à exalter l'état religieux; à bénir ceux qui vivent dans les couvents, à répéter combien il comptait sur leur ferveur pour l'avenir de la Chrétienté. Après avoir parlé avec une paternelle émotion de « la grandeur d'âme » du clergé séculier, de son « habileté à trouver chaque jour le remède adapté aux maux nouveaux de la société, » il dit quelle « espérance », pour réaliser ses augustes et surnaturels projets, il fonde sur le clergé régulier qui poursuit comme but propre la pratique non seulement des préceptes, mais encore des conseils évangéliques. Malgré tout cela, mille erreurs et mille préjugés ont cours parmi nous. Aussi n'est-il pas inutile d'enseigner aux âmes sincères ce qu'elles doivent croire des vœux de religion et de leur légitimité.

(1) Op. *Contra impugnantes Dei cultum et religionem, prœmium.*
(2) Cf. S. Thomas. *Loc. cit.*

I

Qu'appelle-t-on vœux de religion?

On appelle vœux de religion les promesses par lesquelles, librement, après mûre réflexion, on s'engage à servir Dieu, et, dans ce but, à pratiquer jusqu'à la mort les vertus de pauvreté, de chasteté, d'obéissance absolues, puis à suivre la règle que l'on a embrassée (1).

Ces vœux sont de l'essence de l'Etat religieux. Il y a des hommes et des femmes qu'une vive piété, une tendre dévotion, une générosité pleine de magnificence unissent à Dieu. Comment dire la noblesse de ces âmes qui vibrent continuellement au nom et au souvenir du Père céleste, qui, pour aimer le Christ, voudraient avoir mille cœurs et sont prêtes, pour le servir, à endurer mille morts? Nous avons rencontré ces êtres qui ne respirent que le bien, qui ne sont occupés que de plaire à Dieu et d'être utiles à ses créatures, qui poussent à son dernier degré l'esprit de sainteté. Êtres héroïques, êtres sublimes qui semblent avoir ravi aux bienheureux le secret de leur inépuisable amour! Êtres prédestinés qui sont parfaits, mais qui ne sont pas religieux, parce qu'ils ne se sont point assujettis aux vœux. D'autres ont promis de pratiquer soit la pauvreté, soit la chasteté, soit même les deux, mais parce qu'ils n'ont point fait vœu d'obéissance, ils ne sont pas religieux au sens

(1) Append., N. 1, p. 345.

strict du mot. Il faut juger à la lumière du même principe les Ordres militaires du Moyen-Age. Ils formaient des compagnies dédaigneuses de la vie, toujours disposées à verser leur sang pour l'Evangile, pour la cause et le tombeau du Rédempteur. S'il est vrai que la perfection se mesure à la charité, que la charité se mesure à la libéralité avec laquelle on sacrifie son existence à ceux que l'on aime, les chevaliers n'étaient-ils pas des religieux incomparables? Non, Messieurs. Malgré leur habit, leurs campagnes, leurs prouesses, leur héroïsme, leur abnégation, leurs victoires, leur piété, comme ils avaient des richesses et des foyers, ils n'étaient pas, à proprement parler, des religieux : on leur donnait ce titre, moins pour affirmer qu'ils y avaient droit, que pour reconnaître les services qu'ils rendaient et le mérite qu'ils avaient devant Dieu et devant les hommes (1).

Donc les vœux sont essentiels à l'Etat religieux (2).

Il y a deux sortes de vœux : le vœu temporaire et le vœu perpétuel. Le premier, dans le droit actuel est généralement de trois ou de six ans. C'est déjà bien d'abandonner totalement à Dieu trois ou six ans de sa vie, c'est mieux, si l'on renouvelle périodiquement sa promesse et si l'on reste longtemps assujetti au service de Dieu et de ses autels, c'est encore mieux si, renouvelé périodiquement, ce vœu, ne

(1) Je parle ici des ordres militaires qui ne prononçaient pas les trois vœux. Ceux qui les prononçaient étaient pleinement religieux.
(2) Append., N. 2, p. 346.

cesse de fait qu'à la mort. Aussi convient-il de saluer ces engagements qui finissent par entraîner toute la vie. Il faut cependant dire qu'il y a une grande différence entre le vœu temporaire et le vœu perpétuel, que celui-ci seul fixe dans l'État religieux.

Le vœu perpétuel à son tour est simple ou solennel. Le vœu solennel l'emporte de beaucoup sur le vœu simple. Le vœu simple n'est pas absolu, il n'atteint pas le sujet jusqu'au fond.

Les actes du sujet à vœux simples sont illicites dès qu'ils sont contraires à son serment. Il pèche en traitant comme siennes les choses matérielles mises à sa disposition. Il lui est interdit, à moins d'autorisation de ses chefs, d'administrer sa fortune, d'en garder l'usage ou l'usufruit, d'acheter, de vendre, de prêter, d'emprunter ou d'échanger. S'il passe outre en matière importante, il est gravement coupable. De même, il est tenu de demeurer fidèle aux lois de la chasteté parfaite. Les offenser serait offenser Dieu, et il commettrait un sacrilège, en contractant un mariage avant d'avoir obtenu la dispense régulière de ses engagements. L'obéissance lui défend de faire d'autres vœux en dehors de ceux qui sont prescrits par la règle et l'on doit, proportion gardée, parler de cette vertu comme de la pauvreté et de la chasteté. Cependant, ce religieux conserve le domaine radical de son patrimoine. Les actes contraires à son vœu sont illicites ; pourvu que l'Église n'en ait pas décidé autrement, ils ne sont pas invalides. Par exemple,

le mariage contracté, sans qu'une dispense soit intervenue, le vœu émis en dehors des constitutions et à l'insu des supérieurs ne sont pas nuls.

Le vœu solennel lie davantage « *Votum solemne habet fortiorem obligationem apud Deum, quam votum simplex, et gravius peccat qui illud transgreditur.* Auprès de Dieu, le vœu solennel, dit saint Thomas, a une portée supérieure à la portée du vœu simple, et la transgression du premier est plus grave que celle du second (1). » Le vœu solennel nous dépouille entièrement de notre domaine sur nos biens, sur nos corps, sur nos volontés. Il enlève aux actes qui lui sont opposés toute valeur. On devient, en le prononçant, radicalement incapable de posséder en propre. Il annule les autres vœux, qu'il en ait été précédé ou qu'il en soit suivi et c'est un empêchement dirimant au mariage. Il nous livre à Dieu et à la religion sans rien nous laisser de nous-mêmes ou de ce qui nous appartenait. Son efficacité est telle, que, d'après les anciens, il était, quoi qu'il arrivât, irrévocable et que le pape lui-même n'avait pas le droit d'en relever. Je ne pense pas qu'il soit permis aujourd'hui d'adopter cette thèse jusqu'au bout, elle prouve pourtant combien le vœu solennel est absolu, et combien il l'emporte sur le vœu simple.

D'où lui vient ce caractère? Est-ce de la déclaration de l'Église, est-ce de ses qualités intrinsèques? J'incline à croire qu'il tient sa vertu de lui-même, que

(1) IIª IIæ, q. 88, art. 7, ad 4um.

l'Eglise en l'entendant et en le bénissant, ne lui ajoute point de force qu'il ne tire de son propre fonds (1).

Autrefois, dans les Ordres primitifs et dans les Ordres du moyen âge, les vœux simples n'existaient guère. Quand ils existaient, ils n'étaient qu'un acheminement aux vœux solennels. Il en est encore ainsi pour les Bénédictins, les Cisterciens, les Chartreux, les Carmes, les Franciscains, les Dominicains et pour plusieurs autres sociétés. Dans ces sociétés, les vœux simples et perpétuels, puis les vœux temporaires ont été introduits. On ne peut pas s'en contenter. Il faut aboutir, après quelques années, aux vœux solennels ou rentrer dans le siècle. Ceci nous explique pourquoi, longtemps, on ne considéra comme vraiment religieux que les religieux à vœux solennels, pourquoi saint Thomas enseignait que par les vœux solennels on devient moine et par les vœux simples on promet de le devenir (2). »

Aujourd'hui, les choses ont changé. La plupart des Congrégations modernes n'ont que des vœux simples. Ces vœux leur imposent des devoirs conformes aux constitutions approuvées du Saint-Siège, mais il ne lient pas rigoureusement comme les vœux solennels.

L'Eglise, néanmoins, depuis Grégoire XIII surtout, considère leurs membres comme de vrais religieux. Elle estime que leur profession, par les vertus et les renoncements qu'elle réclame, suffit à les protéger

(1) Append., N. 3, p, 348.
(2) IIª IIæ, q. 189, art. 2, ad 1um.

contre le danger de la richesse, des plaisirs, de l'indépendance, à les orienter vers un degré élevé de charité, à les faire entrer d'un pas affermi et décidé dans la voie des conseils. Dès lors, elle leur accorde le nom qu'ils méritent, qu'ils désirent, et, elle les range parmi les âmes d'élite qui vivent dans l'état de perfection. Ce qui n'empêche pas que le sacrifice religieux se consomme par le vœu solennel (1).

J'ai ajouté qu'on promettait au moment de la profession, d'être fidèle à la règle de l'Ordre dont on est le fils. Cette règle varie selon que l'on appartient à Saint Benoît ou à Saint Bernard, à Saint François ou à Saint Dominique, à Sainte Thérèse, Saint Ignace ou Saint Alphonse de Liguori. Mais c'est toujours un moyen de pratiquer plus exactement et plus sûrement la pauvreté, la chasteté, l'obéissance et de parvenir à une charité plus intense. La simplicité du vêtement, de la table, des cellules voulue par la règle habitue les religieux à se contenter du nécessaire. Le jeûne, l'abstinence, les mortifications affaiblissent la concupiscence de la chair et forment l'âme à la pureté. La clôture protège celle-ci contre les tentations et les dangers du dehors. Les détails de l'observance assouplissent la volonté, la brisent, la façonnent et la rendent soumise. Le silence favorise le recueillement, l'étude, l'oraison, la prière, et, à leur tour, ces exercices entretiennent et développent l'esprit intérieur

(1) Append., N. 4, p. 349.

et l'amour de Dieu. La vie commune est un moyen de porter un coup direct à l'individualisme, plaie de tous les âges, surtout du nôtre et complice de la cupidité, du sensualisme, du faux libéralisme. Aussi les sectes, ennemies de la pauvreté, de la chasteté, de l'obéissance évangéliques se déchaînent avec fureur contre la vie commune qui facilite à un si haut degré la pratique de ces belles vertus (1).

II

Quels sont les avantages des vœux de religion? Ils sont multiples.

Premièrement, par lui-même, indépendamment de ses suites, le vœu de religion est un acte sublime qui nous ennoblit singulièrement. N'est-il pas émouvant de voir un jeune homme plein de fougue et de talent, une jeune fille pleine de vie se consacrer totalement au service d'une bonne cause? Quand même il n'aurait aucun effet, quand même il se démentirait au bout d'un an, de dix ans, quand même un mouvement contraire le rendrait inefficace, ce geste nous confère une vraie grandeur. Ce n'est pas assez d'appartenir entièrement au bien pendant un jour, pendant une période fugitive du temps, c'est quelque chose. Noémi eût été touchée à l'extrême par ces paroles profondément sincères de Ruth la Moabite : « Jamais je ne t'abandonnerai. Où tu iras,

(1) Append., N. 3, p. 350.

j'irai : où tu demeureras, je demeurerai : ton peuple sera mon peuple, et ton Dieu sera mon Dieu ; où tu mourras, je mourrai et j'y serai ensevelie. Que Jéhovah me traite dans toute sa rigueur, si autre chose que le trépas me sépare de toi ! (1) ». Elle eût été touchée, dis-je, quand même la parole de sa belle-fille fût demeurée sans effet. Notre générosité est bien hésitante, c'est beaucoup si de temps en temps au moins, elle s'affirme par des actes forts et de sublimes résolutions.

Secondement, les vœux nous affermissent dans la voie de la perfection. Cette fermeté remédie à une des principales misères de l'homme : la mobilité. Nous avons la passion du changement, nous sommes des roseaux qu'agite le moindre vent, sans cesse nous nous infligeons à nous-mêmes d'humiliants démentis. Un nuage dans le ciel, une fatigue physique, un échec, une déception, suffisent à modifier le cours de nos pensées, de nos projets, de nos affections. Légers, frivoles, nous sommes les jouets de nos caprices. Cette mobilité apparaît dans nos rapports avec nos semblables. Nous passons d'une idée à une autre, d'un parti au parti opposé, de l'amitié à l'inimitié, de l'admiration au mépris. On ne s'associe que pour se séparer ; on ne se réconcilie que pour se brouiller de nouveau ; ce qui, le matin, plaisait dans les autres, le soir est insupportable, et le bien qu'aujourd'hui on veut au prochain, on ne le voudra plus demain.

(1) Ruth, I, 16-17.

Cette mobilité apparaît surtout dans nos rapports avec Dieu. Je dirai en ajoutant à la parole de saint Jean : « Comment l'homme mettrait-il dans l'amour de Dieu qu'il ne voit pas, la constance qu'il ne met pas dans l'amour de son frère qu'il voit? (1) ». Ils sont peu ceux qui aiment Dieu avec persévérance, ils sont beaucoup ceux qui n'ont, au moment de le servir, que des vouloirs sans force, sans durée, sans consistance : demi-vouloirs, vouloirs d'un jour, quand ce n'est pas d'une heure, vouloirs chancelants qui ne résistent à aucune surprise, à aucune tentation, à aucune secousse. Le vœu de religion nous soustrait à ces tergiversations, à ces misérables « vicissitudes », à ces « fragilités », à ces lâches « retours », à ces coupables repentances (2).

Troisièmement le vœu de religion nous enchaîne à la pratique des vertus qui mènent à la perfection. Le vœu est une promesse qu'il n'est pas permis de faire sans l'avoir préparée par la réflexion. Nos constitutions nous imposent un long noviciat avant de nous admettre à la profession. Elles exigent que nous les connaissions, elles ne nous permettent de nous décider qu'après nous avoir éprouvés, après nous avoir initiés à la rude et douce discipline qu'elles nous demanderont, mais à partir de l'instant où nous nous serons prononcés, moralement nous perdrons la faculté de nous dédire, car promettre, c'est s'obliger à tenir.

(1) I S. Jean, iv, 20.
(2) Cf. Mgr Gay, 1er vol., p. 100.

Quand on a manqué à une parole qu'on a formulée de ses lèvres, à un traité, à un contrat qu'on a signé de sa main, on a forfait, on est disqualifié à jamais, qu'on soit un individu ou qu'on soit un peuple. Ce principe est reconnu dans les tribus nomades qui vivent au fond des déserts, aux bords des fleuves sauvages ou des océans inabordables. Que dire lorsque cette parole a été donnée par serment, lorsque ce serment a été solennellement et publiquement émis en présence de témoins augustes? Que dire si l'on a juré en faveur d'un roi ou d'une nation, aux pieds des autels et en l'honneur du Dieu tout-puissant? Il faut dire que ce serment lie, qu'il enchaîne d'autant plus qu'il porte sur un intérêt plus grave, qu'il s'adresse à une personnabilité plus haute. Les vœux, ayant ces caractères, nous forcent moralement à nous soumettre aux conseils, à marcher dans les chemins qui conduisent aux sommets, à ne vivre que pour Dieu.

J'affirme une vérité universellement admise dans la société chrétienne. Si, par malheur, dans un moment de tentation, je voulais divorcer avec Dieu, toutes les voix du sanctuaire et des autels s'uniraient à la voix de ma conscience pour me reprocher ma trahison, tous les éléments de ma vie se lèveraient pour m'arrêter sur le chemin de mon infidélité. Le monde lui-même flétrirait ma conduite avec plus de sévérité que Dieu qui a pitié de notre faiblesse, avec plus de dureté que l'Eglise dont les

entrailles maternelles sont miséricordieuses, il ne me pardonnerait pas mon parjure et il me jetterait ces mots, expressions de son suprême mépris : « Défroqué, Apostat. » Du moins, son insolente attitude me prouverait qu'à ses yeux, ma consécration porte un sceau que moi-même, j'ai perdu le droit de briser.

Le vœu de religion, le vœu solennel, par-dessus tout, m'enchaine jusqu'à la mort. Si je respecte mon vœu, jusqu'à la mort je resterai totalement consacré à l'idéal chrétien, jusqu'à la mort attaché à la pauvreté, à la chasteté, à l'obéissance qui conduisent à la perfection. Dès lors, n'ai-je pas raison d'affirmer que le vœu de religion m'arrache à ma misère et m'élève au-dessus de moi-même.

Les chrétiens comprendront mon langage. J'ai quelquefois assisté en Espagne aux professions des moniales. Le peuple, au courant des cérémonies, en suivait les détails avec une émotion qui ne pouvait se contenir. Lorsque la jeune novice en arrivait au mot sacramentel : « Je promets à Dieu obéissance jusqu'à la mort, » un frisson secouait l'assemblée, les yeux se remplissaient de larmes, et, de tous côtés, on entendait : *Señor mio, va decir : hasta la muerte*, Seigneur, Seigneur, elle va dire : Jusqu'à la mort. » Ces âmes avaient conscience de l'auguste gravité de l'acte dont elles étaient les témoins et du changement radical, définitif que cet acte

opérait dans la vie de la nouvelle professe (1).

Quatrièmement, le vœu, au mérite de la pauvreté, de la chasteté, de l'obéissance, considérées en elles-mêmes, ajoute celui de la religion qui les pénètre. L'acte de foi ou d'espérance animé par la charité a un double prix : celui qu'il tient de lui-même et de la vertu dont il émane, celui qu'il doit à la vertu supérieure qui l'a commandé. De même, jeûner, veiller par esprit de pénitence et de mortification, c'est bien, mais jeûner, veiller pour honorer Dieu et par esprit de religion, c'est mieux. Par conséquent la pauvreté, la chasteté, l'obéissance pratiquées non seulement pour elles-mêmes, mais encore pour rendre à Dieu un culte vivant sont deux fois louables, louables parce qu'elles sont de belles vertus, louables parce qu'elles agissent sous l'influence de la plus parfaite des vertus morales, la religion. *Actus aliarum virtutum moralium,... sunt meliora et magis meritoria, si fiunt ex voto : quia sic jam pertinent ad divinum cultum, quasi quædam Dei sacrificia* (2). » « Nous rendons hommage à la virginité, disait saint Augustin, principalement parce qu'elle est consacrée à Dieu. *Neque ipsa virginitas, quia virginitas est, sed quia Deo dicata est, honoratur* (3). »

La vie religieuse, par les trois vœux, devient un

(1) Mgr Gay. *De la vie et des vertus chrétiennes*, 1er vol. 15e édit. p. 100.

(2) IIa IIae, q. 88, art. 6.

(3) Cité par S. Thomas, ibid.

chant perpétuel et un holocauste qui ne finit qu'avec nous. Un chant perpétuel, car en renonçant aux biens de ce monde, nous déclarons que rien n'est nécessaire sinon Dieu et qu'il nous suffit. En embrassant la chasteté, nous proclamons qu'auprès de de l'éternelle beauté et des pures jouissances de la piété, toutes les beautés du temps pâlissent et sont indignes de nos regards. En nous attachant à l'obéissance, nous reconnaissons publiquement qu'en nous soumettant totalement à la volonté de Dieu, nous réalisons l'idéal, et de cette façon nous célébrons l'autorité suprême et la royauté de l'Eternel.

C'est aussi par les vœux que notre vie devient un holocauste, car c'est par les vœux que nous sacrifions à Dieu tous nos biens. Trois sortes de biens nous appartiennent : les biens matériels et extérieurs, les biens du corps, les biens de l'âme. Par le vœu de pauvreté, nous nous séparons de nos fortunes, nous renonçons au droit d'en disposer, d'en acquérir de nouvelles et même nous nous rendons légalement incapables de posséder. Par le vœu de chasteté, nous immolons à Dieu notre corps, en lui sacrifiant les joies sensibles. Il ne nous reste plus que notre âme, puis la faculté qui en meut tous les ressorts et tout le mécanisme moral : la volonté propre. L'obéissance nous dépouille de cette volonté au profit de Dieu. Les trois vœux nous étendent sur la croix où s'est consommé le sacrifice du Sauveur. Au Calvaire, les soldats se partagèrent les vêtements de Jésus et les

tirèrent au sort pour bien affirmer que le Prophète de Galilée n'y avait plus aucun droit. Au Calvaire le Maître se priva des consolations qui eussent adouci son agonie. Il disait : « Mes amis et mes proches se sont tenus loin de moi. » Au Calvaire notre adorable Rédempteur, malgré ses répugnances, ses dégoûts, ses indicibles écœurements, se soumit à la volonté de son Père et lui remit son âme. En l'imitant, nous sommes, par excellence, des êtres religieux, religieux aussi absolument que nous pouvons l'être.

Je vous disais dimanche dernier, que la vie ne nous vient que par lambeaux, que nous n'avons pas la possibilité de l'offrir effectivement en une seule fois comme le martyr à qui une minute suffit pour verser tout son sang en l'honneur de la Divinité, comme le prêtre de l'Ancien Testament qui, en un seul sacrifice, brûlait toute la victime pour honorer Jéhovah. Cependant le vœu solennel, jusqu'à un certain point, remédie à cette impuissance. Par sa promesse le religieux abandonne le présent à Dieu, il lui abandonne aussi l'avenir, car promettre ce n'est pas seulement s'obliger à donner, c'est déjà donner. Au moment où nous émettons nos vœux, nous disons à Dieu : « Je vous consacre le jour qui luit et tous les jours que votre Providence me ménage. Je ne suis qu'un pauvre arbre souvent stérile, mais cet arbre est vôtre avec ses feuilles, ses fleurs, ses fruits que vous seul aurez exclusivement le droit de cueillir. Ma vie est un champ souvent ingrat, mais

vous en devenez aujourd'hui le maître, vous serez l'unique moissonneur des épis qu'il rapportera. Ainsi le vœu est le seul moyen pour nous de pousser aussi loin que possible l'holocauste dont le parfum suave est si agréable au Seigneur. « *Non aliter homo potest totam vitam suam Deo exhibere nisi per voti obligationem* (1). » Tels sont les avantages des vœux de religion pour tous ceux qui les prononcent, mais pour quelques-uns, ces vœux sont l'unique voie qui puisse les mener au salut.

Il y a, Messieurs, des âmes qui, par tempérament, ne seront que sublimes ou misérables. Si elles ne sont pas ferventes, saintes, héroïques, elles deviendront impies, criminelles, dépravées. Si elles ne renoncent pas totalement au maniement de l'argent et des biens matériels, elles verseront dans de honteux trafics. Si elles ne sont pas complètement chastes, elles outrageront toutes les lois de la pudeur. Si elles ne s'astreignent pas à la sévérité d'une règle exigeante et méticuleuse, elles se révolteront contre toute autorité et tomberont dans une anarchie sans frein. Qu'aurait été saint Jérôme, avec sa fougueuse nature, si au désert, il ne s'était livré à ces effroyables mortifications dont le lointain récit nous fait encore frémir ? Qu'aurait été saint François, avec sa sensibilité, sa mélancolie, son enthousiasme poétique, son besoin d'émotions, s'il ne s'était jeté

(1) IIa, IIae, q. 186, art. 6, ad 2um.

à corps perdu dans les étroitesses et les épines de la pauvreté? Ces âmes doivent monter aux sommets du bien, ou descendre aux abîmes du mal. Pour elles, c'est tout ou rien, l'état de perfection est une question de vie ou de mort, de vie ou de mort éternelles, et c'est par les vœux qu'elles entrent dans cet état.

Aussi avec quels battements de cœur, quel sentiment de gratitude, ces âmes vous bénissent et vous aiment, monastères vénérables, saintes murailles, cloîtres sacrés! A vos pieds ont échoué les flots de la pensée profane qui les eussent entraînées à leur perte! Vos portes se sont fermées aux souffles délétères qui les auraient corrompues, dans vos enceintes silencieuses elles ont respiré l'air pur qui les a nourries et sanctifiées. Elles vous doivent leur salut, elles le disent au temps, elles le diront à l'éternité!

Messieurs, vous n'avez point prononcé les vœux de religion, vous n'êtes pas enchaînés par les obligations qu'ils imposent, vous n'avez pas les avantages dont ils sont le principe. Cependant sans sortir du monde, sans renoncer à votre carrière, vous pouvez vous associer à la vie des couvents, en partager les vertus, la sainteté, les mérites. Vous le pouvez de différentes façons. D'abord plusieurs des plus grands et des plus anciens Ordres ont des oblats ou des tertiaires. En devenant oblats de Saint Benoît ou de Saint Bernard, tertiaires de Saint François, de Sainte Thérèse ou de

Saint Dominique, familiers de Saint Ignace, de Saint François de Sales ou de Saint Alphonse de Liguori, vous puiserez dans l'âme de ces immortels Patriarches le goût de la ferveur et l'esprit de régularité qui les a caractérisés, puis vous aurez votre part des bénéfices spirituels dont leurs Instituts et leurs postérités grossissent chaque jour le trésor. Si vous n'éprouvez pas le besoin de vous affilier aux Ordres religieux, du moins aspirez à la sainteté où ils tendent en remplaçant les vœux par l'intention surnaturelle de vivre pour Dieu. Qui que vous soyez, quoi que vous fassiez, vous êtes obligés de vivre pour Dieu et au service de Dieu. L'intention surnaturelle est la volonté de prier, de travailler, d'étudier, de trafiquer, de souffrir, de respirer en vue de plaire à Dieu, L'intention surnaturelle est une sorte de vœu, vœu d'une heure, vœu d'un jour qui, perpétuellement renouvelé finit par consacrer à Dieu nos forces, nos actes et nos œuvres. Formez chaque matin l'intention dont je vous parle, et, proportion gardée, vous tirerez de ce pieux exercice les effets sanctifiants que nous tirons de nos vœux.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

LE DROIT D'ENTRER EN RELIGION

SOMMAIRE

Les maîtres de la science sacrée enseignent que l'homme a le droit d'entrer en religion. Langage plein de vivacité de S. Jérôme contre Vigilance, de S. Thomas contre Guillaume de S. Amour. La doctrine traditionnelle prévalut au XIII[e] siècle, elle prévaudra encore dans l'avenir. Le P. Lacordaire et la France. Cette conférence a pour but de prouver que l'homme a le droit d'entrer en religion, p. 137-140.

I

1. Tout ce qui est conforme à l'Evangile est saint, tout ce qui lui est contraire est inique. Non seulement l'Evangile nous permet d'entrer en religion, il nous y invite par ses enseignements, et par les exemples du Christ.

a) Par ses enseignements. Réponse de Jésus-Christ au jeune homme qui voulait être parfait. Le Maître lui conseille d'embrasser la pauvreté. Admiration de Jésus pour ceux qui ont renoncé aux joies sensibles. — Il excite aussi ses disciples à faire abnégation d'eux-mêmes et de la liberté par l'obéissance, p. 140-141.

b) Par les exemples du Christ. — Pauvreté du Sauveur. Sa conversation avec le scribe. Pureté parfaite du Sauveur. Sa sainteté à cet égard est au-dessus de tout soupçon. Son obéissance est totale et s'élève aux sommets de l'héroïsme. Imiter Jésus-Christ, c'est atteindre l'idéal de la vie morale, p. 141-142.

2. Reproches adressés aux religieux. Réponse à ces reproches.

a) Le monde laisse les riches dépenser leur fortune pour contenter leur vanité et leurs passions, au nom de quel principe condamnerait-on ceux qui, par la pauvreté, luttent contre l'amour des biens temporels, ennemi des intérêts terrestres et éternels de l'humanité ? Le communisme veut détruire la propriété, pourquoi nous serait-il interdit d'abandonner des biens qui gênent notre marche vers Dieu ? p. 142-143.

b) Objections contre la chasteté. Réponse : Il faut promouvoir dans le monde la vie spirituelle. Le peuple devient stérile

qui brise avec la Religion. L'ennemie de la procréation, c'est la débauche, ce n'est pas la chasteté. Nécessité d'une école de chasteté absolue pour que soit respectée la chasteté indispensable à la propagation du genre humain, p. 143-144.

c) La grande objection : L'obéissance. — La liberté n'est pas une idole. C'est la faculté de choisir les moyens d'atteindre la fin dernière. Au nom de la liberté humaine, nous demandons qu'on nous permette de ne pas manquer notre destinée. L'obéissance, dit-on, amoindrit la personnalité. Cette objection ne vaut pas moins contre les gens du monde que contre les gens du cloître. Nul, ici-bas n'est complètement indépendant. Assujettissements auxquels sont soumis tous les hommes, quel que soit leur état, p. 144-145.

d) Les vœux étant irrévocables nous enchaînent d'une façon irrévocable. Sans doute, mais il en est ainsi dans tous les états : état des époux, des soldats, des prêtres, des évêques, des rois. Les invectives contre les vœux de religion se retournent contre toute loi, toute promesse, tout contrat, toute institution, p. 145-146.

e) La vérité, c'est que plus on se met dans la nécessité de faire le bien, plus on est grand et libre. La liberté de Dieu, des Anges, des saints asservis au bien est la liberté par excellence. Belle page de Balmès sur cette question. Nos vœux, nous contraignant de nous sacrifier à Dieu et aux causes justes, nous avons le droit de les prononcer comme nous avons le droit de servir Dieu, la patrie, le genre humain, de chercher la perfection et le royaume des cieux, p. 146-148.

II

Ce droit est sacré.

1. Nul ne nous empêchera de l'exercer sans offenser la justice et la religion.

a) L'Église a déterminé les cas où l'on est obligé de rester dans le siècle. Énumération de ces cas. Accord de ces dispositions avec l'Évangile. Dans quelle mesure les clercs engagés dans les ordres sacrés sont tenus de renoncer momentanément à leur désir d'entrer en religion. — Ce qu'il faut penser de ceux qui voudraient, pour échapper à des embarras financiers, se réfugier dans des couvents, p. 148-149.

b) En revanche, c'est un crime de forcer quelqu'un à professer l'État ecclésiastique ou religieux. Attitude de l'Église contre ces

violences. Le Christianisme tuteur de la liberté réglée par la raison humaine et la raison divine, p. 149-150.

2. Barbarie de quiconque refuse aux âmes appelées à une vie meilleure, la faculté de suivre les inspirations de Dieu.

a) Moyens directs que l'on emploie pour entraver la vocation religieuse ou ecclésiastique : menaces, lois, décrets. Enseignement de Léon XIII, p. 150-151.

b) Hostilités que la vocation religieuse rencontre dans le monde. Procédés indignes de certaines familles pour éloigner les jeunes gens et les jeunes filles du cloître ou du sacerdoce. Pièges que les parents de S. Thomas d'Aquin lui tendirent afin de le détourner de sa vocation, p. 151-152.

c) On n'emploie pas toujours ces moyens. Ruses auxquelles on recourt dans l'espoir d'empêcher ceux que Dieu appelle de réaliser leurs desseins. On les oblige à consulter de vingt côtés, de fréquenter le monde, d'essayer d'une autre carrière, de s'exercer à la vertu commune avant de prétendre à la perfection, etc, etc. Dans quelle mesure il est nécessaire de délibérer et de consulter avant d'entrer en religion. Qu'il convient d'une part de ne pas céder à un enthousiasme irréfléchi, et, d'autre part, de ne pas traîner les choses en longueur afin de les faire échouer. Que la vie religieuse n'est pas seulement ouverte aux âmes déjà excercées à la vertu, qu'elle est ouverte aux âmes faibles. Ce qu'elle est pour les unes et pour les autres, p. 152-154.

d) Triste spectacle que présente le monde. Dieu forcé de défendre la souveraineté de ses appels contre la chair et le sang, contre l'esprit du siècle, contre ceux qui entourent l'élu, contre l'élu lui-même. L'appel de Dieu, en soi, n'oblige pas comme une loi, mais comme un conseil. Dangers auxquels on s'expose en lui résistant. Responsabilité des parents qui s'opposent à la vocation religieuse de leurs enfants. Souvent d'amers regrets et de durs châtiments les attendent. Souvent le salut éternel dépend de la fidélité à la vocation, p. 154-156.

Il n'y a point de présomption à tendre à la perfection par la vie religieuse, car nous nous fions à la force de la grâce, non à nous-mêmes.

Obligations pour tous de se soumettre à l'Esprit-Saint. Qu'il nous appelle nous ou les nôtres dans les carrières du monde, dans le sanctuaire, dans le cloître, nous sommes tenus de respecter ses volontés malgré nos répugnances, p. 156-157.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

LE DROIT D'ENTRER EN RELIGION

Eminentissime Seigneur (1),

Messieurs,

Est-il permis d'entrer en religion? L'homme qui se condamne à ce sacrifice n'offense-t-il pas la morale? A-t-il le droit de renoncer aux biens que le Créateur lui concède, de se priver des joies sensibles que le Créateur lui accorde, lorsqu'il lui donne une compagne, de s'asservir à autrui et d'immoler une liberté dont Dieu lui demande d'user? A cette question, les maîtres de la science sacrée, appuyés sur l'Evangile et sur l'enseignement officiel de l'Eglise, ont répondu affirmativement. Ils ont même répondu avec une vivacité, une indignation, une colère qui ne sont pas dans leurs habitudes. « Les moines, écrivait saint Jérôme à Vigilance, ne renonceront pas à leur vocation, bien que ta langue de vipère leur inflige de cruelles mor-

(1) S. Em. Mgr le Card. Dubois, Arch. de Paris.

sures (1). » Saint Thomas, dont le langage est si mesuré, dont la pensée ordinairement coule majestueuse et sereine comme un fleuve tranquille, saint Thomas qui montre tant de bienveillance pour ses contradicteurs et interprète toujours leurs opinions dans le sens le moins défavorable, s'émeut lorsque Guillaume de Saint-Amour attaque non pas l'État religieux en général, mais certaines formes de l'État religieux. Il se dresse intrépide, intraitable en face de son adversaire, il le poursuit dans ses dernières retraites, il confond ses moindres arguments, il ne désarme pas avant d'avoir triomphé. Ce qui nous surprend, c'est que ce Docteur dont la mansuétude est proverbiale, n'essaie pas de se contenir. Il se sert de mots durs pour stigmatiser la conduite de ceux qu'il combat. Il voit dans le démon, jaloux de la gloire divine et ennemi de notre salut, *diabolus invidus divinæ gloriæ et humanæ salutis* (2), l'inspirateur des campagnes livrées aux Ordres mendiants. Il nomme pestilentielle la doctrine de ceux qui s'opposent à l'entrée en religion. Il compare leur méchanceté à l'astuce des Philistins, à la perfidie de Julien l'Apostat (3). Dix fois, vingt fois peut-être, dans la *Somme théologique*, dans la *Somme contre les Gentils*, dans les *Opuscules*, dans les *Commentaires* de l'ancien et du nouveau Testament, il

(1) Cité par S. Thomas. *Quolibet* III, art. 11, ad 5^am^.
(2) *Opusc. contra impugnantis Dei cultum. Proœmium.*
(3) *Ibid.*

revient à ce sujet et il est de la même sévérité pour quiconque s'oppose à la vie religieuse. Le doux saint Bonaventure ne faisait avec saint Thomas qu'un cœur et qu'une âme Albert le Grand, malgré son âge, voulut soutenir la doctrine de son disciple immortel, et, pour un temps, la vérité prévalut dans le monde chrétien (1).

Elle prévaudra encore, Messieurs. Notre pays du moins, avec sa générosité chevaleresque, reconnaîtra en nous des serviteurs désintéressés de sa fortune et des amis ardents de sa gloire. Il n'oubliera point que nous sommes toujours prêts à verser pour lui notre sang, que nous l'avons versé sans compter, que le jeune sous-lieutenant tombé hier victime de lâches assassins était un disciple de S. Dominique et portait cette robe blanche quand il fut appelé sous les drapeaux (2). Aujourd'hui, je m'adresse à lui avec une confiance filiale, comme le faisait, il y a près de cent ans, mon plus illustre prédécesseur dans cette chaire. Le Père Lacordaire n'avait point trop présumé de la France, la France lui répondit par une sympathie unanime et l'applaudit sur les trois grands théâtres où se déploie

(1) Append., N. 1, p. 350.

(2) Le lieutenant Colpin était novice au couvent des Dominicains français du Saulchoir, Belgique, lorsqu'il fut appelé au service. Il fut assassiné par les Allemands, le soir du 10 mars 1923.

Il avait été à Saint-Cyr au cours de son service militaire, le général commandant l'Ecole fit célébrer aux Invalides une cérémonie religieuse. Le 21, par les soins de l'armée, le frère Colpin, eut à Lille où il était né, des obsèques nationales. Le maréchal Fayolle représentait le gouvernement.

sa vie religieuse, intellectuelle, nationale : Notre-Dame, l'Académie, la Chambre des députés. Nous ne demandons pas tant d'honneurs, nous ne demandons que la liberté d'adorer Dieu et de nous dévouer à nos frères de tout notre cœur. Nous avons droit à cette liberté, je vais vous le montrer.

I

L'Evangile est le livre de vie. Avant tout, c'est lui que j'invoque quand je veux trouver une règle de conduite, c'est lui qu'il faut toujours invoquer pour juger de l'équité des lois humaines. Ce qui est conforme à l'Evangile est saint, ce qui lui est contraire est inique. Réfléchissez, discutez, raisonnez, si vous êtes sincère, vous serez obligé de saluer dans le Christ le maître de la vérité, de la justice impartiale qui ne ménage personne, qui ne nuit à personne, qui accorde à chacun sa part de tribut, d'impôt, de crainte, d'honneur et qui a son expression dans l'Evangile. Or, non seulement l'Evangile nous permet d'entrer en religion, mais il nous y invite. Il nous y invite par ses enseignements, il nous y invite par les exemples que nous a donnés son Auteur, Notre-Seigneur Jésus-Christ (1).

Il nous y invite par ses enseignements, car il souligne le mérite de quiconque se soumet aux exi-

(1) S. Matth., xix, 21 ; S. Marc, x, 17-31 ; S. Luc, xviii, 18-30.

gences de la pauvreté, de la chasteté, de l'obéissance.

S'agit-il de la pauvreté. Je vous ai plus d'une fois raconté cette histoire dont nous lisons le récit en saint Matthieu, en saint Marc et en saint Luc. Un jeune homme se présente à Notre-Seigneur et lui demande comment il faut se conduire pour être parfait. « Va, lui répond le Sauveur, vends ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres (1) ». S'agit-il de la chasteté? Jésus parle avec admiration de ceux qui ont rompu avec les satisfactions de la chair. Il loue les âmes choisies qui comprennent la beauté, le prix, la grandeur de la parfaite pureté (2). S'agit-il enfin de l'obéissance? Ecoutez-le : « Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il fasse abnégation de lui-même, qu'il porte sa croix chaque jour et qu'il me suive,... qu'il perde sa vie pour la sauver » (3). C'est par l'obéissance que l'on est disciple d'autrui, c'est par l'obéissance que l'on fait abnégation de soi, c'est par l'obéissance que l'on porte un joug pesant comme celui de la croix, c'est par l'obéissance que l'on abandonne à un autre la direction de sa vie.

Il est donc certain que le Christ dans ses leçons a consacré le droit d'entrer en religion. Il l'a consacré aussi par ses exemples. Créateur de l'univers il a été volontairement pauvre. Un soir, au bord du lac un

(1) Append., N. 2, p. 351.
(2) Cf. S. Matth., xix, 12.
(3) S. Matth., xvi, 24-26 S. Marc, viii, 34-39; S. Luc., ix, 23-27.

scribe lui dit : « Maître, je vous suivrai partout. » Jésus lui répondit : « Les renards ont leurs tanières, les oiseaux leurs nids, le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête » (1). Il a été vierge. Sa sainteté, à cet égard, a été tellement au-dessus des soupçons, que les impies n'en parlent qu'avec une respectueuse émotion. Il a été obéissant. Il s'est livré à son Père, il s'est soumis jusqu'à subir la mort de la croix. Quand on l'imite, on est sûr de ne point errer, quand on l'imite jusqu'au bout, on atteint l'idéal de la vie morale. « *Qui sequitur me non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitæ.* Je suis la lumière du monde, a-t-il dit de lui-même, celui qui me suit, ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie (2). »

D'ailleurs que peut-on reprocher au religieux? Au nom de quel principe lui interdirait-on de répondre à l'appel de Dieu?

Vous supportez que le riche dépense sa fortune pour satisfaire sa vanité. Vous ne vous insurgez pas lorsqu'il gaspille son héritage en fêtes, en distractions, en banquets scandaleux. Vous restez muets s'il fait servir son patrimoine à la corruption et à la débauche. Et vous condamneriez l'homme qui, par son désintéressement et par son mépris des choses temporelles, combat le fléau de la cupidité! Il lui

(1) S. Matth., viii, 18-20; S Luc, ix, 57-58.
(2) S. Jean, viii, 12

serait défendu d'entendre les paroles de lumière et de vie : « Bienheureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux... Malheur à vous, riches ! Il vous est plus difficile d'entrer dans le royaume des cieux, qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille. » A l'heure où le Communisme voudrait que tous les hommes renonçassent à la propriété privée, rêve insensé d'ailleurs et criminel, on nous interdirait d'abandonner des biens qui gênent notre marche vers Dieu (1) !

Je ne reviendrai pas, Messieurs, sur ce que je vous ai dit de la chasteté et de la virginité. Sans doute, c'est un devoir pour les époux de transmettre leur sang à de nouvelles générations. Vous venez de le rappeler, Eminentissime Seigneur, avec autant de force que de clarté, la profanation du mariage est une des fautes les plus graves de ce temps. Mais il est nécessaire aussi de promouvoir dans le monde la vie spirituelle. Bien plus, la vie physique se communiquera d'autant plus normalement que la vie spirituelle sera plus en honneur. Nous en sommes les témoins, lorsque la sagesse et la religion baissent chez un peuple, ce peuple pourrit. Après avoir brisé avec les grands principes de morale et de dignité, il devient stérile et il s'éteint dans l'impuissance et dans la honte. L'ennemie de la procréation, c'est la débauche, ce n'est pas la chasteté. — Il faut dans une société une école de chasteté absolue si l'on

(1) Append., N. 3, p. 351.

veut que soit respectée la chasteté nécessaire pour que l'humanité ne périsse pas. Cette école, c'est l'État ecclésiastique et religieux. Inclinez-vous, Messieurs, devant les hommes qui en sont les disciples, saluez-les comme des bienfaiteurs insignes, et, dans le sens le plus noble, comme les pères des générations.

Mais voici la grande objection : nous aliénons notre liberté par le vœu d'obéissance. C'est vrai. Je tiens à le redire, nous jurons sur notre honneur, sur notre baptême de nous soumettre à nos supérieurs. Mon Dieu, au soir de ma vie, à la veille de paraître devant vous, je renouvelle mes vœux et je promets d'être fidèle, avec votre grâce, aux serments de ma jeunesse. Messieurs, je ne fléchis pas le genou devant l'idole de ce temps, la liberté de tout penser, de tout dire, de tout faire. La liberté n'est pas pour l'homme la faculté de suivre aveuglément ses instincts, ses fantaisies, c'est le droit de choisir les moyens d'arriver à sa fin et à sa félicité. *Facultas eligendi media ad finem.* Nous demandons, au nom de la liberté, qu'on nous permette de ne pas manquer notre éternelle destinée. Vous prétendez qu'en nous la personnalité humaine est amoindrie et mutilée par le vœu d'obéissance. Et qui donc, ici-bas est pleinement indépendant et pleinement maître de lui-même ? qui donc n'est pas du matin au soir obligé de plier devant autrui, d'agir contre ses goûts, contre ses désirs, de

se résigner parfois aux besognes les plus répugnantes, aux démarches les plus pénibles et les plus humiliantes? qui donc jouit de cette intégrale liberté dont on parle avec tant d'orgueil et tant d'emphase? Est-ce le soldat? Mais toute la force de nos armées, toute leur chance de victoire repose sur la discipline qu'il faut pousser jusqu'à se montrer héroïque, jnsqu'à braver le danger, jusqu'à risquer sa vie et jusqu'à la perdre? Est-ce le fonctionnaire? Mais n'est-il pas condamné à de perpétuels assujettissements, à moins que, par un scandaleux abus, il ne néglige ses devoirs? Est-ce le chef de famille? Mais son existence n'est-elle pas intolérable s'il n'use de mille condescendances, s'il ne renonce à chaque instant à ses propres inclinations? Est-ce l'homme du monde? Est-ce la femme du monde? Mais ils sont asservis aux caprices des protocoles les plus insensés, des modes les plus ridicules. Ils se contraignent volontairement à s'habiller, à parler, à chanter, à danser, à applaudir, à louer, à admirer suivant les méthodes et les principes adoptés par le monde? Est-ce l'homme politique? Mais il est l'esclave de son parti qui dispose tyranniquement de sa personne, de sa voix, de ses initiatives et de son activité (1).

Vous croirez peut-être que les vœux, étant irrévocables, nous enchaînent d'une façon aussi odieuse que définitive. Mais il en est de même dans tous les

(1) Append., N. 4, p. 351.

états. Le mariage, conformément à la raison et à la foi, lie à jamais les époux. Les capitaines, les magistrats, les prêtres, les évêques prononcent des serments qu'ils sont obligés de tenir. Les rois mêmes jurent fidélité aux constitutions des peuples dont ils sont les arbitres. Les invectives du siècle contre les vœux de religion se retournent contre toute loi, toute promesse, tout contrat, toute institution humaine.

La vérité, Messieurs, la voici, c'est que plus on se met spontanément dans la nécessité de faire le bien, plus on est grand, plus on est noble, plus on est libre. La liberté par excellence, c'est celle de Dieu et pourtant Dieu ne peut pas commettre le mal. Parmi les créatures, la liberté parfaite est celle des Anges et des Bienheureux qui sont à l'abri des chutes et des erreurs. Ici-bas, la meilleure des libertés est celle des saints qui s'efforcent de se fixer dans la vertu d'une façon inébranlable. Etre affranchi du mal, servir le bien : voilà la véritable liberté. « *Consequens est quod libertas a peccato sit vera libertas, quæ conjungitur servituti justitiæ* (1) ».

Laissez-moi vous citer à l'appui de cette thèse un grand docteur. « Par un seul acte, dit Jacques Balmès, l'homme dispose de toute sa vie, et en accomplissant les devoirs qui résultent de cet acte, il accomplit perpétuellement sa propre volonté... On répliquera : en ce cas, le bien se fait par nécessité.

(1) IIª IIæ, q. 183, art. 3.

Cela est certain ; mais ne savez-vous pas que la nécessité de faire le bien est une nécessité heureuse... Ignorez-vous que la Bonté infinie est incapable de mal faire, et que la Sainteté infinie ne peut rien faire qui ne soit saint... Lorsque l'homme s'oblige autant qu'il est en lui à bien agir, lorsqu'il enchaîne de cette manière sa volonté, il l'ennoblit, il se rend plus semblable à Dieu, il se rapproche de l'état des bienheureux qui n'ont plus la triste faculté de mal faire, qui sont dans l'heureuse nécessité d'aimer Dieu... Cicéron donne une admirable définition de la liberté, lorsqu'il dit qu'*elle consiste à être esclave de la loi.* On peut dire pareillement que la liberté de l'intelligence consiste à être esclave de la vérité, et la liberté de la volonté à être esclave de la vertu ; changez cet ordre, vous tuez la liberté. Otez la loi, vous proclamez le règne de la force ; ôtez la vérité, vous proclamez l'empire de l'erreur ; ôtez la vertu, vous mettez le vice sur le trône. Osez soustraire le monde à la loi éternelle qui embrasse tout dans l'homme et dans la société, qui est la raison divine appliquée aux créatures raisonnables ; osez chercher en dehors de ce cercle immense une imaginaire liberté, vous détruisez tout : il ne reste plus dans la société que l'empire de la force brutale, et dans l'homme que l'empire des passions ; chez l'un et chez l'autre, la tyrannie, par conséquent la servitude (1). » Oui, nos vœux en nous affranchissant du mal nous contraignent de nous

(1) *Le Protestantisme*, ch. XXXVIII.

dévouer à Dieu et aux causes justes, nous défendent de les outrager : c'est notre gloire. Nous avons le droit de les prononcer, de les observer comme nous avons le droit de servir Dieu, la patrie, le genre humain, comme nous avons le droit d'être bons, de chercher l'idéal, la perfection, la sainteté, le Royaume des cieux.

II

Ce droit est sacré. Nul ne nous empêchera de l'exercer sans offenser la justice et la religion. Sur ce terrain, l'Eglise est inflexible. Elle a déterminé des cas où l'on est tenu de rester dans le siècle. Par exemple, si un père ou une mère dont l'assistance est absolument nécessaire à leurs enfants, voulaient entrer en religion, la loi chrétienne s'y opposerait jusqu'à ce qu'ils eussent pourvu à l'avenir de leur postérité. De même, elle condamnerait les enfants qui laisseraient leurs parents dans l'extrême besoin pour revêtir l'habit du cloître (1). On ne saurait trop admirer l'équilibre de ces dispositions canoniques qui ménagent parfaitement nos divers intérêts et qui, suivant les circonstances, savent dire comme la première épître à Timothée : « Si quelqu'un n'a pas soin des siens, surtout de ceux de sa famille, il a renié la foi, il est pire qu'un infidèle » (2) ; ou bien

(1) *Codex juris Canonici*. C. 542-1. Cf. S. Thomas, IIª IIæ, 9. 189, art. 6.

(2) Ch. v, 8.

comme la lettre aux Hébreux : « Si nous devons témoigner du respect et de la soumission à nos pères selon la chair qui nous ont instruits et châtiés, pour nous assurer notre vie temporelle, combien nous devons être plus obéissants au Père des esprits qui nous enseigne et nous corrige pour nous mettre en possession de la vie éternelle (1) ». Il est donc permis, à raison d'extrêmes nécessités de famille, de défendre à un jeune homme ou à une jeune fille, à un père ou à une mère, de se soustraire, en s'enfermant dans un cloître, aux devoirs que leur impose la nature. L'Église aussi est une mère, ses princes aussi sont des pères. Lorsque des clercs engagés dans les ordres sacrés ne peuvent quitter leur ministère sans de graves détriments pour les âmes, le droit leur interdit, du moins momentanément, de se donner à un ordre religieux sans le consentement de leurs chefs hiérarchiques. Leur admission n'est pas invalide, elle est illicite. *Illicite, sed valide admittuntur* (2). Il en faudrait dire autant de quiconque impliqué dans des affaires scandaleuses, ou, étant insolvable, chercherait contre ses embarras d'argent un refuge dans les monastères (3). Le monastère n'est pas fait pour servir d'hôpital à ceux qui ne savent plus où trouver un abri (4).

Il convient de l'ajouter, c'est un crime de forcer

(1) Héb., ch. XII, 9.
(2) *Codex juris Canonici.* Can. 542, 2.
(3) *Ibid.*
(4) Append., N. 5, p. 352.

qui que ce soit, par des moyens soit directs soit indirects à professer l'état ecclésiastique ou religieux. Toujours l'Eglise s'est prononcée avec la dernière énergie contre les hommes qui, dans un sens ou dans un autre, tyrannisent les consciences. Elle ne veut pas que la violence oblige contre leur gré, les infidèles à croire, les jeunes gens à se marier ou à prononcer des vœux. Quoi qu'on en dise, le Christianisme est le tuteur de la liberté, d'une liberté réglée par la sagesse de la raison humaine et de la raison divine (1).

Mais lorsque, précisément au nom de cette liberté, des âmes, sans être contraintes d'aucune façon, affirment que Dieu les appelle à une vie meilleure, la vie du monastère, ce serait être barbare de leur refuser ce qu'elles demandent : la faculté de servir jusqu'à la mort la Divinité et l'Humanité.

On entrave directement la vocation religieuse et sacerdotale si, par une mesure de coaction on empêche quelqu'un de se donner à Dieu, si, pesant sur sa volonté par des menaces qui le terrorisent ou par des promesses qui le corrompent, on le détourne de son pieux dessein. Ces attentats à la plus sainte des libertés ne sont pas rares. Ne parlons pas de tant de lois, de tant de décrets qui, comme périodiquement au cours de l'histoire, interdisent l'accès des asiles de la prière et en ferment les portes. Souvenons-nous seulement de ces paroles de Léon XIII : « Dès que

(1) Append., N. 6, p. 353.

l'Eglise s'est trouvée en possession de sa liberté, dès que a été respecté le droit naturel qu'a tout citoyen de choisir le genre de vie qu'il estime le plus conforme à ses goûts et à son progrès moral, les ordres religieux ont surgi partout comme une production spontanée du sol catholique, et les évêques les ont considérés à bon droit comme des auxiliaires précieux du saint ministère et de la charité chrétienne.....

... Elevant encore la question, nous devons remarquer que les congrégations religieuses... représentent la pratique publique de la perfection chrétienne; et s'il est certain qu'il y a et qu'il y aura toujours dans l'Eglise des âmes d'élite pour y aspirer sous l'influence de la grâce, il serait injuste d'entraver leurs desseins. Ce serait attenter à la liberté même de l'Eglise..., car, tout ce qui l'empêche de mener les âmes à la perfection nuit au libre exercice de sa mission divine (1). »

Mais en dehors de ces mesures sur lesquelles je n'insiste pas, tant leur iniquité apparaît aux esprits sincères, que d'hostilités la vocation religieuse et la vocation ecclésiastique rencontrent dans le monde et jusqu'en des milieux, en apparence, nobles et généreux! Que penser des familles chrétiennes où l'on ne recule devant aucun expédient pour empêcher les enfants d'entrer dans un séminaire ou dans un couvent! Des jeunes filles, des jeunes gens sont con-

(1) Lettre au cardinal Richard, 23 décembre 1900.

damnés pendant des mois, pendant des années à lutter, à supporter mille persécutions, s'ils veulent obtenir l'autorisation qu'ils sollicitent. J'en connais plusieurs qui ont été maudits par leurs proches quand ils ont suivi l'appel de Dieu, d'autres que, du jour où ils ont revêtu la robe ou le froc, leurs pères ont refusé de revoir. Il en est que l'on a jetés dans des cachots, que l'on a privés de lumière et de pain afin de les retenir dans l'enfer du siècle. Pendant que Thomas d'Aquin se rendait à Paris, ses frères le firent saisir et l'enfermèrent dans une tour, pensant triompher de sa constance. Ils allèrent plus loin et ils ont eu des imitateurs. Ils ne rougirent pas de tendre des pièges à l'innocence du tendre adolescent. Par leur ordre, une femme de mauvaise vie pénétra près du novice et s'efforça de le séduire. Vous savez comment Thomas traita la tentatrice. Armé d'un tison ardent, il la poursuivit et l'obligea à se retirer.

On n'emploie pas toujours ces procédés indignes, mais indirectement on apporte des obstacles à la réalisation de desseins dont on est secrètement l'ennemi. On invite les jeunes gens à réfléchir plus longuement, à consulter de vingt côtés, à fréquenter le monde, à essayer d'une autre carrière. On leur représente que les convenances leur imposent le devoir de ne pas partir avant d'avoir assisté à tel événement, tel anniversaire, telle fête de famille, avant d'avoir affronté tel concours, subi avec succès

tel examen, on leur répète qu'un retard d'un an, de deux ans ne peut rien contre une vocation solide, que d'ailleurs il serait de la dernière imprudence d'embrasser une règle plus haute, sans s'être exercé d'abord à la pratique parfaite des vertus ordinaires, que l'on est insensé, si ayant déjà du mal à porter le fardeau des préceptes, on y ajoute encore le joug des conseils, en un mot, on accumule les difficultés sur les chemins où souffle le Saint-Esprit, et en les accumulant, on sait bien que l'on a chance avec le temps, en profitant des circonstances, de briser les volontés et de les ramener à la vie banale, peut-être coupable que Dieu leur demandait de quitter. Les motifs que l'on invoque pour adopter cette attitude ne la justifient pas.

Prétendre qu'il faut beaucoup délibérer, consulter des côtés les plus divers, attendre des mois ou même des années avant de s'affilier à un ordre religieux, s'exercer à la pratique parfaite des préceptes avant de se soumettre aux conseils; c'est une erreur. Premièrement, avant d'obéir à l'impulsion de la grâce, il n'est pas nécessaire de tant réfléchir, ni de tant consulter. A coup sûr il serait déraisonnable de se lier à la légère, il est bon de prévenir certaines âmes contre une exaltation et un enthousiasme qui ne durent pas, mais autant il convient d'agir avec sagesse, avec calme, sans précipitation, autant il est défendu de traîner les choses en longueur afin de les faire échouer. Lorsque le Sauveur invita Pierre et André,

Jacques et Jean à le suivre, ceux-ci, sur-le-champ s'attachèrent à lui, abandonnant leurs barques, leurs filets et leur père (1). Si Jésus disait à quelqu'un : suivez-moi : il ne permettait pas qu'avant d'obéir, on allât consulter ses proches, ni les ensevelir, ni même, qu'ayant mis la main à la charrue, on regardât en arrière (2). Secondement, la vie religieuse ne s'ouvre pas seulement aux âmes fortes et déjà habituées à la pratique des préceptes, elle s'ouvre encore aux âmes faibles qui ont besoin d'être soutenues dans les voies de la justice. Pour les premières elle fait disparaître les obstacles qui arrêtent l'élan de la charité parfaite, aux autres elle évite les occasions de mal faire (3).

C'est un spectacle profondément triste de voir que Dieu, quand il a résolu de tirer quelqu'un de la misère et de le placer parmi les princes de son peuple, soit forcé de défendre « la liberté de ses choix et la souveraineté de ses appels », en soutenant un siège : « siège contre la chair et le sang, contre l'esprit du monde; siège contre ceux qui entourent l'élu, siège contre l'élu lui-même (4) ». Je le sais, en soi, la vocation à l'état religieux n'oblige pas comme une loi; en s'y soustrayant, on ne fait pas nécessairement une faute, surtout une faute

(1) S. Matthieu, iv, 18-22.
(2) S. Luc, ix, 59-62.
(3) Append , N. 7, p. 354.
(4) Cf. Mgr Gay. *De la vie et des vertus chrétiennes*, t. I, 15e édit., p. 78.

mortelle, elle relève des conseils, non des préceptes. Mais à quel danger on s'expose en répondant par un refus aux avances de Dieu ! Quelle responsabilité on assume en retenant dans le monde ceux qui voulaient en sortir ! Des vies malheureuses, des vies coupables sont souvent la conséquence de ces infidélités. N'avons-nous pas rencontré de ces infortunés, qui, après nous avoir raconté l'histoire de leurs tribulations et de leurs désordres finissent par cette confession : ce qui m'a perdu, c'est que je n'ai pas suivi ma vocation? J'ai été sur la terre un dévoyé qui n'a pu marcher dans le sentier du bien, parce qu'il n'a pas voulu tendre au mieux et au parfait. N'avons-nous pas rencontré de ces pères et de ces mères pliant sous le poids de la honte, de la douleur, du remords, ne sachant où trouver un soulagement et une consolation parce qu'ils se sont opposés à la vocation religieuse ou ecclésiastique de leurs enfants et parce que, pour ceux-ci, cette opposition a été le point de départ de toutes les déchéances? Ils se lamentent aujourd'hui, ils se reprochent amèrement leur conduite. Cependant, ces maux attachés au temps ne sont pas toujours les derniers, ni les plus redoutables. Il reste l'éternité, il reste la damnation. Dans ses plans, Dieu respecte la loi de l'unité; à chaque âme, il offre les moyens de parvenir à sa fin, il établit souvent une connexion rigoureuse entre notre salut et la vocation qu'il nous inspire. Nous risquons, en lui résistant, de manquer notre salut, et ceux qui

nous aiment, en nous empêchant d'obéir à la volonté de l'Esprit-Saint, deviennent, en ce monde et dans l'autre, de véritables ennemis.

Vous nous accuserez peut-être d'une présomption insupportable. Vous direz peut-être : l'homme qui ose viser la perfection, qui s'engage, par des actes irrévocables, à la rechercher toute sa vie, à pratiquer jusqu'à son dernier soupir, la pauvreté, la chasteté, l'obéissance et à suivre non seulement les préceptes, mais encore les conseils, ne témoigne-t-il pas d'une confiance en lui-même aussi scandaleuse que contraire à l'humilité tremblante du Christianisme?

Ah ! Messieurs, si nous comptions sur nous-mêmes, pour notre salut, et, à plus forte raison, pour notre perfection, vous auriez le droit de protester contre notre téméraire et ridicule orgueil, mais nous comptons sur Dieu. Nous proclamons hautement que, sans la grâce, nous ne pouvons rien, qu'avec elle, avec elle seulement, nous répondrons à notre vocation et en atteindrons le but, que nous devrons nous attribuer nos défaillances et nos échecs, n'attribuer qu'à Dieu nos progrès et nos victoires.

Devant ces principes, il me semble, Messieurs, que votre devoir est clair. Je le résume en un mot : soumettons-nous pour nous-mêmes, soumettons-nous pour les autres et principalement pour ceux qui nous sont chers, à l'Esprit de Dieu. Si l'Esprit de Dieu nous appelle à la vie sacerdotale, à la vie apostolique, à

la vie monastique. n'étouffons pas sa voix, ne nous excusons pas sur notre faiblesse, sur les répugnances que nous éprouvons à être pauvres, purs et obéissants, comptons sur la grâce qui commence, qui continue, qui achève ses œuvres. Vous, Messieurs, qui êtes pères et qui êtes maîtres, ne luttez jamais contre l'Esprit. L'Esprit souffle où il veut et comme il veut, laissez-lui sa liberté. N'essayez-pas d'enchaîner à l'autel les fils pour qui il a préparé l'épée du soldat, la toge du magistrat, le sceptre du roi, le cœur de l'épouse. Par contre, n'éloignez pas vos enfants du tabernacle ou du monastère lorsque l'Esprit les y pousse. Ces enfants ont le droit envers et contre tout, d'obéir à l'Arbitre suprême de nos destinées. Violer ce droit serait une tyrannie dont, tôt ou tard, vous auriez à vous repentir.

SIXIÈME CONFÉRENCE

LES ÉTATS DE PERFECTION
L'ÉPISCOPAT

St. Albert's College Library

SOMMAIRE

Le prêtre. Services éminents qu'il rend à Dieu et au monde. Intermédiaire entre Dieu et les hommes. Son action bienfaisante dans les villes et les campagnes. Ses vertus, pauvreté, pureté, obéissance. Sa perfection quand il s'attache aux devoirs de sa vocation et de son ministère. Admiration et reconnaissance qui lui sont dues. Pourquoi on ne parlera pas du prêtre dans cette conférence.

On parlera de l'Episcopat qui est le plus haut Etat de perfection.

Comment l'évêque est élevé au plus haut Etat de perfection et possède la plénitude du sacerdoce. Ce qui caractérise la perfection propre à l'Episcopat, p. 165-167.

I

1. L'évêque est fixé dans l'Etat de perfection par des engagements solennels que l'Eglise a officiellement consacrés.

a) Insistance avec laquelle on demande à l'élu de protester de sa fidélité à Dieu, à l'Eglise, au Saint-Siège. Multiples promesses qu'on exige de lui. Détail des objets sur lesquels portent ces promesses, p. 167-168.

b) Après les promesses, les serments. Ces serments concernent toutes les vérités enseignées par le Christianisme, p. 168.

2. Le prélat consécrateur recueille ces serments, ces promesses, cette profession de foi.

a) Série de prières et d'actes destinés à appeler sur le futur évêque les grâces du ciel.

Pompe que l'Eglise déploie pour le sacre d'un évêque, p. 169-170.

b) Consécration de la tête, siège des pensées, des mains, instrument de l'action. Supplications du Consécrateur, du peuple, pour que l'élu reçoive la plénitude du sacerdoce et devienne capable de l'exercer, p. 170.

c) Remise des insignes : de la houlette, symbole de la douce fermeté avec laquelle l'évêque doit gouverner. Remise de l'anneau, symbole de la fidélité qu'il lui faudra montrer à son église. Remise de l'Evangile, symbole de sa constance dans l'enseignement de la vérité catholique. Imposition de la mitre

symbole du courage qu'il déploiera contre les ennemis de Dieu. On lui présente des gants, symbole de son innocence et de sa pureté, p. 170-171.

3. Ici l'on considère dans le sacre, moins le caractère épiscopal que l'acte scellant à jamais les promesses de l'élu.

a) Les promesses et les serments solennellement acceptés par l'Eglise, entraînent pour l'élu des obligations : obligations de ne vivre que pour Dieu, pour l'Eglise, le Saint-Siège. Multiplicité des devoirs qui incombent à l'évêque du fait de ses promesses, p. 171-172.

b) Ces promesses changent l'Etat de l'Evêque, jouent dans sa vie le rôle des vœux dans la vie du religieux et l'obligent à être parfait, p. 172.

II

Quelle perfection suppose l'épiscopat ?

1. L'Episcopat exige une telle surabondance de perfection que cette perfection se communique aux autres. *Episcopi se habent ut perfectores.*

a) Perfection de l'évêque considéré comme docteur. Il est le gardien et le dispensateur de la vérité chrétienne. Il faut qu'il la prêche dans sa pureté, dans son intégrité, dans sa précision, dans sa simplicité. Il faut qu'il en nourrisse la multitude, qu'il se montre l'adversaire des erreurs, des nouveautés trompeuses, etc., p. 173-174.

b) Perfection de l'évêque considéré comme pasteur. En cette qualité, il veille sur son troupeau, il le conduit d'une main sûre et miséricordieuse, il le défend contre les mensonges et contre le mal dans l'ordre spirituel, contre la tyrannie et les dures puissances de ce monde dans l'ordre temporel. Beau titre décerné à l'évêque appelé : Défenseur de la cité, p. 174-176.

c) Perfection de l'évêque considéré comme soldat. Il est l'homme de la paix dans la vérité, la justice, l'amour, la saine liberté. Il demeure sur tous les terrains le champion du droit, l'avocat et le protecteur des petits et des faibles, et surtout le chevalier de l'Eglise, p. 176-177.

2. Quelle vertu suffira à cette tâche ? L'évêque devra porter la charité à un haut degré d'extension, d'efficacité, d'intensité.

a) Extension de sa charité qui doit embrasser toutes les brebis de son troupeau : les brebis fidèles ou infidèles, paisibles ou irritées, ferventes, tièdes, errantes, perdues, loyales intrigantes,

menteuses : toutes les églises de son diocèse. Dilatation de cœur que suppose cet amour universel. Grandes paroles de saint Paul aux Corinthiens, p. 177-178.

b) Efficacité de sa charité. L'évêque, bien qu'il n'ait point fait vœu de pauvreté est tenu de pourvoir, autant qu'il le peut, aux besoins matériels de son peuple et, pour cela, d'abandonner ses biens aux pauvres, sans toutefois renoncer aux ressources nécessaires à l'entretien convenable de sa maison. Afin de se consacrer à ses ouailles, il est soumis aux lois d'une continence communicative. Juge et roi, l'évêque appartient aux autres et est le serviteur de tous, p. 178-180.

c) Intensité de sa charité. Cette intensité dépend de la force avec laquelle il sait souffrir pour ses sujets. En enseignant la vérité, l'évêque se heurte aux contradictions du schisme et de l'hérésie, aux critiques et aux résistances de ses brebis. S'il prend le parti de l'ordre, la multitude révolutionnaire s'insurge contre lui. S'il prend le parti de la liberté, la tyrannie le persécute. Ses épreuves lorsqu'il répand l'Evangile chez les barbares et les païens. Plaintes de Mgr Retord. Sans doute l'évêque est parfois honoré et aimé, mais à chaque instant il est exposé aux pires violences. Rapide aperçu des souffrances qu'ont endurées les évêques d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse, de la part du protestantisme. Les évêques de France durant les révolutions, les évêques d'Allemagne pendant le Kulturkampf, les évêques de Pologne sous le joug russe, les évêques de Suisse sous les tracasseries de Genève. Tribulations de nos évêques pendant la dernière guerre. La doctrine montre que l'évêque doit être prêt à donner sa vie pour son troupeau, l'histoire que, dans leur ensemble, nos pasteurs ont toujours été et sont toujours prêts à ce suprême sacrifice, p. 180-183.

d) Cet enseignement s'accorde avec ce que nous avons dit de la supériorité de la vie intérieure et de l'amour de Dieu comme source principale de la perfection, car 1° l'activité qui met l'évêque en rapport avec le prochain est un effet de la contemplation qui le met en rapport avec Dieu ; 2° la perfection de son amour pour le prochain vient de la perfection de son amour pour Dieu, p. 183-184.

Les fidèles doivent répondre à la charité de leurs évêques en les écoutant, en leur obéissant, en les suivant comme des chefs, en les aimant comme des pères. L'unité de foi, l'unité d'action, la paix sociale et la joie des cœurs sont les fruits de cette affection et de cette docilité, p. 184-185.

SIXIÈME CONFÉRENCE

LES ÉTATS DE PERFECTION
II. L'ÉPISCOPAT

Eminentissime Seigneur (1)
Messieurs,

Il est un homme qui rend à Dieu et au monde des services éminents. Intermédiaire entre le Créateur et les créatures, entre le temps et l'éternité, il ne gravit les degrés de l'échelle mystérieuse qui relie la terre au ciel que pour présenter au souverain Seigneur les hommages et les sacrifices des êtres mortels, il ne les descend que pour rapporter au peuple les lumières, les dons, les grâces dont il a puisé en haut le trésor. Il passe dans nos villes et dans nos campagnes, révélant les vérités immuables à ceux qui, sans lui, resteraient dans les ténèbres. Il est partout, dans les grandes cités, dans les moindres hameaux,

(1) S. Em. Mgr le Card. Dubois, Arch. de Paris.

le défenseur du droit, de la justice, de la société domestique, du patriotisme, de la morale, de la Religion. Il assiste les indigents, il console les malheureux et les agonisants. Lui-même vit modestement, souvent dans la gêne, quelquefois dans le dénuement. La haine des révolutions lui a enlevé des sympathies qui l'encourageaient comme elle lui a enlevé son humble demeure, les quelques arbres qui, aux jours de l'été, lui ménageaient un peu d'ombre, les quelques fleurs qui charmaient ses regards. Il ne se plaint pas de son sort, il reste soumis à ses chefs hiérarchiques, il est reconnaissant de la moindre attention, du moindre service, il ne s'effraye pas de mourir à la tâche, jeune, épuisé, sans avoir connu aucune joie profane, avant même d'avoir goûté aux fruits de son action. Pauvre, pur, obéissant, dévoué, miséricordieux, magnanime, il s'élève à une perfection admirable, pourvu qu'il s'attache simplement aux devoirs de sa vocation et de son ministère. Nous l'avons continuellement rencontré, nous l'avons toujours admiré, nous l'aimons; aujourd'hui, je dépose à ses pieds l'hommage de notre vénération. Cet homme, vous avez deviné son nom, c'est le prêtre. J'eusse voulu vous parler longuement de lui, de sa dignité, de sa sainteté, de son mérite auprès de ses semblables et auprès de son Maître, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le P. Monsabré l'a fait en des termes que les miens ne sauraient égaler. D'ailleurs, les problèmes concernant le prêtre se rattachent moins

à mon sujet qu'à la question des sacrements, et, de l'Ordre, en particulier.

Il n'en est pas ainsi de l'Episcopat dont la théologie affirme que c'est, ici-bas, le plus haut Etat de perfection. Je ne m'écarterai donc pas des pensées qui m'occupent durant ce carême en vous rappelant d'abord comment l'évêque est élevé à l'Etat de perfection, en vous montrant ensuite ce qui caractérise la perfection propre à l'Episcopat. L'évêque est le prêtre par excellence, ce que l'on dit de son incomparable grandeur, rejaillit sur toute la phalange du clergé catholique (1).

I

Comment l'évêque est-il fixé dans l'Etat de perfection? (2)

Il y est fixé par des engagements solennels, que l'Eglise a officiellement consacrés.

Aux cérémonies qui changent un prêtre en évêque, ce qui frappe en premier lieu, c'est l'insistance avec laquelle l'on demande à l'élu de protester de sa fidélité, de son obéissance, de son dévouement à l'Apôtre Pierre, à la sainte Eglise Romaine, au Souverain Pontife et d'observer ces vertus à jamais. Il doit, la main sur l'Evangile, promettre de ne nuire ni par ses conseils, ni par son consentement, ni par ses actes aux chefs suprêmes de

(1) Append. N. 1. p. 354.
(2) Append. N. 2, p. 355.

la Chrétienté, de garder les secrets qu'il en aura reçus, de s'unir à eux, de les aider dans les luttes qu'ils doivent soutenir pour sauver les intérêts du siège Apostolique. On exige qu'il jure de conserver, de défendre, d'augmenter, de faire accepter autour de lui, les droits, les honneurs, les privilèges, l'autorité de l'Eglise, de ne pactiser ni par lui-même, ni par les siens, avec les ennemis de cette Mère auguste, mais d'être l'adversaire de quiconque entreprendrait quelque chose contre elle. Il faut qu'il promette de veiller pour lui-même et pour ses sujets à l'observance des règles et des décrets dictés par les saints Pères ou par l'Eglise, de rendre compte régulièrement de l'état de son diocèse, des résultats et des formes de son ministère, des dispositions spirituelles de son troupeau, d'accueillir avec une entière soumission les ordres du premier Pasteur. A peine a-t-il prononcé ce serment que le Consécrateur lui en impose d'autres. L'élu interpellé est tenu de répondre : Je veux de tout mon cœur régler ma conduite d'après l'Ecriture; je veux instruire mon peuple par ma parole et par mes exemples des vérités contenues dans les saintes lettres; je veux respecter les traditions et les canons de l'Église; je veux éviter toute sorte de mal et faire toute sorte de bien; je veux pratiquer la chasteté, la sobriété, l'humilité, la patience et les enseigner aux autres; je veux m'attacher aux choses de Dieu, m'éloigner de celles du monde, renoncer à l'esprit de lucre; je veux, pour

l'amour de Dieu, être affable et miséricordieux envers les pauvres, les étrangers et les malheureux.

Après les promesses et les serments, la profession de foi aux vérités qu'il faut croire et répandre parmi les hommes : vérités se rapportant à la réalité, à l'unité, à la toute-puissance du Dieu Créateur, Auteur de ce qui, au ciel ou sur la terre est visible ou invisible, matériel ou spirituel; vérités ayant trait à l'égalité, à l'éternité des Personnes : le Père, le Fils, le Saint-Esprit; vérités concernant le Christ né parmi nous d'une Vierge, martyr de son amour pour notre race, ressuscité, monté aux cieux par sa seule vertu, devenu Juge souverain des vivants et des morts, dispensateur des récompenses et des châtiments; vérités se rattachant à la sainte Eglise Catholique, Apostolique, Romaine, à la résurrection de la chair, à l'origine de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont Dieu pour seul Inspirateur.

Le prélat consécrateur recueille ces serments, ces promesses, cette profession de foi, puis il se livre à une série de prières et d'actes destinés à appeler sur le futur évêque les grâces abondantes du ciel et à le marquer jusque dans les profondeurs de l'esprit pour le service de Dieu et des âmes. Rien de solennel, rien de majestueux, rien d'efficace comme le sacre des Pontifes! En aucune circonstance, l'Eglise ne déploie autant de pompe, même quand il s'agit de couronner les rois et d'investir les maîtres des peuples du pouvoir suprême. Quel spectacle grandiose! Les cloches

sonnent, l'autel resplendit de lumière, le temple est décoré avec magnificence, les princes de la sainte hiérarchie, les prêtres et les lévites remplissent le chœur, une multitude occupe la nef. L'orgue retentit, toutes les voix s'unissent pour implorer la bénédiction et la pitié du ciel en faveur de l'élu prosterné sur les dalles. Pour lui on invoque chaque Personne de la Sainte Trinité et la Trinité tout entière, le Christ et sa Mère, les Anges, les Archanges, les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres, les Martyrs, les Confesseurs, les Docteurs, les Vierges, l'immense société des bienheureux. Puis on consacre sa tête, ses mains, en demandant à Dieu d'embaumer sa personne dans le parfum de la joie et de la sainteté. On le plonge et on le replonge, si j'ose ainsi m'exprimer, dans les eaux vives de la grâce et dans les feux de l'Esprit, afin qu'il soit digne de recevoir la plénitude du sacerdoce, qu'il la reçoive en effet, qu'il soit capable de l'exercer comme il l'a promis. Après cela on le revêt des insignes correspondant aux fonctions et aux ministères qu'il a juré de remplir. Il a juré d'être un Pasteur, on lui remet la houlette, symbole de la douceur et de la fermeté avec lesquelles il rendra la justice en châtiant le vice et en protégeant la vertu. Il a juré d'être pour l'Église, son épouse, d'une fidélité inviolable, il reçoit l'anneau qui figure cette fidélité et la mystique union qu'elle suppose. Il a juré d'être un apôtre, on lui livre l'Évangile qu'il doit annoncer. Il a juré d'être le chevalier de Dieu, on lui

impose la mitre, casque de défense et de salut, afin qu'il paraisse redoutable aux ennemis de la vérité et qu'il en triomphe par la grâce. Il a juré d'éviter toute sorte de mal et d'accomplir toute sorte de bien, on lui présente des gants, afin que ses mains restent pures et que l'innocence règne dans son cœur et dans ses actions.

Vous le comprenez, Messieurs, ici, je considère cette consécration, moins comme le principe du caractère épiscopal que comme un acte scellant à jamais les promesses et les serments de l'élu. Le point sur lequel je dois insister, c'est qu'après avoir prononcé des serments que l'Eglise a soulignés de mille façons, qu'elle a enregistrés, qu'elle a confirmés en présence de la hiérarchie, du clergé, du peuple, l'élu n'a pas seulement été investi d'une dignité, d'un pouvoir, il a contracté une obligation. Il est enchaîné par des liens indissolubles à Dieu, à la Révélation dont Dieu est l'Auteur, à la foi de Pierre et des apôtres, aux Canons, aux Traditions, à la discipline, à la doctrine de l'Eglise et de son Chef. Il appartient à son troupeau, il serait prévaricateur s'il se désintéressait de ses brebis, s'il négligeait de les secourir quand elles sont dans le besoin, de les protéger quand elles sont en péril. Il a perdu le droit de se taire lorsque le peuple réclame la parole de vie, il est tenu de l'affirmer, de l'interpréter en son vrai sens, lorsqu'elle est mutilée, diminuée, attaquée, défigurée, falsifiée, de la publier partout et sur les

toits. Il n'est plus libre de laisser son épée dans le fourreau à l'heure où les puissances de l'enfer et du siècle se déchaînent contre le Royaume du Christ, de fuir, à l'heure où des loups ravisseurs menacent ses ouailles. Il lui est interdit désormais de s'occuper des affaires profanes, de sacrifier son temps à ses intérêts matériels, son champ d'activité est celui des choses divines. En un mot, Messieurs, l'évêque appartient à Dieu, à l'Eglise et à ses semblables. Ce don de lui-même avec l'obligation qu'il entraîne change son Etat. Ses promesses sanctionnées par l'Eglise jouent dans sa vie le rôle des vœux dans la vie du moine et lui imposent d'être parfait comme les vœux imposent au moine de vouloir l'être. Les évêques, dit saint Thomas, en assumant la charge pastorale, sont soumis au devoir de pratiquer la perfection. *Episcopi obligant se ad ea quæ sunt perfectionis, pastorale assumentes officium* » (1).

II

Quelle perfection suppose l'Épiscopat?

L'Episcopat suppose en ses titulaires une telle plénitude et une telle surabondance de perfection qu'ils peuvent la communiquer. *Episcopi se habent ut perfectores* (2). A l'école de la sainteté, le religieux est un disciple, l'évêque est un maître; le religieux

(1) IIª IIæ, q. 186, art. 5.
(2) *Ibid.*, 184, art. 7.

cherche l'idéal, l'évêque l'a trouvé; le religieux se stimule lui-même, l'évêque doit stimuler les autres, les précéder et les entraîner dans la route de la sainteté. Il n'est pas seulement le père du sacerdoce, il est, au point de vue spirituel, le générateur de ce qui, pour les âmes, est bon, meilleur, excellent.

Examinez, tour à tour, les offices qu'il remplit, vous verrez la supériorité de vertu qui lui est nécessaire (1).

L'évêque est un docteur chargé de garder dans l'Église le dépôt de la vérité divine. Il en est le dispensateur au milieu des générations chrétiennes. Il faut qu'il la prêche, qu'il la répète, qu'il la fasse retentir dans son infinie douceur et dans son incomparable tendresse, avec ses insondables mystères et ses éclairs lumineux, avec ses notes d'espérance, ses arrêts de justice, ses menaces de châtiment. Il a juré de la présenter aux esprits dans sa pureté, sans aucun alliage, sans y rien mêler de douteux, d'incertain; dans son intégrité sans lui enlever, en la diminuant, en la rapetissant, en l'atténuant sa force éternelle: dans sa précision, sans la priver de la clarté, de la limpidité, de la simplicité qui la rendent accessible aux plus humbles, de la dépouiller de ces ornements vains et nuageux qui la cachent et lui ravissent son austère grandeur et sa royale parure, d'user même des mots nets par lesquels s'exprime la foi et qui sont empruntés à l'Écriture et à la Tradi-

(1) Append. N. 3, p. 356.

tion. C'est l'ordre que saint Paul donnait par écrit à Timothée : « *Formam habe sanorum verborum quæ a me audisti in fide* » (1).

Docteur, l'Evêque doit nourrir de la vérité substantielle la multitude qui a faim, qui a soif, qui ne vit pas seulement de pain, qui n'est pas rassasiée quand elle a mangé, ni désaltérée quand elle a bu, mais qui réclame un aliment et un breuvage supérieurs : l'aliment et le breuvage de la divine parole. Docteur, l'évêque est l'adversaire des erreurs qui éclatent au cours du temps, flattent les passions et les vices. Il lui appartient de dénoncer, de condamner, de proscrire les systèmes, les hardiesses téméraires, les trompeuses nouveautés de langage, les idées dangereuses ou malfaisantes, de signaler à la défiance des fidèles les pharisiens de l'intelligence dont le Christ en substance disait : « Ils rendent vain le culte de Dieu, ils ne professent que des maximes humaines, ils détruisent les commandements éternels du Seigneur, y substituent leurs commentaires fantaisistes et leurs opinions fallacieuses. » Il lui appartient de faire pénétrer le verbe de Dieu, plus acéré qu'une épée à deux tranchants jusqu'aux jointures, jusqu'aux moelles de l'âme et de l'esprit pour mettre à découvert les sentiments et les pensées (2).

L'évêque est un Pasteur. En cette qualité il est obligé de veiller sur son troupeau, de le conduire, de

(1) II *Timot.*, I, 13.
(2) *Hébreux*, IV, 12-13

le défendre : « Dieu l'a placé sur une hauteur d'où il inspecte. Inspecter est sa charge, inspecteur est son nom. Ἐπίσκοπος. Je l'entends s'écrier comme la sentinelle du prophète : « Voici que je veille sur le faîte où m'a conduit la main du Seigneur : j'y suis tout le jour, et j'y demeure toute la nuit » (1). L'évêque est aussi obligé de conduire son troupeau et de le défendre. Obligé de le conduire d'une main sûre et miséricordieuse : d'une main sûre pour le maintenir dans le vrai sentier, l'empêcher de s'égarer ou de tomber à droite ou à gauche dans les abîmes ; d'une main miséricordieuse pour l'encourager quand il hésite, le rassurer quand il a peur, le soutenir et le réconforter quand il faiblit. Obligé de le défendre dans l'ordre spirituel contre les conducteurs aveugles et orgueilleux qui détourneraient son esprit des droits chemins, contre les agents du mal qui pervertiraient son cœur ; dans l'ordre temporel, quand il est exploité, pressuré, tyrannisé, ruiné par les dures puissances de ce monde. Quel beau rôle et quel beau titre les siècles chrétiens lui ont donnés en l'appelant au point de vue intellectuel, au point de vue moral, au point de vue terrestre, le défenseur de la cité, *defensor civitatis !* (2) Quel hommage ils lui ont rendu, lorsque, au moment de son départ pour l'autre monde et à son lit de mort ils se sont écriés : « Père, pourquoi nous abandonner ? A qui confieras-tu

(1) P. Monsabré. 83e Conférence de Notre-Dame.
(2) Append. N. 4, p. 356.

le soin des enfants dont les yeux sont pleins de larmes et le cœur plein de désolation ? Ne sais-tu pas que des loups dévorants vont se jeter sur ton troupeau ? *Cur nos, Pater, deseris, aut cui nos desolatos relinquis? Invadent enim gregem tuum lupi rapaces ;* et les lamentations des moines et des vierges s'unissant aux sanglots du peuple forment un concert plaintif qui remue toutes les âmes. *O quantus luctus omnium, quanta præcipué lamenta monachorum et virginum chori!* » (1).

L'évêque est un soldat. Il est l'homme de la paix, mais de la paix dans la vérité, la justice, l'amour, la saine liberté. Il est, par vocation, l'ennemi de l'erreur, de l'iniquité, de la haine, de la tyrannie. Il faut que sur tous les terrains, sur le terrain des idées, sur le terrain de la morale individuelle, domestique, nationale, internationale, il demeure le champion incorruptible du droit, qu'il parle, qu'il agisse contre les usurpations, contre les abus d'où qu'ils viennent. Il faut qu'aux jours de discorde, il lutte pour cette grande chose qu'aujourd'hui nous appelons de cet heureux et beau nom : « l'union sacrée » ; qu'aux jours d'anarchie il soutienne le pouvoir, qu'aux jours de despotisme il soit l'indomptable chevalier de la liberté. Il faut que les opprimés, les veuves, les orphelins, les malheureux trouvent en lui un avocat, et, chez lui, un refuge. Il faut, par-dessus tout, qu'il soit sous les armes quand le Prince des ténèbres

(1) Office de saint Martin.

appelle ses légions au combat, quand le royaume de Dieu souffre violence, quand les intérêts de l'Eglise, sa hiérarchie, son indépendance, ses biens, son Chef sont méconnus et en danger.

Quelle tâche, Messieurs, quelle vertu y suffira? L'évêque devra porter l'amour du prochain à sa dernière perfection. Quelle ne devra pas être en lui l'extension, l'efficacité, l'intensité de cette vertu?

La perfection de la charité fraternelle dépend du nombre des hommes à qui l'on veut et l'on fait du bien. Or, l'évêque est obligé de vouloir et de faire du bien à tous ses sujets : à ses sujets obéissants, à ses sujets rebelles, à ses amis, à ses ennemis. Il est tenu d'étendre sa sollicitude à toutes les églises dont il a la charge, sa dilection à toutes ses brebis : brebis fidèles ou infidèles, brebis ferventes, tièdes, errantes ou perdues, brebis paisibles ou irritées, brebis loyales, intrigantes ou menteuses. Il est tenu de penser à chacune, il n'a pas le droit d'en négliger une seule, fût-elle la plus perverse et la plus corrompue du troupeau. C'est pourquoi son ministère lui impose de visiter les villes et les hameaux, de se transporter de bercail en bercail, afin que nul n'échappe à sa bonté. Quelle dilatation d'âme cela suppose, Messieurs, et qu'il est déjà grand et saint le Pontife qui peut sincèrement répéter à ses ouailles les paroles de saint Paul aux Corinthiens : « Notre bouche s'est ouverte pour vous, ô Corinthiens, notre

cœur élargi, *ne craignez point, il y a place pour tous*, vous ne serez pas à l'étroit dans nos entrailles. *Os nostrum patet ad vos, ô Corinthii, cor nostrum dilatatum est, non angustiamini in nobis!* (1) » Qu'il est déjà grand et saint le Pontife qui peut, comme le même Apôtre, prononcer ces paroles ardentes : « *quis infirmatur et ego non infirmor, quis scandalizatur et ego non uror?* Qui faiblit sans que je faiblisse moi-même, qui tombe sans que je sois moi-même dévoré par le feu de la tentation? (2) »

La perfection de la charité fraternelle dépend de la générosité avec laquelle on se donne à ceux qu'on aime. Les vœux solennels sont, à l'égard de Dieu, des actes excellents de charité, parce que le religieux, par la pauvreté, par la chasteté, par l'obéissance offre à Dieu en holocauste tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède. De même la charité fraternelle de l'Evêque est parfaite, parce qu'il se consacre entièrement aux intérêts de son diocèse. Il est vrai qu'il ne prononce pas le vœu de pauvreté, mais il est obligé de pourvoir aux besoins matériels des peuples, de secourir ceux-ci, de leur distribuer, lorsqu'ils sont dans la détresse ses propres biens et les biens ecclésiastiques dont il a la gestion. Saint Pierre écrit aux chefs de la communauté chrétienne : « Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié, veillant sur lui non par contrainte, mais de bon gré; non par un bas

(1) II *Corinth.*, VI, 11.
(2) *Ibid.*, XI, 29

intérêt, mais par dévouement ; non en dominateurs..., mais en devenant les modèles de tous » (1). C'est par son assistance, par ses aumônes, par l'abandon de ce qu'il possède, que l'évêque est vraiment pasteur au point de vue temporel, vraiment bienfaiteur insigne de ses brebis, vraiment protecteur et père des pauvres, des malheureux, des veuves, des orphelins. Je n'ai pas à dire ici dans quelle mesure il lui est permis de garder les ressources nécessaires à l'entretien convenable de sa maison et de sa personne, mais il doit se distinguer entre tous, selon ses moyens, par la magnificence de sa miséricorde. Afin de vaquer librement aux travaux de l'évangélisation et de l'apostolat, afin d'être au point de vue spirituel, docteur et pasteur, partout, il est soumis à la loi d'une perpétuelle continence, et à la pratique d'une pureté capable, dit saint Thomas, de rayonner et de se communiquer aux autres (2). Mais il dispose, dira-t-on, de lui-même et des autres, il commande, il juge, il décide, son sacerdoce est une royauté, il n'a point à sacrifier sa volonté dans l'obéissance. Quelle illusion ! s'écrie le Maître angélique. Certes, l'évêque est encore plus roi que le prêtre, *fecisti nos reges et sacerdotes*, mais sa royauté consiste à être le serviteur de tous. Du matin au soir, il appartient aux autres, et s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, il est à leur merci. « *Episcopus vero servum se constituit*

(1) I S. Pierre, v, 2
(2) *De perfectione vitæ spirit.*, ch. xix.

omnium quorum curam assumit » (1). « J'étais affranchi de tous, disait saint Paul, je me suis fait le serviteur de tous » (2). Lorsque le Pontife a été élevé au sommet de la hiérarchie, lorsqu'il est devenu l'évêque des évêques et le Vicaire de Jésus-Christ, il s'appelle lui-même le Serviteur des serviteurs de Dieu.

Pour faire honneur à sa vocation et à son état, l'évêque doit porter la perfection de la charité à son dernier degré d'intensité. La charité est intense dans la mesure où elle nous inspire la force de souffrir pour ceux que nous aimons. L'évêque fidèle à sa mission et à son état, sera exposé à mille tribulations, à mille opprobres et parfois à la mort.

Veut-il enseigner et maintenir l'intégrité, la pureté, la précision de la doctrine? Il se heurte aux contradictions, aux intrigues, aux fureurs, aux violences de l'erreur, du schisme, de l'hérésie. L'arianisme, le nestorianisme, le protestantisme ont soulevé le monde contre les Pontifes fidèles à l'Evangile et à la vérité. Les Alexandre, les Athanase, les Hilaire ont connu les spoliations, l'exil, les prisons parce qu'ils ont refusé de se rallier aux mensonges du jour. Veut-il défendre les droits du pauvre, de la justice, de la cité, de l'Eglise? La persécution l'attend, une impératrice Eudoxie chassera de son

(1) *Ibid.*
(2) I *Corinth.*, IX, 19.

siège Jean Chrysostome, Henri II d'Angleterre fera massacrer au milieu de l'office divin Thomas Becket. Exerce-t-il auprès de ses brebis, son ministère apostolique? Les unes s'inclineront devant lui, mais d'autres le critiqueront, lui résisteront, le calomnieront, abreuvant son cœur d'amertume. Un saint Paul sera en danger du fait des faux frères autant que du fait des Juifs et des Gentils (1). Prend-il le parti de l'ordre et du pouvoir légitime? La multitude insurgée le mettra en pièces. Se prononce-t-il pour la liberté contre l'abus du pouvoir et l'iniquité des lois? La tyrannie se montrera vis-à-vis de lui d'une implacable rigueur. Essaye-t-il de répandre chez les nations barbares et chez les tribus sauvages la douce et sanctifiante lumière de l'Evangile? Il sera traqué, chargé de chaînes et de cangues, enfermé dans une cage, fouetté, déchiré par les tenailles, frappé par le glaive, pendu, noyé, décapité, crucifié, coupé en morceaux, brûlé, anéanti au point qu'on ne retrouvera pas un atome de sa glorieuse poussière. Quelle force ne lui sera pas nécessaire, pour ne pas reculer devant de pareilles perspectives, pour ne pas céder moralement sous tant de coups, pour être jusqu'au bout le bon Pasteur qui donne sa vie afin de sauver son troupeau! Parfois, l'évêque se sent fléchir sous le poids de l'adversité; il lève avec douleur ses bras vers le ciel et ne peut retenir le cri de sa souffrance. Je vous ai, je crois, déjà cité les

(1) II *Corinth.*, XI, 27.

paroles de ce prélat au tempérament de fer et de feu : Mgr Retord, des Missions-Etrangères : « Oh! que la vie est amère quand elle est si longtemps et si durement agitée! Quel chagrin et quelle angoisse de ne recevoir jamais que de mauvaises nouvelles! d'être sans cesse accablé sous une foule d'affaires désastreuses et navrantes! de respirer toujours au milieu d'une atmosphère de crainte et de proscription! de voir le bien compromis par la sottise et par l'imprudence des uns, par la faiblesse et la lâcheté des autres! d'entendre les blasphèmes des mandarins sans pouvoir leur répondre et les réduire au silence! de savoir nos chrétiens poursuivis, spoliés, tourmentés de mille manières sans pouvoir les secourir efficacement! Oh! si je pouvais, avant de mourir, avoir quelques années d'une liberté pleine et entière! Oui, je serais content de ne plus être réduit à me cacher comme un scélérat, d'aller au grand jour prêcher l'Evangile à tous!... Ce serait trop de bonheur! » Cependant le martyr ne succombe pas, il avait demandé d'être enivré de la croix et choisi pour devise : *fac me cruce inebriari*. Il reprend son accablant labeur.

Sans doute, il y a des périodes où l'évêque est environné d'honneur et de protection, mais, à chaque instant, n'est-il pas l'objet de persécutions et de violences! Sont-ils loin les jours qui virent les évêques d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande livrés aux fureurs sanguinaires de l'hérésie et du schisme,

les Fisher tomber sous la hache du bourreau? Est-il loin le temps des haines révolutionnaires qui fauchaient la fleur de nos prélats français et frappaient mortellement deux archevêques de Paris? Est-elle loin l'époque où la forteresse de Minden, au fond de la Westphalie, refermait ses lourdes portes sur Clément de Droste-Vischering, archevêque de Cologne, où Jean Ledochowski, Melchers, Conrad Martin, Brinckmann étaient éloignés de leurs sièges par un brutal Kulturkampf, où Felinski de Varsovie, Krasiuski de Vilna, Borouski de Zitomir étaient exilés aux extrémités de la Russie, où les Lachat et les Mermillod étaient en butte aux animadversions de Genève. Et pourrions-nous oublier ces princes du sanctuaire, ces Pontifes indomptables qui, bravant les balles, les projectiles, les feux empoisonnés sont restés au service de leur troupeau, et, pour lui, ont résisté à la puissance, aux décrets, aux colères d'un ennemi sans pitié? La doctrine montre que l'évêque doit être prêt à donner sa vie pour ses brebis, l'histoire prouve que, dans leur ensemble, nos pasteurs ont toujours été, sont toujours prêts à ce suprême sacrifice. On ne peut pas pousser à un plus haut degré l'intensité, ni la perfection de la charité fraternelle. *Majorem hâc dilectionem nemo habet ut animam suam ponat quis pro amicis suis* » (1).

Notre conclusion paraît mal s'accorder avec ce que

(1) S. Jean, xv, 13.

nous avons enseigné de la perfection en général, Nous avons enseigné d'abord que la perfection chrétienne consiste surtout dans les exercices de la vie intérieure, secondement qu'elle puise son élément principal, essentiel dans l'amour de Dieu. Or la perfection de l'évêque, telle que nous l'avons peinte, semble provenir des œuvres extérieures et de l'amour du prochain.

A cette objection, il est facile de répondre.

L'évêque est un intermédiaire entre Dieu et les hommes. L'activité qui le met en rapport avec les hommes est un effet de la contemplation qui le met en rapport avec Dieu, sa vie d'apostolat et de miséricorde au dehors n'est que l'expansion de sa vie surnaturelle au dedans. De même la perfection de sa charité pour le prochain vient de la perfection de sa charité pour Dieu, et si l'évêque sert son prochain avec tant de dévouement, tant d'abnégation, tant d'héroïsme, c'est à cause de Dieu et stimulé par l'amour souverain qui règne en son cœur.

Notre devoir est de correspondre à la charité de nos évêques. Dans la sphère des choses spirituelles, sachons distinguer leur voix entre toutes les autres, et n'accorder d'attention aux autres que dans la mesure où elles sont l'écho harmonieux de la leur, *Quia non noverunt vocem alienorum* (1). Ecoutons cette voix. L'écouter c'est accepter sans réticence ce

(1) Cf. S. Thomas. *De perfectione vitæ spirit.*, ch. xx.

qu'elle nous enseigne. Qui écoute ses pasteurs écoute Dieu lui-même. Notre devoir n'est pas seulement d'écouter l'évêque, mais encore de le suivre en obéissant à ses préceptes et à ses conseils. *Oves illum sequuntur* (1). Lorsqu'il nous montre un chemin, ne manquons pas d'y entrer; quand il choisit une tactique, hâtons-nous de la préférer à la nôtre; quand il prend une initiative, prêtons-lui notre concours et réglons l'emploi de notre activité d'après sa volonté. Il convient à notre obéissance d'être d'autant plus scrupuleuse que le bien en jeu est plus sacré, c'est la sanctification des âmes, l'honneur de la Chrétienté, la gloire de Dieu. Suivons notre évêque comme un chef, suivons-le filialement comme un Père. Cette obéissance et cette piété filiale établiront entre nous l'unité de foi et l'unité d'action, la paix sociale et la joie des cœurs, réalités précieuses qui découlent comme de leur cause de la soumission affectueuse et spontanée aux pouvoirs légitimes, principalement aux pouvoirs religieux. Surtout, cette attitude docile permettra aux Pasteurs de remplir leur mission qui est de nous communiquer leur vie spirituelle, leurs vertus, leur perfection et de nous conduire à l'éternelle béatitude.

(1) S. Jean, x, 5.

RETRAITE PASCALE

PREMIÈRE INSTRUCTION

LUNDI SAINT

LE DÉSIR DE LA PERFECTION

SOMMAIRE

Il faut estimer la perfection. Nous n'avons pas le droit de la dédaigner. Paroles de Dieu aux Israélites, de N.-S. à la Samaritaine. Ces paroles montrent quel prix nous devons attacher au progrès spirituel. Il faut désirer la perfection. Pourquoi? Comment ce désir doit être agissant, p. 193-194.

I

Il faut désirer la perfection.

1. Parce que, pour tous, le salut dépend d'une certaine perfection, et pour beaucoup d'une perfection achevée.

a) Le salut, c'est le trésor suprême, l'unique nécessaire. Il nous est permis de renoncer à beaucoup de choses, il nous est interdit de renoncer au salut, de le risquer. C'est la charité à laquelle nous sommes tenus envers nous-mêmes qui nous l'interdit. Nous sommes obligés à tous les sacrifices pour nous sauver, p. 194-195.

b) Le salut étant le bien suprême, je dois le désirer souverainement. Je pèche contre moi-même si je désire quelque chose plus ou autant que mon salut. Jésus-Christ nous a donné l'exemple. Passion qu'il avait de nous sauver, p. 195-197.

c) Or le salut et la perfection sont connexes. Avancer, reculer, piétiner dans la voie de la perfection, c'est avancer, reculer, piétiner dans la voie du salut, s'éloigner, s'écarter de la perfection, s'est s'éloigner et s'écarter du salut. Pour entrer dans le royaume des cieux, le Chrétien est tenu d'être plus parfait que les philosophes, les publicains, les pharisiens, d'imiter la sainteté du Père céleste, p. 197.

d) La perfection consiste principalement dans l'amour de Dieu. Vouloir être parfait, c'est vouloir aimer Dieu de plus en plus. Doctrine de saint François de Sales. Parole de saint Grégoire de Nazianze. Dieu a soif qu'on ait soif de lui. *Sitit sitiri*. Désirer Dieu, c'est déjà l'aimer, p. 197-198.

2. Nous devons désirer la perfection parce que nous y sommes appelés au moins d'une manière générale et lointaine.

a) Nous y sommes appelés d'une manière générale et lointaine non point seulement parce qu'elle est nécessaire à notre bonheur, mais encore parce qu'il faut la désirer en elle-même, comme le bien par excellence. Langage de N.-S. à ce sujet. Au baptême nous avons reçu des énergies divines, vertus surnaturelles, dons du S. Esprit qui tendent à la perfection. Tous ont reçu ces énergies. On a trop affirmé que la vie mystique, couronnement de la vie chrétienne est le privilège de quelques-uns. Part de la prédestination dans l'œuvre de notre sanctification, p. 198-200.

b) Il y a plus de chrétiens parfaits qu'on ne le croit. S'ils ne sont pas plus nombreux, c'est que la plupart résistent au S. Esprit et qu'on leur a peint la perfection comme inabordable. L'objection qu'on oppose à notre thèse et qu'on tire du petit nombre des parfaits se retrouve quand il s'agit du petit nombre de ceux qui suivent la raison, bien que tous soient tenus d'y conformer leur conduite. Conclusion : en droit, la perfection est accessible à tous, p. 200-201.

II

Comment le désir de la perfection doit être agissant.

1. Quand on désire vivement une chose, on la cherche.

a) Le désir de nous rendre meilleurs entraînait Jésus-Christ au Calvaire avec une force incroyable. Il témoigne de son impatience de nous sauver à Gethsémani, au moment de son arrestation, à la Croix, p. 201-202.

b) De notre côté tâchons de rendre notre désir agissant. Prenons les moyens qui stimuleront ce désir. Puisque la charité, principe de la perfection, est une propriété de la grâce, puisons la grâce dans les sacrements surtout dans la Pénitence et dans l'Eucharistie. Heureux effets de ces deux sacrements dans nos âmes, p. 202-203.

b) La femme de l'Evangile guérie en touchant le vêtement du Maître : *Virtus de illo exibat et sanabat omnes*. Ce contact avec la tunique de N.-S. beaucoup moins efficace que notre contact avec l'Eucharistie. Quiconque désire aimer Dieu et être meilleur, désire communier. Belles pensées de Bourdaloue à ce sujet, p. 203-205.

c) Cependant, pour profiter des sacrements, il faut s'en approcher dignement. Qualités que doit avoir la confession pour pro-

duire ses fruits. Dispositions requises quand on s'asseoit à la table sainte. Prescriptions de Pie X. Erreurs en ces matières. Les uns communient sans s'être recueillis un instant, retournent à leur affaires sans remercier N.-S. Les autres communiants souvent, se confessent trop rarement. Sous prétexte d'éviter le Jansénisme, ne pas tomber dans le laxisme, p. 205-207.

2. Le désir d'aimer Dieu nous inspire d'éviter ce qui nous séparerait de lui et de faire ce qui nous unit à lui.

a) Ce désir exclut tous les sentiments, toutes les paroles, toutes les œuvres incompatibles avec la charité. Instructions de saint François de Sales, p. 207.

b) Ce désir nous pousse à faire mieux tout ce que nous faisons. Défaillance de la conscience professionnelle. Il ne faut rien exagérer. Parmi nous, beaucoup sont soucieux de remplir leur tâche d'une façon scrupuleuse. Si leur nombre diminue, c'est que la charité se refroidit L'amour de Dieu, fondement de la morale. Le désir d'aimer Dieu et de le servir se fait sentir dans toutes nos œuvres et reste, sur les terrains les plus divers, comme un agent de perfection, p. 207-209.

Examen de conscience. Avons-nous le désir de la perfection qui aboutit à la volonté ferme d'aimer Dieu. Et de prendre les moyens de développer en nous cet amour. Résolution de briser avec le mal, de chercher la grâce et la charité dans les sacrements et de rapporter, pour être meilleurs, toutes nos actions et toutes nos œuvres à Dieu, p. 209-210.

RETRAITE PASCALE

PREMIÈRE INSTRUCTION

LE DÉSIR DE LA PERFECTION

Quemàdmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus.

Comme le cerf soupire après les eaux vives,

Ainsi, mon âme soupire après vous, ô mon Dieu.

Ps. 41, 1.

Messieurs,

Il faut estimer la perfection. Nous n'avons pas le droit de rester indifférents aux questions qui s'y rapportent. Dieu disait aux Israélites en parlant de la loi qui y conduit : « Mettez-la dans votre cœur : expliquez-la à vos enfants, méditez-la vous-mêmes; que vous soyez assis à votre foyer, que vous marchiez dans le chemin, en vous couchant et en vous levant, qu'elle vous soit toujours présente ; que mes préceptes passent sans cesse devant vos yeux, en

sorte que vous ne les perdiez jamais de vue (1). » Ce langage montre assez le prix que nous devons attacher au progrès spirituel. *Si scires donum Dei.* Si vous connaissiez le don de Dieu, s'écriait Notre-Seigneur en parlant à la Samaritaine, de quelle considération ne serait-il pas l'objet de votre part? Les vrais Chrétiens l'estiment et ils prisent à un haut degré les moyens qui y mènent. Il ne suffit pas de l'estimer, de l'admirer d'une façon spéculative et stérile, nous devons la désirer, et, c'est sur cette pensée que je voudrais insister ce soir. Pourquoi devons-nous désirer la perfection? Comment ce désir doit-il être agissant?

I

Nous devons désirer la perfection, parce que le salut pour tous dépend d'une certaine perfection, et, pour beaucoup d'une perfection achevée. Mais le salut, c'est le trésor suprême, il nous est interdit de nous en désintéresser comme il nous est interdit de nous désintéresser de notre destinée. Le sacrifier serait nous sacrifier nous-mêmes pour l'éternité. Se sacrifier à ce point, c'est commettre contre soi le plus grand des crimes, un vrai suicide. Le salut est l'unique nécessaire, le seul objet qui soit digne de nous toucher. Les autres affaires, quelque importantes qu'elles soient, ne sont qu'amusement, que perte de temps, quand on ne les rapporte pas à l'œuvre

(1) *Deuteron.*, VI, 4-5.

du salut. « Que servirait à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme (1)? » Vous pouvez renoncer à votre repos et à votre santé pour vos enfants, vous pouvez vous dépouiller de votre fortune en faveur de vos amis, vous pouvez même donner votre vie et verser votre sang au service d'une noble cause. S'agit-il du salut? aucun lien, aucun intérêt, aucune affection ne saurait vous autoriser à vous perdre. Plutôt que de consentir à vous perdre, vous devriez laisser tomber les nations, s'écrouler les empires, périr le monde. Ce n'est pas assez. Les lois de la charité à laquelle vous êtes rigoureusement et gravement tenu envers vous-même, vous défendent de risquer votre salut. Le hasarder, vous mettre volontairement dans l'occasion prochaine de le manquer, est déjà un crime. Vous êtes obligé, afin de prévenir ce danger, afin d'y échapper, de vous résigner aux actes les plus pénibles, les plus héroïques. Il ne vous est pas permis d'épargner ni de ménager quoi que ce soit pour éviter le seul malheur irréparable. Si les circonstances l'exigeaient, en vue d'atteindre votre but, vous devriez quitter père, mère, enfants, frères, sœurs, couper votre bras et votre pied, arracher votre œil, endurer la torture, braver le trépas et le subir.

Le salut étant la suprême béatitude, il faut le désirer souverainement. Si dans la création, je désire quelque chose plus que le salut, j'offense la charité

(1) S. Matthieu, xvi, 26.

envers moi-même, je pèche contre moi-même, parce que, au bonheur absolu, je préfère une félicité fugitive. Si, sur la terre, je désire quelque chose autant que le salut, je renverse l'ordre de la Providence parce que dans mon cœur et dans mon jugement, j'enlève au plus grand de tous les biens la place qui lui appartient, l'excellence qui lui est propre et que je ne trouverai dans aucun bien temporel et périssable.

Avez-vous réfléchi à la passion avec laquelle Notre-Seigneur désirait notre salut ? A l'âge de douze ans, il est obsédé par ce désir ; pour s'y livrer plus entièrement, il se sépare de sa mère, de son père adoptif, s'exposant à les inquiéter et à les attrister. Ce désir le stimule sans cesse. Il le porte dans son sein comme un aiguillon qui ne lui laisse ni répit, ni repos, il en est tourmenté. Il en parle, il dit : « Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup, qu'il soit rejeté par les Anciens, par les Princes des prêtres et les Scribes, qu'il soit mis à mort et qu'il ressuscite le troisième jour (1), » afin que le monde soit arraché à l'enfer. Il s'éloigne du Thabor, de la société de Moyse et d'Elie, parce qu'il a hâte d'aller à Jérusalem opérer notre Rédemption. Lorsque le moment de réaliser ce désir approche, il ne cache pas sa joie et il s'écrie : « J'ai désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec vous (2), » car je

(1) S. Luc, IX, 22.
(2) S. Luc, XXII, 15.

suis à la veille de la souffrance qui sauvera le genre humain. Quel enseignement, Messieurs, et comme nous serions insensés si nous n'aspirions pas au bonheur que le Christ a tant souhaité pour nous !

Or le salut et la perfection sont connexes, ou plutôt le salut est dans la perfection. Avancer dans la voie de la perfection, c'est avancer dans la voie du salut ; piétiner sur le terrain de la perfection, c'est piétiner sur le terrain du salut ; reculer en matière de perfection, c'est s'éloigner du salut ; s'écarter du chemin de la perfection, c'est s'écarter du salut. Rappelez-vous que pour mériter le royaume des cieux, il faut dépasser la justice des philosophes, des publicains, des pharisiens et imiter la sainteté du Père céleste. Par suite, la loi qui nous prescrit de désirer le salut, nous prescrit de désirer avec la même ferveur, avec la même indomptable énergie la perfection, celle du moins qui est indispensable à quiconque ne veut pas se damner. Ne soyons donc pas, Messieurs, des âmes qui craignent la perfection, qui tremblent dès qu'on en prononce le nom, qui fuient dès qu'on les exhorte à la rechercher. Soyons de celles qui regrettent et s'attristent de n'être pas meilleures, qui déplorent leurs faiblesses, qui voudraient avoir l'aile des aigles, et, affranchies des servitudes de la chair et des sens, s'envoler dans les pures régions où règnent l'esprit et la bonté.

La perfection elle-même consiste principalement dans l'amour de Dieu, et par conséquent, vouloir

être parfait, c'est vouloir aimer Dieu de plus en plus. Aussi de même qu'aspirer à la perfection, c'est aspirer à la béatitude, de même aspirer à la charité, c'est aspirer à la perfection. C'est pourquoi, « il faut, comme l'écrit saint François de Sales, avoir un désir insatiable d'aimer Dieu, pour joindre toujours dilection à dilection (1). » C'est pourquoi saint Grégoire de Nazianze invite tout le monde à désirer Dieu. Dieu, dit-il, a soif qu'on ait soif de lui, *sitit sitiri*. En raison de son infinie bonté il prend plaisir à se donner. Pareil à la source qui, « par l'abondance de ses eaux claires et fraîches, semble présenter à boire aux passants altérés (2) », il nous invite à nous désaltérer et à nous rassasier en lui. Ecoutons-le. Le désir d'aimer Dieu est déjà de l'amour. A peine l'avons-nous formé que nous commençons à aimer ; à mesure qu'il va croissant, l'amour croît avec lui : à mesure qu'il devient ardent, l'amour s'enflamme comme lui.

Secondement, nous devons désirer la perfection parce que nous y sommes appelés au moins d'une manière générale et lointaine.

Nous y sommes appelés d'une manière générale et lointaine, non pas seulement parce qu'elle est rigoureusement nécessaire au salut, mais encore parce qu'il faut la désirer en elle-même, comme le bien par

(1) *Traité de l'amour de Dieu*, Liv. XII, ch. II.
(2) Bossuet, Sermon pour la Visitation de la Sainte Vierge, 2e point.

excellence. C'était en Galilée, Jésus dit en présence de ceux qui étaient réunis autour de lui : « Toutes choses m'ont été données par mon Père ; personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père, et personne ne connaît le Père si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils a voulu le révéler. Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués sous le fardeau et je vous soulagerai. Prenez sur vous mon joug, et recevez mes leçons, car je suis doux et humble de cœur ; et vous trouverez le repos de vos âmes. Car mon joug est doux et mon fardeau est léger (1). » Un autre jour, le huitième de la fête des Tabernacles, pendant que le peuple montait au matin vers le temple, Jésus debout au milieu des parvis, criait aux passants : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive. Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de ses entrailles. » Il parlait de l'Esprit-Saint que ses disciples devaient recevoir et il le promettait aux Juifs, « non plus comme une faible source, mais comme un fleuve aux flots puissants et sans nombre (2). » Un autre jour il tenait ce langage devant ses auditeurs : « Je suis venu allumer le feu sur la terre, et que veux-je sinon qu'il prenne bien vite ? (3) » Mais ces forces, ces eaux vives, ce feu, ce sont les grâces, les vertus surnaturelles, la charité, les dons du Saint-Esprit. Nous avons tous reçu au baptême ces énergies qui, d'elle-mêmes,

(1) S. Matth., xi, 27-30.
(2) S. Jean, vii, 37-39. Cf. *Vie de J.-C. Fouard*, t. II, p. 63.
(3) S. Luc, xii, 49.

tendent à la perfection, nous y poussent intérieurement et normalement devraient nous y conduire, si nous nous laissions entraîner par elles. Ces énergies forment le mécanisme de la vie spirituelle, vie que Jésus-Christ a voulu donner à tous, surabondamment et non chichement. Il sème largement le bon grain dans l'immense champ des âmes. Ce n'est pas sa faute, si ces âmes, tantôt arides comme le chemin, tantôt couvertes d'épines, ici où là sans profondeur, empêchent le froment précieux soit de germer, soit de croître, soit de produire de riches épis. On a trop affirmé que la vie mystique, couronnement de la vie chrétienne, était le privilège de quelques-uns. Certes, il faudrait en cette matière établir des distinctions, faire la part de la prédestination, appliquer à notre sujet ce que nous avons enseigné de la grâce efficace et de la grâce suffisante, mais on décourage les cœurs droits et généreux en répétant que la vie mystique et parfaite est un jardin presque complètement fermé.

On n'a pas assez compris qu'il y a dans le monde plus de chrétiens parfaits qu'on ne semble le croire, que s'ils ne sont pas plus nombreux, c'est que la plupart résistant aux impulsions de l'Esprit-Saint, refusent d'avancer et d'aspirer au mieux, que si plusieurs n'aspirent pas au mieux, c'est qu'on leur a représenté la perfection comme inabordable. Cependant, je le concède, en réalité, les chrétiens parfaits sont rares. Mais les hommes sont rares aussi qui règlent leur conduite d'après la raison, rares les

sceptiques qui consentent à croire, rares les pécheurs qui se convertissent, bien que tout homme soit doué de raison pour la suivre et soit tenu de la suivre, bien que tout homme qui a reçu la Révélation, l'ait reçue pour y adhérer et soit tenu d'y adhérer, bien que tout pécheur soit pressé par Dieu de rompre avec le mal et obligé de se convertir. De même tout chrétien est appelé à la perfection qui est, en droit, accessible à tous. Pour cela, il a la grâce qui remédie à la corruption de sa nature, il a les vertus et en particulier la charité qui croîtraient sans cesse si nous n'y mettions pas obstacle, il a reçu les dons du Saint-Esprit qui nous sont accordés non pour rester inopérants, mais pour suppléer à la faiblesse de nos pensées, de nos affections, pour nous rendre dociles à la direction surhumaine de l'Esprit-Saint, et selon les décrets de cet Esprit qui souffle où, quand et comme il veut, pour nous initier à la vie mystique, perfection de la vie surnaturelle. N'ayons donc pas peur de la vie mystique et parfaite, sachons y tendre par de vifs désirs et par des efforts généreux.

II

Quand on désire vivement une chose, on la cherche, on se remue jusqu'à ce qu'on l'ait trouvée, on ne néglige aucune occasion de l'acquérir. Si le désir de l'amour divin et de la perfection n'avait pas ce caractère agissant, ce serait un désir superficiel,

léger, sans aucun prix. En Notre-Seigneur le désir de nous rendre meilleurs et parfaits, l'entraînait au Calvaire avec une force incroyable. Jésus n'admettait pas qu'on essayât de le retenir. Pierre s'étant élevé contre le projet qu'annonçait le Maître de se rendre à Jérusalem afin d'y mourir, Jésus indigné répliqua sévèrement : « Retire-toi de moi, Satan, tu m'es un scandale ; tu n'as pas l'intelligence des choses de Dieu ; tu n'as que des pensées humaines » (1). A Gethsémani le Sauveur n'attend pas qu'on vienne le saisir, il va au-devant de ses ennemis, tant il est pressé de consommer le sacrifice qui nous ouvrira le chemin de l'éternelle béatitude : « *surgite*, *eamus*. Levez-vous, dit-il, allons à la mort qui vous rachètera et vous sauvera (2). » Plus tard le Prince des apôtres tente encore d'arrêter Jésus sur le chemin de la Croix. Jésus l'apostrophe en ces termes impérieux : « Remets ton épée dans le fourreau. Voudrais-tu donc m'empêcher de boire le calice que mon Père m'a préparé (3) ? » Ce calice, Messieurs, c'est le symbole des tribulations et du supplice que Jésus endurera pour assurer notre destinée. Vous le voyez, le désir de Jésus fut efficace et lui inspira l'héroïsme auquel nous devons de pouvoir échapper à la perdition. Imitons ce sublime exemple. Que notre désir d'avancer dans le bien ne reste pas

(1) S. Matthieu, xvi, 22.
(2) S. Matthieu, xxvi, 46.
(3) Jean, xxviii, 11.

spéculatif. Tâchons de le rendre agissant. Puisque c'est l'amour de Dieu qui nous ouvrira le Royaume des cieux, prenons les moyens de parvenir à cet amour, d'y persévérer et d'y progresser. Cet amour est surnaturel dans son origine et dans son essence : c'est une propriété de la grâce sanctifiante. La grâce elle-même se répand en nous par les sacrements. Si nous l'avons perdue, nous la retrouverons au tribunal de la Pénitence où Dieu efface et pardonne les fautes qui nous séparaient de lui, où il dissipe les ombres qui obscurcissaient nos rapports avec lui, où il nous purifie des taches qui, sans la détruire, enlevaient son éclat à notre charité. Si, en nous, la grâce manque de vigueur, nous la lui rendrons en recourant à l'Eucharistie, en mangeant le pain des ciboires et en buvant le vin des calices. L'Eucharistie, en effet, renferme le principe même de la grâce, source de la charité. En y puisant, nous réparerons les brèches faites à la vie surnaturelle, nous l'augmenterons, nous l'entretiendrons, nous la dilaterons et du cœur de Jésus-Christ vraiment, réellement, substantiellement présent au sacrement de nos tabernacles, la grâce avec la charité se communiquera surabondamment à nous.

L'Evangile raconte l'histoire d'une femme affligée d'une maladie tenace qui l'avait affaiblie au dernier point. Témoin des œuvres merveilleuses accomplies par Jésus-Christ, elle crut que celui-ci ne ferait pas moins pour elle que pour les autres et qu'elle

pouvait compter sur son secours. Elle pensa même, tant était grande sa confiance, qu'il n'était pas nécessaire d'exposer sa peine au Sauveur, ni de lui parler. Elle se disait tout bas : « Pourvu que j'arrive à toucher son vêtement, je sentirai immédiatement les effets de la puissance dont il donne chaque jour de si divines preuves ». Son espoir ne fut pas trompé. A peine avait-elle, de sa main, légèrement effleuré le manteau du Maître que son mal disparut (1), car, dit saint Luc, une force émanait de Jésus et guérissait toutes les infirmités. *Virtus de illo exibat, et sanabat omnes* (2). Si le moindre contact avec la tunique de Notre-Seigneur opérait de tels changements dans les corps, quelle transformation n'opérera pas dans les âmes le Sacrement qui nous unit d'une façon réelle, intime à la chair, au sang, à l'âme, à la Divinité même du Rédempteur. Rien sur la terre de comparable à la vertu sanctifiante de l'Eucharistie. Nous savons par l'Evangile que la femme dont nous venons de parler, « avait dépensé tout son bien en médecins » (3), sans éprouver aucun soulagement. Il en serait ainsi de ceux qui ne recourraient pas à la communion pour entretenir et développer en eux la vie spirituelle. Vainement feraient-ils appel à tous les remèdes, ils n'auraient pas la vie en eux. *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis*

(1) S. Matthieu, ix, 20-22.
(2) S. Luc, vi, 19.
(3) S. Luc, viii, 43.

et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis (1). Par conséquent quiconque désire aimer Dieu, ce qui est vivre surnaturellement, désire s'asseoir à la table sainte. « Je prétends, a dit Bourdaloue, et j'avance que toute âme chrétienne doit désirer la communion ; pourquoi ? Par ce grand motif, où tous les autres sont renfermés ; savoir, que toute âme chrétienne doit désirer souverainement et pardessus toutes choses d'être unie à Jésus-Christ, puisque c'est en Jésus-Christ qu'elle trouve tous les biens. Car c'est en lui qu'elle trouve sa nourriture, sa force, sa consolation, son espérance, toutes les lumières et tous les secours pour marcher dans le chemin du salut et pour arriver à ce bienheureux terme (2) ».

Cependant il ne suffit pas de se confesser et de communier d'une manière quelconque. Bien que, en effet, les sacrements opèrent par eux-mêmes, *ex opere operato*, leur action bienfaisante dépend néanmoins des dispositions de ceux qui les reçoivent. Au tribunal de la Pénitence, l'absolution nous purifie de nos péchés et renouvelle notre âme dans la mesure où elle est précédée d'une confession intègre, humble, sincère et accompagnée d'un vif regret de nos fautes passées, d'un ferme propos pour l'avenir, c'est-à-dire d'une vraie contrition. En ce qui concerne la sainte

(1) S. Jean, vi. 54.
(2) Sermon sur le désir et le dégoût de la sainte communion, *in principio*.

communion où notre charité puise tant d'énergie, nous devons nous approcher du banquet du Christ avec des âmes innocentes, une intention droite, la volonté de ne plus mal faire, en vue d'obéir à Dieu, de nous unir à Lui plus intimement par la charité. Il faut que la communion soit préparée d'une façon diligente, suivie d'une action de grâces convenable, selon les forces, la condition et les devoirs de chacun. Pie X qui a lutté avec tant de constance et tant de succès en faveur de la communion fréquente, n'a pas manqué pourtant de rappeler ces principes et d'enseigner que la robe nuptiale est nécessaire à quiconque s'asseoit au banquet de l'époux. On me dit qu'en ces matières plusieurs tombent en de graves erreurs. A peine sont-ils entrés à l'Eglise qu'ils communient sans s'être même recueillis un instant, à peine ont-ils communié qu'ils retournent à leurs affaires, sans converser avec Celui qu'ils ont reçu, sans même, dirait-on, penser à Lui, ni le remercier. D'autres s'imaginent, paraît-il, qu'ils peuvent communier quotidiennement et ne se confesser que rarement. On en cite même qui se contentent de la confession annuelle. Un pareil sans-gêne, une pareille désinvolture dénotent une dévotion peu éclairée. Je n'ai guère confiance dans son efficacité. En tout cas, elle n'est point d'accord avec les instructions de Pie X qui nous demande de régler notre conduite à ce sujet d'après le concile de Trente et d'après le catéchisme romain qui l'a interprété. Gardons-nous, sous prétexte de réagir contre le Jansé-

nisme, de tomber dans le laxisme. Quand on désire, pour atteindre la perfection exigée de tout chrétien, aimer Dieu, non seulement on fait ce qu'il faut, mais on le fait bien (1).

Le désir d'aimer Dieu par-dessus toutes choses nous inspire la volonté d'éviter ce qui nous séparerait de lui, et de faire ce qui nous unit à lui. Ce désir exclut donc les sentiments incompatibles avec la charité et porte sur toute la vie que nous devons consacrer à Dieu. « Pour avoir le désir de l'amour sacré, écrit saint François de Sales, il faut retrancher les autres désirs. Les âmes qui désirent tout de bon d'aimer Dieu, ferment leur entendement aux discours des choses mondaines pour l'employer plus ardemment à la méditation des choses divines, et ramassent toutes leurs prétentions sous l'unique intention qu'elles ont d'aimer uniquement Dieu. Quiconque désire quelque chose qu'il ne désire pas pour Dieu, il en désire moins Dieu (2). »

Ce désir d'aimer ne nous empêche pas de vaquer à nos occupations, ni de remplir nos devoirs d'état, au contraire. Sous son influence, en effet, nous faisons mieux tout ce que nous faisons : autant que cela dépend de nous, nous mettons de la perfection dans nos moindres œuvres. De mille côtés, on accuse de défaillance la conscience professionnelle. On cherche dans

(1) Cf. *Les décisions et les décrets de Pie X*, 15 sept. 1905, 20 déc. 1905 ; 14 fév. 1906.

(2) *Traité de l'amour de Dieu*. Livre XII, ch. II.

tous les milieux et dans tous les métiers des hommes à qui on puisse se fier. On se plaint de ne plus les rencontrer que rarement. N'exagérons rien. Parmi nous beaucoup se montrent encore soucieux de remplir leur tâche exactement et scrupuleusement. Il faut cependant l'avouer, leur nombre diminue chaque jour. Les ouvriers, les serviteurs, les maîtres, les médecins, les avocats, les magistrats, les hommes politiques, les professeurs qui se consacrent à leur besogne ou à leur fonction avec la résolution ferme et arrêtée de s'en acquitter le mieux possible, sont de plus en plus rares. Pourquoi? Avant tout, parce que le désir d'aimer Dieu s'est refroidi dans les cœurs et même, la plupart du temps, s'y est éteint. L'amour de Dieu est le fondement de la morale. Quand il est ébranlé, toute la morale fléchit, quand il meurt, toute la morale succombe. Il y a quelque temps, des patrons louaient avec enthousiasme un ouvrier qui les étonnait par la somme et la qualité exceptionnelle de son travail. L'un d'eux, s'adressant aux autres en ma présence, fit cette réflexion : « Cet homme est un Chrétien fervent. Il travaille par amour de Dieu et pour plaire à Dieu. Voilà pourquoi il travaille tant et si bien. » Voyez cet édifice, Messieurs. Les artisans qui l'ont élevé, décoré, n'ont rien négligé. Ils ont poli les moindres pierres, ils ont soigné les moindres détails, fouillé les moindres motifs et bâti un des monuments les plus beaux et les plus achevés de l'univers. Ils croyaient en Dieu,

ils aimaient Dieu, ils désiraient être agréables à Dieu. Cette foi, cet amour, ce désir étaient le principe de l'attention intelligente et soutenue qu'ils apportaient en leurs efforts. Il en sera toujours ainsi. Le désir d'aimer Dieu et de le servir se fera sentir dans toutes nos œuvres et sera, dans les sphères les plus diverses, un agent de perfection.

Messieurs, rentrons en nous-mêmes et interrogeons nos âmes. Avons-nous le désir de la perfection? Ne sommes-nous pas de ces Chrétiens qui ne s'inquiètent pas de leur progrès spirituel, qui sont satisfaits quand ils ont rempli d'une manière tiède les devoirs les plus essentiels et dont l'idéal est de vivre dans la médiocrité? Je vous l'ai dit, cet esprit qui verse dans un minimisme humiliant est foncièrement contraire à l'esprit de la vraie Religion, car la vraie Religion tend au progrès de toutes ses forces. A supposer que nous soyons animés du désir d'être parfaits, ce désir s'élève-t-il jusqu'à la volonté ferme d'aimer Dieu à tout prix et de plus en plus? Avons-nous soif du Dieu réel, du Dieu fort? Cette soif nous tourmente-t-elle au point de nous faire chercher les moyens de nous désaltérer? Ah! réveillons en nous ce désir sacré, rendons-le agissant. Et puisque l'on ne peut aimer Dieu et vivre dans le mal, brisons avec le mal, si nous l'avons commis, pour nous unir à Dieu. Et puisque ce désir, surnaturel comme la charité qui en est l'objet, a sa source dans la grâce, après avoir

recouvré la grâce par la Pénitence et par la confession, allons en chercher l'abondance et la surabondance dans de saintes, de ferventes communions, puis, armés de forces surhumaines, consacrons nos actions et nos œuvres à Dieu, rapportons-les à lui sans en excepter aucune. Nous prouverons que notre désir de nous sauver et d'être aussi parfaits que possible est sincère, profond, déjà nous porterons en nous cette dilection souveraine qui sanctifie en ce monde et béatifie dans l'autre. Ainsi soit-il.

DEUXIÈME INSTRUCTION

MARDI SAINT

LA CONTEMPLATION DANS LA VIE CHRÉTIENNE

SOMMAIRE

Par notre vocation, nous appartenons à l'autre monde. Les mystères de l'autre monde nous ont été révélés par Dieu. Lorsque nous vivons par l'esprit et par le cœur au milieu de ces mystères, on dit que nous nous livrons au saint exercice de la contemplation. La contemplation, principe et effet de la perfection et de la charité. Avantages multiples de la contemplation d'après les docteurs qui exhortent les fidèles à la cultiver, p. 217-219.

I

Qu'est-ce que la contemplation ?

a) Contempler, c'est regarder. Contempler les choses divines, c'est y penser ; la contemplation est essentiellement un acte de l'intelligence. Pour contempler, on peut s'appuyer sur les seules lumières de la raison. C'est la contemplation des philosophes qui, généralement, n'a guère servi à leur sanctification. La contemplation des chrétiens s'appuie sur la lumière de la raison et sur celle de la foi. Richesse de l'aliment que la foi offre à la contemplation, p. 219-221.

b) Entendue dans un sens large, la contemplation des croyants porte sur les vérités surnaturelles, tout en suivant les lois de la raison. Elle s'élève des créatures au Créateur, des beautés visibles à l'éternelle et invisible Beauté, puis des spectacles et des discours que nous présente l'Ecriture aux réalités sublimes et mystérieuses de l'éternité. Exemples de cette contemplation mixte en saint Thomas et Bossuet. Cette contemplation profite à la charité et prépare à la contemplation infuse, p. 221-223.

c) La contemplation infuse est une grâce éminente et spéciale que Dieu donne à qui il lui plaît. Elle est réglée par le Saint Esprit et procède selon un mode surhumain. Le Saint Esprit se substitue à nous et devient en nous un guide et un moteur. Sous son empire, nous sommes plus passifs qu'actifs, bien que nous consentions à suivre sa direction. Il nous meut par les trois dons qui intéressent la connaissance, les dons de science,

d'intelligence, de sagesse. Le don de science nous fait considérer les créatures par rapport à Dieu. Le don d'intelligence nous amène à pénétrer les vérités surnaturelles avec amour. Le don de sagesse nous apprend à juger de tout ce qui concerne le salut par la cause suprême. Ce jugement nous est inspiré par le Saint Esprit, p. 223-224.

d) La contemplation est un regard simple, prolongé, qui porte principalement sur Dieu, sur une de ses perfections, ou sur la beauté d'ensemble que lui forment ses attributs. Secondairement, la contemplation porte sur les créatures et y cherche les traces du Créateur, p. 224-225.

2. La contemplation est essentiellement un acte d'intelligence, mais elle naît de la charité et y aboutit.

a) « C'est une amoureuse attention de l'esprit aux choses divines ». La charité nous pousse à la contemplation. Nous voulons voir ceux que nous aimons, assister à leur vie, connaître leurs secrets, etc., etc. Madeleine, modèle des contemplatifs. Sa contemplation à Béthanie, au Calvaire, au Tombeau, à la Résurrection. Après l'Ascension, elle attend, les yeux fixés au ciel, l'heure de contempler Jésus Christ éternellement, p. 225-227.

b) La charité est aussi la fin de la contemplation. Plus on contemple Dieu, plus on l'aime. « L'amour presse les yeux de regarder toujours plus attentivement la beauté bien-aimée, et la vue force le cœur de l'aimer toujours plus ardemment, p. 227-228.

II

Dans quelle mesure la contemplation est-elle nécessaire et accessible au chrétien.

a) Il est nécessaire de penser à Dieu, de penser à Lui souvent et longuement. Retour sur nous-mêmes. Combien nous oublions Dieu, même au pied des autels. Combien Dieu occupe peu de place dans nos vies. Penser à Dieu, c'est déjà, au sens large du mot, le contempler, p. 228-229.

b) La contemplation mixte est nécessaire pour entretenir et augmenter la charité. Ici-bas, la charité peut aller plus loin que la connaissance, mais une certaine connaissance et une certaine contemplation doivent précéder l'exercice de la charité. Point d'amour sans connaissance. Objets auxquels il faut étendre cette contemplation. Attitude des Saints, p. 229-231.

c) La contemplation est accessible à tous. Tous sont capables de se livrer à la contemplation acquise, car il n'est personne qui ne puisse monter de la vue de la création à la contemplation affectueuse du Créateur, et se transporter, en usant de la foi, de la Révélation, à l'adoration de Dieu d'où elle émane, p. 231-232.

d) Bien que la contemplation infuse dépende du Saint Esprit, elle n'est pas le monopole de quelques-uns. Le Saint Esprit agit dans tout l'univers. Ses dons ne sont pas oisifs. Le Saint Esprit ne manquera pas à ceux qui auront besoin de la contemplation infuse pour se sauver. Ainsi parle saint Thomas. De bons auteurs enseignent qu'il convient de désirer ardemment et de demander à Dieu non les extases et les ravissements, mais la faveur de la contemplation infuse et de la mériter en s'exerçant à la contemplation acquise, p. 232-233.

Nécessité de penser à Dieu attentivement et longuement pour l'aimer davantage. User pour cela de la raison, de la foi, de l'Evangile. Invoquer le Saint-Esprit lorsque l'on est en présence de difficultés qui ne peuvent être résolues que par un maître plus savant que nous, p. 233-234.

DEUXIÈME INSTRUCTION

LA CONTEMPLATION DANS LA VIE CHRÉTIENNE

« *Non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur. Quæ enim videntur temporalia sunt, quæ autem non videntur æterna sunt.*

« Nous ne contemplons pas les choses qui se voient, mais celles qui ne se voient pas, car les choses qui se voient sont périssables, les choses qui ne se voient pas sont éternelles. »

II *Corinth.*, IV, 18.

MESSIEURS.

Ces belles paroles sont de saint Paul dans sa seconde épître aux Corinthiens.

Par notre baptême et par notre vocation, nous appartenons à l'autre monde, à cette future et bienheureuse cité dont l'œil de chair n'a point vu les spectacles, dont l'oreille n'a point entendu les harmonies, dont le cœur terrestre n'a point connu les douceurs. Mais Dieu nous a révélé ces mystères par son Esprit qui pénètre tout, même les profondeurs

de l'Etre souverain (1). Lorsque, nous ravissant aux ombres du temps, nous nous transportons par l'intelligence dans les sphères où habite Celui qui nous attend pour nous couronner et partager avec nous son bonheur, on dit que nous vivons dans le ciel (2) et que nous nous livrons au saint exercice de la contemplation. Les maîtres de la spiritualité étudient longuement et avec une complaisance marquée la contemplation religieuse et mystique. Ils la considèrent comme un principe et comme un effet de la perfection et de la charité. Ils en vantent la vertu bienfaisante, ils exhortent les âmes à la cultiver, à en goûter les fruits et les délices. Ils répètent à satiété, pour nous entraîner au bien, les mots de l'Apôtre : « Recherchez les choses d'en haut, où le Christ demeure assis à la droite de Dieu ; efforcez-vous de sentir les choses d'en haut, non les choses de la terre (3). » Ils déterminent les conditions dans lesquelles il faut se placer pour entrer en contact avec l'Etre invisible et immortel, ils peignent en des tableaux émouvants, en des descriptions lumineuses, les consolations et les énergies que l'on trouve dans ce commerce intime, dans ces rapports brûlants avec le Seigneur. Ils nous montrent, afin de nous attacher à la contemplation, l'exemple de Madeleine ne se lassant pas de regarder le Maître et consumant ses

(1) *Corinth.*, II, 9.
(2) *Philipp.*, III, 20.
(3) *Coloss.*, III, 1-2.

jours dans une extase sans fin. Qu'est-ce donc, Messieurs, que la contemplation?

I

Contempler, c'est regarder. D'un homme qui fixe les yeux sur un paysage, sur le firmament, sur une œuvre d'art, nous disons qu'il les contemple. Quand il s'agit de choses spirituelles, il est manifeste que nous ne pouvons pas les saisir par les sens, mais seulement par l'intelligence.

Dès lors, contempler, quand nous sommes en face d'objets inaccessibles aux sens, c'est y penser, c'est y attacher l'attention de l'esprit, de sorte que, essentiellement, la contemplation est un acte d'intelligence. *Vita contemplativa, quantum ad ipsam essentiam actionis, pertinet ad intellectum* (1). Lorsque nous nous appliquons à contempler Dieu, nous pouvons accomplir cet acte en nous appuyant uniquement sur les lumières de la raison. C'est ainsi que Socrate, Platon, Aristote s'élevèrent de la science de l'univers à celle de la Cause première et du souverain Bien. En vaquant à leurs études, généralement, les philosophes cédaient à la curiosité, à l'envie de connaître pour être connus plus qu'au désir d'honorer Dieu. Ils sont inexcusables, dit l'Apôtre, car ils n'ont pas glorifié le Dieu dont ils ont découvert l'existence, et jusqu'à un certain point, la grandeur sans égale.

(1) S. Thomas, IIª IIæ, q. 180, 1.

Ils ont adoré et servi la créature de préférence au Créateur qu'ils auraient dû bénir éternellement. Leurs spéculations ont laissé leur cœur dans les ténèbres du mal et de l'idolâtrie, elles n'ont point profité à leur sanctification (1). Les chrétiens n'appuient pas seulement leur contemplation sur la raison, ils l'appuient sur la foi. La foi leur révèle un Dieu plus vivant, plus agissant, plus accessible. A travers les obscurités et derrière le voile, ils cherchent le Père, le Fils, l'Esprit unis par la même nature. Dans le Christ, dans son âme et dans sa chair habite la plénitude de la divinité. *In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter* (2). La vérité de ce mystère a permis à saint Jean de s'écrier : « Ce qui était avant toutes choses, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu, ce que nous avons considéré à loisir, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie, nous vous l'annonçons. La Vie éternelle qui était cachée dans le sein du Père nous a été manifestée et nous a apparu, nous vous l'annonçons afin que vous aussi vous soyez en communion avec nous, et que tous ensemble nous entrions dans la société du Père et de son Fils, Jésus-Christ. « *Vita manifestata est nobis et... apparuit nobis.* » (3). Personne n'a vu Dieu..., mais le Fils nous l'a fait connaître (4). Les enseignements du Christ nous découvrent un Dieu adorable

(1) *Romains*, I, 18-26.
(2) *Coloss.*, II, 9. Cf. S Thomas. *Ibid.* Lect. II.
(3) S. Jean, I, 1-3.
(4) S. Jean, I, 18.

en tous ses attributs, et offrent à la contemplation un aliment riche et solide.

Entendue dans un sens large, la contemplation des croyants, bien qu'elle porte sur des vérités surnaturelles, bien qu'elle se serve de la Révélation, suit pourtant les lois de la raison humaine. Elle s'élève de la Création jusqu'au Créateur, concentre sur lui son affectueuse attention, l'admire avec attendrissement de cœur dans les œuvres de la nature et de la grâce comme on admire dans sa poésie, son tableau ou sa sculpture, un auteur qu'on aime. Trois hommes se rencontrèrent un jour au Vésuve : un industriel, un artiste, un prêtre. L'industriel, devant les terres et les vignes fertiles que dorait le soleil d'Italie, s'écria : « Quel parti on pourrait tirer de pareilles richesses! » L'artiste comme en extase en face de l'immensité du panorama qui se développait par degrés jusqu'à Naples et jusqu'à la mer dont l'azur immaculé touchait à l'horizon lointain, murmura : « Que c'est beau! » Leur pensée restait attachée aux choses sensibles. Le prêtre, après avoir embrassé d'un long regard la magnifique paysage, se recueillit comme étranger aux remarques de ses compagnons, de grosses larmes mouillèrent son visage, il leva vers le ciel ses yeux et ses bras, en prononçant ces mots d'une voix vibrante : « Que Dieu est grand! » D'un bond son intelligence avait franchi les espaces et les hauteurs pour monter à l'éternelle et invisible Beauté dont les beautés visibles ne sont qu'un pâle

reflet, *Non contemplantibus nobis ea quæ videntur, sed quæ non videntur. Quæ enim videntur temporalia sunt, quæ autem non videntur æterna sunt.*

De même prenant occasion des spectacles et des discours que nous présente l'Ecriture : consolation des affligés, rassasiement des foules affamées, guérison des infirmes, rappel des morts à la vie, évangélisation des pauvres, conversion des pécheurs, drame de Gethsémani et du Calvaire, miracles de la Résurrection, de l'Ascension, de la Pentecôte, sermon sur la montagne, prière sacerdotale dans la vallée du Cédron, plaintes de l'agonie, cris du Golgotha ; l'âme pieuse se transporte par la pensée aux pieds du Christ, demeure en sa présence, lui rend un culte secret et silencieux. Soit au terme, soit au milieu de ses Commentaires sur les livres inspirés, saint Thomas s'arrête et se retourne vers Dieu afin de le louer. Le moindre mot, le moindre récit de l'Evangile, la moindre réflexion, la moindre recommandation du Sauveur suffisent à changer son étude en adoration. Cette contemplation mixte où déjà le Saint-Esprit se cache fréquemment profite à la perfection de la charité. Nul ne suit avec recueillement Bossuet dans ses *Elévations sur les Mystères* ou dans ses *Méditations sur l'Evangile* sans que sa connaissance et son amour de Dieu grandissent. Les uns appellent acquise cette contemplation, d'autres la nomment oraison affective. Tous avouent qu'elle est salutaire et qu'elle prépare à la contempla-

tion proprement dite qui est la contemplation infuse.

La contemplation infuse est une grâce éminente et spéciale à laquelle nul n'arrive par ses propres efforts, que Dieu donne à qui il lui plaît, quand il lui plait, dans la mesure où il lui plaît. Elle n'est point réglée par notre raison, ni par notre prudence, mais par le Saint-Esprit, elle ne procède pas selon un mode humain, mais selon un mode surhumain.

Dans cette contemplation, l'Esprit-Saint se substitue à nous, il devient pour nous un guide et un moteur. Nous marchons à sa lumière. Sous son empire, nous sommes plus passifs qu'actifs : bien que nous consentions à suivre sa direction. Il règle l'exercice de la contemplation infuse en agissant par le don de science, et surtout par les dons d'intelligence et de sagesse qui nous rendent dociles à ses impulsions. Le don de science nous fait considérer les créatures non pas en elles-mêmes, mais par rapport à Dieu et comme des images de Dieu. Il nous amène à sentir qu'il n'y a que Dieu d'aimable dans les objets répandus autour de nous, que lui seul doit être recherché, et regardé dans tous ces ouvrages. *Cum homo per res creatas Deum cognoscit, hoc pertinet ad scientiam* (1).

Par le don d'intelligence, le même Esprit nous fait pénétrer avec amour et embrasser avec plaisir les vérités surnaturelles, les mystères, tout ce qui concerne la Religion et la piété comme des principes premiers et fondamentaux dont il est impossible de

(1) IIª IIª, q. 8, art. 4.

douter. De là vient que certaines âmes, en entendant un mot qui exprime quelque perfection de Dieu, par exemple, le mot de vérité, de bonté, d'amour, quelque dogme du christianisme, quelque devoir de dévotion sont si émues. Ce mot, par les choses qu'il présente à leur pensée, les touche plus vivement, les retient avec plus de force et plus de douceur que ne pourraient le faire, en la matière, les plus beaux raisonnements. C'est que, en ce mot, les réalités divines se manifestent avec tant de certitude et de suavité aux âmes dont je parle que celles-ci ne sauraient en douter, ni se lasser de les contempler, de les admirer, de les aimer, de s'y soumettre. C'est ainsi que les disciples d'Emmaüs, pendant les discours du Christ, saisirent le sens des Ecritures et que leur cœur devint tout brûlant. De même, à Philippes, en Macédoine, Dieu ouvrit l'âme d'une pieuse marchande de pourpre, Lydie, elle comprit ce que disait saint Paul et y crut sur-le-champ.

Le don de sagesse nous apprend à connaître d'une façon plus profonde la Cause première, à juger par elle et suivant ses lois et ses plans de tout ce qu'il faut penser et faire dans l'ordre du salut. Ce jugement ne provient pas de nos efforts, ni de nos études, mais il nous est inspiré d'en haut par le Saint-Esprit. Ces trois dons intéressent la connaissance.

La contemplation est donc essentiellement un acte de la faculté connaissante. C'est un regard simple qui s'arrête sur la vérité. *Contemplatio pertinet ad ipsum*

simplicem intuitum veritatis (1). C'est un regard prolongé, un regard qui se repose dans son objet. Lorsque la contemplation atteint son maximum d'intensité, elle ne peut guère durer, il en est autrement si elle se tient à un niveau moins élevé. Lorsque saint Paul fut ravi au troisième ciel, il est probable que son extase fut courte ; mais d'ordinaire son esprit s'attardait facilement dans la considération intuitive de la Divinité. En tout cas, nous n'appelons pas contemplation un coup d'œil rapide jeté sur une réalité, il faut que le regard reste suspendu au moins quelque temps à la beauté qui en est l'objet. C'est pourquoi saint François de Sales dit que c'est une attention permanente de l'esprit (2).

La contemplation propre à l'âme chrétienne porte principalement sur Dieu que, sans chercher, sans étudier, sans raisonner, l'on considère d'une vue simple et tranquille. Tantôt on s'attache à une seule de ses perfections, sa bonté, sa miséricorde, sa justice, sa puissance : tantôt l'on envisage la grandeur et la beauté d'ensemble que lui forment ses divers attributs. Secondairement la contemplation s'occupe des œuvres de Dieu afin de pouvoir plus pleinement le connaître.

La contemplation est essentiellement un acte de l'intelligence, mais elle part de la charité et elle y aboutit. C'est, dit saint François de Sales, une amou-

(1) IIª IIæ, q, 180, art. 3, ad 1um.
(2) *Traité de l'amour de Dieu.* Livre VI, ch. III.

reuse attention de l'esprit aux choses divines (1). La charité nous pousse à la contemplation. Nous aimons quelqu'un, nous voulons le voir. Plus nous l'aimons, plus nous voulons assister à sa vie, à ses gestes, sonder les mystères de son âme, en pénétrer les secrets. Si quelque chose nous échappe de sa pensée, de ses projets, nous souffrons. A ceux qui aiment ardemment, l'absence de l'être aimé est insupportable. Ils sont inquiets, malheureux jusqu'à ce qu'ils aient retrouvé l'objet de leur affection. Leur désir et leur bonheur seraient de ne jamais s'en éloigner, de jouir continuellement de sa présence, de saisir sur son front les moindres signes de tristesse, les moindres ombres de mélancolie, les moindres nuances de ses craintes ou de ses espoirs, de sa félicité ou de ses tribulations. Les amis de Dieu éprouvent ces sentiments. Celui qui aime Dieu est tourmenté par l'impatience de le voir. Ecoutez le Prophète :

« Mon âme a soif du Dieu vivant
Quand... paraîtrai-je devant sa face (2) » ?

Madeleine rêvait de consumer ses jours aux pieds de celui qui l'avait convertie. Elle était à Béthanie, muette, oubliant tout pour contempler le Sauveur. Elle était au Calvaire, jalouse de ne point perdre de vue le Maître pendant qu'il agonisait et qu'il mourait. Elle était au tombeau, avant que les ténèbres de la nuit se

(1) *Traité de l'amour de Dieu.* Livre VI, ch. III.
(2) Ps. 41, 2.

fussent dissipées, pressée de revoir une dernière fois le cadavre sacré du Rédempteur, Quel fut son désespoir en constatant que le corps de Jésus avait disparu! Vous le savez. Elle fondit en larmes. « Ils ont enlevé mon Seigneur, s'écriait-elle, et je ne sais où ils l'ont mis... Dites-moi où il est, j'irai le prendre » et regarder encore son visage adoré. Qui peindra son émotion au moment où elle entendit la voix de Jésus murmurer : « *Maria*, Marie: » où reconnaissant sous les traits du jardinier Celui qu'elle pleurait, elle put, hors d'elle-même, répondre « *Rabboni*, ô bon Maître »? Qui saura nous raconter la hâte qu'elle ressentit d'annoncer aux disciples que le Seigneur ressuscité lui avait apparu (1)? Jésus remonta près de son Père. Madeleine, privée de sa présence, se retira dans la solitude, les yeux fixés au ciel où il était entré, attendant l'heure de le rejoindre et de le contempler éternellement.

La charité est à la fois le principe et la fin de la contemplation. Le cœur et l'esprit réagissent l'un sur l'autre et se stimulent mutuellement, de sorte que plus on aime Dieu, plus on veut le contempler, et plus on le contemple, plus on l'aime. « L'amour, dit saint François de Sales, ayant excité en nous l'attention contemplative, cette attention fait naître réciproquement un plus grand et plus fervent amour, lequel enfin est couronné de perfection lorsqu'il jouit de ce qu'il aime. L'amour nous fait plaire en vue de

(1) Cf. Jean, 1.

notre bien-aimé, et la vue du bien-aimé nous fait plaire en son divin amour, en sorte que par ce mutuel mouvement de l'amour à la vue, et de la vue à l'amour, comme l'amour rend plus belle la beauté de la chose aimée, aussi la vue de celle-ci rend l'amour plus amoureux et délectable. L'amour par une imperceptible faculté fait paraître la beauté que l'on aime plus belle; et la vue pareillement affine l'amour pour lui faire trouver la beauté plus aimable : l'amour presse les yeux de regarder toujours plus attentivement la beauté bien-aimée, et la vue force le cœur de l'aimer toujours plus ardemment (1). »

II

Dans quelle mesure la contemplation est-elle nécessaire et accessible au chrétien? Je vous le dirai en quelques mots.

Premièrement il est nécessaire que nous regardions Dieu, et puisque, regarder une chose inaccessible aux sens, c'est y penser, il est nécessaire de penser à Dieu, à sa grandeur qui domine tout, à sa bonté qui a pitié de nos faiblesses, qui console nos douleurs, guérit nos blessures, pardonne nos péchés, relève nos courages et soutient nos pas hésitants, à sa justice qui prononcera souverainement sur notre sort, à sa puissance qui conduit aux portes du tombeau et qui en ramène, qui tue et qui

(1) *Traité de l'amour de Dieu*, Livre VI, ch. III.

ressuscite, qui change en fils d'Abraham les pierres du chemin et en saints des êtres avilis. Il est nécessaire de penser à lui fréquemment et longuement, ce qui est déjà, au sens très étendu du mot, le contempler. Le faisons-nous? Quelle place tient Dieu dans notre esprit? Au milieu des affaires qui nous absorbent, des succès qui nous enivrent, des échecs qui nous désespèrent, des souffrances qui nous déchirent, sommes-nous préoccupés de Dieu? Y a-t-il en notre vie des heures qui lui appartiennent et lui soient consacrées? Que nous sommes étranges, aveugles, imprudents!

Même dans les temples, même devant les autels, même quand nous sommes agenouillés à ses pieds, assis à sa table, mangeant son pain, buvant son vin, nous ne songeons pas à l'Infini, même quand son nom passe sur nos lèvres notre cœur est loin de lui. Messieurs, hier, aujourd'hui, ce soir avez-vous pensé à Dieu sérieusement? Vous avez vécu vingt, trente, cinquante, quatre-vingts ans peut-être, au cours de cette existence, avez-vous pensé à Dieu? Avouez-le, si vous n'y pas avez pensé, vous êtes coupables, vous avez offensé la loi en contemplant les choses périssables qui se voient au lieu de contempler la grande et impérissable Réalité qui ne se voit pas.

Ce que j'ai appelé la contemplation mixte est nécessaire pour entretenir et augmenter la charité. Si les yeux de notre esprit ne s'attachent à Dieu, si nous ne considérons pas les mystères qui par leur subli-

mité, par leur influence bienfaisante sont capables de nous émouvoir, notre charité s'éteindra bientôt, comme la lampe dont l'huile est épuisée. C'est l'amour qui excite à contempler, mais c'est la contemplation qui fournit un aliment au cœur. Plus on contemple Dieu, plus on le connaît, non pas de cette science spéculative, réservée aux savants, mais de cette science expérimentale et pratique qui est propre aux âmes pieuses. On ne le connaît pas comme un fruit dont on a analysé le contenu, mais comme un fruit dont on a pu, en le mangeant, apprécier la saveur. Plus on connaît Dieu, plus on l'aime. Il est vrai que le cœur, quand il est ici-bas en possession de son objet, va plus loin dans l'amour que l'esprit dans la connaissance, « de sorte qu'en cette vie mortelle nous pouvons avoir plus d'amour que de connaissance de Dieu (1). » Il n'en reste pas moins qu'une certaine connaissance et une certaine contemplation doivent précéder l'exercice de la charité. Si on ne le connaît pas, ou, si le connaissant, on ne pense pas à Dieu, le cœur lui demeurera comme étranger, les rapports de connaissance n'étant pas entretenus avec Dieu, les rapports de charité cesseront fatalement. En réalité ceux qui ne pensent pas à Dieu d'une façon attentive ne l'aiment pas. La contemplation de l'âme chrétienne doit s'étendre de Dieu pris en lui-même aux différents mystères, principalement au mystère de l'Incarnation. C'est par le Christ que nous allons à

(1) S. François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*. Livre VI, ch. IV.

Dieu. Si nous aimons le Christ, nous aimerons le Père. Mais c'est à force de regarder le Christ naissant à Bethléem, vivant à Nazareth, enseignant au Temple, au bord du lac, sur la montagne, guérissant les langueurs, souffrant et mourant pour nous, ressuscitant afin de nous ressusciter nous-mêmes, montant au ciel afin de nous y entraîner nous-mêmes, c'est à force de le regarder, dis-je, que nous arriverons à l'aimer et à l'aimer chaque jour davantage.

C'est pourquoi les saints étaient sans cesse aux pieds de la Crèche, aux pieds de la Croix, devant l'autel et devant les tabernacles. Là, uniquement occupés de contempler le Christ, ils ranimaient sans cesse et enflammaient leur amour pour lui.

Vous croyez peut-être que la contemplation est le privilège des âmes entièrement consacrées à Dieu, qu'elle n'est point accessible aux autres. C'est une erreur, Messieurs. Sans doute, il est plus facile à ceux qui sont séparés du monde de s'y livrer assidument. Mais le sanctuaire de la contemplation n'est fermé à personne. Il est même largement ouvert aux plus simples et aux plus humbles.

D'abord, s'il s'agit de la contemplation acquise, qui donc en est incapable? Où sont ceux qui, s'élevant du spectacle de la nature au spectacle de la Divinité, ne peuvent pas, en présence de l'ordre de l'univers, du ciel éblouissant de clarté, de la terre couverte de verdure, d'arbres, de fleurs, de moissons, de fruits,

s'écrier comme ce paysan : « On dira encore qu'il n'y a pas un Maître là-haut. » Qui donc, en usant de sa foi, sans aucun secours spécial, ne pourra pas se transporter des sommets de la Révélation jusqu'à la source d'où elle émane, c'est-à-dire jusqu'à Dieu pour l'admirer et l'adorer?

La contemplation infuse dépend du Saint-Esprit qui inspire qui il veut et comme il veut. Cependant, je ne m'imagine pas qu'elle soit le monopole de quelques-uns, et inaccessible aux autres. Il est dit que l'Esprit-Saint remplit l'univers, *Spiritus Domini replevit orbem terrarum*. Il y déploie certainement une activité aussi féconde que mystérieuse et répand partout des lumières de surcroît qui suppléent à l'insuffisance de la raison et de la foi. Je ne saurais admettre que les dons de science, d'intelligence, de sagesse que nous avons reçus au baptême soient des puissances oisives et inutiles. Lorsque nous aurons besoin de nous élever au-dessus de nous-mêmes, au-dessus des clartés et des certitudes que nous apportent la raison et la foi, j'en suis convaincu, le Saint-Esprit ne nous manquera pas. Il opérera en nous, il deviendra, au moins pour un moment, le directeur de notre vie, il nous donnera une perspicacité, un sens des choses divines que nous n'aurions trouvés ni dans la grâce ordinaire, ni dans les vertus qui en sont les propriétés. Le jugement propre au don de sagesse, dit saint Thomas, ne fera pas

défaut à celui qui, en état de grâce, en aura besoin pour son salut (1).

Alors, nous aurons les ailes de l'Esprit-Saint pour nous envoler aux régions où la Divinité apparaît plus ouvertement et plus glorieusement, des voiles pour atteindre des rivages où nous n'avions pas abordé, alors nous aurons l'œil de l'Esprit qui nous permettra de contempler dans une sécurité absolue les grandeurs de la Divinité et de l'aimer d'une charité plus brûlante.

De bons auteurs enseignent même qu'il convient de désirer ardemment et de demander à Dieu la faveur de la contemplation infuse, avec les suréminentes lumières qu'elle comporte, en dehors des extases et des ravissements. Ils ajoutent que, d'après une doctrine commune, « Dieu élève d'habitude à la contemplation infuse l'âme qui s'exerce avec ferveur à la contemplation acquise ; que la contemplation infuse est une grâce spéciale », mais que « tous y sont invités (2) ».

Messieurs, pensez à Dieu, pensez à lui souvent afin de l'aimer davantage et de devenir meilleurs. Recueillez-vous en sa présence afin d'entrer avec lui en des rapports d'intelligence et de dilection. Pensez à lui longuement, d'une manière attentive, non d'une manière distraite et indifférente : Vous serez

(1) IIª IIª, q. 45, art. 3.
(2) Cf. *Revue spirituelle*. T. VII, nº 6, p. 108-109.

déjà entré dans les voies spirituelles de la contemplation. Usez de toutes les idées que vous suggèrent la raison, la foi, l'Evangile. L'heure est favorable en cette semaine sacrée entre toutes. Les voix du passé, les voix du présent, les accents de la liturgie, la pompe des cérémonies, les avertissements des Prophètes et des Apôtres, le souvenir du drame qui a sauvé le monde, les suprêmes recommandations de Jésus expirant nous pressent de vivre en Dieu. Ne craignons pas, surtout en présence de difficultés que nous ne pouvons pas résoudre, surtout lorsque nous ne savons où aller, ni que faire, surtout lorsque nous éprouvons le besoin d'un Maître plus savant que nous, plus sage même que nos semblables, ne craignons pas d'appeler l'Esprit-Saint.

Veni, sancte Spiritus,
Et emitte cælitus
Lucis tuæ radium.

Disons-lui, au milieu de nos perplexités :

Venez, Esprit-Saint,
Laissez descendre du ciel.
Un rayon de votre lumière.

L'Esprit-Saint ne se dérobera pas, il nous communiquera la science, l'intelligence, la sagesse que lui seul possède, et, à son école, nous comprendrons et nous aimerons mieux les choses divines. Ainsi soit-il.

TROISIÈME INSTRUCTION

MERCREDI SAINT

DISPOSITIONS REQUISES POUR LA CONTEMPLATION

SOMMAIRE

On ne peut arriver à la contemplation des choses divines sans s'y disposer. Préparation que Notre Seigneur exige de ceux qui veulent vivre dans son intimité. La robe nuptiale. Les vierges sages et les vierges folles, etc., p. 239-241.

I

1. Première disposition nécessaire à la contemplation : la pureté du cœur.

a) La pureté du cœur nous affranchit des passions déréglées. Les plaisirs sensibles, par leur véhémence, absorbent l'âme, la font passer tout entière dans les facultés inférieures. Servitude de l'Enfant prodigue et de saint Augustin. « La chair convoite contre l'esprit », et nous rend de plus en plus incapables d'approcher du monde immatériel. La luxure, fatale à toute vie intellectuelle, car elle nous aveugle, est plus fatale encore à la contemplation de la Divinité, plus fatale surtout à la contemplation infuse. Texte de saint Thomas, p. 241-243.

b) Effets contraires de la pureté qui nous affranchit des réalités palpables, renforce l'intelligence qui, par elle-même, puis à l'aide de la foi et du saint Esprit, nous permet de nous consacrer d'une manière intense à la considération intuitive de la Divinité, p. 243-244.

2. La pureté du cœur bannit toute erreur de l'esprit. Action heureuse de la foi sans mélange et sans alliage sur la contemplation. La même pureté nous arrache aux pensées étrangères et profanes qui retiendraient partiellement notre attention, puis elle exclut les discussions et les raisonnements susceptibles de retarder le vol direct de l'âme vers Dieu, p. 244-245.

3. Le recueillement est nécessaire aussi à la contemplation. Recueillement *négatif* qui consiste à fuir le monde. Retraite de Notre-Seigneur au désert. Passage de l'*Imitation*. Recueillement *positif* qui consiste à concentrer tout l'effort de la pensée sur un seul objet. Il faut que ce recueillement soit simple et plein d'humilité. Le recueillement parfumé d'humilité et de simplicité

attire Dieu. Faits de l'Ancien et du Nouveau Testament qui prouvent la vérité de cette affirmation. Elie à l'Horeb. D'ordinaire pour voir, sentir, entendre Dieu, il faut se retirer dans la solitude d'un cœur pur, humble et recueilli, p. 245-247.

II

Cette préparation ne suffit pas pour la contemplation infuse, il faut de plus passer par la purification passive.

1. On l'appelle passive parce que l'homme est le sujet, plus que l'auteur de cette opération. Difficulté de s'élever à la pureté qui nous dispose à la parfaite charité. Il est indispensable que Dieu y mette la main. Procédés que Dieu emploie afin de s'attacher les âmes d'élite. Solitude, ténèbres, tempêtes, souffrances morales et physiques auxquelles il les condamne. Epreuves intérieures des saints, p. 248-249.

2. Purification passive des sens. Dieu prive l'âme des consolations sensibles. Il remplace le lait des enfants par le pain des forts. Sécheresse spirituelle aridité, dégoût, crainte que l'on éprouve vis-à-vis des choses divines. A ces maux intérieurs s'ajoutent souvent des maux extérieurs, ruines, maladies, persécutions, etc., p. 249-250.

3. Purification passive de l'esprit. Doutes contre la foi, crainte d'être damné. Tourments que connut Henri Suso. Menaces du démon. Tentations de blasphème, de découragement, de murmure, p. 250-251.

4. Quand l'âme est ainsi vide et séparée de tout, elle est ouverte aux influences célestes. Toutes ses facultés sont tendues dans le sens de l'éternité; elle n'a plus qu'un refuge, Dieu à qui elle se livre sans réserve. Prière d'Henri Suso et d'Angèle de Foligno. Réponse de Dieu. Un trait de l'histoire d'une âme, p. 251-253.

Il ne convient pas d'aspirer aux ravissements, aux extases, aux révélations extraordinaires. On doit s'efforcer seulement de s'unir à Dieu en pénétrant de plus en plus les vérités surnaturelles. On n'atteint pas ce but sans le secours du Saint Esprit, nécessité d'implorer ce secours. Textes de saint Paul se rapportant à cette question. Nous ne pouvons pas mériter ces faveurs par nos œuvres, nous pouvons nous y préparer d'une façon lointaine par le détachement. Enseignement de l'*Imitation*, p. 253-255.

TROISIÈME INSTRUCTION

DISPOSITIONS REQUISES POUR LA CONTEMPLATION

« *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.*

Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. »

S. Matth., v, 8.

Messieurs,

La contemplation des choses surnaturelles est nécessaire à la vie chrétienne et à la vie parfaite. On ne peut pas y parvenir sans s'y disposer, sans employer les moyens qui nous y préparent. C'est un banquet où l'âme mange le pain et boit le vin de la vérité divine. Le mercredi saint dont l'Eglise nous rappelle aujourd'hui le souvenir, les apôtres demandèrent au Maître où il voulait célébrer la Pâque. « Allez, répondit-il, préparez tout ce qu'il faut (1). » Dans une autre occasion, il disait en

(1) S. Luc, xxii, 8.

substance : Le royaume des cieux est semblable à un roi qui fit les noces de son fils. Il envoya ses serviteurs convoquer les invités. Ceux-ci se dérobèrent. Alors il chargea ses ministres de convier tous ceux qu'ils trouveraient, bons ou mauvais : la salle du festin se remplit. Mais un homme n'avait point revêtu la robe nuptiale, le roi lui interdit d'assister à la fête et le fit jeter dehors (1). Une autre fois, le Sauveur compare le royaume de Dieu à dix vierges à qui l'on avait demandé de former le cortège de l'Epoux. Cinq d'entre elles avaient négligé de remplir leurs lampes, cinq s'étaient montrées prévoyantes et avaient fait provision d'huile pour la solennité. Tout à coup, au milieu de la nuit, un cri s'éleva : « *Ecce sponsus venit, exite obviam ei.* Voici l'Epoux, allez au-devant de lui. » Les vierges sages allumèrent leurs lampes, et se précipitèrent à la rencontre de l'Epoux, pendant que les vierges folles s'agitaient et cherchaient partout l'huile dont elles ne pouvaient se passer. L'Epoux arriva. Les vierges sages entrèrent dans la salle des noces dont on ferma la porte. Bientôt, les vierges folles se présentèrent, frappant, appelant, suppliant l'Epoux de leur ouvrir. Celui-ci laissant la porte close répondit : « Je ne vous connais pas (2). » Dieu, Messieurs, veut être traité avec honneur, ces paraboles le prouvent. Il exige que la moindre prière à son adresse soit préparée soigneusement.

(1) S. Matth., xxii, 2-14.
(2) S. Matth., xxv, 1-13.

« Avant de prier, dit-il, prépare-toi.

Ne sois pas comme un homme qui tente le Seigneur (1). »

A plus forte raison, nous demande-t-il une préparation si nous désirons vivre dans son intimité par la contemplation. Comment doit-on se disposer à la contemplation?

I

On doit s'y disposer par la pureté du cœur. Qu'entendons-nous par la pureté du cœur? Nous entendons d'abord un état d'âme dans lequel on est affranchi du joug des passions déréglées. Cette pureté nous libère des fautes charnelles qui nous empêchent de percevoir les choses divines. Les plaisirs nous distraient par leur véhémence de tout autre objet, ils « occupent tellement l'esprit que les saintes vérités de Dieu et ses justes jugements n'y ont plus de place (2). » Le voluptueux n'a d'égard que pour les réalités qui font vibrer ses nerfs. Rien ne l'intéresse en dehors de ce qui flatte ses misérables désirs. Le reste lui pèse, l'ennuie, l'irrite. Toute conversation, toute besogne, tout effort qui ne cadrent pas avec ses goûts épicuriens lui sont insupportables. Il n'a d'yeux, d'oreilles, de pensées que pour chercher, pour écouter, pour se rappeler ce qui grise sa sensibilité. L'amour des plaisirs absorbe la vie de l'âme

(1) *Ecclésiastique*, XIX, 22.
(2) BOSSUET. Sermon sur l'Enfant prodigue, 1er point

et la fait passer tout entière dans les facultés inférieures. Mais lorsque la vie a passé dans les facultés inférieures, les facultés supérieures, qui seules peuvent nous mettre en rapport avec Dieu, le plus immatériel des êtres, perdent leur force et leur activité. Il se produit en nous une sorte d'abrutissement, la pointe de l'intelligence s'émousse, on dirait que nous avons été dépouillés de notre noblesse, que nous ne sommes pas au-dessus des animaux, puisque leur pâture nous suffit. Comment, de cette abjection, remonter jusqu'aux astres? Il faudrait nous abstraire des éléments palpables où nous avons sombré. Cela nous est d'autant plus difficile que nous en sommes prisonniers. L'enfant prodigue finit par devenir esclave et vous vous rappelez de quel courage eut besoin saint Augustin au moment de sa conversion. « Le démon, dit-il, tenait dans sa main mon vouloir, il m'en avait fait une chaîne, et il m'en avait lié. Car de la volonté pervertie naît la passion; l'assujettissement à la passion engendre l'habitude, et le défaut de résistance à l'habitude nous astreint à une sorte de nécessité. Ces nœuds d'iniquité formaient les anneaux de cette chaîne et me réduisaient au plus dur esclavage. La volonté nouvelle qui s'éveillait en moi de vous servir, ô mon Dieu, était trop faible pour vaincre la force invétérée de l'autre... Je comprenais par une expérience personnelle la vérité de cette parole : « La chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair (1). »

(1) *Confessions*, liv. VIII, ch. v.

Enfermé dans ce monde bas et ténébreux de la matière, nous sommes de plus en plus incapables d'approcher du monde immatériel, pareils aux captifs qui ayant vécu longtemps dans un noir cachot ne peuvent plus supporter la lumière... La luxure produit l'aveuglement, qui interdit pour ainsi dire à l'esprit d'exercer ses fonctions. Si la luxure est fatale à toute vie intellectuelle, combien elle est plus incompatible encore avec la contemplation qui est le degré le plus élevé de la vie intellectuelle ! Si elle est incompatible avec toute contemplation, combien est-elle plus incompatible encore avec la contemplation infuse qui est le degré le plus élevé de la contemplation ! « Elle étouffe en nous, dit saint Thomas, les dons de science, d'intelligence, de sagesse qui sont au principe de cette dernière contemplation, et elle exclut, presque totalement de notre âme la connaissance des biens surnaturels. *Ex luxuria oritur cæcitas mentis, quæ quasi totaliter spiritualium bonorum cognitionem excludit* (1). »

La pureté du cœur agit d'une façon toute contraire, Elle brise les liens qui nous enchaînaient aux choses sensibles, elle nous élève au-dessus des pensées, des fantômes, des nuages et de l'épaisse fumée qui nous cachaient le ciel et la Divinité. De plus, elle renforce l'intelligence, elle y fait, en quelque sorte, remonter toutes les énergies vitales, car tandis que les plaisirs

(1) IIª IIª q. 15, art. 3. Cf. q. 46, art. 3.

nous matérialisent jusque dans notre esprit, la pureté nous spiritualise jusque dans notre corps et nous associe aux mœurs immaculées des Anges. Ainsi délivrée, ainsi fortifiée, l'intelligence par elle-même, plus encore à la lumière de la foi et plus encore sous la motion du Saint-Esprit, peut s'appliquer d'une façon intense et victorieuse à l'étude, à la méditation, à la considération intuitive de la Divinité : « *Abstinentia et castitas maximé disponunt hominem ad perfectionem intellectualis operationis.* » (1)

La pureté du cœur doit aussi bannir toute erreur de l'esprit, afin que la beauté divine s'y reflète avec splendeur. « De même, dit saint Thomas, que l'œil doit être pur pour voir les couleurs, de même l'esprit pour voir Dieu a besoin d'être purifié comme une glace limpide. *Sicut oculus videns colorem oportet quod sit depuratus, ità mens videns Deum* » (2). La foi en dissipant les erreurs qui se rapportent à la Divinité produit cette pureté. *Fide purificans corda eorum* (3). De sorte que la foi sans alliage et sans mélange aboutit à la pureté de l'esprit, et, en même temps dispose à la contemplation. La pureté de l'esprit nécessaire à la contemplation nous arrache encore aux idées profanes, inutiles, étrangères qui retiendraient en partie du moins notre attention. Aussi le prêtre et le religieux voulant se mettre en présence de Dieu afin de le con-

(1) IIª IIæ q. 15, art. 3.
(2) In Matth., c. V.
(3) *Actes*, xx, 9.

templer et de le louer, le prient d'éloigner non seulement les idées vaines ou perverses, mais encore celles qui ne le concernent pas : *Munda cor meum a vanis, perversis et alienis cogitationibus.*

Enfin Messieurs, la pureté qui prépare l'intelligence à la contemplation exclut les discussions et les raisonnements. Elle vit dans la simplicité d'une foi qui ne revient pas sur les motifs naturels ou surnaturels de son assentiment, mais qui s'attache totalement et immédiatement à la vérité divine.

Le recueillement est nécessaire aussi à l'exercice de la contemplation. Se recueillir c'est d'abord se retirer en soi-même, s'éloigner du monde extérieur. Lorsque le Sauveur voulait s'entretenir plus amoureusement avec son Père, il s'enfuyait au désert, sur la montagne, sur la barque des apôtres. « Celui qui veut s'avancer dans la vie intérieure doit, à l'exemple de Jésus-Christ, fuir la foule..... Dans le silence et la retraite, l'âme fait de rapides progrès; c'est là que le Saint-Esprit lui révèle les mystères renfermés dans les saintes Ecritures. C'est là que loin du tumulte du monde, elle est admise dans la plus intime familiarité de son Époux. C'est là que séparée de ses connaissances et de ses amis, elle reçoit les visites de Dieu et des Anges (1). »

Ne nous contentons pas de ce recueillement négatif, recueillons-nous d'une façon positive. Se recueillir

(1) *Imitation*, liv. I, ch. XXI.

d'une façon positive, c'est rassembler toute son énergie dans un seul effort et concentrer cet effort, non point violemment, mais suavement sur un seul point qui, dans la vie spirituelle, est uniquement Dieu

Que ce recueillement soit simple, qu'il n'ait d'autre but que de nous aider à atteindre Dieu, à lui plaire, à l'attirer en nous. Que ce recueillement soit humble. Si nous nous estimons nous-même, nos iniquités témoignent contre nous, sans que nous puissions rien pour nous défendre, et nous sommes en opposition avec Dieu.

Si, au contraire, nous rentrons dans notre néant, reconnaissant que nous ne sommes que poussière, nous accusant de nos misères et de nos fautes, notre esprit et notre cœur seront ouverts à l'influence céleste de la grâce et, prêts à la recevoir. « Voulez-vous, dit saint Augustin, élever très haut l'édifice de la vertu et de la sainteté? Songez d'abord à poser le fondement de l'humilité (1). » Dieu aime à choisir ce qui est infirme selon le monde et à confondre ce qui est fort, à manifester aux petits ce qu'il cache aux grands et aux sages. Il résiste aux superbes, il les considère comme ses ennemis, il s'incline vers les humbles et leur prodigue ses dons. Ce recueillement tout parfumé de simplicité et d'humilité appelle Dieu. C'est dans cette solitude intérieure où toutes nos facultés sont tendues vers lui que Dieu nous parle. N'est-ce pas sur des sommets solitaires que

(1) *De verbo Domino Sermo*, 10.

Jéhovah apparut à Moyse? N'est-ce pas au Cénacle où ils s'étaient assis dans un long et commun recueillement que les apôtres reçurent les lumières et les inspirations du Saint-Esprit? Le Seigneur avait assigné un rendez-vous à Elie aux cimes de l'Horeb. Le Prophète passa la nuit dans une caverne. Bientôt une voix l'interpella et lui dit : « Sors..., car voici que Jéhovah va passer. » Elie sortit. Soudain, un tourbillon fort et violent se déchaîna, déchirant les rochers, brisant les montagnes, Jéhovah n'était pas dans le tourbillon. Ce vent furieux fut suivi d'une secousse qui fit trembler la terre; Jéhovah n'était pas dans cette tempête. Après cela, le monde fut comme embrasé par un feu immense et ardent. Jéhovah n'était pas dans le feu. Puis tout s'apaisa et l'on entendit comme le soufle très doux d'une brise très légère ; c'était le souffle de Jéhovah... Cette histoire, Messieurs, contient un symbole. Ne cherchez pas le Seigneur dans le tourbillon du monde. *Non in spiritu Dominus.* Ne le cherchez pas dans les agitations et les bruits du siècle. *Non in commotione Dominus.* Ne le cherchez pas dans le feu des affections désordonnées. *Non in igne Dominus.* Certes il est maître de se montrer partout, de se montrer à qui et quand il veut, mais d'ordinaire pour le voir, le sentir et l'entendre, il faut se retirer dans la solitude d'un cœur pur, humble et recueilli. *Beati mundo corde quoniam ipsi Deum videbunt.*

II

Quand il s'agit de la contemplation infuse, les dispositions dont nous venons de parler ne suffisent pas et n'y préparent que d'une façon éloignée. Il faut passer par ce que les mystiques appellent la purification passive des sens et de l'âme. On l'appelle passive parce que l'homme est le sujet, plus que l'auteur de cette opération. Ce n'est pas facile de s'élever à la pureté qui prépare notre union intime avec Dieu dans une charité parfaite. « Ce n'est pas sans peine, dit un théologien, qu'on arrive à vaincre *complètement* l'égoïsme, la sensualité, la paresse, l'impatience, l'envie, l'injustice dans le jugement, les mouvements de nature, l'empressement naturel, l'amour-propre, les sottes prétentions, et aussi la recherche de soi dans la piété, le désir immodéré des consolations sensibles, l'orgueil intellectuel et spirituel, tout ce qui s'oppose à l'esprit de foi et à la confiance en Dieu, pour parvenir à aimer le Seigneur *parfaitement* « de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces, de tout son esprit » et son prochain, y compris ses ennemis, « comme soi-même », finalement pour rester ferme, patient et persévérer dans la charité, quoi qu'il arrive, lorsque se vérifie la parole de l'Apôtre : « Tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus, auront à souffrir la persécution (1) ». Malgré sa bonne volonté et sa

(1) P. Garrigou-Lagrange. *Vie spirituelle*, t. I, n° 6, p. 404.

générosité, l'homme ne peut pas achever ce travail. Il faut que Dieu « y mette la main lui-même » et purifie l'âme dans « un feu obscur » pareil, d'après les saints, à celui du purgatoire. Dieu est plus ou moins exigeant suivant le degré de contemplation et de perfection où il veut conduire, mais quand il a décidé de se réserver totalement une âme, il se montre vis-à-vis d'elle d'une jalousie terrifiante. Il la dépouille de tout ce qui l'empêcherait de se donner entièrement à lui. Il la laisse dans une effroyable solitude, dans une nuit ténébreuse, au milieu des tempêtes. Il lui enlève les moindres épaves auxquelles parfois elle serait tenté de se rattacher, afin qu'elle n'ait plus de refuge qu'en lui. Nul ne saurait peindre les souffrances morales et physiques qu'ont connues les Henri Suso, les Catherine de Sienne, les Thérèse de Jésus, les Jean de la Croix, les Marguerite-Marie? L'un d'eux a dit que la science humaine ne peut rien pour les pénétrer, ni l'expérience pour les représenter » (1). Aussi je n'essaierai pas de vous décrire en détail le dur régime de la purification passive. Je me contenterai d'en souligner quelques traits.

La purification passive, c'est-à-dire opérée par Dieu même, comporte une action de Dieu sur les sens, — purification passive des sens, — une action de Dieu sur l'esprit, purification passive de l'esprit.

La première prive l'âme des consolations sensibles

(1) S. Jean de la Croix. Cité par le P. Garrigou Lagrange. *Vie spirituelle*, loc. cit.

qui, recherchées pour elles-mêmes, deviennent un obstacle au progrès spirituel et à l'union avec Dieu. Dieu remplace ces consolations, lait des enfants, par la tribulation, pain des forts. « Quiconque ne se nourrit que de lait, dit saint Paul, est incapable d'entendre les discours de la parfaite justice ; c'est un enfant. *Omnis qui lactis est particeps, expers est sermonum justitiæ, parvulus enim est* (1). » Pendant la purification passive des sens, aux émotions qui charmaient l'imagination, tiraient des yeux de douces larmes succèdent la sécheresse et l'aridité. On n'éprouve que du dégoût pour les choses de la terre et pour les choses du ciel. On se souvient de Dieu, mais ce souvenir est plein d'appréhension. On a constamment peur de lui déplaire, on ne voit autour de soi que des abîmes. On ne trouve aucun secours dans la réflexion, dans la méditation, dans le raisonnement. Parfois, à ces maux intérieurs, viennent s'ajouter mille maux extérieurs, ruine totale, maladies extraordinaires, persécutions, que sais-je? Dieu arrache à celui qu'il veut gagner tout ce qui pourrait l'occuper et l'attacher aux satisfactions sensibles et aux créatures.

Cependant cette première purification ne suffit pas. Il faut que le feu de l'épreuve atteigne l'esprit. Il l'atteint par des tentations contre la foi, par la crainte que l'on a d'être éternellement haï, délaissé, damné. « Malheureux, répétait le démon à Henri

(1) *Hébreux*, v, 13.

Suso, à quoi te sert ce que tu fais pour le ciel, puisque tu es maudit? Comment veux-tu lutter contre un décret du Tout-Puissant? Pourquoi chercher à te racheter de l'enfer? » Le Bienheureux était accablé sous le poids de ces menaces (1). Cette crainte est fréquemment suivie des tentations de blasphème, de découragement, de murmure contre la Providence.

Plus l'âme est ainsi dégoûtée de tout, vidée de tout, séparée de tout, plus elle est apte à se retourner vers la Divinité, à se remplir de la Divinité, à ne compter que sur la Divinité, à s'unir à la Divinité. Alors, le terrain est libre, l'âme arrachée violemment aux mille liens, aux mille préoccupations qui la retenaient captive pousse jusqu'au ciel le cri de la créature vers le Créateur, le cri de l'enfant vers son Père. Alors elle est ouverte sans réserve aux influences d'en haut, et toutes ses facultés sont tendues dans le sens de l'éternité, prêtes à recevoir les pensées et les sentiments que l'Esprit lui veut communiquer, à ne plus vivre d'autre chose. Au milieu des crises dont j'ai parlé, le Bienheureux Suso s'écriait : « Mon Dieu, mon Dieu! » Dans des luttes analogues Angèle de Foligno répétait : « Mon Dieu, mon Dieu, ne m'abandonnez pas! » Et quand les saints meurtris à ce degré, sentaient leur propre néant et le néant de tout, ils se livraient à Dieu, et Dieu les récompensait en les abreuvant de lumière et de certitude. Ce qui se passait en eux, se passe

(1) P. André Meynard. *Traité de la vie intérieure*, t. II, nº 168.

encore aujourd'hui, bien que plusieurs n'en aient pas conscience.

Un jeune homme plein de défauts et de générosité, avait résolu de devenir saint et, à cette intention, de se consacrer totalement à Dieu. Il entra dans un ordre religieux et en observa scrupuleusement la règle et les austérités. Sincèrement pieux, il avait pourtant une immense confiance dans la force de son caractère pour réaliser son idéal. Il approchait du moment où il devrait consommer son sacrifice, lorsqu'il tomba soudain dans de déchirantes perplexités. Torturé par les scrupules au sujet du passé, en proie à l'épouvante quand il songeait à l'avenir, il ne savait plus où chercher un asile contre lui-même, contre ses doutes et ses anxiétés. Il ne voyait autour de lui que des abîmes, devant lui que des chemins sans issue, partout que le spectre de la mort éternelle.

Il n'éprouvait aucune envie de retourner au monde qui lui répugnait, mais il frissonnait à la pensée de s'enchaîner au cloître. Il priait, il se flagellait, il scrutait les replis de sa mémoire et de sa conscience afin de découvrir ses moindres fautes et de les accuser, il recourait à son directeur, vieillard tranquille et expérimenté : rien ne lui rendait la paix. Cet état dura plusieurs mois. Enfin, le jour de prononcer ses grands vœux était venu. Ce fut un jour malheureux entre tous. Jusqu'au soir, les pensées du jeune homme se heurtèrent furieuses et contradictoires. Il était six heures, la

cérémonie de la profession était fixée à huit heures. Le jeune moine, plus troublé que jamais, dirigea ses pas chancelants vers l'Eglise, se demandant s'il n'allait pas s'enfuir pour échapper à son mal. Une voix lui répondait : « Tu n'échapperas à ton mal que pour tomber dans un pire ». Il entra dans le sanctuaire. Il y était seul. Lassé, épuisé, il s'affaissa sur les dalles, puis, se redressant, il fit le tour des autels, s'agenouillant devant les statues et implorant les saints. Revenu au pied du tabernacle, il murmura, humble, soumis, comme anéanti, et les yeux pleins de larmes : « Mon Dieu, ayez pitié de moi! » Immédiatement, une vive lumière l'éclaira, il lut comme dans un livre ces mots : « Par toi-même, tu ne pourrais que te perdre, quelque direction que tu prisses; mais rassure-toi, je serai avec toi tous les jours de ta vie, suis ta vocation, compte sur mon appui, tu ne seras pas trompé ». Quelques instants après, le visage radieux, il s'engageait pour toujours au service du Maître dont il avait senti la présence et l'action. Il devait aux épreuves qui l'avaient purifié cette communication rassurante. Cette communication, avec la certitude qu'elle engendra, lui rendit le calme que, depuis, il n'a jamais perdu.

N'aspirez pas aux ravissements, aux extases, aux révélations extraordinaires, ne croyez pas qu'ici-bas vous verrez Dieu face à face, comme il est et comme le voient les bienheureux dans l'éternité; mais effor-

cez-vous de le mieux connaître en vous appliquant à la prière, à la réflexion, à l'oraison. Efforcez-vous de vous unir à lui aussi intimement que possible, en pénétrant plus profondément les vérités divines par l'exercice de la contemplation. Mais comme la contemplation n'atteint ses degrés les plus élevés que sous l'action de l'Esprit-Saint, invoquons souvent l'Esprit-Saint et demandons-lui d'agir dans notre âme, d'y répandre ces clartés spéciales qui nous permettront de saisir plus étroitement et d'aimer plus ardemment les choses divines. En vous exhortant à entreprendre cette ascension, je suis l'exemple de saint Paul qui écrivait aux Ephésiens : « Je fléchis le genou devant le Père... afin qu'il vous donne, selon les trésors de sa gloire, d'être puissamment fortifiés par son Esprit, en vue de l'homme intérieur... afin que vous deveniez capables de connaître l'amour du Christ qui surpasse toute connaissance, en sorte que vous soyez remplis de toute la plénitude de Dieu (1). »

Il disait encore : « Je demande que le Dieu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le père de gloire, vous donne un esprit de sagesse et de révélation pour le connaître parfaitement, qu'il illumine les yeux de votre cœur afin que vous puissiez voir quelle est l'espérance de votre vocation, quelle est la richesse de son héritage glorieux parmi les saints (2). »

(1) *Ephés.*, III, 14-20.
(2) *Ephés.*, I, 17-19.

Nous ne pouvons pas mériter par nos œuvres ces faveurs d'en haut, mais nous pouvons nous disposer d'une façon lointaine à les recevoir en pratiquant la pureté du cœur, la simplicité dans la foi, l'humilité, le recueillement, le renoncement. « Quiconque n'est pas détaché du monde, dit l'Imitation, ne pourra vaquer comme il convient aux choses célestes. Il est si rare de trouver des personnes vraiment contemplatives, parce qu'il en est peu qui sachent se séparer parfaitement des créatures. Il faut pour cela une grâce spéciale et puissante qui élève l'âme au-dessus d'elle-même » (1). Cette grâce de purification plus achevée, si nous la demandons sans cesse, nous sera donnée dans diverses mesures, j'en suis convaincu, et alors, nous serons disposés à entrer dans les secrets sanctifiants de la vie divine. Ainsi soit-il.

(1) *Imitat.*, liv. III, 24-31.

QUATRIÈME INSTRUCTION

JEUDI SAINT

LES EFFETS DE LA CONTEMPLATION

SOMMAIRE

La contemplation rajeunit et transforme l'organisme moral. Tableau que trace l'Apocalypse de la Jérusalem céleste. Ce tableau figure le changement opéré par le saint Esprit dans l'âme contemplative et parfaite. Il ne sera question ici que de deux effets de la contemplation : la joie et la paix, p. 263-264.

I

La contemplation nous apporte la joie.

Paroles du Prophète. Témoignages des saints, et, en particulier de saint Bernard et de saint Augustin.

La contemplation est un principe de joie pour deux motifs.

1. Parce qu'elle ajoute une grande perfection à nos esprits.

a) Pour l'homme, la connaissance est l'élément le plus pur et le plus sublime du bonheur. Exposition de cette vérité. Fortune des mots de lumière et de progrès. Gloire dont le génie intellectuel est la source. Désir naturel que nous avons de savoir. Grandeur de Jésus-Christ considéré comme Docteur. La contemplation est une connaissance supérieure et, dès lors, une source de joie, p. 264-266.

b) Plus la connaissance est facile et plus la joie est vive. La contemplation se produit tranquillement et comme sans effort grâce aux dons du saint Esprit, c'est ce qu'affirme saint Thomas, p. 266-267.

2. La contemplation nous apporte de la joie parce qu'elle nous fait connaître et aimer Dieu.

a) La joie de la contemplation se tire aussi de son objet. La vision nous rend d'autant plus heureux qu'elle porte sur des réalités plus admirables, plus chères et plus capables de nous protéger. Splendeur de Dieu. La moindre connaissance de Dieu nous apporte plus de joie que toute autre science. Puissance auxiliatrice de Dieu. Bonheur des créatures en présence de Dieu. Le bonheur de la contemplation vient surtout de ce que, par la contemplation, nous connaissons mieux l'Etre le plus

cher, Dieu. Félicité que nous éprouvons à vivre, à converser avec ceux que nous aimons et à les regarder, p. 267-269.

b) Le degré de la joie dépend du degré de la connaissance et du degré de l'amour. Caractère exceptionnel de la connaissance dans la contemplation surnaturelle. Joie qui en résulte, p. 269.

c) Caractère exceptionnel de la charité. De là vient que les délices de la charité principe et fin de la contemplation dépassent toutes les autres délices de la terre. Citations de David, de saint Paul, de Jésus, du poète profane, à l'appui de cet enseignement, p. 269-270.

d) Lorsque la contemplation atteint ses sommets, elle jette l'âme dans une inexprimable félicité. Ravissements de saint Paul. Mot de sainte Catherine de Sienne. *Vidi arcana Dei*. N'essayons pas de prétendre à de pareilles grâces. Il est cependant utile d'en parler pour montrer à quel bonheur le Saint Esprit ici-bas peut déjà nous transporter. Imperfection de notre contemplation et de notre bonheur en ce monde. Perfection de la vision face à face et du bonheur des élus. Obligation d'employer nos forces naturelles et surnaturelles à connaître et à aimer Dieu, p. 271-272.

II

Le second effet de la contemplation, c'est la paix.

Impuissance du monde à donner la paix. La paix appartient à ceux qui aiment Dieu et le contemplent.

a) La paix, c'est d'abord la sérénité de l'esprit. Aucune science n'est complète. Toutes laissent en nous des inquiétudes et des désirs irrassasiés. Lutte entre nos pensées. La foi elle-même ne nous apaise pas complètement, car elle vit dans les ténèbres et nous sommes impatients de voir. L'union à Dieu remédie à ce mal, car on croit aveuglément à ceux qu'on aime.

L'âme envahie et possédée par le Saint-Esprit se repose dans une certitude admirable. Les Apôtres au Cénacle. Leur tranquillité est imperturbable. Le Maître des Proverbes. Promesses de N.-S., p. 272-275.

b) La contemplation et la charité pacifient le cœur et la volonté. L'unité de l'amour engendre la paix du cœur. La guerre éclate dans la volonté partagée. Aveu de saint Augustin.

La contemplation et la charité mettent fin à cette lutte en orientant toutes les puissances affectives vers le même objet : Dieu. Dès lors, l'ordre et la tranquillité règnent en nous.

La contemplation et la charité nous inspirent l'amour fraternel qui nous forment à la bonté, à la générosité, à la patience, à la longanimité envers le prochain, qui nous habituent à éviter les mots de colère, d'animosité, les querelles, les disputes, à ménager les susceptibilités, à maintenir la bonne entente entre les hommes. Bien que cette paix soit défectueuse par plusieurs côtés, elle remplit cependant les sociétés d'une merveilleuse sérénité, p. 275-278.

Tous les hommes veulent la paix. Ils se trompent en la demandant à des créatures qui ne sauraient la leur donner. C'est Dieu qui la donne en attachant toutes nos pensées et toutes nos actions à la même infinie Bonté. Deux rencontres du Christ ressuscité avec ses apôtres. On y voit que la paix est le partage de ceux qui vivent avec Dieu dans un contact expérimental et affectueux, p. 278-279.

QUATRIÈME INSTRUCTION

LES EFFETS DE LA CONTEMPLATION

Fructus Spiritus est: charitas, gaudium, pax.

Les fruits de l'Esprit-Saint sont la la charité, la joie, la paix.

(*Galates*, v, 22.)

Messieurs,

La contemplation spirituelle rajeunit et transforme tout l'organisme moral. L'auteur de l'Apocalypse nous a laissé ce récit: « Je vis, dit-il, un nouveau ciel et une nouvelle terre; car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et il n'y avait plus de mer. Et je vis descendre du ciel, d'auprès de Dieu, la ville sainte, une Jérusalem nouvelle, vêtue comme une mariée que l'on a parée pour son époux. Et j'entendis une voix forte qui disait: « Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes : il habitera avec eux, et ils seront son peuple; et lui-même... sera leur Dieu. Il essuyera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses ont disparu.

Et Celui qui était assis sur le trône dit : « Voici que je renouvelle toutes choses. *Ecce nova facio omnia* (1). »

Ce tableau impressionnant et enchanteur figure le changement que le Saint-Esprit opère dans l'âme contemplative et parfaite. Je n'étudierai point tous les effets que les docteurs attribuent à la contemplation, ni tous les fruits savoureux que le Saint-Esprit fait mûrir dans la vie des saints, je vous parlerai seulement de la joie et de la paix.

I

A l'âme qui s'y livre, la contemplation apporte la joie. Le prophète disait :

« A mon retour dans ma maison je me reposerai auprès de la *suprême Sagesse.*

« Car il n'y a nulle amertume dans sa société, nul ennui à vivre avec elle.

« Il n'y a que joie et contentement (2). »

Les saints, en leurs œuvres, nous parlent à chaque instant des « ineffables délices » de la contemplation, « de la béatitude qu'on y trouve. » Je ne sais, disait saint Bernard, si pour une âme qui a connu les charmes de la contemplation, il ne serait pas plus doux d'endurer momentanément les supplices de l'enfer que de retourner... aux plaisirs, ou plutôt aux amertumes de la chair et à la curiosité

(1) *Apocalypse*, XXI, 1-5.
(2) *Sagesse*, VIII, 16.

insatiable des sens (1). » « Tout ce que je faisais dans le monde, me déplaisait et m'était un lourd fardeau, s'écrie saint Augustin. Les passions, l'espoir de la gloire et des richesses n'étaient plus là pour m'enflammer : votre suavité, ô mon Dieu, et la splendeur de vos temples que j'aimais, me rendait le reste insipide (2). » Pour les saints, les arracher à la contemplation..., ce serait comme les arracher au paradis et à la gloire céleste qu'ils commençaient déjà à entrevoir (3). A coup sûr, en vertu de desseins qu'il ne nous appartient ni de juger, encore moins d'accuser, Dieu peut priver de ces consolations les âmes les plus ferventes, mais de soi, la contemplation aboutit à des satisfactions sans pareilles. Cela pour deux motifs : premièrement, parce qu'elle ajoute une grande perfection à nos esprits, secondement parce qu'elle nous fait connaître et aimer Dieu.

Pour l'homme, connaître est l'élément le plus pur et le plus sublime du bonheur. C'est l'acte spécifique qui convient à notre qualité de créature raisonnable et chaque être puise sa joie dans l'opération qui convient en propre à sa nature et à ses dispositions. *Unicuique delectabilis est operatio sibi conveniens secundum propriam naturam et habitum* (4). C'est pourquoi les mots de lumière, de progrès jouissent d'un si grand

(1) Cité par Albert le Grand : *Paradis de l'âme*, ch. XXIII.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) IIª IIæ, q. 80. art. 7.

prestige parmi nous. C'est pourquoi le génie est enivré de ses découvertes et s'assure tant de gloire auprès de sa génération quand il enrichit par son labeur le trésor de l'esprit. C'est pourquoi tourmentés par la passion de savoir, *natura desideramus scire*, nous saluons comme des bienfaiteurs hors pair les maîtres et les apôtres qui dissipent les ténèbres de notre ignorance. C'est pourquoi saint Jean a décerné au Christ le plus beau titre quand il a dit de lui qu'il éclairait tout homme venant en ce monde. C'est pourquoi enfin Jésus-Christ lui-même a donné la meilleure preuve de sa Divinité non point quand il a rendu la vue aux aveugles, le mouvement aux paralytiques, la santé aux lépreux, l'ouïe aux sourds, la vie aux morts, mais quand il a, en les évangélisant, instruit les pauvres (1). Aux yeux de Jésus, cette fonction de Docteur avait une telle importance qu'il y rattachait toute sa mission et qu'il se plaisait à répéter : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, j'ai reçu son onction et il m'a envoyé évangéliser les pauvres. *Spiritus Domini super me : propter quod evangelizare pauperibus misit me* (2).

La connaissance est donc un principe de joie. En conséquence, la contemplation étant essentiellement un acte de connaissance entraîne avec elle de la joie.

Mais plus la connaissance est facile, plus elle nous rend heureux. Quel bonheur quand, sans peine, nos

(1) S. Matthieu, xi, 5.
(2) S. Luc, iv, 18, 43.

yeux peuvent s'attacher à un grand spectacle ! Dans la contemplation mystique, sous l'influence des dons de science, d'intelligence, de sagesse, on suit l'Esprit-Saint avec une docilité parfaite en regardant d'un œil simple et charmé les choses dont il daigne nous révéler le secret, comme on suit un Roi qui fait à ses invités les honneurs de son palais... « La connaissance propre à la contemplation est d'autant plus agréable, dit saint Thomas, que l'on possède les dons de science et de sagesse, et que, grâce à ces dons, l'esprit peut atteindre son objet tranquillement et comme sans effort (1). »

La joie de la contemplation se tire aussi de son objet. *Contemplatio redditur delectabilis ex parte objecti* (2). Il est manifeste que l'on est d'autant plus ému par une vision qu'elle porte sur des choses plus admirables et plus chères. Le plaisir augmente si dans l'objet que nous voyons, nous trouvons pour nous-même une protection assurée. Or, nous rencontrons tout cela en Dieu. En lui-même, il est grand, admirable, au-dessus de toute louange. *Magnus Dominus et laudabilis nimis.* Aussi la moindre connaissance de la Divinité, à cause de l'excellence de son objet, nous procure plus de joie que toute autre science, si parfaite soit-elle. *Contemplatio divinorum, quæ habitur in viâ, etsi sit imperfecta, tamen est delectabilior omni aliâ contemplatione quantumcumque perfecta,*

(1) IIª IIæ, q. 80, art. 7.
(2) *Ibid.*

propter excellentiam rei contemplatæ (1). En toute créature, quel espoir quand Dieu approche! quelle ivresse quand il apparaît! quelle sécurité quand il demeure! Le monde inanimé lui-même ressent une sorte de tressaillement que l'Ecriture ne craint pas de comparer aux enthousiasmes de la vie et de l'intelligence. En présence du Seigneur, dit le Psalmiste, les firmaments sont dans l'enthousiasme, les montagnes bondissent de joie et l'on entend sur les flots soulevés des bruits d'allégresse pareils à des applaudissements. Les sages de l'antiquité avaient conscience de cette vérité. Le plus grand d'entre eux avouait qu'il sacrifierait tout son savoir pour entrer, ne fût-ce que légèrement, en contact avec les substances supérieures (2).

Mais notre bonheur consiste, par-dessus tout, à voir ceux qui nous sont chers. Rappelez-vous la mère en extase devant son enfant. Rappelez-vous le besoin de ceux qui s'aiment de ne jamais se séparer, leur désespoir et leur chagrin quand leurs yeux ne peuvent plus se rencontrer. *Contemplatio redditur delectabilis ex parte objecti, in quantum scilicet aliquis rem amatam contemplatur* (3).

Mais la contemplation mystique est pleine d'amour, l'amour en est l'âme, le principe et la fin. S'il est vrai de dire que l'on aime Dieu parce qu'on le con-

(1) IIª IIæ, q. 80, art. 7, ad 3um.
(2) *Aristote*, cité par S. Th. IIª IIæ, q. 80, art. 7, ad 3um.
(3) IIª IIæ, q. 80, art. 7.

temple, il faut ajouter qu'on le contemple parce qu'on l'aime. Et puisque nous éprouvons tant de joie en voyant ceux à qui notre cœur est attaché, en recueillant leurs moindres paroles, en recevant leurs confidences, en pénétrant dans leur vie, nous sentirons à regarder Dieu un bonheur brûlant et surnaturel comme l'amour qui l'engendre.

Le degré de la joie dépend du degré de la connaissance et du degré de l'amour. Or, dans l'union avec lui, nous connaissons Dieu, non pas seulement à la lumière de la raison, non pas seulement à la lumière de la foi, mais à la vive et particulière clarté de la science, de l'intelligence de la sagesse que le Saint-Esprit nous a communiquées. Nous partageons jusqu'à un certain point, la connaissance que le Christ avait du mystère éternel comme la partageaient les Apôtres lorsque le Sauveur leur disait : « Je ne vous appelle plus des serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; je vous appelle mes amis, car tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai révélé » (1).

Si la connaissance propre à la contemplation n'a point son égale ici-bas, on en doit dire autant de la charité qui, en est la cause et l'effet. La charité dépasse en ardeur tout autre amour. *Ipse amor, quo ex charitate Deus diligitur, omnem amorem excedit* (2). De là vient qu'à ce double point de vue, les

(1) S. Jean, xv. 15.
(2) IIª IIæ, q. 80, art. 7.

délices de la contemplation l'emportent sur toutes les délices de la terre. *Quantum ad utrumque ejus delectatio omnem delectationem humanam excedit* (1). De là, cet empressement des saints à contempler la vérité divine. De là, dans la bouche de David, ces mots qui reviennent à chaque instant : « J'ai levé mes yeux vers vous, qui habitez les cieux... Seigneur, Seigneur, mon regard ne peut se distraire de vous » (2). De là, sous la plume de saint Paul, ces paroles ardentes : « Je ne veux plus rien connaître, sinon Jésus et Jésus crucifié (3). Par amour du Christ, et afin de le posséder, j'ai tout sacrifié et tout méprisé comme les balayures du chemin » (4). De là en Madeleine, ce cri d'allégresse triomphante : « *Vidi Dominum.* J'ai vu le Seigneur » (5). De là enfin, ce discours de Jésus à ses Apôtres : « Je vous ai fait mes confidences afin que ma joie ait en vous sa plénitude » (6). Cette joie de l'amour contemplatif est tellement réel, que le poète du sensualisme et de la débauche n'a pu s'empêcher d'en envier la douceur et la pureté. Il a dit :

« Oui, c'est un vaste amour qu'au fond de vos calices,
Vous buviez à pleins cœurs, moines mystérieux.
. . . . . .
Vous aimiez ardemment ! oh ! vous étiez heureux.

(1) *Ibid.*
(2) *Ps.* 122, 1 ; 140, 8.
(3) I *Corinth.*, XIII, 12.
(4) *Philip.*, III, 8.
(5) S. JEAN, XX, 18.
(6) S. JEAN, XV, 11.

Lorsque la contemplation atteint ses sommets, elle jette l'âme dans une inexprimable félicité. Saint Paul faisait aux Corinthiens cet aveu : « Je connais un homme dans le Christ qui, il y a quatorze ans, fut ravi au troisième ciel... et entendit des paroles ineffables que des lèvres mortelles ne sauraient formuler » (1). A la suite d'une contemplation plus fervente, sainte Catherine de Sienne, hors d'elle-même, répétait continuellement : « *Vidi arcana Dei.* J'ai vu les secrets de Dieu. *Vidi arcana Dei.* » C'est en vain, qu'après un long espace de temps, on l'interrogeait sur sa joie, elle ne faisait que redire : « *Vidi arcana Dei.* » Quand elle consentit à s'expliquer, elle dit à Raymond de Capoue : « J'ai tellement conscience de n'avoir que des mots insuffisants pour vous exposer cette vision que je croirais en essayant d'en parler blasphémer contre le Seigneur et le déshonorer par mes discours. Il y a une telle distance entre les concepts de l'intelligence ravie, illuminée, fortifiée par Dieu et ce que le langage peut exprimer qu'il me semble y voir une contradiction. Aussi rien ne pourrait me décider à vous dire, pour cette fois, ce que j'ai vu, c'est ineffable » (2). Gardons-nous de prétendre à de pareilles grâces, ce serait un intolérable orgueil. Si je ne les passe pas sous silence, c'est pour vous montrer jusqu'où

(1) II. *Corinth.*, XII, 2-4.

(2) Cf. RAYMOND DE CAPOUE, *Vie de sainte Catherine de Sienne*. Traduction Hugueny. 4e édit., p. 202-203.

le Saint-Esprit élève une créature comme nous. Malgré tout, en cette vie notre bonheur sera toujours imparfait comme notre connaissance et notre amour de Dieu. La vision face à face, avec la béatitude absolue qu'elle entraîne, n'est pas du temps, elle appartient à l'éternité. N'oublions pas cependant que, même sur la terre, Dieu a révélé par son Esprit et préparé à ses amis des joies que, laissés à eux seuls, ils n'eussent jamais ressenties. Employons donc toutes nos forces soit naturelles, soit surnaturelles à aimer Dieu, et nous le goûterons et nous apprendrons qu'il est pour l'âme d'une infinie suavité. *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus* (1).

II

Le second effet de la contemplation c'est une intérieure et divine paix.

Le monde ne donne pas la paix. Il ne la donne pas au dehors parce qu'il ne la donne pas au dedans. Il ne la donne ni au dehors ni au dedans parce qu'il ne la possède pas. S'il ne la possède pas, c'est qu'il n'aime pas Dieu. En vain donc répète-t-il : *Pax! pax*! La paix, la paix ! le soleil de la paix demeure caché. *Et non est pax* (2). Seul Jésus-Christ a pu dire : « Je vous laisse la paix je vous donne ma paix » (3).

(1) *Ps.*, XXXIII, 9.
(2) JÉRÉMIE, VI, 14.
(3) S. JEAN, XIV, 27.

Une grande paix appartient à ceux qui aiment Dieu et le contemplent. *Pax multa diligentibus nomen tuum* (1).

La paix est d'abord la sérénité de l'esprit. *Serenitas mentis*, dit saint Augustin. Aucune science n'est complète. Il n'en est pas une qui ne laisse après elle des inquiétudes, des désirs irrassasiés. L'erreur se mêle à la vérité, les ténèbres à la lumière. Des idées ennemies, des systèmes inconciliables se heurtent en nous, s'insurgent les uns contre les autres, nous jettent en mille hésitations et en mille perplexités, nous troublent, nous tourmentent, nous divisent. On a parlé de l'enfer du doute où tant d'intelligences se débattent. *La Sagesse* nous l'a enseigné :

« Les pensées des hommes sont incertaines,
Leurs opinions hasardées,
Car le corps, sujet à la corruption, appesantit l'âme
Et sa demeure terrestre accable l'esprit de pensées multiples,
Nous avons peine à deviner ce qui est sur la terre,
Nous n'apercevons pas sans travail ce qui est sous notre main,
Qui donc a pénétré ce qui est dans le ciel (2)? »

Comment en ces conditions posséderions-nous la tranquillité intellectuelle?

(1) *Ps.*, 118, v, 165.
(2) *Sagesse*, ix, 14-16.

La foi elle-même, si elle est seule, ne suffit pas à nous l'assurer. Bien qu'elle suppose un assentiment au vrai, elle ne nous donne pas entièrement satisfaction, car elle vit dans l'obscurité. Or, d'instinct, nous voulons voir; dans l'obscurité, nous sommes mal à l'aise, nous cherchons, nous nous agitons. Ce malaise, cette recherche, cette agitation empêchent la paix de régner sur notre esprit (1). L'union avec Dieu remédie à ce mal, car on croit aveuglément à ceux qu'on aime. Aussi plus la charité gagne en intensité, plus l'âme a une foi totale en celui qui est l'objet de ses complaisances, plus elle s'abandonne à lui, sans réfléchir, sans tergiverser, sans raisonner. Lorsque le Saint-Esprit qui est amour l'envahit et l'embrase, elle se repose dans cette parfaite certitude qui rend inébranlable la paix de l'intelligence. Après l'avoir reçu au Cénacle les apôtres si mobiles se montrèrent inaccessibles à la crainte, qui, jusque là, faisait, aux moindres occasions, chanceler leurs convictions. Le maître des *Proverbes* comprenait cette vérité, à la suite des paroles que je viens de citer, il continuait » :

« Qui a connu votre volonté, si vous ne lui avez pas donné la sagesse,

Et si vous n'avez pas envoyé du ciel votre Saint-Esprit (2) »?

Notre-Seigneur s'exprimait d'une façon analogue

(1) Cf. S. Thomas, IIª IIæ, q. II. art. 1.
(2) *Proverbes*, IX, 17.

quand il répétait aux disciples : « Je vous enverrai l'Esprit. Il vous enseignera toutes choses », et vous serez à l'abri des tentations et des défiances qui maintenant vous déconcertent.

La contemplation et la charité pacifient le cœur et la volonté. La paix règne dans un cœur et dans une volonté où règne l'unité de l'amour, où les puissances affectives de la chair et des sens n'assiègent plus les puissances spirituelles.

Dès que le cœur et la volonté se partagent en deux amours contraires, la guerre éclate à l'intérieur, cette guerre que saint Augustin a peinte en termes aussi éloquents que dramatiques. Ecoutez-le : « Quand je délibérais pour entrer au service du Seigneur mon Dieu, ce que j'avais résolu depuis longtemps, c'est moi qui voulais et c'est moi qui ne voulais pas. C'est moi qui voulais à demi et à demi ne voulais pas. Je luttais avec moi-même et je me divisais moi-même... Je me disais : allons, allons, point de retard..., mais des niaiseries de niaiseries, des vanités de vanités me retenaient par ma robe de chair (1) ».

La contemplation et la charité mettent fin à cette lutte en orientant toutes les puissances affectives vers le même objet : Dieu. Elles nous élèvent dans les régions où est notre trésor : Dieu. *Ubi enim est thesaurus tuus, ibi enim est et cor tuum* (2) A partir

(1) *Confessions*. Liv. VIII, ch. XI, 12,
(2) S. Matthieu, VI, 21.

de cette heure bénie, nous planons au-dessus des choses sensibles qui disputaient notre attention aux choses spirituelles, et à cette hauteur, près de Dieu, nous respirons l'air pur qui circule dans cette Jérusalem que l'on appelle la cité de la paix. Aux portes de cette cité se brisent les fureurs de la bête impuissante à faire triompher ses passions troublantes. L'ordre et la tranquillité souffrent encore des agressions de la chair corrompue et des appétits révoltés, mais ils se maintiennent, parce que la raison est soumise à Dieu et à l'Esprit-Saint, la volonté soumise à la raison et les convoitises, bon gré, mal gré obligées de servir Dieu, la raison et la volonté.

La paix n'exige pas seulement que l'homme tende à Dieu et s'attache à lui par toutes les énergies qu'il a reçues, elle exige encore que nous nous accordions avec nos semblables. Mais l'Esprit-Saint nous fait aimer nos frères, et cet amour nous rend capables, pour perpétuer l'entente fraternelle, de tous les sacrifices. L'Esprit-Saint nous inspire, en effet, de gagner le prochain par la bonté qui nous porte à lui rendre service, de nous dépenser sans compter pour lui être utile dans la sphère des intérêts temporels et des intérêts spirituels. N'est-ce pas l'Esprit-Saint qui dictait à saint Paul ce généreux langage : « Voici que pour la troisième fois je suis prêt à aller chez vous, et je ne vous serai point à charge, car ce ne sont pas vos biens que je cherche, mais vous-mêmes... Moi, bien volontiers, je dépenserai tout et

je me dépenserai moi-même sans réserve pour vos âmes, dussé-je, en vous aimant davantage, être moins aimé de vous. *Libenter impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris* » (1). L'Esprit-Saint et la charité forment à la patience et à la longanimité. Grâce à ces vertus, l'on supporte, même pendant une vie entière, les défauts et les fautes d'autrui. On ne rompt pas avec lui parce qu'il est égoïste, violent, déloyal, maussade, capricieux, parce qu'il est tombé dans une faute, parce qu'il nous a blessés, l'amour pardonne soixante-dix fois sept fois, c'est-à-dire toujours. A l'école de l'Esprit-Saint et de la charité, l'on évite en pratiquant la mansuétude, les mots de colère, d'animosité qui d'abord refroidissent l'affection, puis finissent par séparer les meilleurs amis, et l'on fuit les occasions de querelles, de disputes, de polémiques qui dégénèrent en haine ; on se garde, par la modestie, de ce qui porterait ombrage aux susceptibilités de celui-ci ou de celui-là ; par une scrupuleuse droiture, on a horreur des mesquines habiletés et des mauvaises finesses qui indignent les consciences sincères. Ainsi, l'on maintient de faciles et harmonieux rapports entre les habitants d'un même foyer, les serviteurs du même Dieu, les fils du même Père céleste. En ce monde tumultueux, la paix parfaite n'est pas possible, mais celle que nous valent l'union à Dieu et l'action de l'Esprit-Saint, dépassent, d'après saint Paul, toute apprécia-

(1) II. *Corinth.* XII, 15.

tion, et remplit déjà les cœurs et les pensées d'une admirable sérénité. C'est, en germe, la paix préparée aux anges et aux bienheureux. *Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra et intelligentias vestras in Christo Jesu* (1).

Tous désirent la paix, les individus et les peuples. Mais ils la cherchent dans l'abondance des biens matériels qu'ils se disputent, ils la cherchent dans la fièvre des sens et dans les plaisirs. Ils ne la trouvent pas, car elle est dans le mépris des réalités immédiates et palpables, dans la subordination de la chair à l'esprit, dans la soumission à Dieu, dans l'union avec Dieu, dans la contemplation de Dieu. C'est Dieu qui donne la paix, en attachant tous nos désirs au même objet, son infinie Bonté, en unissant toutes les intelligences dans une seule foi et une seule pensée, tous les cœurs dans un seul amour et une seule charité. Au lendemain de sa résurrection, Jésus-Christ apparut aux onze. Il leur apparut à l'heure où ils étaient rassemblés au cénacle. Ils en avaient fermé les portes par crainte des Juifs dont dont les persécutions les auraient désorientés. C'est au milieu de leur solitude que Jésus leur adressa cette parole : « *Pax vobis!* que la paix soit avec vous. » Puis leur ayant montré ses plaies, il fit passer sur eux son souffle, pendant qu'il ajoutait : « *Accipite Spiritum sanctum.* Recevez le Saint-Esprit. » Enfin, dans

(1) *Philipp.*, IV, 7.

une autre rencontre, il leur montra ses mains, ses pieds, son côté, il voulut qu'ils touchassent les cicatrices de son cœur. C'est alors qu'il leur répéta une troisième fois : « *Pax vobis!* que la paix soit avec vous (1). » Il nous enseignait ainsi que le Saint-Esprit communique la paix aux âmes éloignées du monde et recueillies en elles-mêmes, que cette paix s'affermit dans la société de Dieu, au contact expérimental et affectueux de Dieu. Tâchons donc de développer en nous la vie spirituelle et nous connaîtrons la paix durable, le repos, la tranquillité permanente que personne ne pourra nous enlever. Ainsi soit-il.

(1) S. Jean, xx, 19-27.

CINQUIÈME INSTRUCTION

VENDREDI SAINT

LA CONTEMPLATION DE JÉSUS PENDANT SA PASSION

SOMMAIRE

Jésus-Christ pendant sa vie terrestre jouissait de la vision béatifique. Il menait la vie des voyageurs que nous sommes, et en même temps il partageait les ravissements des élus. La Passion ne le priva pas de sa vision. Premier point de ce discours : le Christ, pendant sa souffrance, n'a pas cessé de contempler la face de Dieu. Deuxième point : le bonheur de cette contemplation était compatible avec la douleur de Jésus, p. 287-288.

I

Jésus-Christ posséda toujours la science des bienheureux.

a) Même en sa qualité d'homme, le Christ connut pleinement Dieu. Il parle de son humanité quand il répète qu'il voit le Père. Il ne le voit pas à travers les obscurités de la foi, à travers les créatures, les images, son intelligence atteint l'essence divine dans un jour sans ombre. Il assiste à la vie de la Trinité. Il lit dans le Verbe les pensées et les vouloirs de Dieu. Pourquoi il devait en être ainsi, p. 289-290.

b) Comment, durant la Passion, N.-S. ne cesse pas de contempler Dieu. A Gethsémani la chair de Jésus est en proie aux angoisses de l'agonie, son âme pénétrant les grandioses desseins du Père, vit avec celui-ci dans une union bienheureuse.

Au moment de l'arrestation, il a hâte de remplir et de remplir joyeusement la volonté de son Père : voilà le contemplatif. Il souffre les violences des envoyés du sanhédrin et la trahison de Judas : voilà le martyr. Il est impatient de boire le calice préparé par son Père, et il ressent une satisfaction ineffable à s'acquitter de sa mission : voilà le contemplatif, p. 290-292.

c) Au sanhédrin. Outrages que Jésus supporte : voilà le martyr. Il aperçoit le triomphe futur de sa cause et de sa personne : voilà le contemplatif, p. 292.

d) Au prétoire et chez Hérode supplices et humiliations qu'il

endure : voilà le martyr. Il attache sa pensée au royaume magnifique qui se prépare : voilà le contemplatif, p. 292-293.

e) Sur le chemin du Calvaire il est accablé et il tombe : voilà le martyr. L'avenir vengeur lui apparaît dans toute sa splendeur : voilà le contemplatif, p. 293.

f) Au calvaire, le sang du Christ coule, soif brûlante du Sauveur, haine dont il est la victime. Sa mort cruelle; voilà le martyr. Mais Jésus s'élève jusqu'au ciel, voit la place du bon larron, la béatitude ouverte à l'humanité, l'histoire héroïque de son royaume aboutissant à son propre triomphe et à la gloire de son Père : voilà le contemplatif, p. 293-294.

g) Jésus-Christ ne peut voir toutes ces choses que là où elles sont écrites : dans la volonté de son Père. Cette vision pleine de félicité est le plus haut degré de la contemplation et de la béatitude, p. 294.

II

Comment le Christ a-t-il pu en même temps éprouver cette extrême joie et cette extrême douleur?

a) D'une façon générale, la joie et la douleur peuvent se mêler dans une même vie.

Preuve par l'exemple de saint Paul, des martyrs. L'âme des élus dans la béatitude, leur corps dans le tombeau. Un phénomène analogue se passe en Jésus. Vérité de sa douleur, vérité de sa joie. Explication du phénomène. La joie et la douleur ne proviennent pas du même objet, ne se déploient pas sur le même terrain, p. 294-296.

b) Difficulté de concilier l'extrême douleur de la Passion avec l'extrême joie de la vision face-à-face. Réponse. L'extrême douleur peut n'envahir que les puissances inférieures sans atteindre les puissances supérieures de l'âme, et réciproquement, c'est ce qui est arrivé en Jésus-Christ. Point de communication entre les puissances inférieures et les puissances supérieures. Chacune se renferme dans son objet pour en souffrir ou pour en jouir. Immensité de la douleur et de la joie en Jésus-Christ pendant la Passion. Immensité qui ressemble à celle de la mer. Jésus maître de sa joie et de sa douleur comme il était maître de la mer. Tantôt il commandait à celle-ci de se calmer, tantôt il lui permettait de mouiller ses pieds et d'éclabousser sa robe, tout en lui interdisant de le submerger. Il employa, au cours de la

Passion, ce dernier procédé vis-à-vis de sa joie et de sa douleur. Il ne permit pas à la joie qui remplissait la haute partie de son âme, de se répandre dans la sensibilité. Il ne permit pas à la douleur qui abreuvait d'amertume sa sensibilité d'envahir la partie supérieure de son âme, p. 296-300.

Exhortation, p. 300-301.

CINQUIÈME INSTRUCTION

LA CONTEMPLATION DE JÉSUS PENDANT SA PASSION

« *Providebam Dominum in conspectu meo semper.*
J'ai constamment le Seigneur devant les yeux. »
Ps. XV, 8.

EMINENTISSIME SEIGNEUR (1),

MESSIEURS,

Au cours de son pèlerinage sur la terre, Jésus-Christ jouissait de la vision continuelle de son Père. Son intelligence humaine ne cessait pas d'assister au spectacle de la vie divine, ni de contempler la face du Seigneur. Parfois, pour vaquer à cet exercice béatifiant, il se retirait au désert, au bord du lac, au sommet des collines, sur la barque des apôtres ou dans le temple. Mais, au milieu de la foule, qu'il

(1) Son Em. Mgr le Cardinal DUBOIS, Archevêque de Paris.

instruisît ses auditeurs, qu'il guérît les malades, qu'il ressuscitât les morts, qu'il discutât avec les sadducéens ou les pharisiens, qu'il se rendît d'une bourgade à l'autre, qu'épuisé par une longue marche au soleil d'orient il s'assît près du puits de Jacob et convertît la Samaritaine, qu'il se reposât à Béthanie ou dans la maison de Zachée, les yeux de son âme restaient constamment attachés à l'Eternel. *Providebam Dominum in conspectu meo semper*. Il menait l'existence des voyageurs que nous sommes ici-bas, et en même temps, il partageait le perpétuel ravissement des élus. Il atteignait ainsi au suprême degré de la contemplation bienheureuse qui consiste à voir Dieu à découvert et comme il est. Cette doctrine est de foi. L'âme du Christ était béatifiée. Elle possédait la lumière de gloire, et grâce à cette lumière, elle voyait mieux l'essence divine qu'aucun ange ou qu'aucun homme ne la verra jamais. Et cependant Jésus était aussi, à cause de son corps, sujet à la souffrance (1). La Passion ne priva pas le Christ de sa vision. Cette affirmation paraît d'abord étonnante, il faut pourtant y croire. Pour que votre foi à ce sujet soit plus ferme encore, je vous montrerai d'abord que le Christ durant ses tourments n'a pas cessé de contempler la face de Dieu, je vous expliquerai ensuite comment le bonheur puisé dans cette contemplation était compatible avec sa douleur.

(1) IIª IIæ q. 175, art. 4, ad 2um.

I

Le Christ posséda toujours la science des Bienheureux.

Même en sa qualité d'homme, dit saint Thomas, le Christ connut pleinement Dieu. *Christus cognovit plene Deum, etiam secundum quod homo* (1) ». Plusieurs fois, il affirme cette vérité. Il parlait de son humanité quand il s'exprimait ainsi : « Je vous annonce ce que j'ai vu dans le Père... Je le connais, si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur » (2). Il ne connaissait pas Dieu par la foi, à la faveur d'images, de symboles; il ne le connaissait pas seulement à travers les créatures, ni au moyen de la lumière infuse que le Saint-Esprit nous communique quelquefois, il le voyait directement, dans un jour sans ombre. Son esprit atteignait l'essence de la Souveraine Beauté qui se montrait à lui telle qu'elle est dans sa splendeur. Il assistait aux relations du Père, du Fils, de l'Esprit-Saint ; les ineffables attributs de la Divinité, Puissance, Sagesse, Bonté, Justice, Amour, Gloire, Eternité lui apparaissaient plus qu'aux élus. Il lisait dans le Verbe les pensées de Dieu, les desseins et les secrets vouloirs de Dieu. Rien de ce qui a été, de ce qui est, de ce qui sera ne lui était caché. *Anima Christi in Verbo cognoscit omnia existentia, secundum quodcumque*

(1) III[a] P. q. 9, art. 2. *Sed contrà.*
(2) S. Jean, VIII, 38, 55.

tempus (1). Il convenait qu'il en fût ainsi, que le Sauveur possédât la science dont il était le Docteur et à laquelle il devait ramener le genre humain (2).

A la Passion, tantôt, c'est la douleur du martyr qui nous frappe, tantôt c'est la joie du contemplatif. Le martyr ne cesse pas de souffrir, le contemplatif ne cesse pas de puiser la béatitude à sa source.

Au Jardin des Oliviers, Jésus était envahi par la tristesse, le dégoût, la crainte, l'ennui. L'agonie l'abattit sur le sol. Durant ce premier assaut de la souffrance, la chair et la sensibilité de Jésus sont épouvantées devant la perspective du supplice qui les attend, elles demandent grâce : c'est elles qui crient : « Si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi! » Elles tremblent, elles frissonnent, elles reculent, elles sont accablées, elles succombent. La sueur, une sueur de sang perle au front pâli, défiguré et s'échappe de toutes les veines, tellement l'étreinte de la douleur est effroyable. Voilà le martyr. A sa cime, l'âme adore les dispositions providentielles dont la sagesse et la logique éclatent avec une évidence qui la ravissent. Là, point de crainte, point d'hésitation ; au contraire, une sérénité règne que rien ne trouble. C'est l'âme qui, trois heures de suite, adresse à Dieu ces paroles de tendresse et de totale soumission : *Pater mi, Pater mi! non mea voluntas, sed tua fiat.* Mon Père, mon Père, que

(1) III[a] P. q. 10, art. 2.
(2) III[a] P. q. 9, art. 2.

votre volonté soit faite et non la mienne » (1), ce qui signifie d'après les meilleurs interprètes : « N'écoutez pas les désirs inférieurs qui me tourmentent, accomplissez vos augustes desseins. *Non mea voluntas, sed tua fiat.* »

Au terme de la crise du Jardin des Oliviers, remarquez de quel ton empressé, enthousiaste, le Sauveur dit à ses apôtres : « L'heure est venue... levez-vous, allons. *Appropinquavit hora... surgite, eamus* » (2). Il semble qu'une fête l'appelle, qu'il a hâte de s'y rendre : voilà le contemplatif. Il reçoit le salut et le baiser de Judas, son regard se remplit de mélancolie : « Mon ami, dit-il, pourquoi es-tu venu ici... O Judas, tu trahis le Fils de l'homme par un baiser ! (3) » Quand il est saisi, il ne dissimule pas aux émissaires du Sanhédrin la peine que lui fait éprouver leur conduite : « Vous êtes venus à moi comme à un voleur, me prendre avec des épées et des bâtons. J'étais tous les jours au milieu de vous enseignant dans le temple, vous ne m'avez pas arrêté, c'est que cette heure vous appartient à vous et à la puissance des ténèbres » (4) : voilà le martyr. Mais il plane, par l'esprit, au-dessus des événements et ressent une satisfaction ineffable à remplir sa mission. Sur quel ton il empêche à Pierre de le défendre ! « Remets ton épée dans le fourreau, quiconque tire

(1) S. Matth., xxvi, 39, 42; S. Luc, xxi 42.
(2) S. Matth., xxvi, 45-46.
(3) *Ibid.*, 49-50; S. Luc, xxii, 48.
(4) S. Luc, xxii, 52-53.

St Albert's College Library

l'épée, périra par l'épée. Quoi! Je ne boirai pas le calice que mon Père m'a préparé (1). Ne sais-tu pas, que si je le priais, à l'instant même, il m'enverrait ici plus de douze légions d'anges? Alors comment s'accompliraient les Ecritures où il est dit qu'il doit en être ainsi? » (2) : voilà le contemplatif.

Au Sanhédrin, Caïphe l'accable de haineuses questions, de faux témoins l'accusent, un misérable le soufflette, on déclare qu'il mérite la peine capitale. Pierre le renie, les valets le frappent, lui crachent au visage, se jouent de sa personne sacrée. Voilà le martyr. Mais les Ecritures pour lui n'ont point de mystère. Il parle avec une majestueuse assurance, car il parle de ce qu'il voit. Il voit le dernier jour, l'appareil sublime et terrifiant du jugement suprême, le Fils de l'homme assis à la droite de Dieu, venant sur les nuées du ciel et prononçant sur chacun une sentence sans appel : voilà le contemplatif.

Au prétoire, on prétend qu'il trouble la paix, qu'il refuse de payer le tribut à César, qu'il veut s'emparer du pouvoir suprême. Chez Hérode on le traite comme un insensé. Aux portes de Pilate, la multitude lui préfère un scélérat, Barabbas, réclame à grands cris sa mort et son crucifiement. *Crucifigatur*, *Crucifigatur*. Les fouets déchirent sa chair, les soldats romains le couronnent d'épines, le saluent en ricanant, lui infligent les plus cruels outrages : voilà

(1) S. Jean, xviii, 11.
(2) S. Matth., xxvi, 52-54.

le martyr. Mais la pensée du Sauveur s'arrache à cette tempête haineuse, s'attache silencieusement au royaume qui au delà du monde se déploie magnifiquement, aux ministres ailés tout prêts à défendre leur maître : voilà le contemplatif. Sur le chemin du Golgotha, il se traîne et il tombe accablé par le poids de la Croix : voilà le martyr. Mais à la foule, et aux femmes qui se lamentent, il adresse ces mots : « Ne pleurez pas sur moi, pleurez sur vous et sur vos fils, parce qu'il viendra bientôt des jours où l'on dira : Heureuses les stériles, heureuses les entrailles qui n'ont pas enfanté et les mamelles qui n'ont pas allaité. Alors ils crieront aux montagnes : tombez sur nous ! et aux collines : écrasez-nous (1). » Jésus aperçoit, comme si les événements s'accomplissaient sous ses yeux, Jérusalem déchirée par les partis, en proie aux horreurs des divisions, le fléau fauchant la jeunesse d'Israël, les mères, folles de faim, mangeant leurs enfants, le Saint des Saints et le Temple profanés et s'écroulant avec fracas, la ville elle-même ruinée, détruite, la nation maudite et exilée parmi les Gentils : voilà le contemplatif.

Au Calvaire, le sang du Sauveur coule à torrents, des ennemis implacables le défient, insultent à ses spasmes suprêmes. Jésus est dévoré par une soif brûlante, enveloppé dans d'épaisses ténèbres, comme maudit par la création. Enfin, il meurt abreuvé d'opprobres et ivre de douleur : voilà le martyr. Mais de

(1) S. Luc, xxii-28-30.

son gibet, il voit les cieux si longtemps fermés s'ouvrir à l'humanité, il voit dans la maison du Père une place préparée pour le bon larron, représentant de notre race criminelle, il voit commencer et se continuer à travers les siècles l'histoire héroïque de son Royaume, il voit se lever une Jérusalem éblouissante de beauté ; il voit tout finir par le triomphe éternel de son nom, tout se consommer à la gloire de son Père dans les bras duquel il se jette amoureusement. *Consummatum est. In manus tuas, commendo spiritum meum* : voilà le contemplatif.

Où Jésus voit-il tant de choses? Où pourrait-il les voir, sinon là où elles sont écrites en lettres aussi brillantes qu'ineffaçables, en Dieu et dans la volonté de Dieu? Voir Dieu lui-même dans une parfaite lumière, voir en lui tout ce qui a existé, existe ou existera, c'est ce que nous appelons la vision béatifique, c'est le plus haut degré de la vie contemplative.

II

Comment comprendre que le Christ ait pu en même temps éprouver la joie et la douleur? La joie et la douleur étant contraires ne s'excluent-elles pas fatalement? Surtout la joie extrême qui est le partage des bienheureux n'est-elle pas incompatible avec l'extrême souffrance qu'endura Jésus-Christ à la Passion?

D'abord, Messieurs, d'une façon générale, la joie et

la douleur peuvent se mêler dans notre vie, pourvu qu'elles ne soient pas causées par le même objet, pourvu qu'elles n'atteignent pas le même point de l'âme. Saint Paul déclare que sa chair n'a eu aucun repos, qu'il a été affligé de toute manière, qu'au dehors il a passé par des luttes épuisantes, qu'au dedans il a été la proie du trouble et de la crainte. Cependant, il affirme qu'au milieu de ses tribulations, il surabonde de joie, *superabundo gaudio in tribulatione nostra.*

Parfois la montagne, à son sommet, est baignée de lumière, pendant que ses pieds et ses flancs essuient les fureurs de l'orage. Parfois la terre est plongée dans la nuit, pendant qu'au-dessus des nuages resplendit le soleil. On a vu les martyrs livrés aux bêtes ou au feu, garder un visage radieux et tressaillir d'allégresse, on voit des mourants au comble du bonheur au moment où leur cœur, dans les affres de l'agonie, va cesser de battre. L'âme des élus goûte les douceurs infinies de la félicité en même temps que leur chair se corrompt dans le tombeau. Image de ce qui se passe pour Jésus-Christ au jour de sa Passion. La vision béatifique ne l'empêche pas de ressentir l'amertume et les opprobres dont on l'abreuve. A Gethsémani sa désolation est accablante. Les moindres traits de l'ingratitude et de la lâcheté : trahison de Judas et du peuple, abandon des apôtres, reniement de saint Pierre, le blessent au vif. Les coups de la haine

et de la cruauté, l'acharnement du grand prêtre et des pharisiens, les brutalités des valets et des soldats, dérisions de ceux-ci, les blasphèmes de ceux-là le déchirent et ouvrent en lui des plaies profondes. Il a eu le droit de dire aux témoins de son supplice : « Vous tous qui passez, regardez et voyez s'il est une douleur pareille à ma douleur. *O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus* » (1). La douleur de Jésus n'est donc pas apparente comme l'ont prétendu les hérétiques, c'est la plus réelle des douleurs. En revanche, la douleur n'empêche pas Jésus de s'entretenir avec son Père et avec les anges, de goûter en ces entretiens un parfait bonheur. C'est que, Messieurs, la joie et la douleur ne proviennent pas du même objet, ne se déploient pas sur le même terrain. La joie de Jésus résulte de ses rapports avec le ciel et règne au sommet de son intelligence, sa douleur naît d'un dur contact avec le monde et envahit les puissances inférieures de son âme.

Vous me direz que le mélange de la joie et de la souffrance est impossible quand l'un ou l'autre de ces sentiments atteint son maximum. Si la joie de l'âme s'élève à son suprême degré, elle s'étend au corps, elle le rend impassible. C'est ce qui nous arrivera au lendemain de la résurrection. La gloire de l'âme rejaillira sur la chair, sur les sens et béatifiera toute notre personnalité. Pareillement, si la souf-

(1) Jérémie, *Lamentations*, 1-12.

france physique dépasse certaines limites, l'âme perd possession d'elle-même, se noie dans l'amertume. En cet état la douleur, maîtresse de l'être humain ne laisse aucune place à la joie. « *Tristitia si sit vehemens, non solùm impedit delectationem contrariam, sed quamcumque et è converso* (1) ».

Il est vrai, Messieurs, qu'en général, cette loi régit les fonctions de notre vie. Cependant nous avons enseigné que parfois la passion bouleverse les puissances de la chair et de la sensibilité sans pouvoir monter jusqu'à la fine pointe de la volonté dont la vertu garde les portes hermétiquement fermées. Toute la bête est frémissante et dominée par le démon de la colère ou de la volupté, mais l'ange qui est en nous se défend victorieusement contre le mauvais esprit. Même au paroxysme de la souffrance, les martyrs dans les parties hautes d'eux-mêmes ont goûté les suavités de la paix et de la consolation. Il en a été ainsi en Jésus-Christ. Pendant sa vie, il n'a point permis à la félicité qui appartenait à sa Divinité, ni au bonheur céleste que possédait son âme de se répandre dans sa chair ni dans ses sens. Une seule fois, au Thabor, la gloire enveloppa tout son être, couvrit de splendeur son visage qui brilla comme le soleil et d'éclat ses vêtements qui devinrent d'une blancheur étincelante comme celle de la neige. Mais cette transfiguration ne dura qu'un instant : elle ne se reproduisit jamais.

(1) III[a] P. q. 46, art. 8, object. 2[a].

Le reste du temps, les puissances de l'âme étaient enfermées dans leur objet sans communiquer les unes avec les autres. Chacune avait en quelque sorte sa vie propre qui ne débordait pas en dehors d'elle. Ce phénomène se déploya dans toute sa force et dans toute son ampleur au moment de la Passion. L'esprit du Christ ne communiqua point sa béatitude à la chair ni anx sens; la chair et les sens, maintenus dans leur domaine, ne réussirent pas à faire pénétrer dans l'esprit le trop plein de leur douleur.

De sorte que le long du drame de la Passion, la joie et la douleur, une joie réelle, une douleur réelle furent extrêmes bien que la joie n'empêchât pas la douleur, bien que la douleur n'éteignît pas le feu de la joie. « *Non fiebat redundantia gloriæ a superiori parte in inferiorem, nec ab anima in corpus... Nec e converso superior pars animæ impediebatur circa id quod est sibi proprium* (1). » Les choses auraient pu se passer autrement, il eût été facile au Christ de laisser la joie absorber la douleur, ou, au contraire de laisser la douleur anéantir la joie. Il ne le voulut pas. Sa douleur et sa joie étaient immenses comme la mer, *magna velut mare contritio tua*. Sa douleur avait *ses flots amers qu'elle faisait pénétrer* dans les profondeurs de la sensibilité, ses vagues furieuses dont la violence ébranlait l'organisme jusqu'à sa racine. De même sa joie avait ses ondes fraîches et vives qui le désaltéraient délicieusement, ses trans-

(1) IIIª P. q. 46, art. 8.

ports qui le ravissaient. Il dépendait du Christ d'agir avec cet océan comme il l'entendrait (1).

Un jour, le Maître, avec ses disciples, monta sur une barque qui vogua dans le silence d'une belle nuit. Jésus, assis à la poupe, s'endormit. A peine avait-il fermé les yeux que le ciel s'assombrit et qu'un ouragan éclata. Bientôt la barque, remplie d'eau, parut sur le point de chavirer. Les apôtres poussèrent un cri d'effroi : « Seigneur, Seigneur, sauvez-nous, nous périssons! *Domine, salva nos, perimus* (2). » Jésus se leva, gourmanda les vents et dit à la mer : « Tais-toi, calme-toi. Immédiatement le vent cessa et l'on vit régner sur les flots une grande tranquillité. *Cessavit ventus et facta est tranquillitas magna* » (3). La joie et la douleur eussent obéi à Jésus s'il avait plu à celui-ci de mettre fin aux fureurs de l'une ou aux transports de l'autre. Il ne procéda pas ainsi, il en usa comme il en avait usé avec le lac en une seconde circonstance. Les apôtres aux prises avec un formidable orage, ramaient pour gagner Capharnaüm. Mais les vagues, emportant l'esquif, le jetaient hors de sa route. A la quatrième heure de la nuit, les voyageurs n'étaient encore qu'à mi-chemin et en danger. Jésus, seul et priant sur la montagne, assistait à la lutte des siens contre la tourmente. Il descendit sur le rivage et, sans les apaiser, il marcha

(1) Cf. Bossuet. Sermon du Vendredi-Saint. Carême des Minimes.
(2) S. Marc, IV-35-387; S.
(3) S. Marc. *Ibid.*

sur les flots irrités. Les flots peut-être mouillèrent ses pieds, éclaboussèrent le bas de sa tunique et de son manteau, ils ne purent s'élever plus haut, ni submerger le Sauveur (1).

Voilà comment à la Passion, il traita sa joie et sa douleur. D'une part il lâcha la bride à la douleur qui s'acharna librement contre la robe de chair dont son humanité et sa Divinité étaient revêtues, mais il lui interdit de franchir le seuil des facultés supérieures de l'âme. D'autre part ces facultés supérieures jouirent de la vision béatifique, mais elles n'eurent pas le droit de communiquer leur bonheur au corps ni à la sensibilité. Ainsi, à la Passion, Jésus-Christ fut à la fois le plus malheureux des martyrs et le plus heureux des contemplatifs.

Messieurs, nous avons nos épreuves et nos humiliations qui n'égalent pas celles du Christ, mais qui leur ressemblent. Nous passons quelquefois par des souffrances pareilles à des agonies. Abandonnés des uns, reniés et trahis par les autres, victimes de la calomnie et de la méchanceté, nous recevons des coups qui nous frappent brutalement et des traits qui nous blessent dans les profondeurs de notre sensibilité. Il y a des tribulations qui viennent du dehors, des tristesses, des ennuis, des craintes, des dégoûts qui ébranlent l'âme au dedans, des croix tantôt visibles, tantôt cachées sous le poids desquelles notre

(1) S. Matth., xiv-24. S. Jean, vi-9-18.

faiblesse succombe, il y a des opprobres qui abreuvent notre cœur d'amertume. A ces sombres heures, cherchons de la force, de la résignation dans la pensée et dans la contemplation de Dieu. Dieu, de la montagne où il habite, assiste à nos peines comme le Christ assistait de loin à la lutte de ses apôtres contre la tempête. Il ne manquera pas de nous secourir, soit en guérissant nos maux et en les apaisant comme le Christ apaisa le lac, soit en nous apprenant à marcher sans défaillance au milieu de l'adversité comme le Christ apprit à saint Pierre à marcher sur les eaux en fureur. Cette conduite nous associera en même temps à l'œuvre douloureuse du Sauveur et à la félicité qu'il tire de la vision béatifique. Ainsi soit-il.

ALLOCUTION

A LA COMMUNION GÉNÉRALE DES HOMMES

DIMANCHE DE PAQUES

L'EUCHARISTIE ET LA PERFECTION

SOMMAIRE

Par l'Eucharistie Jésus-Christ perpétue sa présence au milieu de nous. En demeurant au milieu de nous, il travaille efficacement à l'œuvre de notre perfection, p. 307-308.

I

a) Personne ne fréquente Jésus-Christ sans devenir meilleur. Madeleine, la Samaritaine, les Apôtres, les pèlerins d'Emmaüs ont à peine connu Jésus-Christ qu'ils aspirent à une vie plus haute. A mesure qu'ils suivent le Maître, cette ambition devient plus ardente, p. 308-309.

b) Le Sauveur vraiment, réellement, substantiellement présent à l'Eucharistie continue les œuvres qu'il accomplissait pendant sa vie mortelle. Action sanctifiante qu'il exerce par sa présence à l'autel. Il éclaire, il transfigure, il entraîne toujours plus loin les âmes fidèles au culte de l'Eucharistie, p. 309-310.

II

En se donnant à nous dans la communion, le Christ devient notre aliment et notre breuvage.

a) Il sert à nos âmes de nourriture et de breuvage. La nourriture et le breuvage ne sont pas seulement destinés à entretenir la vie, ils sont destinés à augmenter la vie, à favoriser la croissance de l'être. C'est ce que fait l'Eucharistie, p. 311.

b) La pureté du cœur dispose à la contemplation, la chair virginale du Christ fait fleurir la pureté. Toutes les vertus ont leur part dans l'œuvre de la perfection, l'Eucharistie nous les communique. La perfection se mesure à la charité, l'Eucharistie est l'aliment de la charité. Le Saint Esprit est le grand agent de la perfection et de la contemplation, le Christ dans l'Eucharistie nous donne l'Esprit Saint qui est son Esprit. C'est au moment de la communion que les Apôtres

reçurent le Saint Esprit. La contemplation est une source de joie et de paix. C'est à la suite de la communion que les Apôtres ressentirent la joie et la paix du Seigneur, p. 311-313.

Il faut chercher la perfection dans le culte de l'Eucharistie. La foi à l'Eucharistie, principe de perfection. Effets sur l'âme de la sainte communion, p. 313.

ALLOCUTION

A LA COMMUNION GÉNÉRALE DES HOMMES

DIMANCHE DE PAQUES

L'EUCHARISTIE ET LA PERFECTION

« *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem in me manet et ego in eo.* »

Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi et je demeure en lui. »

Saint Jean, VI, 57.

Monseigneur (1),

Messieurs,

Par l'Eucharistie Jésus-Christ perpétue sa présence au milieu de nous. D'après saint Matthieu, le dernier mot que le Sauveur, sur le point de remonter vers son Père, adressa à ses apôtres fut celui-ci : *Ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* Je serai avec vous tous les jours jusqu'à

(1) S. Gr. Mgr Roland Gosselin, auxiliaire de Paris

la fin des siècles (1). En s'exprimant de la sorte, Notre-Seigneur nous promettait de nous assister toujours du haut du ciel, il faisait aussi allusion à sa continuelle résidence dans le tabernacle. Mais le Sauveur ne veut pas seulement, par le sacrement de l'autel, rester avec nous, il veut habiter en nous, devenir notre nourriture et notre breuvage par la communion. *Caro mea vere et cibus et sanguis meus vere est potus* (2).

En demeurant dans nos sanctuaires, en se donnant à nous à la table sainte, Jésus-Christ travaille efficacement à l'œuvre de notre perfection.

I

Avez-vous remarqué dans l'Evangile que personne ne fréquente Jésus-Christ sans devenir meilleur? Madeleine le contemple et se prosterne silencieusement à ses pieds ; c'est assez, elle est changée à fond, elle brise avec ses habitudes coupables, elle montre une ferveur sans défaillance, elle se livre aux actes de la piété la plus émue, la plus tendre, la plus généreuse, la plus sublime. La Samaritaine, au puits de Jacob, écoute le Sauveur, immédiatement elle se transforme, elle croit et elle communique aux autres sa foi et son admiration. A peine ont-ils vu Jésus et entendu son appel que les apôtres quittent leur

(1) S. Matth., xxviii, 20.
(2) S. Jean, vi, 55.

barque, leurs filets, leur père, et se consacrent entièrement au bien. A mesure qu'ils suivent le Maître, qu'ils assistent à ses discours, qu'ils partagent sa vie apostolique, leur conscience se dégage de l'ambition, des pensées vulgaires, des sentiments terrestres et leur dévotion ne cesse pas de progresser. Les pèlerins d'Emmaüs conversent avec Jésus, sur-le-champ leur esprit s'illumine et leur charité s'enflamme.

Jésus-Christ est vraiment, réellement, substantiellement présent dans l'Eucharistie, il y est autant qu'il était à la Crèche, à Béthanie, à la croix, autant qu'il est au ciel. Celui qui est né de la Vierge Marie, qui a guéri les malades, évangélisé les pauvres, ressuscité les morts, celui qui a souffert sous Ponce-Pilate, qui est sorti vivant du tombeau, qui est remonté près de son Père, qui nous a envoyé le Saint-Esprit, habite nos temples par lui-même, par son humanité, par sa divinité.

Il y habite et il y continue les œuvres qu'il accomplissait au cours de sa vie mortelle. Parfois, à son passage, comme jadis en Galilée, les aveugles voient, les sourds entendent, les paralytiques marchent, les lépreux sont guéris. Il n'est pas même nécessaire qu'on touche son vêtement sacramentel, une vertu émane de l'hostie qui triomphe de nos langueurs. Mais c'est surtout dans l'ordre spirituel qu'il opère. On ne le visite pas, on ne le prie pas, on ne l'adore pas avec foi et avec piété, sans éprouver le désir d'avancer dans la voie de la perfection, sans y avancer

en effet. Quand nous sommes agenouillés devant lui, que de fois il nous répète secrètement et en particulier les paroles de salut qu'il adressait soit aux foules, soit aux apôtres : « Bienheureux les pauvres, bienheureux ceux qui pleurent, bienheureux ceux qui ont le cœur pur, bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice et qui, pour elle, souffrent persécution. Mes petits enfants, je vous donne un commandement nouveau, le voici : c'est que vous vous aimiez les uns les autres ; mes petits enfants, demeurez dans mon amour. Je ne veux plus vous appeler des serviteurs, je vous appellerai mes amis, et ce que j'apprendrai de mon Père, je vous le confierai. Troupeau timide, ne tremblez pas, car il a plu au Père céleste de vous préparer un royaume. *Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum* ». Que de salutaires pensées il nous suggère, que de bons sentiments, que de saints désirs, que de charité il nous inspire ! Lorsque nous assistons au Sacrifice de la Messe, lorsque nous nous recueillons profondément en fixant l'hostie mystérieuse, nous nous éloignons du monde et du mal, nous avons envie de secouer notre apathie et notre torpeur, de faire toujours mieux, nous prenons d'énergiques résolutions, la vie divine nous envahit. Les âmes fidèles au culte de l'Eucharistie, ne tardent pas à y trouver des lumières et des grâces qui les éclairent, les transfigurent et les entraînent toujours plus loin dans les sentiers de la perfection.

II

En se donnant à nous dans la sainte Communion, en habitant en nous comme il habite à l'autel, pourvu que nous le recevions dignement, Jésus-Christ ne cesse de nous rendre meilleurs. Il est dans le Sacrement afin de servir de nourriture aux âmes. Si le pain avait une voix, il crierait : mangez-moi; si le vin avait une voix, il crierait : buvez-moi, car le pain a été créé pour être mangé, le vin a été créé pour être bu. Le pain des ciboires est vivant et il nous crie : mangez-moi. Le vin de l'autel est vivant, et il nous crie : buvez-moi. Le Christ, en effet, ne nous redit-il pas ces paroles qu'il prononçait à Capharnaüm : « Ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage ». Mais les aliments ne sont pas seulement destinés à entretenir notre vie, à réparer les brèches qu'y ont ouvertes le temps et la fatigue, ils ont encore pour effet d'ajouter de la vie à la vie, de favoriser la croissance de l'être physique et de développer cette tendance à grandir que les anciens nommaient *vis augmentativa*. D'une manière analogue, selon l'enseignement catholique, l'Eucharistie est, par la Communion, un principe de progrès moral et surnaturel. Tandis que d'après les lois ordinaires, c'est l'esprit qui vivifie la chair; ici, par un miracle, c'est la chair qui vivifie l'esprit.

Je vous ai enseigné que la pureté du cœur dispo-

sait à la contemplation. La chair du Christ est une chair virginale qui amortit dans nos cœurs les feux de la concupiscence et y fait fleurir la pureté. Je vous ai dit que toutes les vertus avaient leur part dans l'œuvre de la perfection, mais Jésus-Christ, modèle de ces vertus, nous les communique en s'unissant à nous dans le banquet eucharistique. Je vous ait dit que la perfection se mesurait surtout à la charité. Mais de même que les mets substantiels et les vins capiteux, éveillent, enflamment et exaltent la passion de l'amour profane, de même le pain de l'autel, substantiel s'il en fut, puisque c'est la chair d'un Dieu, le vin de l'autel, capiteux s'il en fut, puisque c'est le sang d'un Dieu, animent, enflamment, exaltent l'amour sacré qu'on nomme la charité. Je vous ai dit que le Saint-Esprit par ses dons et par ses lumières, était le grand agent de la perfection et de la contemplation, mais dans la communion, le Christ respire en nous son Esprit, qui est l'Esprit-Saint. C'est au moment où ils se partageaient le pain eucharistique que les apôtres reçurent le Saint-Esprit, que cet Esprit leur ayant ouvert les yeux, ils reconnurent leur Maître. *Cognoverunt eum in fractione panis* (1).

Je vous ai dit que la perfection et la contemplation étaient une source de joie et de paix ineffables. Mais c'est à la suite de la communion que les apôtres ressentirent tant de joie en voyant le Seigneur, *ga-*

(1) S. Luc, xxiv, 35.

visi sunt discipuli, viso Domino (1) et qu'ils goûtèrent la paix même du Seigneur.

Cherchez donc, Messieurs, dans le culte de l'Eucharistie et dans la communion le surcroît de perfection que vous désirez atteindre. La dévotion à l'Eucharistie a son fondement dans la foi. Croyez à la présence réelle de Jésus à l'autel. Si vous êtes vraiment convaincus de cette présence, vous ne manquerez pas de venir vous agenouiller sur le pavé du sanctuaire pour prier, pour louer, pour bénir, pour adorer le Maître. Dans ce commerce avec le Roi de la sainteté, vous vous sanctifierez déjà et vous deviendrez meilleurs. Puis, quotidiennement, si vous le pouvez, approchez-vous du banquet sacré, approchez-vous-en avec des âmes innocentes, des volontés droites, avec le désir de plaire à Dieu et de vous attacher à lui par un amour toujours plus ardent. Alors le Christ vous traitera comme des amis, il vous enverra son Esprit, cet Esprit vous fera sentir la vérité, la certitude des mystères augustes qu'il nous a enseignés, vous goûterez en paix la joie réservée à ceux qui connaissent, qui contemplent la Beauté souveraine et qui s'efforcent de pratiquer la perfection de la charité, *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus.* Ainsi soit-il.

(1) S. Jean, xx, 20.

APPENDICES

I

PRINCIPAUX AUTEURS CONSULTES

PREMIÈRE CONFÉRENCE

S. Thomas. — II[a] II[ae]. q. xxiv; q. clxxxiv, art. 1-3; Opusc. *De perfectione vitæ spiritualis*, 1-6; *De dilectione Dei et proximi*, 1-10; etc., etc.

Catéchisme du Concile de Trente. Pars II[a], xvi, 3°; Pars III[a], i-vi.

Pie XI. — Encyclique *Studiorum ducem*, 29 juin 1923.

Cajetan. — II[a] II[ae], q. xxiv; q. clxxxiv, art. 1-3.

Seraphin Capponi. — *Ibid.*

Albert le Grand. — *De l'union à Dieu*. Cf. Matthieu Rousset. *Doctrine spirituelle des saints*.

S. Vincent Ferrier. — *Traité de la vie spirituelle*. Cf. Matthieu Rousset. *Ibid.*

Ste Catherine de Sienne. — *Dialogue*, I, 1-44; 58, 159, 161; 198, 303, 306; 370, 372. II, 203-217, etc. (Traduct. Hurtaud).

S. François de Sales. — *Introduction à la vie dévote*, 1[re] partie. 1-7, 3[e] partie, 1-13, etc. *Amour de Dieu*. Liv. 2, ch. 7-17; Liv. 3, ch. 1-7; Liv. 7, ch. 1-17; Liv. 10, ch. 1-6, 8-13, etc.

Valgornera. — *Mystica theologia*. I, 840-853; 1027, 1244, 1250, 1256. II. Appendix. 300, 436.

Bossuet. — *Méditations sur l'Évangile*, 18[e] jour. *Panégyrique de saint Benoît. Sermon sur la Virgi-*

nité. Conférences aux Ursulines de Meaux. Sermon pour l'ouverture de la mission de 1682, etc.

Bourdaloue. — Retraite spirituelle, 1er jour. *Considérations sur la perfection de nos actions ordinaires.*

P. André Meynard. — *Traité de la vie intérieure*, T. I, nos 8, 97. 169, 272, 309; t. II, nos 160, 227, 249, etc.

P. Garrigou-Lagrange. — *Vie spirituelle*, 2e année, t. I, p. 5, 81, 401, 3e année, t. I, p. 81, 165, 241 ; t. II, p. 337, etc., etc.

P. Massoulié. — *Méditations de saint Thomas sur la vie purgative, illuminative, unitive.*

Mgr Gay. — *De la vie et des vertus chrétiennes*, Introduction.

Rodriguez. — *Pratique de la perfection chrétienne*, 1re partie. Traités 1, 2, 3, 4.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

S. Thomas. — II^{a} II^{ae} q. xxiv; q. clxxx-clxxxiv Opusc. *de Perfectione vitæ spiritualis*, 1-17; *de dilectione Dei et proximi*, 1-10; etc.

Cajetan. — II^{a} II^{æ} q. xxiv; q. clxxx; q. clxxxiv, art. 1-3.

Séraphin Capponi. — *Ibid.*

Jean de S. Thomas. — *Cursus Theologicus*, II^{a} II^{æ}, q. xxiii. Disp, VIII, art. 4; Disp. IX, art. 1-4.

S. Vincent Ferrier. — *Traité de la vie spirituelle.* Cf. Matthieu Rousset. *Doctrine spirituelle des saints.*

Albert le Grand. — *De l'union à Dieu.* Cf. Matthieu Rousset. *Ibid.*

Ste Catherine de Sienne. — *Dialogue.* I. 1-44; 58, 159, 161. 198. 303, 306, 370, 372, II, 203-217; etc., etc. (Trad, Hurtaud).

S. François de Sales. — *Introduction à la vie dévote*, 1re partie, ch. 1-4; 3^{e} p. 1-13, etc. *Amour de Dieu.* Liv. II, ch. 1-22; liv. III, ch. 1-7: liv. VII. ch. 1-17; liv. X, ch. 1-6; 8-13, etc.

Bossuet. — *Méditations sur l'Évangile*, 18^{e} jour. *Panégyrique de saint Benoît. Sermon sur la virginité. Conférence aux Ursulines de Meaux. Sermon pour l'ouverture de la mission de 1682. Instruction sur les états d'oraison*, etc.

Valgornera. — *Mystica theologia*, I, 840, 853; 1027, 1244, 1250, 1256. II. Appendix 300-436.

P. André Meynard. — *Traité de la vie intérieure*, loc. cit.

P. Garrigou-Lagrange, — *Vie spirituelle*, loc. cit.

P. Massoulié. — *Méditations de saint Thomas.*

Mgr Gay. — *De la vie et des vertus chrétiennes.* Introduction, ch. xii-xvii.

Rodriguez. — *Pratique de la perfection chrétienne.* 1re part. Traités 1, 2, 3, 4.

TROISIÈME CONFÉRENCE

S. Thomas. — II^{a} II^{æ}, q. clxxxiii-clxxxix : Opusc. : *Contra impugnantes Dei cultum et religionem; contra pestiferam doctrinam retrahentium homines a religionis ingressu; Contra Gentes.* Lib. III, c. cxxx-cxxxviii ; etc., etc.

Cajetan. — II^{a} II^{æ}, q. clxxxiii-clxxxix.

Séraphin Capponi. — *Ibid.*

Salmanticenses. — *Cursus theologicus.* XX.

S. Vincent Ferrier. — *Traité de la vie spirituelle.* Cf. Matthieu Rousset. *Doctrine spirituelle des saints.*

Albert le Grand. — *De l'union à Dieu.* Cf. Matthieu Rousset. *Ibid.*

Ste Catherine de Sienne. — *Dialogue*, II, 73, 176, 268, 288, 301, 305 (Traduction Hurtaud).

Concilium tridentinum. — Sessio 25, *de Regularibus* : c. i-xxii.

Codex juris Canonici. — 487-491, etc.

Balmès. — *Le protestantisme comparé au catholicisme*, ch. xxvi-xxvii ; ch. xxxvii-xlii.

Mgr Gay. — *De la vie et des vertus chrétiennes.* ch. ii.

D. Soto. — *De justitia et jure*, lib. VII.

Billuart. — *Summa sancti Thomæ.* Tract. *de statu religioso.*

Bossuet. — *Sermons de vêture et de profession. Panégyriques de* SS. Benoît, S. Bernard, S. François d'Assise, S. François de Paule, etc.

Bourdaloue. — Pensées. *De l'état religieux.*

Dom Lottin. — *La doctrine de saint Thomas sur la vie religieuse. Vie spirituelle*, t. VII, p. 385.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

S. Thomas. — II^{a} II^{ae}. q. lxxxviii; clxxxiv, art. 4-7; q. clxxxv-clxxxix; Opusc. *Contra impugnantes Dei cultum et religionem; de perfectione vitæ spiritualis; contra pestiferam doctrinam retrahentium a religionis ingressu;* etc.

Cajetan. — II^{a} II^{ae}, q. lxxxviii; q. clxxxiv, art. 4-7; q. clxxxv-clxxxix.

S. Capponi. — *Ibid.*

Jean de Saint Thomas. — *Cursus theologicus*, II^{a} II^{ae}, q. lxxxviii.

Salmanticenses. *Cursus theologicus.* Tract. XX.

S. Vincent Ferrier — *Traité de la vie spirituelle.* Cf. Matthieu Rousset. *Doctrine spirituelle des Saints.*

Albert le Grand. — *De l'union à Dieu.* Cf. Matthieu Rousset, *loc. cit.*

Sainte Catherine de Sienne. — *Dialogue.* II. 73, 176; 268-288; 301-305. (Trad. Hurtaud.)

Codex juris Canonici. 1058; 1072-1073; 1307-1315; 2388.

Balmès. — *Le Protestantisme comparé au Catholicisme.* Ch. xxvi-xxvii; ch. xxxvii-xlii.

M^{gr} Gay. — *De la vie et des vertus chrétiennes.* Ch. ix-xi.

D. Soto. — *De Justitia et jure.* Lib. VII.

Bourdaloue. — Pensées. *De l'Etat religieux.*

Léon XIII. — Constitutio « *Conditæ à Christo* ». Déc. 1900. Lettre « *Au milieu des Consolations* », 23 déc. 1900. Lettre « *En tout temps* », 29 juin 1901. Allocution « *In maximis occupationibus* », 11 fév. 1901. Lettre à M. Grévy, 12 mai 1883.

P. Pègues. — *Commentaire de la Somme théologique.* IIª IIᵃᵉ q. 83; q. 104-105.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

S. Thomas. — IIª IIæ, q. lxxxviii, art. 8-12; clxxxix; Opusc. *Contra pestiferam doctrinam retrahentium homines a religionis ingressu,* etc.

Cajetan. — IIª IIæ. q. lxxxviii, art. 8-12; q. clxxxix.

S. Capponi. — *Ibid.*

Salmanticenses. — *Cursus theologicus.* Tract. XX.

Léon XIII. — Constitution *Conditæ a Christo* sur les Instituts à vœux simples. Déc. 1900. Lettre « *Au milieu des consolations* », au Cardinal Richard, 23 Déc. 1900. Lettre aux supérieurs généraux des ordres religieux « *En tout temps* ». 29 juin 1901. Allocution « *In maximis occupationibus* », 11 fév. 1901. Lettre à M. Grévy, « *Les événements qui se produisent* », 12 mai 1883.

Mgr Gay. — *De la vie et des vertus chrétiennes.* II. Première partie.

Codex Juris Canonici. 488, 2352, etc.

Balmès. — *Le Protestantisme comparé au Catholicisme.* Ch. xxvi-xxvii, ch. xxxvii-xlii.

P. Mercier. — *Les vœux solennels de religion d'après le Code.* Revue thomiste. oct-déc. 1922.

Revue thomiste. — *A propos des vœux solennels de religion*; *S. Thomas et le Code.* Avril-Juin 1923.

Dominique Soto. — *De Justitia et jure*. Lib. VII.

Billuart. — *Summa sancti Thomæ. Tract. de statu religioso*. IV, art. 1-4.

P. Pègues. — *Commentaire de la Somme théologique*. IIª IIæ q. 83; q. 104-105.

SIXIEME CONFÉRENCE

S. Thomas. — II^{a} II^{ae}, q. clxxxiv, art. 4-8; q. clxxxv; III^{a} P. supplem., q. xxxiv-xxxviii; Opusc. *De perfectione vitæ spiritualis.* C. 18-28; In Epistolas ad Timothæum et Titum. etc.

Cajetan. — II^{a} II^{ae} q. clxxxiv, art. 4-8; q. clxxxv-clxxxix.

S. Capponi. — *Ibid.*

Dominique Soto — *De justitia et jure.* Lib. X.

M^{gr} Gay. — *De la vie et des vertus chrétiennes.* II. Première partie.

Salmanticenses. — *Cursus theologicus.* Tract. XX. Disp. I, n° 4.

Billuart. — Summa sancti Thomæ. *Tract. de statu religioso.* Art. I.

Sainte Catherine de Sienne. — Dialogue, t. II; 3^{e} Réponse, ch. i-xxv (Traduction Hurtaud).

Léon XIII. — Epist. Encyclica ad Episcopos polonos « *Charitatis providentiæque* », 10 mars 1894. Epist. ad Episcopos peruvienses, 1er mai 1894. « *Inter graves* »; Epist. « *Longinquæ* » ad Episcopos Americæ septentrionalis, 6 janvier 1895.

Codex juris Canonici. 329-349, etc.

Concile de Trente. — 2^{e} *Session. Décret*; 24^{e} *Ses-*

sion; 25e *Session. Décret de Réformation,* ch. I, II, VI, VI, XVII, etc.

Catéchisme du Concile de Trente. — Pars secunda, n° 50,

Prières et cérémonies pour le sacre d'un évêque selon le Pontifical romain.

P. Monsabré. — 83e Conférence de Notre-Dame.

II

NOTES EXPLICATIVES

SUR

LES CONFÉRENCES

PREMIÈRE CONFÉRENCE

NOTE 1, p. 14.

Tous les grands théologiens traitent de la perfection. Sans parler de ceux qui ne se sont guère occupés que de mystique, d'autres ont consacré de longues pages à l'étude de la vie spirituelle. Leurs idées, d'abord éparses dans les questions se rapportant à la charité, aux dons du Saint Esprit, se ramassent dans les dissertations qui concernent l'union à Dieu, l'héroïcité des vertus, la perfection de la vie chrétienne, les états de perfection. Nos contemporains semblent vouloir briser avec le positivisme grossier de l'âge précédent pour s'attacher à l'idéal évangélique, et revenir aux traditions des siècles éclairés par la lumière du Christ et épris de son amour.

NOTE 2, p. 17.

On trouvera le développement de cette pensée dans les Carmes de Salamanque. Nous n'avons fait que les résumer brièvement. On ne lira pas sans un vif intérêt ce qu'ils disent du culte que nous rendons dans l'ordre naturel, littéraire, artistique, politique, nautique, militaire, scientifique, aux hommes parfaits, et l'intérêt grandira quand ils appliqueront leur principe à la vie morale et religieuse. (Cf. Salmanticenses. *Tractatus theologicus*. Tract. XIX. Disp. V. Dub., 3 et 4.)

NOTE 3, p. 18.

Les Saints eux-mêmes n'atteignent pas l'idéal de la loi chrétienne, car la loi chrétienne nous pousse à une perfection infinie qui est la perfection de Dieu. On peut dire qu'en soi, qu'on la considère du côté de la vertu qu'elle commande, de l'autorité divine qui la promulgue, ou du

sujet qui la reçoit, elle tend à la perfection infinie, car la vertu qu'elle commande est la participation de la sainteté qui n'a point de bornes et qui est le Saint Esprit; « la vraie vertu, dit saint François de Sales, n'a point de limites, elle va toujours outre » (*Amour de Dieu*, livre III, ch. 1); l'autorité qui la promulgue est d'une puissance et d'une fécondité infinie, c'est Dieu; le sujet qui la reçoit, si haut qu'il soit parvenu, peut s'élever plus haut, et la perfection qu'il a obtenue le dispose à une perfection supérieure. (Cf. S. Thomas, Iª IIæ, q. xxiv, art. 7.) Bossuet, en plusieurs de ses ouvrages, a exprimé cette vérité avec la note propre à son génie. On lit dans le sermon qu'il prononce pour la mission de 1682 : « Il faut donc toujours avancer, toujours croître; en quelque degré qu'on soit élevé, ne se reposer jamais, ne s'arrêter jamais. Je m'en vais, je m'en vais toujours plus haut, et toujours plus près de mon Père : *Vado ad Patrem*. Le chemin où l'on marche, la montagne où l'on veut, pour ainsi dire, grimper, est si raide, que si l'on n'avance toujours, on retombe; si l'on ne monte sans cesse, et qu'on veuille prendre un moment pour se reposer, on est entraîné en bas par son propre poids ».

Cependant l'homme, quelque généreux qu'il soit, quelque grâce qu'il reçoive, ne saurait arriver à la perfection infinie qui est le monopole de Dieu. Voilà pourquoi j'ai dit que les plus grands saints ne réalisaient pas complètement l'idéal chrétien. (Cf. S. Thomas, IIª, IIæ, q. xxiv, art. 8; q. clxxxiv, art. 3; S. François de Sales, *Amour de Dieu*, livre III, ch. 6.)

NOTE 4, p. 19.

On a beaucoup, en ces derniers temps, discuté la question de savoir si toutes les âmes sont appelées à la vie parfaite et mystique. A ce sujet, on consultera avec fruit les articles nombreux qui ont paru dans la *Vie spirituelle*, en particulier dans les années 1920-1923. Nombreuses sont les divergences réelles entre les auteurs; d'autres proviennent de ce qu'on ne définit pas suffisamment les termes dont on se sert; ce qui engendre la confusion. Le P. Garrigou-Lagrange : *Vie spirituelle*, octobre et novembre 1920; mars, novembre et décembre 1921, janvier 1922, etc., a beaucoup éclairé le problème en préci-

sant le sens des mots : *perfection*, *appel à la vie mystique*, *appel éloigné*, *appel prochain*, *appel général*, *appel individuel*, *contemplation des philosophes*, *contemplation acquise ou infuse des fidèles*, *l'ordinaire et l'extraordinaire* dans la voie de la sainteté.

Il paraît bien démontré, qu'au moins d'une façon générale et lointaine, toutes les âmes sont appelées à la perfection, puisque toutes les forces du christianisme, *par nature*, poussent à la perfection.

Pie XI adopte nettement cette idée quand il écrit dans son Encyclique : *Studiorum ducem* sur saint Thomas : « C'est, en effet, une thèse qu'il (S. Thomas) tenait pour très assurée, que l'amour de Dieu ne doit jamais cesser de croître, comme le prouve « la formule même du précepte : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur;* totalité et perfection, c'est tout un. L'amour est la fin du précepte, d'après l'Apôtre, « mais la fin est soustraite à la mesure, les moyens seuls sont mesurés ». Et c'est la raison même pour laquelle la perfection de l'amour divin est un commandement auquel, chacun suivant sa condition, doit s'efforcer d'obéir ». Trad. du R. P. Folghera. *Nouvelles religieuses*, 1er août 1923, p. 340, 1re col.

Cette doctrine est la reproduction presque littérale de ce qu'a enseigné le P. Garrigou-Lagrange. Celui-ci l'a empruntée lui-même à saint Thomas. IIa IIæ, q. CLXXXIV, art. 3.

Nous disons que la loi chrétienne oblige tous les siècles, que, par conséquent, elle n'est nullement soumise aux caprices de la prétendue évolution en honneur auprès de quelques-uns de nos contemporains.

La loi chrétienne pousse la société à la perfection. Il convient d'insister sur l'énergie avec laquelle cette loi demande à chacun d'être aussi parfait que possible dans son métier. Plus on est élevé par les fonctions exercées dans l'Eglise ou dans l'Etat, plus elle exige de qualités et de vertus.

NOTE 5, p. 21.

En fait, la liturgie contribue beaucoup à faire progresser les âmes. A notre époque, des personnes nombreuses ont été, par la liturgie, amenées du mal au bien, et du

bien au mieux. Cependant, il y a eu parfois, sur ce terrain, de l'engouement, du dilettantisme. Quelques-uns ont cherché dans les cérémonies du culte, moins leur sanctification que des jouissances esthétiques et sensibles. Il convient de réagir contre ce désordre, d'éclairer la liturgie par la lumière de la théologie, et de comprendre que le culte est établi pour faciliter et rendre plus fervente notre union à Dieu.

NOTE 6, p. 29.

Voici un des textes de saint Augustin : « *Virtutes, quas sibi habere videtur, per quas imperat corpori et vitiis ad quodlibet adipiscendum vel tenendum, nisi ad Deum retulerit, etiam ipsæ vitia sunt potius quam virtutes. Nam licet a quibusdam tunc veræ et honestæ putentur esse virtutes, cum ad seipsas referuntur, nec propter aliud expetuntur, etiam tunc inflatæ ac superbæ sunt; et ideo non virtutes, sed vitia jucunda sunt* ». *Cité de Dieu*, XIX ; C. 25.

On le voit, dans ce passage célèbre, saint Augustin enseigne que les vertus des païens, n'étant pas rapportées à Dieu, sont *plutôt* des vices que des vertus, il ne dit pas qu'elles sont des vices au sens absolu. Elles se gâtent et se corrompent, au point de n'être plus que des vices, quand elles ne sont inspirées que par l'orgueil. Dans d'autres pages de ses œuvres, il professe des idées analogues, et il affirme que les vertus païennes au service de la vaine gloire sont aussi méprisables qu'au service de la volupté. Cf. *Cité de Dieu*, V, 20.

Dans l'esprit de saint Augustin, les vertus des païens ne méritent point leur nom, parce qu'elles naissent et grandissent en dehors de la grâce, parce qu'elles ne nous unissent point à Dieu. Elles sont *viciées* lorsqu'elles puisent leur force dans une passion déréglée, comme l'orgueil et la volupté.

Mais soyons assez justes pour reconnaître que chez les païens, la vertu se nourrit souvent de sentiments nobles : le besoin d'obéir à la raison, de rompre avec les choses viles, d'être utile à la patrie, à l'humanité, etc.

Lorsqu'en pratiquant la vertu, le païen s'inspire de nobles motifs, il serait erroné de dire que sa vertu est un vice. On tomberait dans l'excès de Baïus et de ses pareils

prétendant que tous les actes des infidèles sont des péchés.

Saint Augustin ne s'est point rallié à ces rigueurs. On sait que d'après lui, Dieu a récompensé en ce monde les vertus des Romains. Or, Dieu ne récompense pas le vice, il ne récompense que la vertu.

Par ailleurs, le Saint, dans ce même ouvrage de la *Cité de Dieu*, et principalement dans les premiers livres, montre avec une force invincible ce qu'il y avait, la plupart du temps, de superficiel et de frelaté dans les vertus païennes. Quand il compare celles-ci aux vertus chrétiennes, il n'a pas de mal à prouver, d'après les faits et d'après les aveux des philosophes, que la perfection évangélique l'emporte infiniment sur la perfection des Grecs et des Romains.

De son côté, Bossuet aboutit à des conclusions analogues, tout en concédant que les Gentils ont su être amis de la pauvreté, de la chasteté, de la fidélité. (Cf. Médit. sur l'Evangile, 12e jour.)

NOTE 7, p. 32.

Zachée représente ce qu'il y avait de mieux parmi les publicains. Or, voici ce que M. Fouard (*Vie de Jésus-Christ*, t. II, 6e édit., p. 191-192) dit de Zachée : « A la tête des collecteurs était Zachée, haï du peuple pour la grande fortune qu'il avait faite dans cet emploi, et surtout parce que, Juif de naissance, il prêtait son concours aux étrangers. Toutefois, c'était un homme généreux et droit, moins éloigné du royaume des cieux que ses ennemis. En ce jour-là, tous ses efforts pour apercevoir Jésus étaient demeurés vains, car la foule le repoussait avec mépris, et sa petite taille ne lui permettait pas de voir au loin. Il prit le parti de courir devant et de monter sur un figuier d'Egypte qui ombrageait la route. Le Sauveur allait venir en cet endroit, et Zachée connaître enfin l'ami des publicains. Son bonheur passa ses espérances ; il vit le Maître s'arrêter sous l'arbre, lever les yeux et l'appeler par son nom : « Zachée, hâtez-vous de descendre, car il faut aujourd'hui que je loge dans votre maison... Dès le lendemain... debout au milieu de la foule, Zachée fit ce renoncement : « Seigneur, voici que je donne la moitié de mes

biens aux pauvres, et pour tout le tort que j'ai fait, je rends le quadruple ». Cf. S. Luc, XIX, 9, et XVIII, 9, 14.

NOTE 8, p. 33.

M. Fouard (*Vie de Jésus-Christ*, t. I, p. 7-8) rappelle ce qu'avait été le pharisaïsme à son origine, le défenseur de la loi et de la patrie. « Tout ce qu'Israël, dit-il, comptait de cœurs généreux, se retrancha dans le désespoir, et forma une troupe d'élite que son zèle fit nommer les Pieux, les Assidéens. Guidés par Mathathias et ses fils, ces enfants d'Abraham se montrèrent invincibles. Rien ne leur manqua de ce qui fait les héros, vertus austères, courage indomptable, mépris de la mort, foi vive au Dieu qui les protégeait, aux anges qui les assistaient. Mais la paix rétablie, cette vertu impérieuse ne sut point se contenir, le zèle se tourna en fanatisme, l'amour de la patrie en haine des étrangers, » etc.

Bossuet a résumé les critiques que leur adressait Jésus-Christ. L'évêque de Meaux, à l'école du Seigneur, leur reproche : 1° de n'avoir qu'une justice extérieure ; 2° de croire qu'ils « font le bien par eux-mêmes, au lieu de reconnaître que c'est Dieu qui l'opère en eux » ; 3° de ne se livrer qu'à des œuvres imparfaites. *Méditations sur l'Evangile*, 12e jour.

NOTE 9, p. 34.

Bossuet écrit : « Voici encore quelque chose de plus excellent... c'est que la justice chrétienne doit s'élever au-dessus d'elle-même ». Il faut avoir faim et soif d'une justice plus parfaite. « En quelque état que vous soyez, vous devez toujours avoir cette faim et cette soif ; parce que la capacité de votre intérieur est infinie, comme l'est aussi la justice que vous cherchez ». (Bossuet, *loc. cit.*)

NOTE 10, p. 36.

Ce beau mot est d'Aristote. (*Phys.*, livre VII, texte 17). Saint Thomas l'a plusieurs fois commenté, en particulier, Ia IIae, q. cx, 3. Ce qu'il y a de mieux pour l'homme, c'est

d'atteindre sa fin dernière. Il est parfait quand il est parvenu à cette fin suprême, il est dans la voie de la perfection quand il aspire à cette fin, et quand il est prêt à tout pour y arriver. « *Patet quod virtus vera simpliciter est illa quæ ordinatur ad principale bonum hominis ; sicut etiam Philosophus*, in 7. *Phys.* (texte 17), *dicit* quod virtus est dispositio perfecti ad optimum », IIª IIæ, q. XXIII, art. 7.

NOTE 11, p. 37.

Le *minimisme* est un système détestable. On ne saurait le dénoncer avec trop de vigueur. C'est le fils dégénéré du *modernisme* qui rabaisse l'idéal chrétien et le ramène, autant qu'il le peut, à la médiocrité dans l'ordre de la foi et dans l'ordre des mœurs. Sans doute, la prudence nous oblige à des ménagements et à des indulgences vis-à-vis des âmes, mais le meilleur moyen d'obtenir d'elles le bien nécessaire, c'est de les entraîner dans les voies du progrès. Elles ne donneront point ce qu'elles doivent donner si on ne leur demande tout ce qu'elles peuvent donner d'après leur tempérament et d'après la grâce qu'elles ont reçue. Pour devenir bon, il faut chercher le mieux, et pour devenir meilleur, il faut aspirer à la perfection. Le *minimisme* méconnaît ce principe, en quoi il offense gravement l'esprit chrétien.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

NOTE 1, p. 46.

Les Grecs plaçaient la perfection dans la sagesse qui voyaient toutes choses d'une façon supérieure en les regardant dans leur cause première et dans leur fin dernière.

D'autres la demandent à la contemplation qui vient du don de sagesse. D'après le P. Garrigou Lagrange (*Vie spirituelle*, novembre 1920, p. 83), « quelques-uns se lais-

seraient même aller à penser que l'*étude* de la théologie et des sciences annexes est ce qu'il y a de *principal* dans la vie du prêtre... On pourrait en venir ainsi à tenir pratiquement pour secondaire, dans une vie sacerdotale et apostolique, la célébration de la sainte messe et l'union à Dieu, union qui est pourtant l'âme de l'apostolat. » Je ne crois pas que les théologiens sérieux se fassent à ce point illusion, ils savent trop qu'on peut être intellectuellement un docteur et rester un pauvre chrétien. Ce qui est vrai, c'est que plusieurs sacrifiant plus qu'il ne convient à l'étude, négligent leur sanctification et ne sortent point de la médiocrité, c'est que ces mêmes hommes accordent dans leur vie une estime exagérée à la science et tombent dans une prétention toujours répréhensible, souvent ridicule. La science que n'anime pas la charité produit l'enflure et l'orgueil ennemis de la sainteté. Il faut en dire autant de ceux qui cherchent la perfection dans le plein développement de la personnalité, et ce plein développement dans « une grande culture humaine, très « avertie » des problèmes actuels, très soucieuse de saisir le Christianisme par ses côtés les plus attrayants pour une nature élevée ; ils ne l'atteignent guère pourtant que par le dehors, et en restent somme toute, au naturalisme pratique, sans influence vivifiante sur les âmes. » (Garrigou-Lagrange, *Ibid.*)

La science sans la charité n'édifie pas, parce que seule, la charité « nous fait vivre non pas « pour nous », comme celui qui recherche seulement le plein développement de sa propre personnalité, mais « pour Dieu » : Charitas proprie facit tendere in Deum, uniendo affectum hominis Deo ; ut scilicet homo *non sibi* vivat, sed Deo. » (G. L., *Ibid.*, p. 84) Cf. S. Thomas IIª IIæ, q. xvii, art. 6, ad 3um.)

D'ailleurs, c'est par l'union à Dieu, effet de la charité que l'homme atteint le plein développement qui constitue sa perfection finale.

D'autres veulent tirer la perfection soit de la force, soit de la patience (Cf. S. Thomas, IIª IIæ, q. cliv, art. 1 ad 3um) soit de la pénitence et de la mortification, soit de l'humilité, de la pauvreté, soit de la religion et du culte, soit de la vie solitaire, soit, en un mot, d'une vertu particulière ou de l'ensemble des vertus. Le P. Garrigou-Lagrange, *loc. cit.* montre très bien ce qu'il faut prendre de ces théo-

ries et la part qu'il faut accorder à telle vertu ou à l'ensemble des vertus dans notre sanctification.

Une erreur sur laquelle le Père Garrigou n'insiste pas suffisamment bien qu'il en dise un mot, c'est l'erreur très commune qui attribue la perfection aux bonnes œuvres. Cette activité fiévreuse et désordonnée à laquelle beaucoup se livrent, pèche par excès et devient un obstacle à l'union à Dieu.

NOTE 2, p. 50.

Cette erreur est extrême lorsque l'on soutient que la religion de l'*Humanité* est le principe de notre perfection. Le système professé par le socialisme, le soviétisme et aussi par un certain nombre d'apostats, substitue à Dieu l'*Humanité*. Je ne m'attarderai pas à réfuter cette doctrine absurde. Elle permet à ses disciples de commettre les crimes les plus abominables contre les individus, contre toutes les vertus. Nul n'ignore les atrocités sanguinaires dont elle a été, dont elle est la cause en Russie. Mais quand même, cette religion changeant totalement de nature et de procédés, ferait régner ici-bas ce que saint Thomas appelle la vertu d'humanité, elle n'aboutirait qu'à une perfection inférieure, nullement à la perfection à laquelle nous sommes appelés, car ce n'est pas par notre contact avec nos semblables que nous devenons meilleurs et excellents, c'est par notre commerce intime et ardent avec l'Etre essentiellement et absolument parfait : Dieu. Ajoutons que seul l'amour de Dieu par dessus toutes choses produit l'amour vraiment fraternel entre les hommes et les autres sentiments qui s'y rattachent. Les Apôtres disaient fréquemment : celui qui prétend aimer Dieu et n'aime pas son frère, est un menteur. La proposition retournée n'est pas moins vraie : Celui qui prétend aimer son frère et n'aime pas Dieu est un menteur, car l'amour de Dieu est la source réelle de l'amour fraternel.

NOTE 3, p. 60.

Saint Thomas, dans un article admirable, (IIª IIᵃᵉ q. CLXXXIV, art. 2) nous montre la perfection à laquelle en ce monde nous pouvons aspirer. Aimer Dieu autant qu'il est

St. Albert's College Library

aimable, voilà la perfection absolue, elle n'appartient qu'à Dieu. Aimer Dieu autant que nous pouvons l'aimer, voilà la perfection qui nous est accessible. Dans l'éternité on peut aimer Dieu de telle sorte qu'on pense uniquement à lui, qu'on vive uniquement pour lui ; voilà la perfection des élus. Rapporter à Dieu tout ce que l'on est et tout ce que l'on fait, ne point se distraire de Dieu si l'on n'y est forcé par les nécessités de la vie présente : telle est la perfection que peuvent atteindre sur la terre les âmes d'élite. Aimer Dieu d'un amour qui ne fléchit pas, de façon à ne rien penser, vouloir ou faire qui soit incompatible avec cet amour : voilà ce qu'exigent la charité et la perfection auxquelles sont tenus tous les chrétiens. (Cf. S. Thomas, II[e] II[ae], q. xxiv, art. 8, 9, Garrigou-Lagrange. *Vie spirituelle*, mars 1921.)

NOTE 4, p. 62.

Les vertus soit théologales, soit morales autres que la charité sont nécessaires à la perfection. C'est pourquoi les théologiens enseignent non pas que ces vertus n'ont point leur part dans l'œuvre de la perfection, mais qu'elles y ont une part secondaire. Ils expliquent le rôle de chaque vertu dans l'édifice surnaturel. Ils expliquent aussi dans quel sens il faut comprendre que la foi ou l'humilité sont des éléments fondamentaux du salut. Ils montrent encore ce que les autres vertus empruntent de perfection à la charité. Saint François de Sales s'arrête spécialement à l'étude de la foi, de l'espérance, de la pénitence qui deviennent des agents de perfection surtout sous l'influence de la charité. (*Amour de Dieu*. Livre II.)

NOTE 5, p. 71.

Je n'ai point abordé un problème que plusieurs se sont posé à savoir : pourquoi la charité, en ce monde, est supérieure à la connaissance de Dieu. Le P. Garrigou-Lagrange (*Vie spirituelle*, nov. 1920, p. 92 et suiv.), donne les principes auxquels saint Thomas demande la solution de cette question. On le consultera avec profit.

TROISIÈME CONFÉRENCE

NOTE 1, p. 81.

Beaucoup s'imaginent qu'en affirmant que seuls les religieux et les évêques sont dans l'état de perfection, on ferme aux autres chrétiens les voies de cette perfection. Alors on réclame contre les religieux et les évêques qui auraient la prétention de se réserver le monopole de la perfection, à l'exclusion du reste du monde. Il est bon, pour dissiper ce préjugé naïf d'éclairer les fidèles et le clergé sur ce point et de leur rappeler que l'on peut être parfait sans être entré dans l'état de perfection, et, réciproquement, qu'on peut être très imparfait bien qu'on ait embrassé l'état de perfection. Saint Thomas, en abordant cette matière, ne manque jamais de souligner fortement cette vérité. Il y consacre un bel article, dans la *Somme*, II^{a} II^{ae} q. CLXXXIV, art. 4, article plein d'une lumineuse précision. Quiconque, dit-il, s'est obligé solennellement et pour toujours à rechercher la perfection est seul engagé dans l'état de perfection. Cette obligation solennelle n'ayant pas été contractée, on est en dehors de l'état de perfection, bien qu'on puisse être parfait. Il n'en reste pas moins vrai que, de soi, l'état religieux ou épiscopal facilite le progrès de l'âme et l'aide puissamment à devenir parfaite.

NOTE 2, p. 81.

On s'est ému de quelques articles qui ont paru sur l'état de perfection, articles où l'on soutient que le prêtre, quelle que soit sa dignité, n'est pas, à moins d'être religieux, dans cet état. Répétons-le, sans être dans l'état de perfection le prêtre peut-être plus parfait que le religieux, ou même que l'évêque, mais il est parfait sans être, comme le religieux et l'évêque, dans l'état de perfection. Pour mettre, sur ce terrain, les choses au point, il est nécessaire, de recourir, comme l'a fait saint Thomas, à plusieurs distinctions : 1° distinction entre les prêtres qui ne sont pas religieux et les religieux qui ne sont pas prêtres ; 2° distinc-

tion entre les prêtres séculiers et les prêtres réguliers ; 3° distinction entre les prêtres ayant charge d'âmes et n'ayant pas charge d'âmes.

Si l'on compare les prêtres qui ne sont pas religieux aux religieux qui ne sont pas prêtres, il faut dire que les premiers doivent tendre à une perfection supérieure à celle que leur état réclame des derniers. « *Si vero religiosus ordine careat (sicut patet de conversis religionum) sic manifestum est excellere præeminentiam ordinis quantum ad dignitatem : quia per sacrum ordinem aliquis deputatur ad dignissima ministeria, quibus ipsi Christo servitur in sacramento altaris,* ad quod requiritur major sanctitas interior, quam requirat etiam religionis status. » (IIª IIæ q. CLXXXIV, art. 8).

Aussi, ajoute saint Thomas, le clerc engagé dans les ordres sacrés, s'il fait quelque chose de contraire à la sainteté, pèche plus gravement que le religieux non engagé dans les saints ordres, bien que le religieux laïc soit tenu aux observances régulières dont sont affranchis ceux qui ont reçu les saints ordres. » (S. TH. *ibid.*)

Cette conclusion doit s'entendre, comme le note expressément saint Thomas, *cæteris paribus.*

Quant on compare le prêtre séculier et le prêtre régulier, tous deux ayant charge d'âmes, il faut dire : « Ils sont égaux par l'ordre et par l'office, mais le régulier l'emporte sur le séculier par sont état de vie qui est l'état de perfection. » (IIª IIæ p. CLXXXIV, art. 8). Le religieux prêtre qui n'a pas charge d'âmes est supérieur au prêtre qui a charge d'âmes et n'est pas religieux par l'*état*, il lui est inférieur par l'*office*, égal par l'*ordre*. (S. TH. *ibid.*)

Dom Odon Lottin O. S. B. interprète un autre passage de l'article 8, cité plus haut, IIª IIæ q. CLXXXIV). « Veut-on ensuite, dit-il, considérer les difficultés propres à ces deux genres de vie? Il est certain que le prêtre vivant au milieu du monde est exposé à bien des dangers qu'ignore le religieux cloîtré. Et dès lors que celui-ci reste vertueux, ce n'est pas là un indice de sainteté aussi éloquent qu'une vertu sauvée des orages : un nautonnier qui n'a connu que des mers tranquilles n'est pas éprouvé comme celui qui a vécu à l'affront des tempêtes ; le premier cependant aura pu faire œuvre de grande prudence en sachant les éviter. Les conditions d'existence du prêtre séculier sont donc plus péril-

leuses que celles du religieux cloîtré, et exigent de lui plus de force morale. Mais d'autre part « il faut plus de vertu pour renoncer au monde et ainsi se soustraire aux dangers, que pour résister à ceux-ci sans quitter le monde : plus on désire sauver son âme, plus on évite le danger de la perdre. » Faut-il ajouter qu'entré en religion et soumis aux observances de la vie régulière le religieux connaît, de ce chef, des difficultés qu'ignore le prêtre séculier? » (*Vie spirituelle*, janvier 1923, p. 395.)

Le Cardinal Mercier a publié une admirable retraite prêchée à ses prêtres et intitulée : *La vie intérieure*, appel aux âmes sacerdotales. (Paris, Beauchêne 1919.) L'illustre prélat traite de la question qui nous occupe avec sa haute et habituelle compétence. Le P. Garrigou. Lagrange analyse cet ouvrage dans la *Vie spirituelle*, (janvier 1923, p. 313.

NOTE 3, p. 88.

L'Ecriture et les Saints nous exhortent à ce renoncement en nous répétant que Dieu est jaloux de nous, qu'il ne souffre point de partage. « Il demande tout notre cœur, toute notre âme, tout notre esprit, toutes nos forces. Pour cela même il s'appelle notre époux, et nos âmes ses épouses; et nomme toutes sortes d'éloignement de lui, *fornication*, *adultère*. (S. François de Sales. *Amour de Dieu*. Liv. X, ch. XIII.) Cependant cette jalousie de Dieu n'est pas une jalousie de convoitise, mais « de souveraine amitié ; car ce n'est pas son intérêt que nous l'aimions. C'est le nôtre. Notre amour lui est inutile, mais, il nous est de grand profit, et s'il lui est agréable, c'est qu'il nous est profitable ; car étant le souverain bien, il se plaît à se communiquer par son amour, sans que bien quelconque lui en puisse revenir, dont il s'écrie, se plaignant des pécheurs par manière de jalousie : *Ils m'ont laissé, moi qui suis la source d'eau vive, et se sont creusé des citernes, citernes dissipées et crevassées, qui ne peuvent retenir les eaux.* (*Jérém.*, II, 13.)

..... Me quitter pour périr, m'abandonner pour se précipiter, c'est cela qui me fait étonner et fâcher sur leur folie. » (S. François de Sales, *ibid.*)

Bossuet dit avec plus de majesté : « L'amour de Dieu

emporte avec soi un dépouillement et une solitude effroyable, que la nature n'est pas capable de porter, une si horrible destruction de l'homme tout entier, et un anéantissement si profond de tout le créé en nous-mêmes que tous les sens en sont accablés. Car il faut se dénuer de tout pour aller à Dieu, qu'il n'y ait plus rien qui retienne : et la racine profonde d'une telle séparation, c'est cette effroyable jalousie d'un Dieu qui veut être seul dans une âme, et ne peut souffrir que lui-même dans un cœur qu'il veut aimer. » (*Sermon sur l'Assomption* 2e Point.) Rapprocher cette page de ce que nous avons enseigué des *purifications passives* dans notre Retraite (3e Instruction).

NOTE 4, p. 90.

Que l'on remarque bien les conclusions de saint Thomas dans ses différentes œuvres et spécialement IIa IIae q. CLXXXIV, art. 3. La perfection, dit-il, consiste *essentiellement* dans l'observation des préceptes. *Perfectio essentialiter consistit in præcepto.* Secondairement et instrumentalement la perfection consiste dans la pratique des conseils. Les conseils, comme les préceptes distincts du précepte de la charité, ont pour but de favoriser en nous l'éclosion et le progrès de l'amour de Dieu et du prochain. Mais tandis que les préceptes distincts du précepte de la charité ont pour fin d'écarter ce qui empêcherait la charité de vivre et de régner dans nos âmes, les conseils vont plus loin, il excluent de la vie chrétienne ce qui sans être incompatible avec la charité, en rend cependant la pratique plus difficile, par exemple le mariage ou les richesses.

Les conseils sont des moyens de parvenir à la perfection. Le religieux est tenu seulement à observer les conseils, qu'il s'est par sa profession, obligé à observer. (Cf. S. Th. IIae IIae q. CLXXXVI, art. 2.) Les conseils ayant trait à la pauvreté, à la chasteté, à la pauvreté doivent être suivis par tous les religieux, car on ne peut, sans les suivre, se dégager des choses du monde. Il y a d'autres conseils, au contraire, qui n'ont pas la même importance. Il est possible sans les suivre, de tendre à la perfection. (S. Th. *ibid.* ad 3um.) Cf. Ia IIae q. CVIII, art. 4.

NOTE 5, p. 100.

S. Thomas, IIª IIæ q. clxxxvi, art. 3, 5 montre que la pauvreté volontaire, la chasteté absolue et l'obéissance sont de l'essence de la vie religieuse. « Il faut, dit-il, s'appuyer comme sur un premier fondement, sur la pauvreté volontaire pour acquérir la perfection de la charité (art. 3). La continence perpétuelle est requise en celui qui tend à la perfection de la religion (art. 4). L'obéissance est exigée de quiconque recherche la perfection de la vie religieuse (art. 5). (Cf. IIª IIæ q, civ, cv.)

NOTE 6, p. 103.

Il est bon de rappeler à tous les fidèles : 1° qu'ils doivent être disposés, lorsque les intérêts de leur salut l'exigent, à pratiquer les conseils. « *Quandoque tamen consiliorum observatio et impletio operum misericordiæ sunt de necessitate salutis.* IIª IIæ q. cviii, art. 7, ad 3um. 2° Conséquence de ce premier principe : en certains cas le conseil oblige n'importe qui à l'égal du précepte. *Nullus est actus perfectionis sub consilio cadens; qui in aliquo eventu non cadat sub præcepto, quasi de necessitate salutis existens.* » (*Ibid.* q. cxxiv, art. 3, ad 1um.)

QUATRIÈME CONFÉRENCE

NOTE 1, p. 113.

J'ai parlé des vœux de religion en particulier et non du vœu en général. Je crois cependant utile de résumer ce que saint Thomas enseigne du vœu en général. IIª IIæ q. 87. Le vœu, d'après saint Thomas, comporte 1° une délibération, c'est un acte mûrement réfléchi ; 2° une résolution de la volonté ; 3° une promesse. Quelquefois, continue

le saint Docteur, pour ajouter à la force du vœu, on demande qu'il soit formulé par des paroles et en présence de témoins (art. 1). Le vœu ne porte pas, à proprement parler, sur des actes qui nous seraient déjà commandés par ailleurs, mais sur des actes meilleurs que l'on est, avant le vœu, libre de faire ou de ne pas faire. *Propriè loquendo, votum dicitur esse de meliori bono* (art. 2). Le vœu entraîne l'obligation d'y être fidèle. On est d'autant plus tenu à cette fidélité qu'on s'est engagé vis-à-vis de Dieu. *Maxime obligatur homo ad hoc quod impleat vota Deo facta* (art. 3). Il convient de faire des vœux pour affermir dans le bien nos volontés changeantes (art. 4). Le vœu est un acte de latrie ou de religion en l'honneur de Dieu (art. 5). Les actes de vertu faits pour obéir à un vœu sont plus louables et plus méritoires : 1° parce que, au mérite de la vertu d'où émanent ces actes, s'ajoute celui de la religion, qui est la plus haute des vertus morales et qui inspire le vœu ; 2° parce que le vœu consacre à Dieu, non pas seulement nos actes bons, mais la puissance d'où ils procèdent. C'est bien de donner les fruits, c'est mieux de donner l'arbre avec les fruits ; 3° ce que l'on fait avec la résolution ferme et inébranlable de se vouer au bien est d'un plus grand prix que ce que l'on fait sous la pression d'une volonté passagère et chancelante, art. 6.

C'est à la lumière de ces principes si sensés, si clairs, si simples que l'on jugera de la grandeur et du mérite des vœux de religion.

NOTE 2, p. 114.

D'une façon universelle, les théologiens affirment que les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance sont de l'essence de l'état religieux. Ils invoquent, pour appuyer leurs thèses, les raisons que nous avons résumées au cours de ces conférences. Ils s'accordent à dire que l'on est religieux au sens formel du mot dès lors que l'on a prononcé ces trois vœux en des conditions qu'ils déterminent. Cela signifie que les différents instituts, malgré la diversité de leurs règles particulières, sont vraiment des instituts religieux, pourvu qu'ils s'astreignent à prononcer ces trois vœux essentiels. Je n'ai ni assez de place, ni assez

de loisir pour mentionner les auteurs qui ont traité de cette question. On trouvera en saint Thomas les idées que les autres maîtres n'ont que développées. Je me suis souvent servi, pour ma propre édification, des Carmes de Salamanque. (*Cursus theologius* Tract. xx *De statu religioso.*)

Les Carmes de Salamanque soutiennent avec l'unanimité, je pense, des grands théologiens, que les trois vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance sont requis mais suffisent pour que l'on soit engagé dans l'état religieux. Ils répondent à diverses objections que l'on oppose à cette thèse. Dans certains ordres, dit-on, il y a un quatrième vœu, par exemple celui de s'abstenir de viande, ou de racheter les captifs. Il est aisé de comprendre que ces dispositions nécessaires pour que l'on devienne membre de tel ordre, ne le sont pas pour qu'on soit formellement religieux. Certes, on ne peut que louer les fondateurs qui, voulant atteindre plus efficacement et plus largement un but spécial, ont astreint leurs sujets à des vœux qui les obligent plus strictement tantôt à racheter les captifs, tantôt à évangéliser les noirs, etc. Mais, en vérité, ces obligations étaient implicitement renfermées, pour les anciens ordres, dans le vœu d'obéissance. Dans l'Ordre de saint Dominique, la formule de profession ne renferme qu'un vœu : le vœu d'obéissance. Ce vœu contient, me semble-t-il, tous ceux que l'on pourrait prononcer. Il nous oblige non point seulement à la pauvreté et à la chasteté, mais à jeûner, à nous abstenir de viande dans le réfectoire régulier, à obéir à tout ce que nous commandent nos supérieurs, pourvu que ce ne soit pas contraire à la loi de Dieu. En ce qui concerne les missions à l'étranger, missions parfois mortellement dangereuses, on a toujours professé chez nous que nous étions, en vertu de notre vœu d'obéissance, obligés de nous y rendre, si nos supérieurs nous ordonnaient d'y aller. De fait nous nous soumettons à cette règle. J'ai connu nombre de religieux qui, sans avoir aucun goût pour les missions, ont été, sur un signe de nos supérieurs, missionnaires jusqu'à leur mort. Ceci n'empêche pas que plusieurs congrégations puissent mettre des limites au vœu de pauvreté et d'obéissance sans que l'essence de l'état religieux soit atteint. Mais j'incline à croire que la vie religieuse a sa plénitude lorsque,

renonçant totalement par son vœu à sa volonté propre, le religieux ne met aucune borne à son obéissance, sinon celle qu'impose l'Evangile.

Dès lors les trois vœux, explicitement exprimés ou implicitement compris dans le vœu d'obéissance suffisent à établir les âmes dans l'état de perfection qui s'appelle l'état religieux.

NOTE 3, p. 147.

Les théologiens ont longuement étudié le vœu solennel et se sont demandé d'où il tirait sa force. Les avis sont partagés. Les Salmanticenses, Tract. xx. De *Statu religioso.* (Disp. I. Dub. IV. § 3. N° 52 et seq.) ont exposé l'opinion de Suarez, puis celle de Vasquez, sans se rallier ni à l'une, ni à l'autre. Ils ont ensuite donné leur sentiment, que voici en deux mots. Il faut distinguer : 1° la solennité du vœu ; 2° l'essence du vœu solennel. *Aliud est solemnitas voti, aliud voti solemnis essentia* (*ibid* n° 54). C'est l'Eglise, disent les Salmanticenses, qui décide des conditions dans lesquelles les vœux seront juridiquement considérés comme solennels et absolus. D'une manière analogue le mariage serait invalide s'il n'était contracté dans telle ou telle condition. Cependant ce n'est pas l'autorité de l'Eglise qui confère au mariage son caractère de contrat définitif et d'indissolubilité, c'est le consensement formel par lequel les époux se donnent l'un à l'autre

De même ce qui confère sa vertu à la profession solennelle, c'est l'acte par lequel le religieux se consacre totalement à Dieu. Mais pour que cet acte soit valide, il faut qu'on y respecte les règles imposées par l'Eglise. Billuart enseigne la même doctrine qu'il emprunte à peu près mot à mot à S. Th. 4 Dist. 38. q. I, art. 2, q. 2, 3 ; art. 4, quæstiunc. 3. On connaît les dispositions prises par l'Eglise au sujet du mariage et des vœux solennels. Par exemple, pour le mariage, il sera nul s'il est contracté en dehors du curé et des témoins ; pour les vœux solennels, ils seront invalides s'ils sont prononcés avant la fin du noviciat ou dans un ordre non approuvé. C'est en ce sens qu'il faut interpréter Boniface VIII et Grégoire XIII disant que la solennité du vœu a été établie par l'Eglise. Il faut expliquer de

même l'article du nouveau Code. Can. 1308 ; § *Solemne, (votum est) si ab Ecclesia uti tale fuerit agnitum.*

Cet enseignement me paraît certain. Il a cependant rencontré des contradicteurs dont on trouvera la réfutation dans nos théologiens. Cf. Salmanticenses, *loc. cit* et Billuart. *Summa Sti Thomæ.* IIae IIae. *Tractatus de Religione.* Dissert. 4, article 5.

NOTE 4, p. 118.

Les vœux simples suffisent pour que l'on soit engagé dans l'état religieux. Grégoire XIII dans deux bulles a proclamé que les membres de la Compagnie de Jésus n'ayant que les vœux simples sont de vrais religieux, (Cf. Salmanticenses, *loc. cit.* Disp. I. Dub. 1um, § 1, n° 8 et seq.). Sur quelques points que je ne connais pas dans le détail, les vœux simples, dans la Compagnie de Jésus entraînent des conséquences qui, dans les autres ordres, sont l'effet des vœux solennels. Ainsi, pour les Jésuites, le mariage contracté après le vœu simple de continence est nul.

Au sujet des vœux simples et des vœux solemnels, la S. C. des religieux a publié des déclarations fort importantes. Ces déclarations concernent les moniales de France et de Belgique. Je les cite d'après les *Nouvelles religieuses.* (15 août 1923 p. 364, col. 2).

Sa Sainteté Pie XI a approuvé et confirmé le 4 juin (1923) les décisions suivantes :

« I. En France et en Belgique, les Moniales des monastères qui professent les règles des ordres réguliers, autrement dit celles dont les vœux sont solemnels d'après leurs Constitutions, qui sont à vœux solemnels en droit bien qu'elles n'émettent que des vœux simples, sont vraiment moniales de droit pontifical, au sens indiqué, can. 488, § 7, ainsi que les moniales des autres pays.

II. Ces monastères ne sont pourtant nullement soumis aux Supérieurs réguliers, hors le cas de privilège spécial, ne jouissent donc pas de l'exemption, conformément au can. 615, et sont soumis à la juridiction des Ordinaires des lieux en tout ce que le Codex attribue aux Ordinaires relativement aux moniales.

III. Rien n'empêche à l'heure actuelle que, si quelque

monastère en fait la demande, les moniales puissent émettre des vœux solemnels, en observant la loi de la clôture papale, pourvu qu'elles y soient autorisées par le Siège Apostolique. »

Ce document prouve d'une part que les vœux simples suffisent à engager dans l'état religieux, d'autre part que seuls les vœux solennels engagent dans la perfection de cet état.

NOTE 5, p. 119.

Dans quelle mesure les religieux pèchent-ils, lorsqu'ils transgressent les règles et les observances propres à leur Ordre. Saint Thomas résout cette question. IIª IIª q. CLXXXVI, art. 9. J'y renvoie mes lecteurs.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

NOTE 1, p. 139.

Au milieu du XIII[e] siècle, les Ordres mendiants essuyèrent une violente et longue tempête. Les maîtres de l'Université et particulièrement Guillaume de Saint-Amour portèrent surtout contre les Franciscains et les Dominicains toutes les accusations dont depuis se sont servis, pour nous supprimer, les ennemis de l'état religieux. Cette *querelle* fameuse où saint Thomas, saint Bonaventure, Albert le Grand défendirent victorieusement leurs instituts, a eu beaucoup d'historiens. Nous conseillons de lire celle qu'a écrite le R. P. Mortier. *Histoire des maîtres généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, 1[er] vol. *Le Bienheureux Humbert de Romans*, 1254-1263, ch. II, III, p. 435-476. (Paris, Picard, 82, rue Bonaparte.) Cette lutte fournit l'occasion aux plus puissants docteurs du Moyen-Age de faire une apologie où toutes les générations puiseront des arguments irréfutables en faveur de la vie religieuse.

NOTE 2, p. 141.

Le P. Lacordaire a combattu, pour nous restaurer en France, les lois qui, au XIX^e^ siècle, étaient à peu de chose près, celles que voulait faire édicter Guillaume de Saint-Amour contre les ordres religieux. C'est grâce, en grande partie, à son *Mémoire pour le rétablissement en France de l'Ordre des Frères-Prêcheurs*, à sa *Vie de saint Dominique*, à son audacieuse initiative, à sa française et chrétienne confiance que les Congrégations ont pu, pendant près de cinquante ans, jouir d'une certaine liberté dans notre pays.

NOTE 3, p. 143.

Il est vraiment étrange que l'on ait tant d'indulgence pour les ennemis de la société, tels les socialistes, les communistes, les bolchevicks, et tant de rigueur pour ceux qui servent le bien public avec tant de dévouement et tant d'efficacité. Mais la thèse que nous soutenons n'a point son ampleur, si l'on ne rappelle que nous avons le droit d'entrer en religion non point seulement parce que, en religion, nous servons mieux les intérêts politiques et sociaux du monde, mais avant tout parce que la vie religieuse est un moyen d'honorer Dieu plus parfaitement, de nous consacrer totalement à lui et ainsi d'opérer notre salut éternel. Le droit de nous sauver et de suivre la voie la plus sûre, en vue de parvenir à la suprême béatitude est l'inébranlable fondement de notre droit à la vie religieuse.

NOTE 4, p. 145.

L'homme impartial et raisonnable qui examinerait de sang-froid les arguments invoqués dans les parlements pour proscrire les ordres religieux serait stupéfié des contradictions qu'on y découvre. Tantôt, en effet, on peint le religieux comme un personnage redoutable à cause de l'influence qu'il exerce, influence que l'État a du mal à dominer et contre laquelle il est obligé d'employer toutes ses armes. Tantôt on représente ce même religieux comme

un être diminué, n'ayant aucune initiative ni aucune activité. Il faudrait pourtant choisir. Si nous sommes si amoindris, comment sommes-nous si redoutables? Si nous sommes si redoutables, comment sommes-nous si amoindris? Je m'adresse ici aux âmes de bonne foi. Qu'elles jugent par elles-mêmes des motifs qui, dans tous les siècles, ont servi de prétexte à la persécution des ordres religieux, elles ne tarderont pas à confesser que ces motifs sont, non seulement sans valeur, mais pleins d'humiliantes contradictions.

NOTE 5, p. 149.

Jacques Balmès, dans son beau livre : *Le Protestantisme comparé au catholicisme*, a écrit des pages remarquables sur les ordres religieux, remarquables surtout par les considérations générales qu'elles contiennent. Voici les titres donnés par Balmès aux chapitres de son ouvrage qui concernent les ordres religieux. Ch. XXXVIII. Des ordres religieux. Leur essence. Ch. XXXIX. Des ordres religieux dans l'histoire. Premiers solitaires. Ch. XXXX. Des institutions monastiques en Orient. Ch. XXXXI. Des institutions monastiques dans l'histoire de l'Occident. Ch. XXXXII. Des ordres militaires en Occident. Ch. XXXIII. L'Europe au XIII^e^ siècle. Les ordres mendiants. Ch. XXXXIV. Les ordres religieux pour la rédemption des captifs. Ch. XXXXIV. L'élan universel de la civilisaion contrarié par l'apparition du protestantisme. Ch. XXXXVI. Des Jésuites. Ch. XXXXVI. De l'avenir des ordres religieux. De leur nécessité actuelle.

De son côté, Montalembert a publié un grand ouvrage : *Les moines d'Occident*. Cet ouvrage est un monument élevé en l'honneur des ordres religieux.

Les religieux protestants. — Les protestants, depuis Luther, Augustin défroqué, ont été les ennemis acharnés des ordres religieux. Chose curieuse : ils semblent aujourd'hui, en certaines contrées, revenir à d'autres sentiments. Je ne sais guère ce qu'il faut penser des Bénédictins, des Franciscains, des Dominicains protestants qui, paraît-il, existent en Angleterre, en Amérique, et peut-être ailleurs. Quand ils seront devenus de vrais bénédictins, de vrais

franciscains, de vrais dominicains en devenant catholiques, saint Benoît, saint François, saint Dominique leur ouvriront largement leurs bras.

NOTE 6, p. 150.

Le droit (Can. 542, § 2) déclare illicite mais valide l'admission au noviciat des clercs qui, engagés dans les ordres sacrés, entrent en religion sans consulter l'ordinaire du lieu ou même malgré lui. Le refus de l'ordinaire se justifie lorsque le départ d'un sujet ne peut s'effectuer sans un grave détriment pour les âmes, mal auquel il est absolument impossible de remédier autrement que par le maintien du sujet dans son poste.

Illicite également mais valide l'admission de quelqu'un qui, chargé de dettes, n'est pas en mesure de les payer.

Même loi pour quiconque est impliqué dans des affaires qui pourraient occasioner à un ordre des procès et des tracasseries ; pour les enfants dont le père, la mère, les grands pères et les grands mères, réduits à une grave nécessité ont besoin pour vivre d'être aidés ; pour les parents dont les soins sont nécessaires à leurs enfants ; pour ceux qui dans un ordre religieux sont destinés au sacerdoce dont ils sont cependant écartés par une irrégularité ou un empêchement canonique ; pour les Orientaux qui entrent dans un ordre de l'Eglise latine sans avoir obtenu la permission écrite de la Sainte Congrégation *pro Ecclesia Orientali*.

L'Admission au noviciat est invalide quand le sujet qui se présente a appartenu à une secte non catholique, quand il n'a pas l'âge requis pour entrer en religion, quand il y est entré de force, sous l'empire d'une crainte grave, victime d'une intrigue, quand le supérieur qui l'a reçu a obéi à la force, à la crainte, ou bien encore a été lui-même victime de la ruse. Can. 542. (1). D'autres cas sont énumérés dans le Codex où la prise d'habit et la profession sont invalides. Qu'on lise les canons se rapportant à cette question et l'on verra combien l'Eglise est sage et combien elle s'applique à sauver tous les intérêts et toutes les libertés légitimes.

NOTE 7, p. 154.

Saint Thomas, IIª IIæ q. CLXXXIX, art. 9, se demande si l'on doit pousser les Chrétiens à la vie religieuse. *Utrum aliquis debet alios inducere ad religionem intrandam?* Il répond affirmativement. Ceux qui se livrent à cet apostolat non seulement ne pèchent pas, mais méritent une grande récompense, pourvu qu'afin de réussir, ils n'emploient ni la violence, ni la simonie, ni le mensonge, ni aucun moyen répréhensible.

Dans la même question CLXXXIX, art. 10, saint Thomas enseigne qu'il n'est pas nécessaire de délibérer longuement ni de consulter beaucoup de monde avant d'entrer en religion. La réflexion et les consultations doivent surtout porter sur les empêchements qui pourraient s'opposer à l'entrée en religion et sur l'ordre qu'il convient de choisir.

SIXIÈME CONFÉRENCE

NOTE 1, p. 167.

On ne saurait trop insister sur la dignité, l'action exceptionnellement bienfaisante, le mérite du prêtre au moment où le recrutement sacerdotal est difficile. Pour assurer ce recrutement, il faudrait parler de la vocation sacerdotale et religieuse dans tous les milieux, dans toutes les occasions où la prudence permet de le faire. Rappeler aux parents riches ou pauvres, leur répéter que Dieu leur fait un grand honneur quand il choisit un de leurs enfants pour son service, qu'on porte une lourde responsabilité quand on détourne quelqu'un du sacerdoce ou de la vie religieuse. Demander aux prédicateurs de traiter du sacerdoce et de l'état religieux dans les stations de l'Avent, du Carême, du mois de Marie, dans les retraites aux pères chrétiens, aux mères chrétiennes, aux jeunes gens, aux enfants de *tous* nos collèges, de tous nos patronages, à

exhorter les confesseurs, les directeurs d'œuvres, d'associations, de confrérie à s'occuper de cette question et à l'exposer fréquemment : tel est le moyen de repeupler nos séminaires et nos noviciats. C'est, à mon avis, sur les terrains les plus divers et avec persévérance qu'il faut se livrer à cet apostolat, dont nons avons dit dans une note précédente, qu'il est, d'après saint Thomas, très particulièrement méritoire.

NOTE 2, p. 167.

Saint Thomas insiste longuement sur la perfection des évêques, mais quand il s'agit de décider s'il est permis de rechercher l'épiscopat, il répond : Dans l'épiscopat il faut considérer le ministère dans lequel on peut être utile aux âmes, la dignité qui élève l'élu au-dessus des autres, les honneurs et les richesses qui souvent sont la part de l'évêque. Désirer l'épiscopat à raison soit de la dignité qu'il confère, soit des honneurs et des richesses qu'il apporte, c'est pécher par cupidité, par ambition. Le désirer à raison du ministère et pour être utile au prochain est, *en soi*, louable et vertueux. Si, à ce ministère n'étaient annexés la dignité qui élève au-dessus des autres, les honneurs et l'abondance des biens matériels, on pourrait, sans scrupule rechercher l'épiscopat. Mais comme on ne peut être évêque, sans être promu à un haut rang, il semble que ce serait de la présomption de vouloir servir le prochain en se faisant promouvoir à l'épiscopat quand on n'y est pas contraint par une nécessité manifeste.

Cependant, au terme de son article, saint Thomas tempère un peu la rigueur de sa conclusion. Si, dit-il en substance, quelqu'un capable d'exercer le ministère épiscopal, n'avait aucun souci des honneurs qui y sont attachés, n'aspirait vraiment, en désirant l'épiscopat, qu'au *bonum opus* dont parle saint Paul, son désir serait exempt de présomption. II^{a} II^{ae}, q. CLXXXV, art, 1.

NOTE 3, p. 173.

Quand on suit attentivement les cérémonies du sacre d'un évêque, on est frappé de voir que l'Eglise montre

sans cesse dans l'évêque le *perfectorem*, l'homme chargé de répandre la perfection spirituelle sous toutes ses formes et de la communiquer aux autres. Il serait intéressant d'étudier le Pontifical sous ce rapport.

NOTE 4, p. 175.

Ceux qui voudront constater que nos évêques ont été pendant la guerre de 1914, les défenseurs de la cité seront largement édifiés en lisant un livre qui a paru chez Lethielleux en 1919 et qui a pour titre : *Mon copie de lettres*. C'est une partie de la correspondance active et passive que Mgr Chollet, archevêque de Cambrai a entretenue de 1914 à 1918 avec diverses personnalités. En lisant ce volume, on assiste à un drame dont l'archevêque est le héros. Nul excès auquel Mgr Chollet ne tente de mettre fin par tous les moyens à sa disposition. Toujours ferme, fier, digne et modéré, il intervient dès que son peuple ou son clergé sont victimes de l'injustice et de la dureté. Qu'il s'agisse des prisonniers ecclésiastiques, civils ou militaires, des Petites Sœurs des Pauvres, des Filles de la Charité, des Clarisses, des ouvriers, des évacués, il s'élève contre les procédés inhumains dont ils souffrent. Il réclame sans se lasser, la grâce des condamnés à mort, la liberté d'ordonner ses séminaristes, de confirmer les enfants, de communiquer avec le Saint-Siège, avec ses prêtres, avec ses suffragants, avec l'Université de Lille. Il proteste contre les décrets où l'on condamne les habitants de son diocèse à travailler le dimanche, où l'on prescrit de fermer les églises afin que la messe n'interrompe pas le travail, etc. Rien n'échappe à sa vigilance, aucun silence, aucun échec ne le décourage. Il insiste, il revient à la charge, il épuise toutes les juridictions pour adoucir le sort de ses ouailles et faire triompher le droit. Après s'être adressé aux généraux allemands, aux prélats allemands, aux aumôniers allemands, au nonce de Munich, il écrit à l'empereur d'Allemagne et à l'empereur d'Autriche, au prince Rupprecht, au roi de Saxe et au roi de Bavière, au cardinal Gasparri et au Pape. Il invoque la loi naturelle et la loi divine, la convention de la Haye « la législation générale d'Allemagne et de France ». Souvent

il obtient ce qu'il demande, mais il s'expose gravement lui-même. Les Allemands finissent par le traduire deux fois en conseil de guerre, puis, en septembre 1918, par l'exiler d'abord à Gommegnies, ensuite au delà de la Meuse, au château de Modave.

Nos autres diocèses occupés par l'ennemi durant quatre années ont offert des spectacles analogues. Certes les autorités civiles ont rivalisé de zèle et de patriotisme avec nos évêques et se sont unies à eux pour rendre moins intolérable la vie des départements envahis, mais nos premiers pasteurs ont prouvé par leur admirable conduite que la cité n'avait point d'avocats plus intelligents qu'eux, ni de défenseurs plus héroïquement dévoués.

TABLE DES MATIÈRES

Lettre de Son Éminence le Cardinal Gasparri Secrétaire d'Etat, a l'auteur. 5

PREMIÈRE CONFÉRENCE

L'ESPRIT DE PERFECTION DANS LE CHRISTIANISME

Résumé de l'enseignement donné pendant douze années sur les vertus chrétiennes. Diverses manières de pratiquer ces vertus : Manière ardente et sublime, manière tiède et vulgaire. Le Christianisme, école de progrès, tend au mieux et au parfait. Importance que les docteurs attachent au traité de la perfection.

Sujet de cette Conférence. 1° Le Christianisme nous pousse par toutes ses forces à la perfection. 2° Excellence sans égale de la perfection évangélique. . . . . , 13-14

I

Le Christianisme nous pousse à la perfection.

1. Par la force de sa doctrine.

a) Symboles qui figurent dans l'Écriture-Sainte la perfection chrétienne : trésor caché, perle royale, montagne bénie, royaume des cieux. Prix des actes héroïques. Un seul acte héroïque vaut plus que cent actes tièdes, un saint plus que cent âmes médiocres. Grandeur exceptionnelle de ceux qui passent du mal à la sainteté : Madeleine, l'Enfant Prodigue. Mérite des apôtres qui élèvent une âme du désordre à la sainteté. 14-16

b) Cet enseignement est l'application à notre sujet d'une vérité universellement reconnue. Nous estimons les choses à leur perfection. Nous donnons vingt pièces d'argent pour une

pièce d'or. Même jugement quand il s'agit de l'art, de l'éloquence, de la science théologique, etc. Paroles des Israélites au sujet de David. Sentiments de David à la mort de Saül et de Jonathas.

Il est donc vrai que nous estimons les choses à leur perfection plus qu'à leur nombre et à leur étendue. . . . 16-17

2. Le Christianisme pousse à la perfection par la force de sa loi. .

a) La loi chrétienne est l'ennemie de tout ce qui est mal à quelque degré, regard, signe, geste, pensée, etc. Elle ne pactise avec aucune faiblesse. Pas une nuance du bien n'échappe à sa sollicitude. Grandeur de l'homme qui réaliserait l'idéal chrétien. 18

b) La loi chrétienne demande qu'on soit parfait en tout, que l'on marche de progrès en progrès, que l'on soit saint dans les moindres détails de sa conduite. 18-19

c) La loi chrétienne s'adresse à tous les hommes, quelles que soient leur race ou leur origine. C'est à tous qu'elle dit : Soyez parfaits... Elle s'adresse aux hommes de tous les siècles, car elle ne passe pas. 19-20

d) La loi chrétienne pousse la société à la perfection. Elle a des prescriptions en rapport avec la condition particulière à chacun, pour les pasteurs et les brebis, les rois et les sujets, etc. Or la nation où chacun remplirait avec conscience les devoirs de son métier serait une nation exemplaire. 20-21

3. Le Christianisme nous pousse à la perfection par la force de son culte.

Action sur les âmes ;

a) des cérémonies. Belles pensées à ce sujet du Catéchisme du Concile de Trente. 21

b) des psaumes qui nous excitent au bien, des hymnes qui nous rappellent notre destinée surnaturelle, la nécessité d'y parvenir. 22-22

c) des mystères dont on célèbre le souvenir, de la vie des saints pleine d'émouvantes leçons. Il n'est pas une heure où la liturgie ne nous prêche l'ardeur dans le bien. . . . 22-23

b) Les monuments du culte, les temples, les autels, etc. exercent une influence sanctifiante sur les âmes. Fécondité de la prédication et de l'apostolat. 23

4. Surtout le Christianisme nous pousse à la perfection par ses forces mystiques.

Les forces mystiques agissent au dedans.

a) La première est la grâce. Considérée dans son essence, elle

nous apporte un surcroît de bonté. Cette bonté est envahissante. De l'âme elle se répand dans toutes les facultés pour y faire régner une surabondante justice. Elle saisit ensuite notre activité pour y opérer une admirable transformation. C'est un moteur qui nous excite continuellement à mieux faire. L'Aiguillon de Satan et l'aiguillon de la grâce. Violences sacrées de la grâce. Effets de cette violence. 23-25

b) La grande force mystique du Christianisme est le Saint-Esprit dont la mission est de tout achever. Comment par lui se clôt la Trinité, s'achèvent la création, l'homme, la Révélation. Comment, il habite en nous, afin de nous vivifier, de nous affermir, de nous régir, de nous guider. Comment il se substitue à notre raison hésitante, comment ses dons dorent nos vertus et nous entraîne à un héroïsme surhumain dans sa substance et dans sa manière d'éclater. 25-28

II

La perfection chrétienne est d'une supériorité sans égale.

1. Elle dépasse celle des païens.

a) Noblesse de la nature humaine, même après la chute originelle. Erreurs de Luther et de Baïus inconciliables avec la doctrine de l'Église. Interprétation d'un mot de S. Augustin. 28-29

b) Vertus réelles et positives des païens dans l'antiquité. Epaminondas, Aristide, Socrate, Lucrèce, Mucius-Scœvola, Auguste, Marc-Aurèle. Vertus réelles et positives de certains incrédules du temps présent. — Probité intellectuelle, sincérité, courage, patriotisme, fidélité conjugale, courtoisie de plusieurs. Aberrations de Pélage suivi par Rousseau, de Malès suivi par Luther. Pondération du Christ qui, sans méconnaître les qualités des païens, nous demande une plus grande perfection. 29-31

2. La perfection chrétienne nous élève au-dessus des publicains et des pharisiens.

a) Qualités des Publicains. Leur amour de leurs semblables, leur bienfaisance, leur humilité, leur justice, leur repentir. Les Chrétiens sont tenus de monter plus haut. 31-32

b) Qualités des Pharisiens. Nationalistes du temps, ils défendaient l'indépendance d'Israël, la loi. Leur fidélité aux prescriptions de cette loi. Fanatisme de leur zèle. Pourquoi leur sainteté

était insuffisante. Jugement du Maître sur leurs œuvres. « Si votre justice ne dépasse pas la leur, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux ». 32-33

3. La perfection chrétienne doit imiter la perfection divine.

a) La promesse fallacieuse de Satan : « Vous serez comme des dieux. » Nos âges ont emprunté au serpent antique son langage blasphématoire. Le Christ, à son tour, a repris le mot du Tentateur. Il nous ordonne de tendre à la Perfection du Père Céleste. 33-34

b) Mais la perfection de Dieu est infinie. — Impossibilité de l'atteindre. Il faut cependant s'efforcer de s'en approcher. Sens du précepte de N. S. : « Soyez parfaits comme votre Père Céleste est parfait. » Obligation pour nous de nous hâter, de courir, de voler vers le terme où nous trouverons la plénitude de la vie surnaturelle. Nécessité de progresser toujours à quelque hauteur que l'on soit parvenu. L'ange de la perfection, comme l'ange de la mort nous crie : « Marche. » sans nous permettre de nous reposer, de nous arrêter, de respirer. — La perfection chrétienne n'a point de limite. Elle grandirait à l'infini, si notre âme était capable de contenir la gloire et de porter le poids de l'infini. — La vertu chrétienne est supérieure à la vertu païenne qui nous dispose déjà, selon les philosophes à ce qu'il y a de meilleur: *Dispositio perfecti ad optimum*. 33-36

Les ennemis du progrès spirituel ont perdu le sens chrétien. Ils ramènent tout à des proportions mesquines, ils n'ont compris ni le Christ, ni ses interprètres, les Apôtres.

Le *minimisme* est un système bâtard et une école de décadence avec lesquels il faut rompre pour écouter le Christ qui nous presse de rechercher passionnément la perfection par l'effort et par le désir comme nous recherchons le bonheur. . . 36-37

DEUXIEME CONFÉRENCE

LES ÉLÉMENTS DE LA PERFECTION CHRÉTIENNE

Résumé de la Conférence précédente. — En quoi consiste la perfection chrétienne. Sentiments divers que les hommes professent à ce sujet. Beaucoup s'illusionnent, prenant, comme le dit S. François de Sales, « les effets pour la cause, le ruisseau pour la source, les branches pour la racine, l'accessoire pour le prin-

cipal, et souvent l'ombre pour le corps. » Nécessité d'éclairer en cette matière le peuple chrétien. 45-46

I

L'élément essentiel de la perfection chrétienne, c'est la charité.

a) La perfection se mesure au degré de la charité. Développement de cette pensée d'après S. Augustin et Bossuet. . 46-47

b) Rien ne remplace cette vertu royale dans l'œuvre de notre sanctification. Enseignement de l'ancien Testament. Enseignement du Nouveau-Testament. La première lettre de S. Paul aux Corinthiens. L'Apôtre exalte les dons que l'Esprit-Saint a répandus parmi les fidèles de la primitive Eglise : don de l'apostolat, don des miracles, don de science surhumaine, don de prophétie, don des langues. Grandeur de ceux qui ont reçu ces dons. La charité préférable à tous ces dons. Hymne de S. Paul en l'honneur de la vérité 47-50

c) La charité comportant l'amour de Dieu et l'amour du prochain, on se demande auxquel de ces deux amours, la vie chrétienne puise sa perfection. Opinion des philanthropes qui voient dans la bienfaisance la vertu par excellence. Culte de l'Humanité. Cette opinion est erronée. La perfection se tire d'abord et principalement de l'amour de Dieu. . . . 50-51

d) Pourquoi cela ? Parce que l'être est parfait quand il atteint sa fin dernière. Explication de cette pensée. — C'est par l'amour que nous nous unissons à Dieu. Merveilleux changements que l'amour de Dieu produit en nous. 51

d) Secondairement l'amour du prochain entre comme élément dans la vie parfaite. Motif de cette affirmation. L'amour de Dieu entraîne l'amour de tout ce que Dieu a fait et de tout ce qui est cher à Dieu. Culte surnaturel de S. François pour les créatures. Amour spécial de Dieu pour les êtres raisonnables qu'il a sauvés en nous livrant son Fils. De là, pour nous, l'impossibilité d'aimer Dieu sans aimer nos frères. . 51-52

II

A quelle charité devons-nous arriver pour atteindre la perfection nécessaire au Chrétien ? A quelle charité devons-nous pré-

tendre, si nous voulons nous élever au-dessus de la perfection commune et indispensable au salut?

1. Nous sommes tous tenus d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et de toutes nos forces, puis d'aimer le prochain comme nous-mêmes.

a) L'amour de Dieu exige d'abord que nous n'aimions rien plus que Dieu, rien contre Dieu, rien autant que Dieu.

b) Nous obéirons à cet amour en observant les commandements. Quand on observe les commandements on aime Dieu de tout son esprit, de toute son âme, de toutes ses forces. Développement de cette pensée 53-54

c) Cet amour est compatible avec les affections vaines et superflues qui ne lui sont pas formellement contraires, avec les mauvaises inclinations et les restes des mauvaises habitudes : rigoureusement il n'exclut que le péché mortel. Il ne nous oblige pas à suivre les conseils, excepté dans les cas où il est impossible, sans cela, de satisfaire aux préceptes. Ce que signifie cette doctrine. 54-55

2. Application de ces principes à l'amour du prochain.

a) La perfection chrétienne demande que nous aimions notre prochain comme nous-mêmes, sincèrement, en vue de son bien, etc. 55-56

b) Que nous l'aimions d'une manière sagement ordonnée. Sens de cette affirmation. 56

c) Que nous l'aimions saintement, effectivement, d'une façon dévouée. Cet amour doit être universel. Notre cœur étroit est dilaté par la charité. Il lui est interdit d'exclure qui que ce soit de sa charité. Précision de cet enseignement, signification qu'il faut lui donner. 56-58

3. Pouvons-nous prétendre à une sainteté plus haute ?

a) La perfection absolue n'est pas accessible aux créatures. En Dieu seul l'amour bat son plein et l'Infini de la Charité égale l'Infini de la Bonté. Il faudrait que nous fussions Dieu pour l'aimer autant qu'il est aimable. Infirmité de notre nature en ce domaine. 58-59

b) Nous n'avons pas la faculté de vivre dans un amour où l'on pense continuellement à Dieu, où l'on ne respire que pour lui. Cette charité, avec la perfection qu'elle implique, est la part des bienheureux. Raisons de notre impuissance. 59-60

c) Ce que nous pouvons faire, c'est de nous dégager de tout ce qui nous empêche de nous attacher librement à Dieu, c'est de nous livrer aux exercices surérogatoires qui font progresser

la charité. Exemples de renoncement. A ce point, la perfection dépasse la sainteté commune. 60

d) Il faut raisonner d'une façon analogue en ce qui concerne l'amour du prochain. Degrés de l'amour fraternel. Des sacrifices toujours plus généreux et plus héroïques que cet amour entraîne. Perfection supérieure à laquelle il conduit. . 61-62

III

Rôle des autres vertus dans l'œuvre de la perfection.

1. Par elles-mêmes, acquises ou infuses, elles nous rendent meilleurs. Lorsqu'elles croissent, l'homme croît avec elles. D'elles-mêmes, elles tendent à un épanouissement complet. *Dispositio perfecti ad optimum.* 62

2. Elles favorisent *l'éclosion*, *le progrès*, *le triomphe* de la charité.

a) La foi, l'espérance, les vertus morales nous disposent à la charité, la foi en nous faisant connaître Dieu, l'espérance en nous attachant à lui comme au Rémunérateur tout puissant, les vertus en nous permettant de résister aux passions qui sont un obstacle à la charité. Action dans cet ordre de la force, de la tempérance, de la justice, de la prudence. 62-64

b) Les mêmes vertus contribuent au progrès de la charité. Comment la foi, l'espérance et les vertus morales nous préparent à une charité plus vivante. La charité de S. Paul. 64-66

c) Ces vertus permettent à la charité d'étendre son règne à tout l'organisme et à toutes les opérations de l'être humain. — La charité communique à toutes les autres vertus sa noblesse et ajoute une nouvelle dignité à leur dignité native. . 66-67

En revanche les autres vertus, soumettant tout l'homme à la charité, la charité joue de toutes les puissances intellectuelles, affectives, sensibles, physiques de l'homme pour adresser à Dieu un magnifique hymne d'amour. 67-69

Exhortation à l'amour de Dieu. Sans amour de Dieu, point de vie spirituelle, point de Christianisme, point de salut éternel. Il faut progresser dans cet amour. Paroles de Bossuet, de S. François de Sales, de S. Paul. Nécessité de pratiquer toutes les autres vertus pour mieux aimer Dieu. — Il n'y a point de proportion entre les sacrifices qu'exige cet amour et le bonheur qu'il nous assure. 69-71

TROISIÈME CONFÉRENCE

LES ÉTATS DE PERFECTION : LA VIE RELIGIEUSE

Signification du mot, *état*, forme d'existence régulière, permanente, à laquelle on est astreint en vertu d'une loi, d'un principe de justice, d'un acte volontaire, public, définitif, de lui-même irrévocable, et que l'autorité légitime a reconnu et scellé. Etat d'esclave, état conjugal, état de perfection. — On peut être parfait sans être dans l'état de perfection, et vivre dans l'état de perfection sans être parfait. Parabole de l'Evangile. Notre mobilité nous porte à être tantôt pires, tantôt meilleurs que nous ne l'avons voulu. — Cependant les états de perfection nous orientent vers l'idéal.

Deux états de perfection : l'Etat religieux, l'Episcopat. L'Etat religieux est un mode de vie dans lequelle on se consacre totalement au culte de Dieu, où l'on s'offre à lui en holocauste. Cette conférence développera cette définition. 79-81

I

1. Dans l'Etat religieux on se donne à Dieu.

a) Comme créatures et comme chrétiens, nous devons déjà un culte à Dieu et parfois nous sommes obligés de mourir pour lui. Ce devoir est absolu, on le remplit en observant les préceptes. 82-83

b) La profession religieuse nous conduit plus loin. Elle nous demande de nous consacrer entièrement à Dieu, à changer notre vie en un acte de religion. L'holocauste dans l'Ancien-Testament. On brûlait toute la victime en l'honneur de la Divinité. Les autres sacrifices symbolisent la vie commune du chrétien, l'holocauste figure la vie du religieux qui se livre entièrement à Dieu, sans rien réserver pour lui-même.

Larcin sacrilège du religieux qui retient quelque chose de lui-même. 83-84

2. Le don du religieux est sans retour. Il entraîne toute la vie qu'il faut consacrer à Dieu, à mesure que nous la recevons. Pour atteindre ce résultat, les Ordres ont choisi des constitutions. Ces constitutions disposent de toutes les heures afin que, du matin au soir les religieux appartiennent à Dieu . . 84-87

b) Ce langage paraît intransigeant, mais la loi de l'holocauste est le plus grand des amours. — Absolutisme de l'amour. — Ses exigences, qu'on le considère en celui qui aime ou en celui qui est aimé. — Le sentiment souverain qui s'appelle la charité dépasse en intensité tous les autres amours. Dieu qui est aimé ne souffre pas que l'âme se partage. L'homme qui aime vraiment Dieu a besoin de se donner à lui sans réserve. . 87-88

II

Il est difficile de parvenir à cette plénitude de charité. Révolte de la nature devant le feu de l'holocauste.

L'obéissance aux conseils évangéliques triomphe de ces répugnances, bien que la perfection ne consiste pas dans la pratique des conseils. Rôle des conseils dans l'œuvre de la perfection. Place des conseils dans la vie religieuse. 88-90

1. Le religieux, à quelque société qu'il appartienne, est tenu de suivre les conseils qui se rapportent à la pauvreté, à la chasteté, à l'obéissance pour triompher des trois obstacles qui se dressent sur le chemin de la perfection : la passion de la richesse, la passion des joies sensibles, la passion de l'indépendance.

a) Le premier obstacle à la charité, c'est la richesse. Le jeune homme de l'Evangile retenu par son attachement à sa fortune. Avertissements réitérés de N. S. à ce sujet. La richesse, obstacle au salut. Combien trahissent toutes les vertus, mus par l'esprit de cupidité. 90-92

b) Fatale à la vie chrétienne, la richesse l'est plus encore à la perfection. L'amour de la richesse ne laisse à la charité qu'une vie languissante. Il absorbe l'attention, il nous empêche de vaquer au service de Dieu. Tableau du mal causé dans les âmes par la cupidité. Sainteté difficilement accessible d'Abraham, de Job, de Louis IX qui, vivant dans le luxe, sont cependant devenus parfaits 92-93

c) Avantages de la pauvreté au point de vue surnaturel. Elle nous arrache aux soucis des biens terrestres. Elle nous permet de suivre de plus près le divin Pauvre, Jésus-Christ. Réponse aux objections formulées contre cette thèse, objections portant moins contre la pauvreté que contre la misère, contre la pauvreté volontaire que contre la pauvreté forcée. — Il est, en

outre, plus facile de se détacher de ce que l'on désire que de ce que l'on possède

2. Le religieux est astreint à la Chasteté. 93-95

a) Le règne de la chair éloigne de Dieu. Quand l'homme n'est plus que chair, il cesse d'aimer Dieu. Leçons de l'expérience à ce sujet. L'histoire de la débauche est l'histoire des ruptures avec Dieu. Les plaisirs des sens nous rendent indifférents aux choses de Dieu. Le moindre écart en cette matière trouble notre intimité avec Dieu 95-96

b) La chasteté nous met à l'abri de ces fautes et de ces dangers. Par sa délicatesse, sa susceptibilité, elle conserve au cœur son intégrité, sa liberté ; elle le dispose à entrer dans le concert des vierges. 96-97

c) Sainteté du mariage. Exemples de sainteté dans l'état du mariage. Les époux sont rares qui accomplissent sans défaillir les devoirs de leur vocation. Crimes fréquents qui outragent brutalement le mariage. Mal que les meilleurs ont à se contenir, à ne point passer de l'usage à l'abus des plaisirs. Textes de S. François de Sales et de S. Paul 97-98

d) La chasteté absolue affranchit l'homme des préoccupations et des tentations inhérentes au mariage. — Elle ne dessèche pas le cœur, quoi que dise un paganisme menteur. Egoïsme et dureté de l'amour charnel. Générosité, dévouement des âmes chastes. Paroles du P. Lacordaire. 99

3. L'obéissance est un troisième élément essentiel à l'Etat religieux.

a) Deux sortes d'obéissances : l'obéissance aux préceptes, l'obéissance aux conseils. La première est absolument nécessaire à l'ordre, à la paix, à la prospérité du monde. Maux sans nombre dont l'esprit de révolte est le principe. Il brise tous les liens entre l'homme et Dieu. 99-100

b) Cette obéissance laisse encore un vaste champ à la liberté. Dans ce champ, pourtant restreint, la liberté est exposée à mille erreurs, à mille fautes. L'obéissance religieuse nous défend contre ces erreurs et ces fautes en confiant notre vie à des supérieurs, c'est-à-dire à des êtres meilleurs que nous. 100-101

d) Comment cette obéissance supplémentaire est-elle un instrument de perfection ?

1° Parce qu'elle nous soumet à une direction plus éclairée que la nôtre. 2° Parce qu'elle coupe court aux hésitations, aux doutes qui dévorent notre temps. 3° Parce que, grâce à elle, nous renonçons à notre volonté faillible pour suivre la volonté

infaillible de Dieu qui nous est signifiée par nos supérieurs. 101-102

Tous les hommes ne sont point tenus à la pauvreté de surcroît, à la chasteté absolue, à l'obéissance totale. Tous sont tenus d'aimer Dieu par dessus toutes choses et, pour l'aimer ainsi, de posséder l'esprit de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, d'emprunter quelque chose à la générosité des Ordres religieux. Conseils de l'Apôtre aux gens du monde pour les faire avancer dans les voies de la perfection... 102-103

QUATRIÈME CONFÉRENCE

LES VŒUX DE RELIGION

La vie religieuse oblige ceux qui s'y vouent à pratiquer les conseils concernant à la perfection de la pauvreté, de la chasteté, de l'obéissance. Cette obligation naît des vœux. Hostilité dont les vœux de religion ont toujours été l'objet. Fermeté de l'Eglise dans la défense des vœux. 111-112

I

Qu'appelle-t-on vœux de religion ?

1. On appelle vœux de religion les promesses par lesquelles, librement, après mûre réflexion, on s'engage à servir Dieu, et, dans ce but, à pratiquer jusqu'à la mort les vertus de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, puis à suivre la règle que l'on a embrassée.

a) Les vœux sont de l'essence de l'Etat religieux.

On peut, sans prononcer aucun vœu, devenir un grand saint, on n'est pas religieux. Il faut en dire autant de ceux qui n'ont pas prononcé les trois vœux, qui se sont contentés d'en prononcer un ou deux. Les ordres militaires du Moyen âge. C'est improprement qu'on les appelle religieux. . . . 113-114

b) Deux sortes de vœux : le vœu temporaire et le vœu perpétuel. Mérites du vœu temporaire qui ne suffit pas pourtant à fixer dans l'Etat religieux. Le vœu perpétuel est simple ou solennel. A quoi l'on s'oblige par le vœu simple. Le vœu simple laisse au religieux le domaine radical sur lui-même et sur ses biens. Pourvu que l'Eglise n'en ait pas décidé autre-

ment, les actes contraires aux vœux simples sont illicites, non invalides. 114-116

d) Le vœu solennel lie davantage, il a une portée supérieure à celle du vœu simple, la transgression du premier est plus grave que la transgression du dernier. Le premier enlève aux actes qui lui sont contraires toute valeur. On devient, par le vœu solennel, radicalement incapable de posséder en propre, de se marier, de disposer de soi. 116

e) D'où vient au vœu solennel ce caractère? Plus probablement de sa nature. La bénédiction et l'acceptation de l'Eglise est une condition pour que le vœu solennel soit valide comme pour le mariage. 116-117

f) Autrefois les vœux simples n'étaient que l'acheminement aux vœux solennels. — On devenait définitivement moine par les seuls vœux solennels. Depuis Grégoire XIII surtout, l'Eglise considère les religieux à vœux simples comme de vrais religieux. Ils ne le sont pourtant pas totalement comme les religieux à vœux solennels. 117-118

2. Le religieux promet obéissance à la règle de son ordre. Cette règle varie selon les Instituts; elle est toujours un moyen de mieux pratiquer les vœux et de mieux aimer Dieu. Importance, pour la sanctification de la simplicité du vêtement, de la mortification, du jeûne, etc.

La clôture sépare du monde et du danger, l'observance assouplit la volonté, le silence favorise le recueillement, l'étude et la prière, la vie commune porte un coup décisif à l'individualisme, fils de la concupiscence. Fureurs des sectes contre la vie commune. 118-119

II

Avantages des vœux de religion.

1. Le vœu est un acte qui nous ennoblit, c'est un geste qui nous confère une vraie grandeur.

Ruth et Noémi. Notre générosité s'inflige de fréquents démentis, c'est beaucoup qu'elle s'affirme par des actes forts et de sublimes résolutions. 119-120

2. Les vœux nous affermissent dans la voie de la perfection. L'homme a besoin de se défendre contre sa naturelle mobilité. Mobilité de l'homme dans ses rapports avec ses semblables, dans

ses rapports avec Dieu. Les vœux de religion sont un remède à notre inconstance. 120-121

3. Le vœu enchaîne aux vertus qui mènent à la perfection.

a) C'est une promesse qui nous oblige à tenir. Quand on manque à sa parole, à un traité, à un contrat, on est disqualifié qu'on soit un individu ou qu'on soit un peuple. Ce principe reconnu partout. 121-122

b) Caractère sacré du serment émis solennellement devant les hommes et devant Dieu. Ce serment lie et enchaîne. Les vœux ont ce caractère.

La société chrétienne l'admet et proteste contre quiconque viole ses vœux. Sévérité du monde pour ce qu'il appelle les « défroqués », les apostats. 122-123

c) Le vœu de religion enchaîne jusqu'à la mort et, jusqu'à la mort, consacre à l'idéal chrétien.

Émotion des peuples chrétiens quand ils entendent les paroles de la profession religieuse. Ils ont conscience du changement radical et définitif qui s'opère dans l'âme du religieux. 123-124

4. Le vœu ajoute un mérite à celui qui appartient en propre à chaque vertu.

a) L'acte de foi, par exemple, quand il est vivifié par la charité, a un double prix; celui qu'il tient de lui-même, celui qu'il emprunte à la charité. Pareillement les actes du religieux sont deux fois louables, et parce qu'ils émanent de la pauvreté, de la chasteté ou de l'obéissance, et parce qu'ils sont exigés par le vœu, qui relève de la vertu de religion. 124

b) La vie religieuse, par les trois vœux, devient un chant perpétuel et un holocauste en l'honneur de Dieu. Un chant perpétuel à la louange de Dieu, car par les trois vœux le religieux proclame que, tous les biens, si on les compare à Dieu sont indignes de notre attention, un holocauste, car, par les trois vœux nous immolons à Dieu les biens extérieurs, les biens du corps et les biens de l'âme. 124-126

c) Les vœux solennels, jusqu'à un certain point, remédient à l'impuissance où nous sommes de donner à Dieu notre vie en une seule fois. Le religieux, par sa promesse, abandonne le présent à Dieu, et aussi, dans quelque mesure, l'avenir puisque promettre, c'est déjà donner ce que l'on promet, puisque livrer l'arbre lui-même, c'est livrer ses feuilles, ses fleurs et ses fruits. 126-127

d) Pour quelques-uns, les vœux sont l'unique voie qui puisse les mener au salut. Ces âmes ne seront que sublimes ou

misérables. Elles se perdront dans la vie du monde. Elles ne renonceront à ce qui est mauvais qu'en se sacrifiant complètement au bien. Le seul lieu où elles ne se damneront pas, c'est le monastère. 127-128

Les simples fidèles peuvent, sans briser avec le monde, s'associer à la vie des couvents, en devenant oblats, tertiaires ou familiers des Ordres religieux et en partageant leurs mérites. Ils le peuvent, à défaut de cette affiliation, en remplaçant les vœux par l'intention surnaturelle de vivre au service de Dieu. En quoi consiste cette intention. Ses effets heureux dans l'ordre du salut. 128-129

CINQUIÈME CONFÉRENCE

LE DROIT D'ENTRER EN RELIGION

Les maîtres de la science sacrée enseignent que l'homme a le droit d'entrer en religion. Langage plein de vivacité de S. Jérôme contre Vigilance, de S. Thomas contre Guillaume de S. Amour. La doctrine traditionnelle prévalut au XIII[e] siècle, elle prévaudra encore dans l'avenir. Le P. Lacordaire et la France. Cette conférence a pour but de prouver que l'homme a le droit d'entrer en religion. 137-140

I

1. Tout ce qui est conforme à l'Evangile est saint, tout ce qui lui est contraire est inique. Non seulement l'Evangile nous permet d'entrer en religion, il nous y invite par ses enseignements, et par les exemples du Christ.

a) Par ses enseignements. Réponse de Jésus-Christ au jeune homme qui voulait être parfait. Le Maître lui conseille d'embrasser la pauvreté. Admiration de Jésus pour ceux qui ont renoncé aux joies sensibles. Il excite aussi ses disciples à faire abnégation d'eux-mêmes et de la liberté par l'obéissance. 140-141

b) Par les exemples du Christ. — Pauvreté du Sauveur. Sa conversation avec le scribe. Pureté parfaite du Sauveur. Sa sainteté à cet égard est au-dessus de tout soupçon. Son obéissance est totale et s'élève aux sommets de l'héroïsme. Imiter

Jésus-Christ, c'est atteindre l'idéal de la vie morale. . 141-142

2. Reproches adressés aux religieux. Réponse à ces reproches.

a) Le monde laisse les riches dépenser leur fortune pour contenter leur vanité et leurs passions, au nom de quel principe condamnerait-on ceux qui, par la pauvreté, luttent contre l'amour des biens temporels, ennemi des intérêts terrestres et éternels de l'humanité? Le communisme veut détruire la propriété, pourquoi nous serait-il interdit d'abandonner des biens qui gênent notre marche vers Dieu? 142-143

b) Objections contre la Chasteté. Réponse : Il faut promouvoir dans le monde la vie spirituelle. Le peuple devient stérile qui brise avec la religion. L'ennemie de la procréation, c'est la débauche, ce n'est pas la chasteté. Nécessité d'une école de chasteté absolue pour que soit respectée la chasteté indispensable à la propagation du genre humain. 143-144

c) La grande objection : L'obéissance. — La liberté n'est pas une idole. C'est la faculté de choisir les moyens d'atteindre la fin dernière. Au nom de la liberté humaine, nous demandons qu'on nous permette de ne pas manquer notre destinée. L'obéissance, dit-on, amoindrit la personnalité. Cette objection ne vaut pas moins contre les gens du monde que contre les gens du cloître. Nul, ici-bas, n'est complètement indépendant. Assujettissements auxquels sont soumis tous les hommes, quel que soit leur état. 144-145

d) Les vœux étant irrévocables vous enchaînent d'une façon irrévocable. Sans doute, mais il en est ainsi dans tous les états : état des époux, des soldats, des prêtres, des évêques, des rois. Les invectives contre les vœux de religion se retournent contre toute loi, toute promesse, tout contrat, toute institution 145-146

e) La vérité, c'est que plus on se met dans la nécessité de faire le bien, plus on est grand et libre. La liberté de Dieu, des Anges, des saints asservis au bien est la liberté par excellence. Belle page de Balmès sur cette question. Nos vœux, nous contraignant de nous sacrifier à Dieu et aux causes justes, nous avons le droit de les prononcer comme nous avons le droit de servir Dieu, la patrie, le genre humain, de chercher la perfection et le royaume des cieux. 146-148

II

Ce droit est sacré.

1. Nul ne nous empêchera de l'exercer sans offenser la justice et la religion.

a) L'Eglise a déterminé les cas où l'on est obligé de rester dans le siècle. Énumération de ces cas. Accord de ces dispositions avec l'Evangile. Dans quelle mesure les clercs engagés dans les ordres sacrés sont tenus de renoncer momentanément à leur désir d'entrer en religion. Ce qu'il faut penser de ceux qui voudraient, pour échapper à des embarras, se réfugier dans des couvents. 148-149

b) En revanche, c'est un crime de forcer quelqu'un à professer l'état ecclésiastique ou religieux. Attitude de l'Eglise contre ces violences. Le Christianisme tuteur de la liberté réglée par la raison humaine et la raison divine. 149-150

2. Barbarie de quiconque refuse aux âmes appelées à une vie meilleure, la faculté de suivre les inspirations de Dieu.

a) Moyens directs que l'on emploie pour entraver la vocation religieuse ou ecclésiastique : menaces, lois, décrets. Enseignement de Léon XIII. 150-151

b) Hostilités que la vocation religieuse rencontre dans le monde. Procédés indignes de certaines familles pour éloigner les jeunes gens et les jeunes filles du cloître ou du sacerdoce. Pièges que les parents de S. Thomas d'Aquin lui tendirent afin de le détourner de sa vocation. 151-152

c) On n'emploie pas toujours ces moyens. Ruses auxquelles on recourt dans l'espoir d'empêcher ceux que Dieu appelle de réaliser leurs desseins. On les oblige à consulter de vingt côtés, de fréquenter le monde, d'essayer d'une autre carrière, de s'exercer à la vertu commune avant de prétendre à la perfection, etc., etc. Dans quelle mesure il est nécessaire de délibérer et de consulter avant d'entrer en religion. Qu'il convient d'une Part de ne pas céder à un enthousiasme irréfléchi, et, d'autre part, de ne pas traîner les choses en longueur afin de les faire échouer. Que la vie religieuse n'est pas seulement ouverte aux âmes déjà exercées à la vertu, qu'elle est ouverte aux âmes faibles. Ce qu'elle est pour les unes et pour les autres. 152-154

d) Triste spectacle que présente le monde. Dieu forcé de défendre la souveraineté de ses appels contre la chair et le sang, contre l'esprit du siècle, contre ceux qui entourent l'élu, contre l'élu lui-même. L'appel de Dieu, en soi, n'oblige pas comme une loi, mais comme un conseil. Dangers auxquels on s'expose en lui résistant. Responsabilité des parents qui s'opposent à la vocation religieuse de leurs enfants. Souvent d'amers

regrets et de durs châtiments les attendent. Souvent le salut éternel dépend de la fidélité à la vocation. 154-156

Il n'y a point de présomption à tendre à la perfection par la vie religieuse, car nous nous fions à la force de la grâce, non à nous-mêmes.

Obligations pour tous de se soumettre à l'Esprit-Saint. Qu'il nous appelle nous ou les nôtres dans les carrières du monde, dans le sanctuaire, dans le cloître, nous sommes tenus de respecter ses volontés malgré nos répugnances. . . . 156-157

SIXIÈME CONFÉRENCE

LES ETATS DE PERFECTION L'EPISCOPAT

Le prêtre. Services éminents qui rend à Dieu et au monde. Intermédiaire entre Dieu et les hommes. Son action bienfaisante dans les villes et les campagnes. Ses vertus, pureté, obéissance. Sa perfection quand il s'attache aux devoirs de sa vocation et de son ministère. Admiration et reconnaissance qui lui sont dues. Pourquoi on ne parlera pas du prêtre dans cette conférence.

On parlera de l'Episcopat qui est le plus haut état de perfection.

Comment l'évêque est élevé au plus haut état de perfection et possède la plénitude du sacerdoce. Ce qui caractérise la perfection propre à l'Episcopat. 165-167

I

1. L'évêque est fixé dans l'état de perfection par des engagements solennels que l'Eglise a officiellement consacrés.

a) Insistance avec laquelle on demande à l'élu de protester de sa fidélité à Dieu, à l'Eglise, au Saint-Siège. Multiples promesses qu'on exige de lui. Détail des objets sur lesquels portent ces promesses. 167-178

b) Après les promesses, les serments. Ces serments concernent toutes les vérités enseignées par le Christianisme. . . 168

2) Le prélat consécrateur recueille ses serments, ces promesses, cette profession de foi.

a) Série de prières et d'actes destinés à appeler sur le futur évêque les grâces du ciel.

Pompe que l'Eglise déploie pour le sacre d'un évêque. 169-170.

b) Consécration de la tête, siège des pensées, des mains, instrument de l'action. Supplications du Consécrateur, du peuple, pour que l'élu reçoive la plénitude du sacerdoce et devienne capable de l'exercer. 170

c) Remise des insignes : de la houlette, symbole de la douce fermeté avec laquelle l'évêque doit gouverner. Remise de l'anneau, symbole de la fidélité qu'il lui faudra prouver à son église. Remise de l'Evangile, symbole de sa constance dans l'enseignement de la vérité catholique. Imposition de la mitre, symbole de courage qu'il déploiera contre les ennemis de Dieu. On lui présente des gants, symbole de son innocence et de sa pureté. 170-171

3. Ici l'on considère dans le sacre, moins du caractère épiscopal que l'acte scellant à jamais les promesses de l'élu.

a) Les promesses et les serments solennellement acceptés par l'Eglise, entraînent pour l'élu des obligations : obligations de ne vivre que pour Dieu, pour l'Eglise, le Saint-Siège. Multiplicité des devoirs qui incombent à l'évêque du fait de ses promesses. 171-172

b) Ces promesses changent l'état de l'Evêque, jouent dans sa vie le rôle des vœux dans la vie du religieux et l'obligent à être parfait. 172

II

Quelle perfection suppose l'épiscopat ?

1. L'Episcopat exige une telle surabondance de perfection que cette perfection se communique aux autres. *Episcopi se habent ut perfectores*.

a) Perfection de l'évêque considéré comme docteur. Il est le gardien et le dispensateur de la vérité chrétienne. Il faut qu'il la prêche dans sa pureté, dans son intégrité, dans sa précision ; dans sa simplicité. Il faut qu'il en nourrisse la multitude, qu'il se montre l'adversaire des erreurs, des nouveautés trompeuses, etc. 172-174

b) Perfection de l'évêque considéré comme pasteur. En cette qualité, il veille sur son troupeau, il le conduit d'une main sûre et miséricordieuse, il le défend contre les mensonges et contre le mal dans l'ordre spirituel, contre la tyrannie et les dures

puissances de ce monde dans l'ordre temporel. Beau titre décerné à l'évêque appelé : Défenseur de la cité. . . 174-176

c) Perfection de l'évêque considéré comme soldat. Il est l'homme de la paix dans la vérité, la justice, l'amour, la saine liberté. Il demeure sur tous les terrains le champion du droit, l'avocat et le protecteur des petits et des faibles, et surtout le chevalier de l'Eglise. 176-177

2. Quelle vertu suffira à cette tâche ? L'évêque devra porter la charité à un haut degré d'extension, d'efficacité, d'intensité.

a) Extension de sa charité qui doit embrasser toutes les brebis de son troupeau : les brebis fidèles ou infidèles, paisibles ou irritées, ferventes, tièdes, errantes, perdues, loyales, intrigantes, menteuses ; toutes les églises de son diocèse. Dilatation de cœur que suppose cet amour universel. Grandes paroles de saint Paul aux Corinthiens. 177-178

b) Efficacité de sa charité. L'évêque, bien qu'il n ait point fait vœu de pauvreté est tenu de pourvoir, autant qu'il le peut, aux besoins matériels de son peuple et, pour cela, d'abandonner ses biens aux pauvres, sans toutefois renoncer aux ressources nécessaires à l'entretien convenable de sa maison. Afin de se consacrer à ses ouailles, il est soumis aux lois d'une continence communicative. Juge et roi, l'évêque appartient aux autres et est le serviteur de tous. 178-180

c) Intensité de sa charité. Cette intensité dépend de la force avec laquelle il sait souffrir pour ses sujets. En enseignant la vérité, l'évêque se heurte aux contradictions du schisme et de l'hérésie, aux critiques et aux résistances de ses brebis. S'il prend le parti de l'ordre, la multitude révolutionnaire s'insurge contre lui. S'il prend le parti de la liberté, la tyrannie le persécute. Ses épreuves lorsqu'il répand l'Evangile chez les barbares et les païens. Plaintes de Mgr Retord. Sans doute l'évêque est parfois honoré et aimé, mais à chaque instant il est exposé aux pires violences. Rapide aperçu des souffrances qu'ont endurées les évêques d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse, de la part du protestantisme. Les évêques de France durant les révolutions, les évêques d'Allemagne pendant le Kulturkampf, les évêques de Pologne sous le joug russe, les évêques de Suisse sous les tracasseries de Genève. Tribulations de nos évêques pendant la dernière guerre. La doctrine montre que l'évêque doit être prêt à donner sa vie pour son troupeau, l'histoire que, dans leur ensemble, nos pasteurs ont toujours été et sont toujours prêts à ce suprême sacrifice. 180-183

d) Cet enseignement s'accorde avec ce que nous avons dit de la supériorité de la vie intérieure et de l'amour de Dieu comme source principale de la perfection, car : 1° l'activité qui met l'évêque en rapport avec le prochain est un effet de la contemplation qui le met en rapport avec Dieu ; 2° la perfection de son amour pour le prochain vient de la perfection de son amour pour Dieu. 183-184

Les fidèles doivent répondre à la charité de leurs évêques en les écoutant, en leur obéissant, en les suivant comme des chefs, en les aimant comme des pères. L'unité de foi, l'unité d'action, la paix sociale et la joie des cœurs sont les fruits de cette affection et de cette docilité. 184-185

RETRAITE PASCALE

PREMIÈRE INSTRUCTION — LUNDI SAINT

LE DÉSIR DE LA PERFECTION

Il faut estimer la perfection. Nous n'avons pas le droit de la dédaigner. Paroles de Dieu aux Israélites, de N.-S. à la Samaritaine. Ces paroles montrent quel prix nous devons attacher au progrès spirituel. Il faut désirer la perfection. Pourquoi ? Comment ce désir doit être agissant 193-194

I

Il faut désirer la perfection.

1. Parce que, pour tous, le salut dépend d'une certaine perfection, et pour beaucoup d'une perfection achevée.

a) Le salut, c'est le trésor suprême, l'unique nécessaire. Il nous est permis de renoncer à beaucoup de choses, il nous est interdit de renoncer au salut, de le risquer. C'est la charité à laquelle nous sommes tenus envers nous-mêmes qui nous l'interdit. Nous sommes obligés à tous les sacrifices pour nous sauver 194-195

b) Le salut étant le bien suprême, je dois le désirer souverai-

nement. Je pêche contre moi-même si je désire quelque chose plus ou autant que mon salut. Jésus-Christ nous a donné l'exemple. Passion qu'il avait de nous sauver. . . . 195-197

c) Or, le salut et la perfection sont connexes. Avancer, reculer, piétiner dans la voie de la perfection, c'est avancer, reculer piétiner dans la voie du salut, s'éloigner, s'écarter de la perfection, s'est s'éloigner et s'écarter du salut. Pour entrer dans le royaume des cieux, le Chrétien est tenu d'être plus parfait que les philosophes, les publicains, les Pharisiens, d'imiter la sainteté du Père céleste. 197

d) La perfection consiste principalement dans l'amour de Dieu. Vouloir être parfait, c'est vouloir aimer Dieu de plus en plus. Doctrine de Saint François de Sales. Paroles de Saint Grégoire de Naziance. Dieu a soif qu'on ait soif de lui. *Sitit sitiri*. Désirer Dieu, c'est déjà l'aimer 197-198

2. Nous devons désirer la perfection parce que nous y sommes appelés d'une manière générale et lointaine.

a) Nous y sommes appelés d'une manière générale et lointaine non point seulement parce qu'elle est nécessaire à notre bonheur, mais encore parce qu'il faut la désirer en elle-même, comme le bien par excellence. Langage de N.-S. à ce sujet. Au baptême nous avons reçu des énergies divines, vertus surnaturelles, dons du S. Esprit qui tendent à la perfection. Tous ont reçu ces énergies. On a trop affirmé que la vie mystique, couronnement de la vie chrétienne est le privilège de quelques-uns. Part de la prédestination dans l'œuvre de notre sanctification 198-200

b) Il y a plus de chrétiens parfaits qu'on ne le croit. S'ils ne sont pas plus nombreux, c'est que la plupart résistent au S. Esprit et qu'on leur a peint la perfection comme inabordable. L'objection qu'on oppose à notre thèse et qu'on tire du petit nombre des parfaits se retrouve quand il s'agit du petit nombre de ceux qui suivent la raison, bien que tous soient tenus d'y conformer leur conduite. Conclusion : en droit, la perfection est accessible à tous 200-201

II

Comment le désir de la perfection doit être agissant.

1. Quand on désire vivement une chose, on la cherche.

a) Le désir de nous rendre meilleurs entraînait Jésus-Christ

au Calvaire avec une force incroyable. Il témoigne de son impatience de nous sauver à Gethsémani, au moment de son arrestation à la Croix 201-202

b) De notre côté tâchons de rendre notre désir agissant. Prenons les moyens qui stimuleront ce désir. Puisque la charité, principe de la perfection, est une propriété de la grâce, puisons la grâce dans les sacrements surtout dans la Pénitence et dans l'Eucharistie. Heureux effets de ces deux sacrements dans nos âmes. 202-203

b) La femme de l'Evangile guérie en touchant le vêtement du Maître : *Virtus de illo exibat et sanabat omnes*. Ce contact avec la tunique de N.-S. beaucoup moins efficace que notre contact avec l'Eucharistie. Quiconque désire aimer Dieu et être meilleur, désire communier. Belles pensées de Bourdaloue à ce sujet 203-205

c) Cependant, pour profiter des sacrements, il faut s'en approcher dignement. Qualités que doit avoir la confession pour produire ses fruits. Dispositions requises quand on s'asseoit à la table sainte. Prescriptions de Pie X. Erreurs en ces matières. Les uns communient sans s'être recueillis un instant, retournent à leurs affaires sans remercier N. S. Les autres communiant souvent, se confessent trop rarement. Sous prétexte d'éviter le Jansénisme, ne pas tomber dans le laxisme 205-207

2. Le désir d'aimer Dieu nous inspire d'éviter ce qui nous séparerait de lui et de faire ce qui nous unit à lui.

a) Ce désir exclut tous les sentiments, toutes les paroles, toutes les œuvres incompatibles avec la charité. Instructions de Saint François de Sales 207

b) Ce désir nous pousse à faire mieux tout ce que nous faisons. Défaillance de la conscience professionnelle. Il ne faut rien exagérer. Parmi nous, beaucoup sont soucieux de remplir leur tâche d'une façon scrupuleuse. Si leur nombre diminue, c'est que la charité se refroidit. L'amour de Dieu, fondement de la morale. Le désir d'aimer Dieu et de le servir se fait sentir dans toutes nos œuvres et reste, sur les terrains les plus divers, comme un agent de perfection. 207-209

Examen de conscience. Avons-nous le désir de la perfection qui aboutit à la volonté ferme d'aimer Dieu. Et de prendre les moyens de développer en nous cet amour. Résolution de briser avec le mal, de chercher la grâce et la charité dans les sacrements et de rapporter pour être meilleurs, toutes nos actions et toutes nos œuvres en Dieu. 209-210

DEUXIÈME INSTRUCTION — MARDI SAINT

LA CONTEMPLATION DANS LA VIE CHRÉTIENNE

Par notre vocation, nous appartenons à l'autre monde. Les mystères de l'autre monde nous ont été révélés par Dieu. Lorsque nous vivons par l'esprit et par le cœur au milieu de ces mystères, on dit que nous nous livrons au saint exercice de la contemplation. La contemplation, principe et effet de la perfection et de la charité. Avantages multiples de la contemplation d'après les docteurs qui exhortent les fidèles à la cultiver. 217-219

I

Qu'est-ce que la contemplation?

a) Contempler, c'est regarder. Contempler les choses divines c'est y penser; la contemplation est essentiellement un acte de l'intelligence. Pour contempler, on peut s'appuyer sur les seules lumières de la raison. C'est la contemplation des philosophes qui, généralement, n'a guère servi à leur sanctification. La contemplation des chrétiens s'appuie sur la lumière de la raison et sur celle de la foi. Richesse de l'aliment que la foi offre à la contemplation. 219-221

b) Entendue dans un sens large, la contemplation des croyants porte sur les vérités surnaturelles, tout en suivant les lois de la raison. Elle s'élève des créatures au Créateur, des beautés visibles à l'éternelle et invisible Beauté, puis des spectacles et des discours que nous présente l'Ecriture aux réalités sublimes et mystérieuses de l'éternité. Exemples de cette contemplation mixte en saint Thomas et Bossuet. Cette contemplation profite à la charité et prépare à la contemplation infuse. . . 221-223

c) La contemplation infuse est une grâce éminente et spéciale que Dieu donne à qui il lui plaît. Elle est réglée par le Saint Esprit et procède selon un mode surhumain. Le Saint Esprit se substitue à nous et devient en nous un guide et un moteur. Sous son empire, nous sommes plus passifs qu'actifs, bien que nous consentions à suivre sa direction. Il nous meut par les trois dons qui intéressent la connaissance, les dons de science, d'intelligence, de sagesse. Le don de science nous fait considérer,

les créatures par rapport à Dieu. Le don d'intelligence nous amène à pénétrer les vérités surnaturelles avec amour. Le don de sagesse nous apprend à juger de tout ce qui concerne le salut par la cause suprême. Ce jugement nous est inspiré par le Saint Esprit. 223-224

d) La contemplation est un regard simple, prolongé, qui porte principalement sur Dieu, sur une de ses perfections, ou sur la beauté d'ensemble que lui forment ses attributs. Secondairement, la contemplation porte sur les créatures et y cherche les traces du Créateur. 224-225

2. La contemplation est essentiellement un acte d'intelligence, mais elle naît de la charité et y aboutit.

a) « C'est une amoureuse attention de l'esprit aux choses divines ». La charité nous pousse à la contemplation. Nous voulons voir ceux que nous aimons, assister à leur vie, connaître leurs secrets, etc., etc. Madeleine, modèle des contemplatifs. Sa contemplation à Béthanie, au Calvaire, au Tombeau, à la Résurrection. Après l'Ascension, elle attend, les yeux fixés au ciel, l'heure de contempler Jésus-Christ éternellement. 225-227

b) La charité est aussi la fin de la contemplation. Plus on contemple Dieu, plus on l'aime. « L'amour presse les yeux de regarder toujours plus attentivement la beauté bien-aimée, et la vue force le cœur de l'aimer toujours plus ardemment. 227-228

II

Dans quelle mesure la contemplation est-elle nécessaire et accessible au chrétien.

a) Il est nécessaire de penser à Dieu, de penser à Lui souvent et longuement. Retour sur nous-mêmes. Combien nous oublions Dieu, même au pied des autels. Combien Dieu occupe peu de place dans nos vies. Penser à Dieu, c'est déjà, au sens large du mot, le contempler. 228-229

b) La contemplation mixte est nécessaire pour entretenir et augmenter la charité. Ici-bas, la charité peut aller plus loin que la connaissance, mais une certaine connaissance et une certaine contemplation doivent précéder l'exercice de la charité. Point d'amour sans connaissance. Objets auxquels il faut étendre cette contemplation. Attitude des Saints. 229-231

c) La contemplation est accessible à tous. Tous sont capables

de se livrer à la contemplation acquise, car il n'est personne qui ne puisse monter de la vue de la création à la contemplation affectueuse du Créateur, et se transporter, en usant de la foi, de la Révélation à l'adoration de Dieu d'où elle émane. 231-232

d) Bien que la contemplation infuse dépende du Saint Esprit, elle n'est pas le monopole de quelques-uns. Le Saint Esprit agit dans tout l'univers. Ses dons ne sont pas oisifs. Le Saint Esprit ne manquera pas à ceux qui auront besoin de la contemplation infuse pour se sauver. Ainsi parle saint Thomas. De bons auteurs enseignent qu'il convient de désirer ardemment et de demander à Dieu non les extases et les ravissements, mais la faveur de la contemplation infuse et de la mériter en s'exerçant à la contemplation acquise 232-233

Nécessité de penser à Dieu attentivement et longuement pour l'aimer davantage. User pour cela de la raison, de la foi, de l'Evangile. Invoquer le Saint Esprit lorsque l'on est en présence de difficultés qui ne peuvent être résolues que par un maître plus savant que nous. 233-234

TROISIÈME INSTRUCTION — MERCREDI SAINT

DISPOSITIONS REQUISES POUR LA CONTEMPLATION

On ne peut arriver à la contemplation des choses divines sans s'y disposer. Préparation que Notre-Seigneur exige de ceux qui veulent vivre dans son intimité. La robe nuptiale. Les vierges sages et les vierges folles, etc. 239-241

I

1. Première disposition nécessaire à la contemplation : la pureté du cœur.

a) La pureté du cœur nous affranchit des passions déréglées. Les plaisirs sensibles, par leur véhémence, absorbent l'âme, la font passer tout entière dans les facultés inférieures. Servitude de l'Enfant prodigue et de saint Augustin. « La chair convoite contre l'esprit », et nous rend de plus en plus incapables d'approcher du monde immatériel. La luxure, fatale à toute vie intellectuelle, car elle nous aveugle, est plus fatale encore à la

contemplation de la Divinité, plus fatale surtout à la contemplation infuse. Texte de saint Thomas. 241-243

b) Effets contraires de la pureté qui nous affranchit des réalités palpables, renforce l'intelligence qui, par elle-même, puis à l'aide de la foi et du saint Esprit, nous permet de nous consacrer d'une manière intense à la considération intuitive de la Divinité. 243-244

2. La pureté du cœur bannit toute erreur de l'esprit. Action heureuse de la foi sans mélange et sans alliage sur la contemplation. La même pureté nous arrache aux pensées étrangères et profanes qui retiendraient partiellement notre attention, puis elle exclut les discussions et les raisonnements susceptibles de retarder le vol direct de l'âme vers Dieu. 244-245

3. Le recueillement est nécessaire aussi à la contemplation. Recueillement *négatif* qui consiste à fuir le monde. Retraite de Notre-Seigneur au désert. Passage de l'*Imitation*. Recueillement *positif* qui consiste à concentrer tout l'effort de la pensée sur un seul objet. Il faut que ce recueillement soit simple et plein d'humilité. Le recueillement parfumé d'humilité et de simplicité attire Dieu. Faits de l'Ancien et du Nouveau Testament qui prouvent la vérité de cette affirmation. Elie à l'Horeb. D'ordinaire pour voir, sentir, entendre Dieu, il faut se retirer dans la solitude d'un cœur pur, humble et recueilli. . . 245-247

II

Cette préparation ne suffit pas pour la contemplation infuse, il faut de plus passer par la purification passive.

1. On l'appelle passive parce que l'homme est le sujet, non l'auteur de cette opération. Difficulté de s'élever à la pureté qui nous dispose à la parfaite charité. Il est indispensable que Dieu y mette la main. Procédés que Dieu emploie afin de s'attacher les âmes d'élite. Solitude, ténèbres, tempêtes, souffrances morales et physiques auxquelles il les condamne. Epreuves intérieures des saints. 248-249

2. Purification passive des sens. Dieu prive l'âme des consolations sensibles. Il remplace le lait des enfants par le pain des forts. Sécheresse spirituelle, aridité, dégoût, crainte que l'on éprouve vis-à-vis des choses divines. A ces maux intérieurs s'ajoutent souvent des maux extérieurs, ruines, maladies, persécutions, etc. 249-250

3. Purification passive de l'esprit. Doutes contre la foi, crainte d'être damné. Tourments que connut Henri Suzo. Menaces du démon. Tentations de blasphème, de découragement, de murmure. 250-251

4. Quand l'âme est ainsi vide et séparée de tout, elle est ouverte aux influences célestes. Toutes ses facultés sont tendues dans le sens de l'éternité; elle n'a plus qu'un refuge, Dieu à qui elle se livre sans réserve. Prière d'Henry Suzo et d'Angèle de Foligno. Réponse de Dieu. Un trait de l'histoire d'une âme. 251-253

Il ne convient pas d'aspirer aux ravissements, aux extases, aux révélations extraordinaires. On doit s'efforcer seulement de s'unir à Dieu en pénétrant de plus en plus les vérités surnaturelles. On n'atteint pas ce but sans le concours du Saint Esprit, nécessité d'implorer ce secours. Textes de saint Paul se rapportant à cette question. Nous ne pouvons pas mériter ces faveurs par nos œuvres, nous pouvons nous y préparer d'une façon lointaine par le détachement. Enseignement de l'*Imitation*. 253-255

QUATRIÈME INSTRUCTION — JEUDI SAINT

LES EFFETS DE LA CONTEMPLATION

La contemplation rajeunit et transforme l'organisme moral. Tableau que trace l'Apocalypse de la Jérusalem céleste. Ce tableau figure le changement opéré par le saint Esprit dans l'âme contemplative et parfaite. Il ne sera question ici que de deux effets de la contemplation : la joie et la paix. . . . .

I

La contemplation nous apporte la joie.

Paroles du Prophète. Témoignages des saints, et, en particuliers de saint Bernard et de saint Augustin.

La contemplation est un principe de joie pour deux motifs :

1. Parce qu'elle ajoute une grande perfection à nos esprits.

a) Pour l'homme, la connaissance est l'élément le plus pur et le plus sublime du bonheur. Exposition de cette vérité. Fortune des mots de lumière et de progrès. Gloire dont le génie intellectuel est la source. Désir naturel que nous avons de savoir.

Grandeur de Jésus-Christ considéré comme Docteur. La contemplation est une connaissance supérieure et, dès lors, une source de joie. . . . . .

b) Plus la connaissance est facile et plus la joie est vive. La contemplation se produit tranquillement et comme sans effort grâce aux dons du saint Esprit, c'est ce qu'affirme saint Thomas. . . . . .

2. La contemplation nous apporte de la joie parce qu'elle nous fait connaître et aimer Dieu.

a) La joie de la contemplation se tire aussi de son objet. La vision nous rend d'autant plus heureux qu'elle porte sur des réalités plus admirables, plus chères et plus capables de nous protéger. Splendeur de Dieu. La moindre connaissance de Dieu nous apporte plus de joie que toute autre science. Puissance auxiliaire de Dieu. Bonheur des créatures en présence de Dieu. Le bonheur de la contemplation vient surtout de ce que, par la contemplation, nous connaissons mieux l'Etre le plus cher, Dieu. Félicité que nous éprouvons à vivre, à converser avec ceux que nous aimons et à les regarder.

b) Le degré de la joie dépend du degré de la connaissance et du degré de l'amour. Caractère exceptionnel de la connaissance dans la contemplation surnaturelle. Joie qui en résulte. . .

c) Caractère exceptionnel de la charité. De là vient que les délices de la charité principe et fin de la contemplation dépassent toutes les autres délices de la terre. Citations de David, de saint Paul, de Jésus, du poète profane, à l'appui de cet enseignement. . . . . .

d) Lorsque la contemplation atteint ses sommets, elle jette l'âme dans une inexprimable félicité. Ravissements de saint Paul. Mot de sainte Catherine de Sienne. *Vidi arcana Dei*. N'essayons pas de prétendre à de pareilles grâces. Il est cependant utile d'en parler pour montrer à quel bonheur le Saint Esprit ici-bas peut déjà nous transporter. Imperfection de notre contemplation et de notre bonheur en ce monde. Perfection de la vision face à face du bonheur des élus. Obligation d'employer nos forces naturelles et surnaturelles à connaître et à aimer Dieu. . .

II

Le second effet de la contemplation, c'est la paix.

Impuissance du monde à donner la paix. La paix appartient à ceux qui aiment Dieu et la contemplent.

a) La paix, c'est d'abord la sérénité de l'esprit. Aucune science n'est complète. Toutes laissent en nous des inquiétudes et des désirs irrassasiés. Lutte entre nos pensées. La foi elle-même ne nous apaise pas complètement, car elle vit dans les ténèbres et nous sommes impatients de voir. L'union à Dieu remédie à ce mal, car on croît aveuglément à ceux qu'on aime.

L'âme envahie et possédée par le Saint Esprit se repose dans une certitude admirable. Les Apôtres au Cénacle. Leur tranquillité est imperturbable. Le Maître des Proverbes. Promesses de N. S. . . . . .

b) La contemplation et la charité pacifient le cœur et la volonté. L'unité de l'amour engendre la paix du cœur. La guerre éclate dans la volonté partagée. Aveu de saint Augustin.

La contemplation et la charité mettent fin à cette lutte en orientant toutes les puissances affectives vers le même objet : Dieu. Dès lors, l'ordre et la tranquillité règnent en nous.

La contemplation et la charité nous inspirent l'amour fraternel qui nous forme à la bonté, à la générosité, à la patience, à la longanimité envers le prochain, qui nous habitue à éviter les mots de colère, d'animosité, les querelles, les disputes, à ménager les susceptibilités, à maintenir la bonne entente entre les hommes. Bien que cette paix soit défectueuse par plusieurs côtés, elle remplit cependant les sociétés d'une merveilleuse sérénité. . . . . .

Tous les hommes veulent la paix. Ils se trompent en la demandant à des créatures qui ne sauraient la leur donner. C'est Dieu qui la donne en attachant toutes nos pensées et toutes nos actions à la même infinie Bonté. Deux rencontres du Christ ressuscité avec ses apôtres. On y voit que la paix est le partage de ceux qui vivent avec Dieu dans un contact expérimental et affectueux. . . . . .

CINQUIÈME INSTRUCTION - VENDREDI SAINT

LA CONTEMPLATION DE JÉSUS PENDANT SA PASSION

Jésus-Christ pendant sa vie terrestre jouissait de la vision béatifique. Il menait la vie des voyageurs que nous sommes, et en même temps il partageait les ravissements des élus. La Passion ne le priva pas de sa vision. Premier point de ce discours : le Christ, pendant sa souffrance, n'a pas cesser de contempler

la face de Dieu. Deuxième point : le bonheur de cette contemplation était compatible avec la douleur de Jésus . . 287-288

I

Jésus-Christ posséda toujours la science des bienheureux.

a) Même en sa qualité d'homme, le Christ connut pleinement Dieu. Il parle de son humanité quand il répète qu'il voit le Père. Il ne le voit pas à travers les obscurités de la foi, à travers les créatures, les images, son intelligence atteint l'essence divine dans un jour sans ombre. Il assiste à la vie de la Trinité. Il lit dans le Verbe les pensées et les vouloirs de Dieu. Pourquoi il devait en être ainsi 289-290

b) Comment, durant la Passion, N. S. ne cesse pas de contempler Dieu. A Gethsémani la chair de Jésus est en proie aux angoisses de l'agonie, son âme pénétrant les grandioses desseins du Père, vit avec celui-ci dans une union bienheureuse.

Au moment de l'arrestation, il a hâte de remplir et de remplir joyeusement la volonté de son Père : voilà le contemplatif. Il souffre les violences des envoyés du sanhédrin et la trahison de Judas : voilà le martyr. Il est impatient de boire le calice préparé par son Père, et il ressent une satisfaction ineffable à s'acquitter de sa mission : voilà le contemplatif . . 290-292

c) Au Sanhédrin. Outrages que Jésus supporte : voilà le martyr. Il aperçoit le triomphe futur de sa cause et de sa personne : voilà le contemplatif 292

d) Au prétoire et chez Hérode supplices et humiliations qu'il endure : voilà le martyr. Il attache sa pensée au royaume magnifique qui se prépare : voilà le contemplatif . . 292-293

e) Sur le chemin du Calvaire il est accablé et il tombe : voilà le martyr. L'avenir vengeur lui apparaît dans toute sa splendeur : voilà le contemplatif. 293

f) Au calvaire, le sang du Christ coule, soif brûlante du Sauveur, haine dont il est la victime. Sa mort cruelle : voilà le martyr. Mais Jésus s'élève jusqu'au ciel, voit la place du bon larron, la béatitude ouverte à l'humanité, l'histoire héroïque de son royaume aboutissant à son propre triomphe et à la gloire de son Père : voilà le contemplatif. . . . 293-294

g) Jésus-Christ ne peut voir toutes ces choses que là où elles sont écrites : dans la volonté de son Père. Cette vision pleine de félicité est le plus haut degré de la contemplation et de la béatitude 294

II

Comment le Christ a-t-il pu en même temps éprouver cette extrême joie et cette extrême douleur ?

a) D'un façon générale, la joie et la douleur peuvent se mêler dans une même vie.

Preuve par l'exemple de saint Paul, des martyrs. L'âme des élus dans la béatitude, leurs corps dans le tombeau. Un phénomène analogue se passe en Jésus. Vérité de sa douleur, vérité de sa joie. Explication du phénomène. La joie et la douleur ne proviennent pas du même objet, ne se déploient pas sur le même terrain 294-296

b) Difficulté de concilier l'extrême douleur de la Passion avec l'extrême joie de la vision face à face. Réponse. L'extrême douleur peut n'envahir que les puissances inférieures sans atteindre les puissances supérieures de l'âme, et réciproquement, c'est ce qui est arrivé en Jésus-Christ. Point de communication entre les puissances inférieures et les puissances supérieures. Chacune se renferme dans son objet pour en souffrir ou pour en jouir. Immensité de la douleur et de la joie en Jésus-Christ pendant la Passion. Immensité qui ressemble à celle de la mer. Jésus maître de sa joie et de sa douleur comme il était maître de la mer. Tantôt il commandait à celle-ci de se calmer, tantôt il lui permettait de mouiller ses pieds et d'éclabousser sa robe, tout en lui interdisant de le submerger. Il employa au cours de la Passion, ce dernier procédé vis-à-vis de sa joie et de sa douleur. Il ne permit pas à la joie qui remplissait la haute partie de son âme, de se répandre dans la sensibilité. Il ne permit pas à la douleur qui abreuvait d'amertume sa sensibilité d'envahir la partie supérieure de son âme 296-300

Exhortation 300-301

DIMANCHE DE PAQUES

L'EUCHARISTIE ET LA PERFECTION

Par l'Eucharistie Jésus-Christ perpétue sa présence au milieu de nous. En demeurant au milieu de nous, il travaille efficacement à l'œuvre de notre perfection 307-308

I

a) Personne ne fréquente Jésus-Christ sans devenir meilleur. Madeleine, la Samaritaine, les Apôtres, les pèlerins d'Emmaüs ont à peine connu Jésus-Christ qu'ils aspirent à une vie plus haute. A mesure qu'ils suivent le Maître, cette ambition devient plus ardente 308-309

b) Le sauveur vraiment, réellement, substantiellement présent à l'Eucharistie continue les œuvres qu'il accomplissait pendant sa vie mortelle. Action sanctifiante qu'il exerce par sa présence à l'autel. Il éclaire, il transfigure, il entraîne toujours plus loin les âmes fidèles au culte de l'Eucharistie. . 309-310

II

En se donnant à nous dans la Communion, le Christ devient notre aliment et notre breuvage.

a) Il sert à nos âmes de nourriture et de breuvage. La nourriture et le breuvage ne sont pas seulement destinés à entretenir la vie, il sont destinés à augmenter la vie, à favoriser la croissance de l'être. C'est ce que fait l'Eucharistie . . . 311

b) La pureté du cœur dispose à la contemplation, la chair virginale du Christ fait fleurir la pureté. Toutes les vertus ont leur part dans l'œuvre de la perfection, l'Eucharistie nous les communique. La perfection se mesure à la charité, l'Eucharistie est l'aliment de la charité. Le Saint-Esprit est le grand agent de la perfection et de la contemplation, le Christ dans l'Eucharistie nous communique l'Esprit Saint qui est son esprit. C'est au moment de la communion que les Apôtres reçurent le Saint Esprit. La contemplation est une source de joie et de paix. C'est à la suite de la communion que les Apôtres ressentirent la joie et la paix du Seigneur. 311-313

Il faut chercher la perfection dans le culte de l'Eucharistie. La foi à l'Eucharistie, principe de perfection. Effets sur l'âme de la sainte communion. 313

APPENDICES

I

PRINCIPAUX AUTEURS CONSULTÉS. 315

II

NOTES EXPLICATIVES SUR LES CONFÉRENCES. 329

PARIS. — IMP. DE L'ARCHEVÊCHÉ, 17, RUE CASSETTE.

12868 252 J15

12868 252 J15

Janvier, Le P. M. Albert

AUTHOR

Conferences de Notre Dame de Paris

TITLE

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	DATE RETURNED

St. Albert's College Library